

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 01 - Désignation du secrétaire de séance

Madame le Maire expose :

Conformément aux dispositions des articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il est d'usage de désigner le plus jeune membre présent du Conseil Municipal qui procédera ensuite à l'appel nominal des Conseillers Municipaux.

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée (à la demande de l'unanimité du Conseil Municipal) et à l'unanimité,**

- a désigné Madame Sophie REYNAL secrétaire de séance.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 02 - Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2025

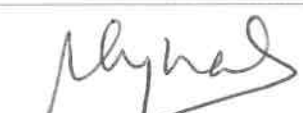
Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-23 et L. 2121-26,

Il convient de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal l'adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 6 février 2025, qui a été transmis dans le cadre de cette réunion.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : Monsieur FLEURETTE par pouvoir donné à Mme PRUVOST-BITAR et Mme PRUVOST-BITAR, absents lors de la séance) ;

- a approuvé le procès-verbal de la séance du 6 février 2025.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 03 - Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal en dates des 5 juillet 2020 et 16 décembre 2020

Madame le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des décisions suivantes, prises en vertu de la délégation qu'il lui a conférée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

Vu la délibération n°7 du 5 juillet 2020 et la délibération n° 4 du 16 décembre 2020 portant délégations du Conseil Municipal consenties au Maire,

Considérant que le Maire de la commune peut recevoir délégation du Conseil Municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

Considérant que les décisions prises dans le cadre de ces délégations sont signées personnellement par le Maire, à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil Municipal en application de l'article L.2122-23 du CGCT,

Considérant que Madame le Maire a l'honneur de rendre compte des décisions ci-dessous énumérées prises en application de la délégation et invite le Conseil Municipal à donner acte de cette communication.

Décisions 2025

1 du 8 janvier : Convention d'ateliers de mémoire avec Madame Laura WAXIN (60 Saint Leu d'Esserent) au sein de la Résidence Autonomie Thomas Couture dans le cadre du maintien à l'autonomie de nos résidents pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, une fois par semaine de 14h à 15h30. Coût : 70 € net par séance d'une heure et trente minutes.

2 du 15 janvier : Avenant n° 44 au protocole d'accord avec la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux de France (94 Nogent-sur-Marne) pour l'enseignement de la culture musicale à l'école. Coût heure /année : 2 170,97 €, soit un montant estimatif de la cotisation annuelle sur la base de 25h d'ateliers artistiques en musique par semaine scolaire s'élevant à 54 816,99 €.

3 du 16 janvier : Avenant à la convention avec la S.P.A.E.O d'Essuilet et de l'Oise (60 Essuiles Saint Rimault) afin de recueillir, transporter, héberger, rechercher les propriétaires ainsi qu'à faire procéder aux examens vétérinaires nécessaires des animaux errants et / ou dangereux capturés par les services de la Ville de Senlis. Coût : Pour 2025, la cotisation sera de 15 255 habitants x 0,63 € soit 9 610,65 €. Les déplacements de la S.P.A.E.O. sont réalisés à la mairie ou local communal durant les heures d'ouverture du refuge avec un forfait de déplacement de 142 €, et 5 € par km en plus si le déplacement est à un autre endroit.

4 du 16 janvier : Convention avec l'association MC DAN'S (95 Auvers sur Oise), dans le cadre d'une représentation musicale à la résidence autonomie Thomas Couture pour la journée du 8 janvier 2025 de 14h30 à 16h30. Coût : 280 € TTC.

5 du 16 janvier : Modification de la décision n° 358 en date du 20 novembre 2024. Révision des tarifs repas mensuel au vu de l'organisation du repas de Noël de la Résidence Autonomie Thomas Couture, le tarif sera actualisé pour le mois de décembre 2024 à 30 €. Prix du repas demandé aux résidents est de 20 €. Montant pris en charge par la Mairie est de 10 € par repas.

6 du 23 janvier : Décision de ne pas user du « droit de préemption » pour les déclarations d'intention d'aliéner des biens suivants :

**au titre du D.P.U. du secteur sauvegardé –
site patrimonial remarquable :**

- 34 place de la Halle
- 3 rue Saint Jean
- 2 rue Bellon
- 4 place Notre Dame
- 6 rue du Cimetière Saint Rieul, 28 rue de Villevert
- 6 rue Saint Frambourg

au titre du D.P.U. extra-muros :

- 6 rue Courbet
- 12 impasse Saint Martin
- 25 rue de l'Hôtel Dieu des Marais
- 17 allée des Marronniers
- 75 rue du Moulin Saint Tron
- 60 rue du Haut de Villevert
- 40 rue du Faubourg Saint Martin
- Rue de la Fontaine des Malades
- 75 rue du Moulin Saint Tron
- 5 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 3 rue du Clos du Chapitre
- 29 rue de la République
- 15 rue Carnot
- 6 rue du Clos de Villevert
- 7 rue de la Champignonnière

- 40 rue Notre Dame de Bonsecours
- 23 avenue de la Muette

7 du 24 janvier : Convention avec l'organisme SUR MESURE SPECTACLES (91 La Ville du Bois), dans le cadre d'une représentation musicale à la résidence autonomie Thomas Couture pour la journée du 12 mars 2025 de 14h30 à 16h30. Coût : 450 € TTC.

8 du 24 janvier : Convention avec l'organisme Connivence (02 Vermand), dans le cadre d'une représentation musicale à la Résidence Autonomie Thomas Couture pour la journée du 9 avril 2025 de 14h30 à 16h30. Coût : 320 € TTC.

9 du 24 janvier : La Ville de Senlis sollicite auprès de l'Union Européenne, via les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER), une subvention à hauteur de 1 439 698,51 €, pour les travaux d'aménagement du pôle d'Échanges Mutimodal.

10 du 28 janvier : Avenant n° 2 à la convention avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France relatif à la dématérialisation des demandes d'application du droit des sols avec l'intégration de la CCSSO afin de convenir des modalités de mise en place du portail pour la CCSSO, de définir la nouvelle clé de répartition entre les signataires des dépenses liées au fonctionnement et de l'utilisation des outils.

11 du 29 janvier : Acceptation d'un don à la ville de Senlis de Monsieur Dominique VANTHIER (Suisse), d'un ensemble de 23 objets et de souvenirs Spahis (uniformes, livres, figurines). Ces objets rejoindront les collections du musée des Spahis de Senlis. Ce don manuel est consenti sine die et à titre gracieux.

12 du 29 janvier : Convention de mise à disposition du Prieuré Saint Maurice avec l'association « La Sauvegarde de Senlis » dans le cadre d'une exposition d'artisans d'art du 29 mars 2025 au 31 mars 2025. Convention passée à titre gracieux.

13 du 5 février : Convention avec Madame Imen SERY (60 Senlis), pour l'animation d'un atelier philosophie, le samedi 25 janvier 2025 à 11h30, à la Médiathèque Municipale de Senlis. Coût : 125 € TTC.

14 du 31 janvier : Convention avec Madame Sandie POTTIER (60 Senlis), pour l'animation de 6 ateliers yoga pour les enfants, les 25/01/2025, 26/02/2025, 26/03/2025, 23/04/2025, 21/05/2025 et 18/06/2025, à la Médiathèque Municipale de Senlis. Coût : 400 € TTC.

15 du 4 février : Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société PATER Patrimoine et Territoires (60 Gouvieux), dans le cadre du projet « Voyage au Temps des Premiers Rois de France » et dans la réalisation d'un spectacle immersif faisant introduction au parcours de valorisation patrimonial. La durée de la convention est indexée sur celle de la réalisation et la livraison du spectacle immersif prévue en janvier 2026 et conditionnée par la réception des travaux de restauration de la cave du musée de la Venerie qui accueillera le spectacle immersif. Coût : 11 000 € HT pour les 3 phases.

16 du 4 février : Passation d'un contrat avec la Compagnie de l'Eléphant (25 Besançon), dans le cadre de la programmation « Senlis fait son théâtre 2025 », pour 2 représentations du spectacle « Heï Mī Lī » le vendredi 4 avril 2025 à partir de 14h pour un public scolaire, et à 18h pour le tout public, au sein de la médiathèque. Coût : 2 390,40 €.

17 du 4 février : Passation d'un contrat avec le Collectif Un Cétacé (59 Lille), dans le cadre de la programmation Senlis fait son théâtre 2025, pour 2 représentations du spectacle « La Boutique » le dimanche 6 avril 2025 à 15h et à 17h, dans le Parc du Château Royal. Coût : 2 007,60 €.

18 du 6 février : Convention avec Madame Tiffany SIMON (60 Senlis), pour l'animation de 6 ateliers « Bébé signe », le samedi 25/01/2025, 01/03/2025, 29/03/2025, 26/04/2025, 17/05/2025 et 21/06/2025, à la Médiathèque Municipale de Senlis. Coût : 600 € TTC.

19 du 11 février : Avenant au Contrat avec le Cabinet KHEOPS CONSULTINGS (63 Montel de Gelat), afin de définir un nouveau calendrier de l'évaluation externe de la Résidence Thomas Couture. L'évaluation qualité aura lieu du 24 au 26 février 2025, la mise en ligne du pré-rapport sera effectuée le 28 mars 2025, le retour du pré-rapport pour observations sera fait au plus tard le 27 avril 2025 et la livraison du rapport final sera effectué le 27 mai 2025.

20 du 11 février : Convention d'occupation d'une salle municipale avec Monsieur Jean MAURY (60 Senlis), afin d'y tenir une réception, à la salle de l'Obélisque, du samedi 28 juin 2025, 9h au dimanche 30 juin 2025, 9h. Recette : 1 306 €.

21 du 12 février : Avenant n° 3 au contrat d'assurance « Expositions temporaires » conclu avec la société WILLIS TOWERS WATSON France (92 Puteaux), afin de régulariser les expositions temporaires au cours de l'année 2024 représentant un débit de 102,06 € HT soit 103,96 € TTC.

22 du 12 février : Acceptation de l'indemnité sinistre suite à l'incendie de la Cathédrale survenu le 17/12/2023. La Ville de Senlis accepte le règlement du sinistre par la société GROUPAMA d'un montant de 145 513,24 € au titre de l'indemnité due avant travaux déduction faite de la franchise contractuelle et sur présentation des factures dans un délai de 2 ans de l'indemnité différée de 39 280,42 €.

23 du 12 février : Convention avec Madame Minako KIMURA (60 Senlis), pour l'animation d'un atelier origami dans le cadre de « Ambulance mitrillée Ukraine », le vendredi 31 janvier 2025 à 16h30, à la Médiathèque Municipale de Senlis. Coût : 100 € TTC.

24 du 14 février : Mise à jour de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place, à compter de la date à laquelle la décision est rendue exécutoire. Cette régie est installée dans les locaux de la Police Municipale. La régie encaisse les droits de place tels que les marchés municipaux, les marchés de Noël, les fêtes foraines - cirques - manèges, les terrasses, les commerces ambulants, les opérations exceptionnelles type braderie et brocante, l'accès aux sanitaires automatiques publics. La régie encaisse ces droits de place en espèces, chèques et cartes bancaires. En contrepartie, du paiement, un ticket est remis à l'utilisateur. Un compte de dépôts de fonds au Trésor est ouvert au nom de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place auprès de la caisse du comptable public assignataire. L'intervention de mandataire a lieu dans les conditions fixées par leur acte de nomination. Le régisseur dispose d'un fond de caisse de 50 €. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 6 000 €.

25 du 18 février : Marché public relatif aux travaux de peinture et revêtements de sols de la grande salle et du hall du Manège Ordener avec la société PEINTURES PARIS SUD (91 Crosne). Le marché débute à compter de la notification le 18 février 2025 et prend fin à l'achèvement des travaux, dans le respect du planning convenu avec la Ville, la fin des prestations est prévue avant le 27 mars 2025. Montant : 91 617,50 € HT soit 109 947 € TTC.

26 du 18 février : Convention avec l'association MC DAN'S (95 Auvers Sur Oise), dans le cadre de deux représentations musicales à destination des seniors à la salle de l'Obélisque pour les journées du 14 mars 2025 et du 10 octobre 2025 de 14h00 à 17h30. Coût : 500 € TTC.

27 du 18 février : : Projet d'animation avec Madame Claire LEFORT, afin de permettre aux résidents de maintenir leurs capacités d'autonomie sociale, physique et psychique à travers des activités adaptées à leurs besoins, à leurs capacités et à leurs attentes, à la Résidence Autonomie Thomas Couture, à compter du 1er janvier 2025 pour une période de 4 ans.

28 du 18 février : Contrat de sécurisation de la messagerie avec la société MAILINBLACK (13 Marseille). Le contrat n'exclut pas la possibilité de solliciter d'autres services d'hébergement payants. Le contrat prend effet à compter de sa notification le 18 février 2025 pour une durée de 36 mois. Montant : 13 441,05 € HT soit 16 129,26 € TTC.

29 du 18 février : Marché public relatif à une mission de coordination SPS portant sur les travaux d'aménagement de la rue du Haut-de-Villevert à Senlis avec la société APAVE (60 Compiègne). Le marché est conclu à compter de la notification le 18 février 2025 et prend fin à la réception des travaux d'aménagement de la rue du Haut-de-Villevert. Montant : 3 956 € HT soit 4 747,20 € TTC.

30 du 18 février : Convention de mise à disposition de l'Espace Saint Pierre afin que l'association « Les Amis de la Bibliothèque de Senlis » puisse y tenir les journées du livre d'occasion, pour une période de neuf jours à compter du lundi 21 avril 2025, 14h jusqu'au mardi 29 avril 2025, 18h. Recette : 1 490 €.

31 du 19 février : Convention d'utilisation d'une salle de réunion et de deux bureaux aux 3 arches avec l'association Bel Âge (60 Senlis), afin que celle-ci puisse y accueillir ses adhérents et leur proposer des activités pour une période d'un an, non renouvelable, à compter du 25 septembre 2024 jusqu'au 25 septembre 2025. Convention passée à titre gracieux.

32 du 20 février : Marché public relatif à la migration technique du site internet de la ville de Senlis avec la société WEAREPUBLIC (14 Caen). La migration technique sera finalisée avant le 1er juin 2025. Le marché entre en vigueur à compter de sa notification le 20 février 2025. Montant : 11 550 € HT soit 13 860 € TTC.

33 du 21 février : Convention d'occupation d'une salle municipale avec l'association « CLAMA Senlis Nanteuil » (60 Senlis), afin d'y tenir l'Assemblée générale suivie d'une animation et d'un spectacle, à l'Espace Saint Pierre, pour une période d'une journée à compter du vendredi 16 mai 2025, 9h au samedi 17 mai 2025, 9h. Recette : 295 €.

34 du 24 février : Convention de partenariat avec l'association du festival international des Séries (59 Lille), pour les animations dans le cadre de la tournée du bus du festival Séries Mania, le lundi 24 février 2025. Coût : La Ville prendra en charge les repas et collation du 24 février 2025 pour 2 personnes, ainsi que les frais d'hébergement pour la nuit du lundi 24 au mardi 25 février 2025.

35 : Pas de décision

36 : Pas de décision

37 du 28 février : Convention de mécénat financier avec le cabinet cœur de Ville (60 Senlis), dans le cadre de l'édition 2025 du festival « Senlis fait son théâtre » organisé par la Ville de Senlis, du jeudi 3 au dimanche 6 avril 2025. La Ville et le mécène fixent par la signature de cette convention, les conditions du soutien financier consenti, le don accordé par le mécène de 500 € est exclusivement destiné au financement de l'opération.

38 du 28 février : Passation d'un contrat avec l'Atelier Môz (60 Vineuil Saint Firmin), dans le cadre de la programmation « Senlis fait son théâtre 2025 », pour 1 représentation du spectacle « La salle d'attente », d'après Kafka, le samedi 5 avril 2025 à 20h30, au sein du Prieuré Saint Maurice. Coût : 600 € et prise en charge du repas pour 10 personnes le soir de la représentation.

39 du 28 février : Passation d'un contrat de cession avec la Compagnie des Lucioles (60 Compiègne), dans le cadre de la programmation « Senlis fait son théâtre 2025 », pour 2 représentations du spectacle « La Clairière » de S. JAUBERTIE, le lundi 24 mars 2025 à 14h30 pour un public scolaire, et le dimanche 6 avril 2025 à 18h pour le tout public, au sein du Prieuré Saint Maurice. Coût : 3 165 € TTC.

40 du 3 mars : Décision de ne pas user du « droit de préemption » pour les déclarations d'intention d'aliéner des biens suivants :

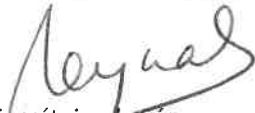
au titre du D.P.U. du secteur sauvegardé –
site patrimonial remarquable :

- 10-12 rue Saint Hilaire
- 1 rue Saint Hilaire

au titre du D.P.U. extra-muros :

- 21 Rue de la Fontaine des Arènes
- 4 Rue de la Longue Marrière
- 27 Avenue Saint Léonard
- 2 Impasse André Maginot
- 4 rue du Bosquet du Prince

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis ce projet de délibération au **Conseil Municipal** qui a pris acte des décisions susvisées.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL




Le Maire
Pascale LOISELLEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 04 - Budget principal de la Ville - Compte de Gestion 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 Juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte de Gestion du Receveur municipal comportant une balance générale de tous les comptes et le bilan comptable de la collectivité,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 18 mars 2025,

Le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2024 reflète l'exécution des dépenses et des recettes du budget de la Ville de Senlis.

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

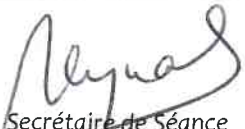
- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est annexé à la présente un extrait du Compte de Gestion du Trésorier Municipal. L'intégralité du Compte de Gestion est consultable en Mairie, sur simple demande.

Il est donc soumis, à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2024 du Trésorier Municipal de Senlis concernant le budget principal de la Ville.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2024 dont les écritures et le résultat (ci annexé) sont conformes à ceux du compte administratif pour le même exercice.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil municipal du 27 mars 2025

Note de présentation synthétique

Budget principal

Compte administratif 2024

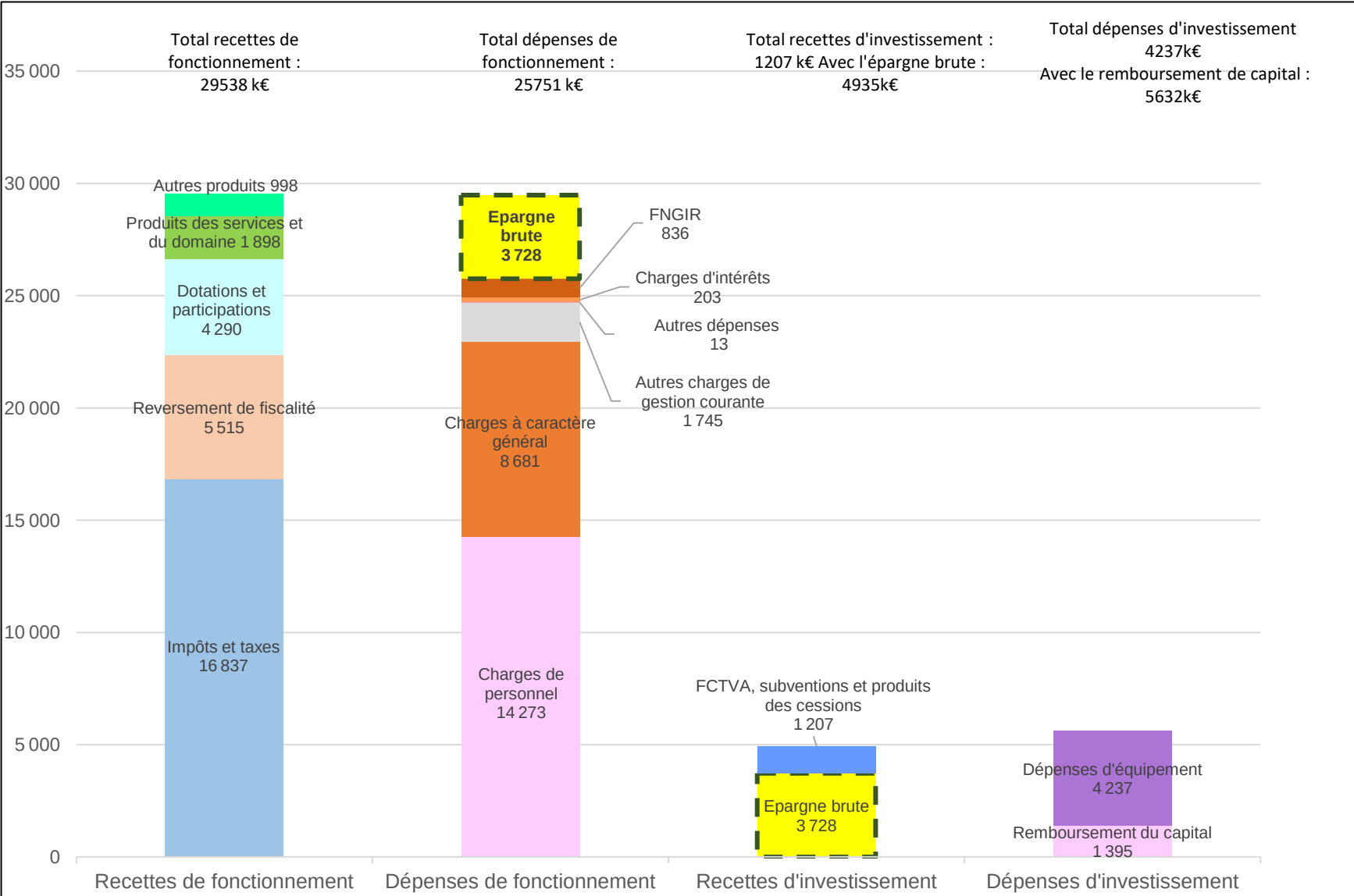
PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024



Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire le 2 février dernier, l'importance du renchérissement du coût de l'énergie, de l'inflation, des mesures en faveur de l'évolution du SMIC et du dégel du point d'indice dégradent brutalement l'épargne brute courante qui passe de 3 876 k€ à 2 796 k€ soit une baisse d'1 080 k€ (-28%).

Le CA 2024 – Le fonctionnement/Recettes

Recettes de fonctionnement	2023	2024	Variation en €	Evolution %	
Produits des services (70)	1 644 877,15	1 898 448,90	253 571,75	15,4%	En 2024 a été refacturé sur le site Ordener 275k€ auprès de la Défense et de la CCSSO suite aux factures transmises tardivement par nos distributeurs d'énergie
Impôts et taxes divers (autres 73)(731)	2 847 206,84	2 856 344,27	9 137,43	0,3%	maintien des droits de mutation 885k€ contre 850 k€ prévu - versement mobilité 1 451k€ contre 1 213k€ en 2023 – Taxes électricité sur un régime de droit commun pour 305k€ contre 406 en 2023
Participations diverses (autres 74)	915 625,76	926 389,47	10 763,71	1,2%	
Produits de gestion (75)	602 850,42	904 904,91	302 054,49	50,1%	
Produits fct courant strict	6 010 560,17	6 586 087,55	575 527,38	9,6%	
Contributions directes (73) (731)	13 212 278,00	13 980 903,00	768 625,00	5,8%	Effets évolutions des loyers 695k€ contre 603k€ - 16k€ fonds de concours déchets sauvages – effets de changement de chapitre entre 2023 et 2024 sur des produits exceptionnels (apurements de charges,
Attribution de compensation CCSSO (73)	5 514 850,00	5 514 850,00	-	0,0%	
Dotations Etat (74)	3 277 476,00	3 363 787,00	86 311,00	2,6%	Fiscalité directe principalement la taxe foncière sur les propriétés bâties – Revalorisation forfaitaire des bases +3,9%
DGF (Dotation forfaitaire + DSR)	1 777 190,00	1 800 856,00	23 666,00	1,3%	
Compensations fiscales (exonérations des bases 50% des établissements industriels)	1 500 286,00	1 562 931,00	62 645,00	4,2%	
Total produits de fonctionnement courant	28 015 164,17	29 445 627,55	1 430 463,38	5,1%	
Atténuations de charges (013)	54 887,82	58 943,05	4 055,23	7,4%	
Produits exceptionnels (77) sauf 775	170 702,42	93 242,45			
Opérations liées aux cessions (77) 775	4 498 335,38	377 100,00			2023 cession de Samoëns et un recalcul pour la cession sur Beauval pour un total de 2 138k€. Finalisation de la dation sur le parking Brunehaut pour 2 360k€ contre 1 967k€ d'acquisition HT (champ d'activité de la TVA en tant que parking aménagé).
Reprise sur provisions (78)	367,78	-			2024 cession double haies 373 k€ et véhicules
Produits financiers (76)	5,38	33,89			
Total produits de fonctionnement réels	32 739 462,95	29 974 946,94	- 2 764 516,01	-8,4%	
Opérations d'ordre (travaux en régie-042)	5 231,00	8 889,24			
Total Recettes de fonctionnement	32 744 693,95	29 983 836,18	- 2 760 857,77	-8,4%	

Le CA 2024 – Le fonctionnement/Dépenses

Dépenses de fonctionnement	2023	2024	Variation en €	Evolution %
Charges à caractère général (011)	7 752 573,41	8 680 874,86	928 301,45	12,0%
<i>dont energie (électricité + gaz+combustibles)</i>	<i>2 023 639,17</i>	<i>2 073 212,68</i>	<i>49 573,51</i>	<i>2,4%</i>
<i>dont transports urbains senlisiens</i>	<i>988 095,15</i>	<i>1 149 298,65</i>	<i>161 203,50</i>	<i>16,3%</i>
<i>dont taxes foncières</i>	<i>104 205,00</i>	<i>419 409,00</i>	<i>315 204,00</i>	<i>302,5%</i>
<i>dont solde des charges général</i>	<i>4 636 634,09</i>	<i>5 038 954,53</i>	<i>402 320,44</i>	<i>8,7%</i>
Charges de personnel (012)	13 645 013,10	14 331 767,95	686 754,85	5,0%
Autres charges de gestion courante (65)	1 679 041,36	1 745 343,62	66 302,26	3,9%
Charges fct courant	23 076 627,87	24 757 986,43	1 681 358,56	7,3%
Atténuations de produits (014)	857 428,00	835 919,00	- 21 509,00	-2,5%
Charges financières (66)	227 600,00	202 987,04	- 24 612,96	-10,8%
Charges exceptionnelles larges	32 167,82	2 902,18	- 29 265,64	-91,0%
Provision pour risque et charge	12 322,00	9 850,00	- 2 472,00	-20,1%
Total charges fonctionnement réelles	24 206 145,69	25 809 644,65	1 603 498,96	6,6%
Dotations aux amortissements	736 064,10	950 000,00	213 935,90	
Opérations liées aux cessions	4 498 335,38	380 581,24	- 4 117 754,14	
Total Dépenses de fonctionnement	29 440 545,17	27 140 225,89	- 2 300 319,28	-7,8%

23% des charges générales – effets sur le moyen long terme du Plan de Sobriété Energétique

Effet en année pleine du nouveau marché conclu fin 2023 et avenant pour améliorer les dessertes sur la ville notamment la création d'un accès aux Portes de Senlis

Augmentation par rapport à une mise à jour des bases fiscales de la ville sur le quartier Ordener

Efforts de la municipalité pour améliorer la qualité des services (ménage dans les écoles, entretien des bâtiments, des espaces publics, animations dans les quartiers, et...)

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes – charge depuis 2021 et a tendance à diminuer

Effets du désendettement

Le CA 2024 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges de personnel (chap012) représentent 55,53 % des dépenses réelles de fonctionnement

Après avoir fortement augmenté en 2022, la masse salariale s'était stabilisée en 2023. En 2024, hors atténuation de charges, elle a augmenté de +5%.

Les efforts d'économie indiqués en 2023 ont été poursuivis et les charges liées aux remplacements et au recours aux heures supplémentaires se sont stabilisées, abstraction faite pour ces dernières du surcoût généré par l'organisation des élections législatives en 2024 qui n'avaient pas été prévues.

Par contre les effets liés aux délais de recrutement constatés en 2023 n'ont pas été aussi importants en 2024. Une reprise du marché du travail a permis d'accélérer le recrutement sur les postes vacants ou libérés .

Les autres facteurs d'augmentation entre 2023-2024 se sont bien réalisés : mesures nationales de revalorisation uniforme de 5 points d'indices majorés applicables à l'ensemble du personnel, le dégel du point d'indice de +1,5% au 01/07/2023 sur une année pleine, l'augmentation de la cotisation CNRACL (+1 point). De même, au-delà du Glissement Vieillesse Technicité, cette augmentation s'explique par les décisions municipales de valorisation du personnel : l'instauration de la prime dite de pouvoir d'achat, la revalorisation des tickets restaurants de 5 à 7€ avec une prise en charge maintenue de la part employeur de 60 %.

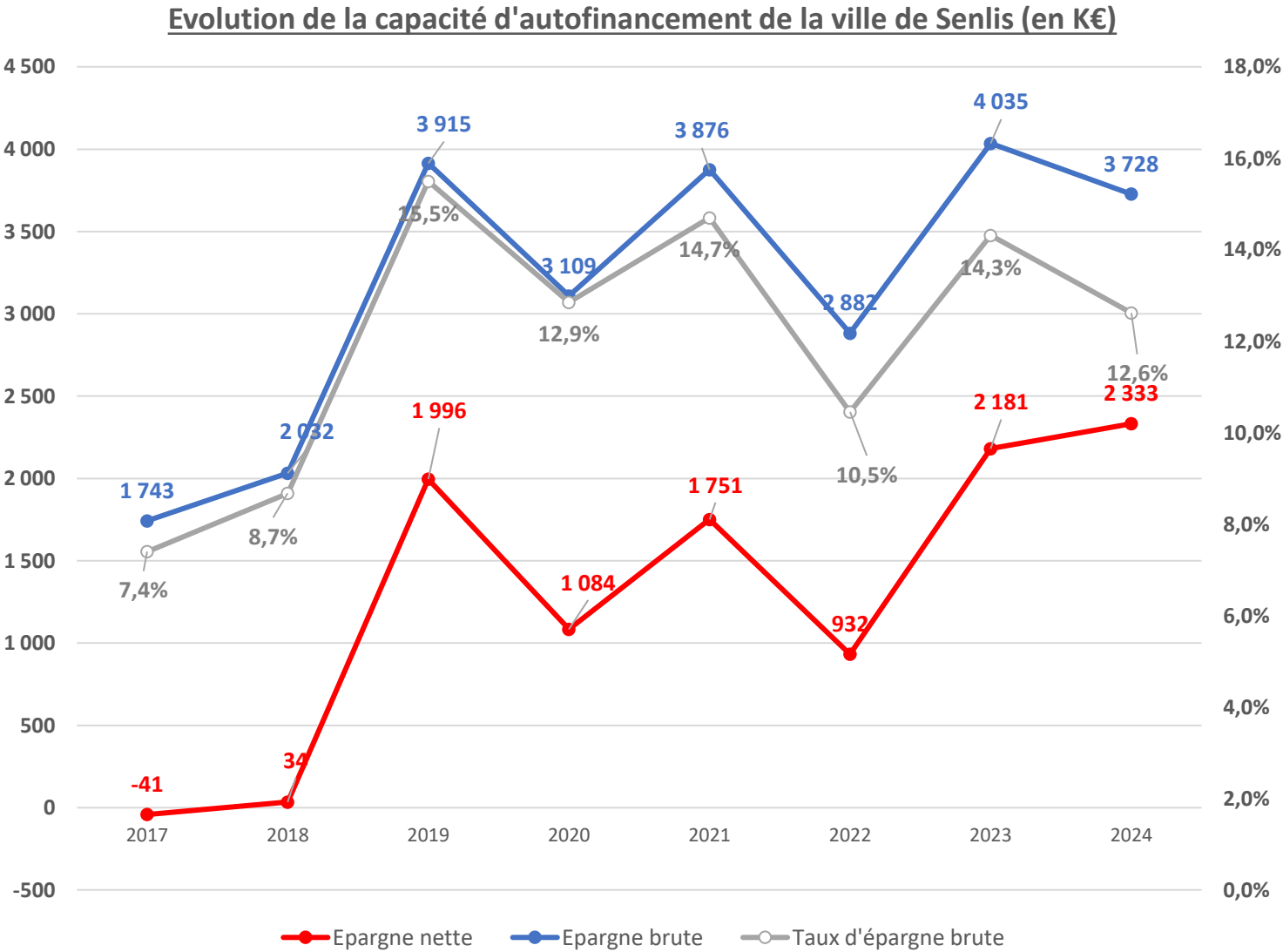
Le CA2024 – Capacité d'autofinancement

Depuis 2017, les épargnes ont augmenté sous l'effet d'une baisse continue des dépenses jusqu'en 2020, d'une stabilisation des recettes puis d'une hausse de ces dernières qui ont permis d'atteindre les niveaux de taux d'épargne de 2014.

Ainsi, depuis 2019, le taux d'épargne brute était rétabli au niveau de la moyenne de la strate. La crise énergétique et l'inflation en 2022 ont dégradé ce niveau.

L'évolution positive en 2023 notamment fruit des efforts réalisés par les Senlisiens dans le cadre du PSE, permet un rebond de notre épargne brute. Le taux se maintient en 2024 à un niveau satisfaisant (12,6%),

	2023	2024
Produits de fonctionnement hors 013	28 186	29 538
Charges de fonctionnement	24 151	25 810
Capacité d'autofinancement brute (épargne brute)	4 035	3 728
Remboursement du capital de la dette	1 854	1 395
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	2 181	2 333
Taux d'épargne brute	14,32%	12,62%
ratio capacité désendettement en année	2,74	2,66



Le CA 2024 – L'investissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 396 084,79 €	304 579,00 €
20-204-21-23 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	6 487 332,88 €	83,21 €
13 - SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	0,00 €	2 615 676,54 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	0,00 €	3 054 815,03 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	8 889,24 €	1 330 581,24 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	91 129,28 €	91 129,28 €
454111 - Txv exécutés d'office	2 565,00 €	2 565,00 €
Total Investissement	7 986 001,19 €	7 399 429,30 €

Emprunt – Dépenses - Remboursement du capital
1 395k€ et cautions en dépenses et recettes de la
résidence autonomie. Recours à l'emprunt avec
l'avance sur 13 ans de la Banque des Territoires
(Intrackting)

Total travaux en 2023= 7 944k€ et en 2024= 6 487k€

Excédent fonct capitalisé 1068-Besoin de
financement =1 968 531,86k€
FCTVA 2024= 829 k€
Taxe aménagement = 256k€
Dons et Legs Cathédrale = 4 050 €

Opérations d'ordre entre sections:
Dotations aux amortissement pour 950k€
Et cessions

Le CA 2024 – Les principaux investissements

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
CP 2024 Restauration des grandes orgues		150 000 €
CP 2024 Groupe scolaire Beauval	57 617 €	334 533 €
CP 2024 Schéma d'aménagement Ordener	138 367 €	113 050 €
CP 2024 Rue des Jardiniers	10 479 €	273 950 €
CP 2024 Poches de stationnement	1 056 488 €	228 690 €
CP 2024 Pole d'Echange Multimodal	102 058 €	
CP 2024 Conservatoire	294 635 €	
CP 2024 Ecoquartier	558 605 €	1 103 570 €
Voyage au temps des Premiers Rois de France	100 271 €	10 250 €
Investissements diffus (détail non exhaustif ci-dessous)	4 168 812 €	401 634 €

Le CA 2024 – Les principaux investissements

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS NOUVELLES DEPENSES EQUIPEMENTS (4,1 M€)

AMENAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT	1 388 762 €
Travaux de voirie	953 165 €
Aménagement paysager	106 945 €
Eclairage public	72 230 €
Mobiliers urbains	64 902 €
Véhicules	53 642 €
Autres	137 878 €

ENSEIGNEMENT - FORMATION	1 205 660 €
GS Seraphine Louis	719 871 €
Primaire Anne De Kiev	202 101 €
GS Brichebay	79 214 €
GS Beauval	64 972 €
GS Orion	64 702 €
Primaire Argilière	40 132 €
Autres	34 669 €

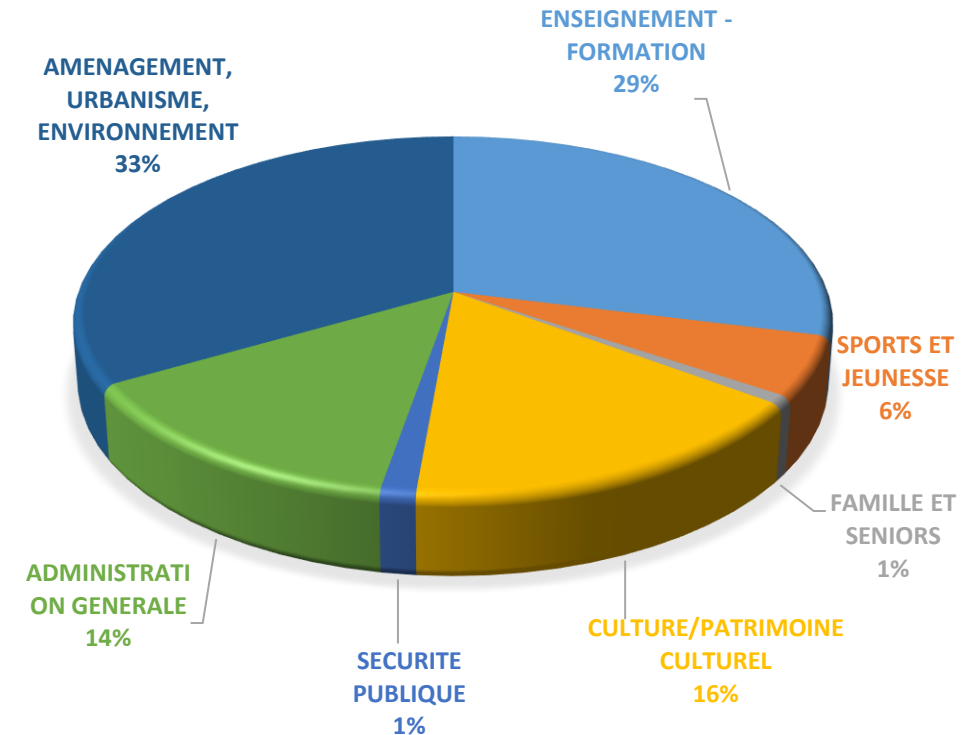
CULTURE/PATRIMOINE CULTUREL	681 336 €
Patrimoine	493 141 €
Conservatoire, mission ACMH et Scenographie	63 723 €
Musées	58 087 €
Autres équipements : MLS, salles municipales	42 779 €
Bibliothèques	23 605 €

FAMILLE ET SENIORS	31 239 €
Petite enfance	29 679 €
Séniors	1 560 €

ADMINISTRATION GENERALE	582 910 €
Informatique : PC, téléphonie, licences	147 019 €
P3 Idex	126 794 €
Véhicules	115 360 €
Ascenseur et interphone HDV	72 163 €
Illuminations de Noël	24 047 €
Equipement Prévention Santé	19 008 €
Cimetières	16 020 €
Autres	62 499 €

SPORTS ET JEUNESSE	227 112 €
Gymnase Hugue Capet	58 638 €
Centre équestre	57 444 €
Stade de Foot	34 249 €
Equipements	20 030 €
Gymnase Yves Carlier	17 224 €
Tennis	11 424 €
Piscine	9 835 €
Terrain de Padel	7 794 €
Autres	10 473 €

SECURITE PUBLIQUE	56 822 €
Police, sécurité, justice	42 662 €
Incendie et secours	14 160 €



La dette

L'encours de dette est égal au **31/12/2024 à 9 920k€ (11 013 k€ au 31/12/2023), soit une baisse de l'endettement de 1 093k€.**

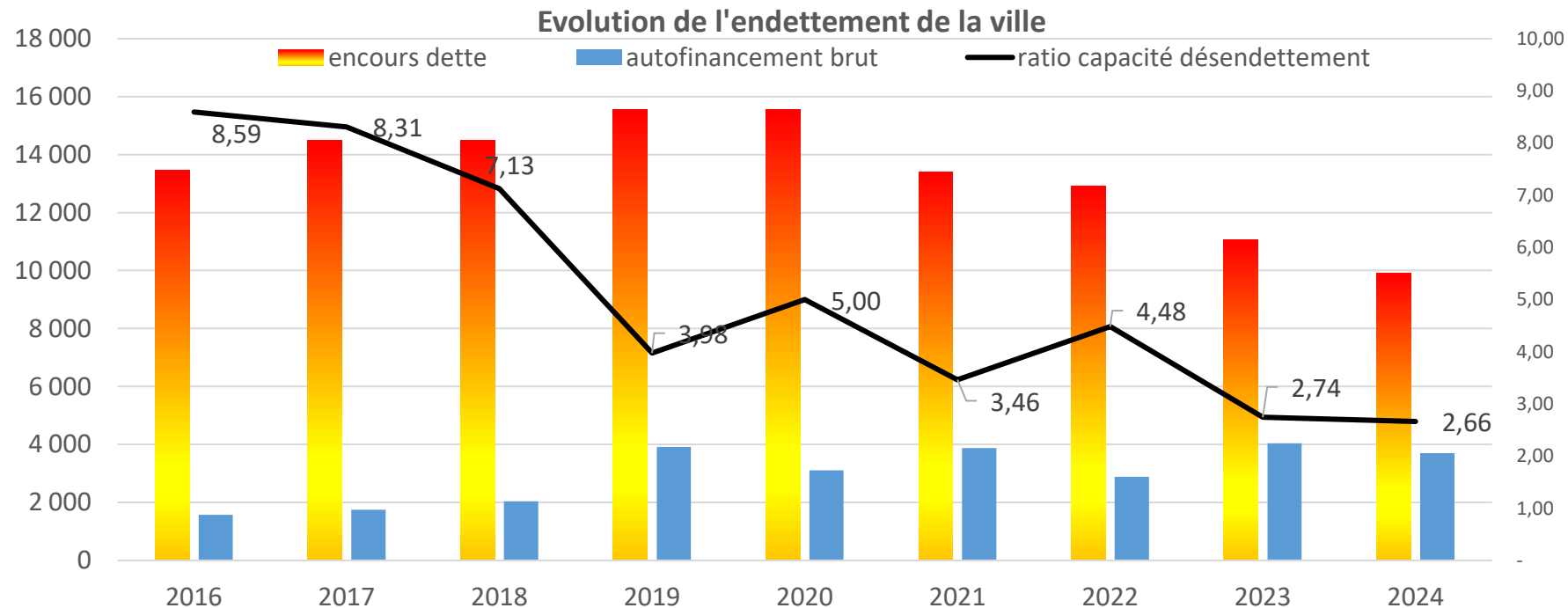
Le financement en 2024 des investissements n'a pas nécessité de recours à l'emprunt autre que l'avance Intracting pour 302k€ permettant des travaux d'énergie.

Pour rappel, la ville veille à maîtriser son endettement sur la base de deux indicateurs :

- la **capacité de désendettement** de 2,66 années équivalent à 2023 (4,48 en 2022) en comparaison des collectivités de sa strate de 6,30 en 2022.
- le **ratio « dette par habitant »**, est maintenu à 630 €/habitants (819 en 2022).

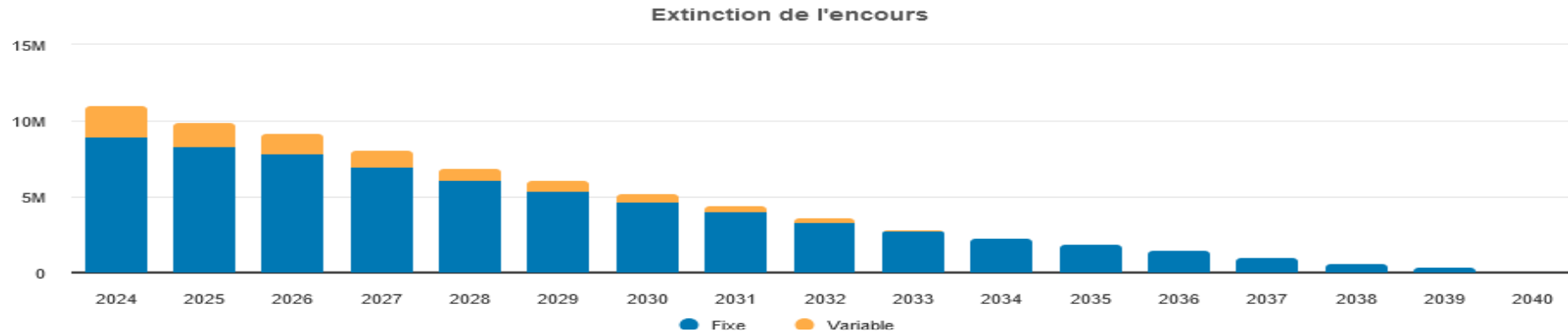
La dette

Le ratio de désendettement se maintient aussi bas qu'en 2023 du fait du maintien du niveau de CAF brute et du désendettement constaté. Ce ratio, permettant d'apprécier la capacité de la ville à se désendetter, correspond à un niveau sain, le seuil d'alerte des services de l'Etat se situant à 12 années.

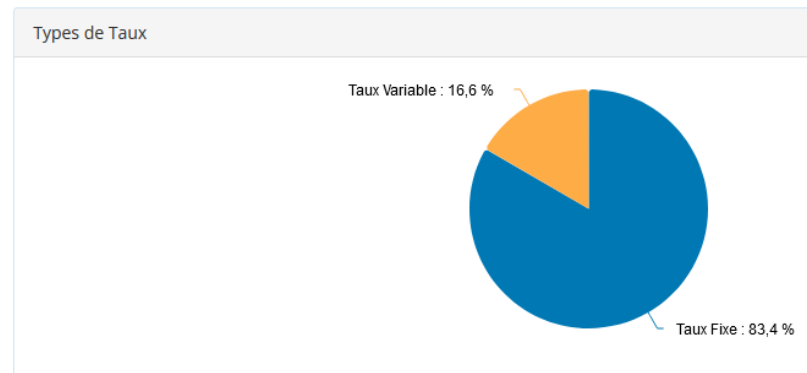


La dette

L'extinction de la dette a un profil favorable en termes de capacités d'emprunts dans l'avenir :



Le coût des emprunts représente un taux moyen de 1,96 % contre 1,91 % en 2023. Ils se répartissent comme suit en termes de risques :



Au regard de la charte de bonne conduite en matière d'emprunt des collectivités territoriales dite « Charte Gissler » (qui mesure les risques liés à la structure de la dette), la totalité de l'encours de dette de Senlis est en A1 (risque très faible).

Affectation des résultats 2024 au BP 2025

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	27 140 225,89 €	7 986 001,19 €
Total des recettes réalisées	29 983 836,18 €	7 399 429,30 €
soit un solde de l'exercice	2 843 610,29 €	- 586 571,89 €
reporté N-1	4 991 964,78 €	- 951 082,05 €
soit un solde global	7 835 575,07 €	- 1 537 653,94 €

Solde qui sera reporté au BP 2025 –
Besoin de financement investissement

Soit un résultat cumulé hors RàR de : 6 297 921,13 €

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2025 - SECTION D'INVESTISSEMENT	
EN DEPENSES	2 008 726,64 €
EN RECETTES	994 194,48 €
SOLDE	- 1 014 532,16 €

Ainsi le besoin de couverture en investissement est de :

solde global CA	- 1 537 653,94 €
solde restes à réaliser	- 1 014 532,16 €
	- 2 552 186,10 €

besoin d'investissement
à couvrir

Affectation des résultats au BP 2025

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2024 devient :

Excédent de la section de fonctionnement prévisionnel du CA 2024

7 835 575,07 €

Besoin de couverture de la section d'investissement

2 552 186,10 €

EXCEDENT PREVISIONNEL A REPORTER EN 2025

5 283 388,97 €

REPRISE DES RESULTATS AU BP 2025

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	1 537 653,94 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		2 552 186,10 €
002 Résultat excédentaire de fonctionnement reporté		5 283 388,97 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Adopter le compte de gestion 2024
- Adopter le compte administratif 2024
- Affecter les résultats 2024 au budget principal 2025

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 19 - Pouvoirs : 10 - Votants : 25 - Absents : 5

Présents : Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LOISELEUR (conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme AIT M BARK par le pouvoir donné à Mme LOISELEUR - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** M. GAUDUBOIS.

N° 05 - Budget principal de la ville - Compte Administratif 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-14 et L 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que Madame le Maire pour présider au vote du Compte Administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2313-1,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Compte Administratif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Après avis de la Commission des Finances du 18 mars 2025,

Pour permettre d'en délibérer et conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit quitter la salle des séances au moment du vote en demandant aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir désigner l'un des conseillers pour la présider.

Auparavant, Madame le Maire se tient à la disposition du Conseil Municipal pour fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait être utile sur ce Compte Administratif.

Puis Madame le Maire, avant de sortir, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner, à main levée, si le Conseil Municipal en émet le souhait, à l'unanimité, Monsieur Patrick GAUDUBOIS comme Président de séance.

Puis considérant que Monsieur Patrick GAUDUBOIS est désigné pour présider au vote de ce Compte Administratif,

Est soumise, à votre approbation, l'adoption du Compte Administratif 2024 du budget Principal de la Ville comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	27 140 225,89 €
Recettes de fonctionnement :	29 983 836 ,18 €
Soit un excédent de fonctionnement 2024 de	2 843 610,29 €
Résultat antérieur reporté	4 991 964,78 €

Soit un résultat de la section de fonctionnement : 7 835 575,07 €

Dépenses d'investissement :	7 986 001,19 €
Recettes d'investissement :	7 399 429,30 €
Soit un déficit d'investissement 2024 de	- 586 571,89 €
Résultat antérieur reporté	- 951 082,05 €

Soit un résultat de la section d'investissement : - 1 537 653,94 €

Par ailleurs, en considérant les restes à réaliser en dépenses et en recettes avec un solde négatif de 1 014 532,16 €

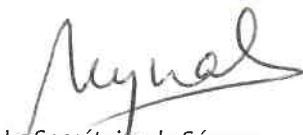
Dépenses d'investissement	2 008 726,64 €
Recettes d'investissement	994 194,48 €

Le besoin de financement de la section d'investissement s'établit à 2 552 186,10 €

Soit un excédent global de clôture de 5 283 388,97 €

L'exposé entendu, **Monsieur GAUDUBOIS** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à la majorité (7 contres : **M. FLEURETTE** donné par le pouvoir de **Mme PRUVOST-BITAR**, **Mme PRUVOST-BITAR**, **Mme AUNOS**, **Mme REYNAL**, **Mme BENOIST**, **M. BOULANGER** par le pouvoir donné à **Mme AUNOS** et **M. GEOFFROY** par le pouvoir donné à **Mme BENOIST**),

- a arrêté le Compte Administratif du budget principal de la Ville pour 2024 comme indiqué ci-dessus.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Président de Séance
Patrick GAUDUBOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE SENLIS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Acte exécutoire le 04/04/2025

Reçu par la Préfecture le 04/04/2025

Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Numéro SIRET : 21600603100019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	24
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	27
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	94
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	104
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	110
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	111
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	112
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	118
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	120
A2.938 - Fonction 8 - Transports	123

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	131
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	132
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	136
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	138
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	139
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	141

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	142
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	143
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	144
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	145
B3.1 - Etat des provisions constituées	147
B3.2 - Etalement des provisions	149
B4 - Etat des charges transférées	150
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	151
B6 - Prêts	152
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	153
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	154
B7.3 - Etat des emprunts garantis	155
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	156
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	157
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	158
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	159
B7.8 - Autres engagements donnés	160
B7.9 - Autres engagements reçus	161
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	162
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	165
B9 - Etat du personnel	166
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	172
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	173
B11.2 - Liste des établissements publics créés	174
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	175
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	176
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	185
B13 - Opérations liées aux cessions	186
B14 - Etat des travaux en régie	187
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	189
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	190
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	191
C2.1 - Situation des AP	193
C2.2 - Situation des AE	194
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	195
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	199
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	203
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	204
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	210
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	216
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	222
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	223
D4 - Gestion des fonds européens	224
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	225
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	226
D11 - Décisions en matière de taux	229
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

230

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	15805

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1429.019616

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1688.83
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1799.94
3	Dépenses d'équipement brut / population	752.37
4	Encours de dette / population (2) (3)	627.62
5	DGF / population	258.97
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53.84
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.10
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41.80
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	34.87
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6.17

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	35 126 227,08	37 383 265,48	4 040 882,73	A1 6 297 921,13
Investissement	7 986 001,19	7 399 429,30	(2) -951 082,05	A2 -1 537 653,94
Dont 1068		1 965 331,86		
Fonctionnement	27 140 225,89	29 983 836,18	(3) 4 991 964,78	A3 7 835 575,07

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 2 008 726,64	III + IV 994 194,48	B1 -1 014 532,16
Investissement	I 2 008 726,64	III 994 194,48	B2 -1 014 532,16
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	5 283 388,97
Investissement	A2 + B2	-2 552 186,10
Fonctionnement	A3 + B3	7 835 575,07

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 008 726,64
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	142 345,95
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 602 715,61
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	6 636,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	257 029,08
454111	TRAVAUX EXECUTES D OFFICE	257 029,08
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 994 194,48
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	737 165,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	257 029,08
454121	TRAVAUX EXECUTES D OFFICE	257 029,08
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 27 140 225,89	G	29 983 836,18
	Section d'investissement	B 7 986 001,19	H	7 399 429,30

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 4 991 964,78 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 951 082,05 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	36 077 309,13	= G + H + I + J 42 375 230,26

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 008 726,64	L 994 194,48
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 2 008 726,64	= K + L 994 194,48

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 27 140 225,89	= G + I + K 34 975 800,96
	Section d'investissement	= B + D + F 10 945 809,88	= H + J + L 8 393 623,78
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 38 086 035,77	= G + H + I + J + K + L 43 369 424,74

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		2 605 676,54
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		302 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	277 834,71	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	3 950 204,26	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	2 259 293,91	83,21
Total des réalisations d'équipement		6 487 332,88	2 908 059,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	1 089 483,17
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 396 084,79	2 279,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		1 396 084,79	1 101 762,17
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	2 565,00	2 565,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 7 885 982,67	II 4 012 386,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	8 889,24	1 330 581,24
041	Opérations patrimoniales (8)	91 129,28	91 129,28
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 100 018,52	IV 1 421 710,52

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	7 986 001,19	II + IV	5 434 097,44

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	951 082,05	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 965 331,86

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	8 937 083,24	II + IV + VI + VII	7 399 429,30
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-1 537 653,94		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	8 680 874,86	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 898 448,90
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	14 331 767,95	73 Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00
		731 Fiscalité locale	16 837 247,27
		74 Dotations et participations (1)	4 290 176,47
		75 Autres produits de gestion courante (1)	904 904,91
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	1 745 343,62		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	835 919,00	013 Atténuations de charges (1)	58 943,05
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	25 593 905,43	Total recettes de gestion des services	29 504 570,60
66 Charges financières	202 987,04	76 Produits financiers	33,89
67 Charges spécifiques (1)	2 902,18	77 Produits spécifiques (1)	470 342,45
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	9 850,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 25 809 644,65	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 29 974 946,94

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 330 581,24	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	8 889,24
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 330 581,24	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 8 889,24

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 27 140 225,89	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 29 983 836,18

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 4 991 964,78

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 27 140 225,89	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 34 975 800,96

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	7 835 575,07

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	5 408,00	5 408,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 396 084,79	0,00	1 396 084,79
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		3 481,24	3 481,24
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	277 834,71	0,00	277 834,71
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	3 950 204,26	3 023,39	3 953 227,65
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	2 259 293,91	88 105,89	2 347 399,80
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	2 565,00	0,00	2 565,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	7 885 982,67	100 018,52	7 986 001,19

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	951 082,05

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	8 680 874,86		8 680 874,86
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	14 331 767,95		14 331 767,95
014 Atténuations de produits	835 919,00		835 919,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 745 343,62	0,00	1 745 343,62
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	202 987,04	0,00	202 987,04
67 Charges spécifiques (9)	2 902,18	380 581,24	383 483,42
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	9 850,00	950 000,00	959 850,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	25 809 644,65	1 330 581,24	27 140 225,89

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 089 483,17	0,00	1 089 483,17
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 615 676,54	0,00	2 615 676,54
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	304 579,00	0,00	304 579,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		373 581,98	373 581,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	80 981,24	80 981,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	6 999,26	6 999,26
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	83,21	10 148,04	10 231,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		950 000,00	950 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 565,00	0,00	2 565,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 012 386,92	1 421 710,52	5 434 097,44

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 965 331,86

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	58 943,05		58 943,05
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 898 448,90		1 898 448,90
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00		5 514 850,00
731	Fiscalité locale	16 837 247,27		16 837 247,27
74	Dotations et participations (8)	4 290 176,47		4 290 176,47
75	Autres produits de gestion courante (8)	904 904,91	0,00	904 904,91
76	Produits financiers	33,89	0,00	33,89
77	Produits spécifiques (8)	470 342,45	8 889,24	479 231,69
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		29 974 946,94	8 889,24	29 983 836,18

Pour information R002 Résultat positif reporté	4 991 964,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		15 793 917,95	7 986 001,19	2 008 726,64	5 799 190,12	2 218 249,25	5 767 751,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	695 877,44	277 834,71	142 345,95	275 696,78	0,00	277 834,71
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 442 504,51	3 950 204,26	1 602 715,61	889 584,64	0,00	3 950 204,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 449 636,00	2 259 293,91	6 636,00	4 183 706,09	2 218 249,25	41 044,66
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 588 017,95	6 487 332,88	1 751 697,56	5 348 987,51	2 218 249,25	4 269 083,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 900,00	0,00	0,00	37 900,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 502 000,00	1 396 084,79	0,00	105 915,21		1 396 084,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 539 900,00	1 396 084,79	0,00	143 815,21	0,00	1 396 084,79
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	430 000,00	2 565,00	257 029,08	170 405,92	0,00	2 565,00
Total des dépenses réelles		15 557 917,95	7 885 982,67	2 008 726,64	5 663 208,64	2 218 249,25	5 667 733,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	136 000,00	8 889,24		127 110,76		8 889,24
041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00	91 129,28		8 870,72		91 129,28
Total des dépenses d'ordre		236 000,00	100 018,52		135 981,48		100 018,52
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		951 082,05					
Total des dépenses d'investissement cumulées		16 745 000,00	8 937 083,24	2 008 726,64	5 799 190,12	2 218 249,25	5 767 751,94

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		16 745 000,00	7 399 429,30	994 194,48	8 351 376,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 404 284,28	2 605 676,54	709 262,40	1 089 345,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	302 300,00	0,00	997 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	83,21	0,00	-83,21
Total des recettes d'équipement		5 704 284,28	2 908 059,75	709 262,40	2 086 962,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 915 317,14	3 054 815,03	0,00	-139 497,89
138	Autres subventions invest. non transf.	45 398,58	10 000,00	27 903,00	7 495,58
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	2 279,00	0,00	-279,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00		0,00	
Total des recettes financières		3 682 715,72	3 067 094,03	27 903,00	587 718,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	430 000,00	2 565,00	257 029,08	170 405,92
Total des recettes réelles		9 817 000,00	5 977 718,78	994 194,48	2 845 086,74
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	5 878 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	950 000,00	1 330 581,24		-380 581,24
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	91 129,28		8 870,72
Total des recettes d'ordre		6 928 000,00	1 421 710,52		5 506 289,48
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		16 745 000,00	7 399 429,30	994 194,48	8 351 376,22

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		15 793 917,95	7 986 001,19	2 008 726,64	5 799 190,12	2 218 249,25	5 767 751,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	695 877,44	277 834,71	142 345,95	275 696,78	0,00	277 834,71
202	Frais réalisation documents urbanisme	30 937,00	8 898,16	15 432,01	6 606,83	0,00	8 898,16
2031	Frais d'études	340 440,44	228 327,04	56 421,60	55 691,80	0,00	228 327,04
2051	Concessions, droits similaires	324 500,00	40 609,51	70 492,34	213 398,15	0,00	40 609,51
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 442 504,51	3 950 204,26	1 602 715,61	889 584,64	0,00	3 950 204,26
2111	Terrains nus	8 065,93	3 728,71	0,00	4 337,22	0,00	3 728,71
2112	Terrains de voirie	572,50	0,00	571,50	1,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	35 144,05	26 285,65	0,00	8 858,40	0,00	26 285,65
2128	Autres agencements et aménagements	337 787,06	156 758,58	174 248,40	6 780,08	0,00	156 758,58
21311	Bâtiments administratifs	198 818,06	70 172,63	100 605,14	28 040,29	0,00	70 172,63
21312	Bâtiments scolaires	1 026 646,55	1 025 248,55	1 398,00	0,00	0,00	1 025 248,55
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 109 667,57	429 610,18	386 425,97	293 631,42	0,00	429 610,18
21316	Equipements du cimetière	77 800,00	16 020,00	58 777,89	3 002,11	0,00	16 020,00
21318	Autres bâtiments publics	200 737,21	101 188,20	49 747,51	49 801,50	0,00	101 188,20
21351	Bâtiments publics	612 902,94	385 737,97	204 542,28	22 622,69	0,00	385 737,97
21352	Bâtiments privés	3 600,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
2138	Autres constructions	6 590,00	0,00	6 582,00	8,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 087 075,41	961 156,94	100 073,21	25 845,26	0,00	961 156,94
2152	Installations de voirie	282 952,79	145 378,83	69 329,84	68 244,12	0,00	145 378,83
21534	Réseaux d'électrification	68 230,91	23 377,68	44 853,23	0,00	0,00	23 377,68
21536	Réseaux d'alerte	6 094,80	0,00	6 094,80	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	17 224,30	17 224,29	0,00	0,01	0,00	17 224,29
21568	Autre matériel, outillage incendie	108 320,77	29 907,86	76 579,62	1 833,29	0,00	29 907,86
215731	Matériel roulant	63 683,77	53 642,46	8 633,53	1 407,78	0,00	53 642,46
215738	Autre matériel et outillage de voirie	210 000,00	0,00	204 072,61	5 927,39	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	21 300,00	8 620,90	9 996,00	2 683,10	0,00	8 620,90
21621	Biens sous-jacents	15 000,00	329,00	5 000,00	9 671,00	0,00	329,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	62 317,00	38 298,01	22 980,47	1 038,52	0,00	38 298,01
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
21828	Autres matériels de transport	116 116,00	115 359,80	0,00	756,20	0,00	115 359,80
21831	Matériel informatique scolaire	38 000,00	34 702,24	0,00	3 297,76	0,00	34 702,24
21838	Autre matériel informatique	137 320,00	89 219,47	32 896,56	15 203,97	0,00	89 219,47
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	13 086,03	9 974,01	0,00	3 112,02	0,00	9 974,01
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	151 363,68	76 364,47	18 906,73	56 092,48	0,00	76 364,47
2185	Matériel de téléphonie	17 240,00	17 189,72	0,00	50,28	0,00	17 189,72
2188	Autres immobilisations corporelles	158 847,18	111 108,11	20 400,32	27 338,75	0,00	111 108,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 449 636,00	2 259 293,91	6 636,00	4 183 706,09	2 218 249,25	41 044,66
2313	Constructions	2 180 399,45	415 587,89	6 636,00	1 758 175,56	377 566,62	38 021,27
2315	Install., matériel et outill. technique	4 266 136,55	1 840 682,63	0,00	2 425 453,92	1 840 682,63	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 100,00	3 023,39	0,00	76,61	0,00	3 023,39
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 588 017,95	6 487 332,88	1 751 697,56	5 348 987,51	2 218 249,25	4 269 083,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 900,00	0,00	0,00	37 900,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement	37 900,00	0,00	0,00	37 900,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 502 000,00	1 396 084,79	0,00	105 915,21		1 396 084,79
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 395 323,67	0,00	104 676,33		1 395 323,67
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	761,12	0,00	1 238,88		761,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 539 900,00	1 396 084,79	0,00	143 815,21	0,00	1 396 084,79
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	430 000,00	2 565,00	257 029,08	170 405,92	0,00	2 565,00
454111	TRAVAUX EXECUTES D OFFICE	430 000,00	2 565,00	257 029,08	170 405,92	0,00	2 565,00
Total des dépenses réelles		15 557 917,95	7 885 982,67	2 008 726,64	5 663 208,64	2 218 249,25	5 667 733,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	136 000,00	8 889,24		127 110,76		8 889,24
	Reprise sur autofinancement antérieur	10 000,00	8 889,24		1 110,76		8 889,24
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 800,00	5 232,00		4 568,00		5 232,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	199,00	175,00		24,00		175,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
139362 192	Dotation de soutien à l'invest local Plus ou moins-values sur cession immo.	1,00 0,00	1,00 3 481,24		0,00 -3 481,24		1,00 3 481,24
	Charges transférées (7)	126 000,00	0,00		126 000,00		0,00
2138	Autres constructions	70 000,00	0,00		70 000,00		0,00
2313	Constructions	56 000,00	0,00		56 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	91 129,28		8 870,72		91 129,28
21351	Bâtiments publics	3 100,00	3 023,39		76,61		3 023,39
2313	Constructions	24 400,00	24 132,00		268,00		24 132,00
2315	Install., matériel et outill. technique	72 500,00	63 973,89		8 526,11		63 973,89
Total des dépenses d'ordre		236 000,00	100 018,52		135 981,48		100 018,52

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		16 745 000,00	7 399 429,30	994 194,48	8 351 376,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 404 284,28	2 605 676,54	709 262,40	1 089 345,34
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	5 299,01	0,00	-5 299,01
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 688,00	1 576,44	2 688,00	-1 576,44
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	422 941,57	83 435,60	218 766,40	120 739,57
1322	Subv. non transf. Régions	215 615,24	64 500,24	0,00	151 115,00
1323	Subv. non transf. Départements	826 322,00	449 042,00	62 220,00	315 060,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	939 592,00	387 000,00	214 888,00	337 704,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	900,48	0,00	-900,48
13272	Subv. non transf. FEDER	235 000,00	197 485,82	0,00	37 514,18
1345	Amendes radars automatiques et de police	80 000,00	180 169,00	0,00	-100 169,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	682 125,47	132 698,38	210 700,00	338 727,09
1348	Autres fonds non transférables	1 000 000,00	1 103 569,57	0,00	-103 569,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 300 000,00	302 300,00	0,00	997 700,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	302 300,00	0,00	997 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	83,21	0,00	-83,21
2313	Constructions	0,00	83,21	0,00	-83,21
Total des recettes d'équipement		5 704 284,28	2 908 059,75	709 262,40	2 086 962,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 915 317,14	3 054 815,03	0,00	-139 497,89
10222	FCTVA	800 000,00	829 520,05	0,00	-29 520,05
10226	Taxe d'aménagement	149 985,28	255 913,12	0,00	-105 927,84
10251	Dons et legs en capital	0,00	4 050,00	0,00	-4 050,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 965 331,86	1 965 331,86	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	45 398,58	10 000,00	27 903,00	7 495,58
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	27 903,00	0,00	27 903,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	17 495,58	10 000,00	0,00	7 495,58
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	2 279,00	0,00	-279,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 279,00	0,00	-279,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00		0,00	
Total des recettes financières		3 682 715,72	3 067 094,03	27 903,00	587 718,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	430 000,00	2 565,00	257 029,08	170 405,92
Total des recettes réelles		9 817 000,00	5 977 718,78	994 194,48	2 845 086,74
021	Virement de la section de fonctionnement	5 878 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	950 000,00	1 330 581,24		-380 581,24
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	373 581,98		-373 581,98
2118	Autres terrains	0,00	1 518,02		-1 518,02
21828	Autres matériels de transport	0,00	5 481,24		-5 481,24
2802	Frais liés à la réalisation de document	15 000,00	11 547,00		3 453,00
28031	Frais d'études	110 000,00	90 911,04		19 088,96
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000,00	743,00		257,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	70 000,00	63 158,00		6 842,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	22 673,72		-22 673,72
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00	1 161,00		839,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	55 000,00	51 262,00		3 738,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	160 000,00	142 947,34		17 052,66
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00	11 916,93		3 083,07
28128	Autres aménagements de terrains	5 000,00	3 812,00		1 188,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	2 008,00		-2 008,00
281351	Bâtiments publics	20 000,00	28 571,00		-8 571,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	15 000,00	15 400,00		-400,00
2815731	Matériel roulant	15 000,00	18 467,00		-3 467,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	23 763,15		-23 763,15
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 000,00	15 308,57		-308,57
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	32 040,00		-32 040,00
281828	Autres matériels de transport	80 000,00	77 562,31		2 437,69
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	8 210,60		-8 210,60
281838	Autre matériel informatique	130 000,00	108 070,62		21 929,38
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	8 318,12		-8 318,12
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	60 000,00	45 658,14		14 341,86
28185	Matériel de téléphonie	0,00	5 982,05		-5 982,05
28186	Cheptel	0,00	3 480,26		-3 480,26
28188	Autres immo. corporelles	182 000,00	157 028,15		24 971,85

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	91 129,28		8 870,72
2031	Frais d'études	0,00	80 981,24		-80 981,24
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00	10 148,04		89 851,96
Total des recettes d'ordre		6 928 000,00	1 421 710,52		5 506 289,48

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		33 576 000,00	26 426 111,20	714 114,69	0,00	6 435 774,11	0,00	27 140 225,89
011	Charges à caractère général (3)	9 365 150,00	7 977 307,30	703 567,56	0,00	684 275,14	0,00	8 680 874,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	14 390 000,00	14 321 552,02	10 215,93	0,00	58 232,05		14 331 767,95
014	Atténuations de produits	860 000,00	835 919,00	0,00	0,00	24 081,00		835 919,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 833 000,00	1 745 012,42	331,20	0,00	87 656,38	0,00	1 745 343,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 448 150,00	24 879 790,74	714 114,69	0,00	854 244,57	0,00	25 593 905,43
66	Charges financières	250 000,00	202 987,04	0,00	0,00	47 012,96		202 987,04
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	2 902,18	0,00	0,00	37 097,82		2 902,18
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	9 850,00	9 850,00			0,00		9 850,00
Total des dépenses financières		299 850,00	215 739,22	0,00	0,00	84 110,78		215 739,22
Total des dépenses réelles		26 748 000,00	25 095 529,96	714 114,69	0,00	938 355,35	0,00	25 809 644,65
023	Virement à la section d'investissement	5 878 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	950 000,00	1 330 581,24			-380 581,24		1 330 581,24
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		6 828 000,00	1 330 581,24			5 497 418,76		1 330 581,24

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	33 576 000,00	26 426 111,20	714 114,69	0,00	6 435 774,11	0,00	27 140 225,89

(1) Dépenses engagées non mandatées.

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2024

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		28 584 035,22	29 875 202,19	108 633,99	0,00	-1 399 800,96
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	41 342,06	17 600,99	0,00	-8 943,05
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 750 000,00	1 807 415,90	91 033,00	0,00	-148 448,90
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00	5 514 850,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	16 400 185,22	16 837 247,27	0,00	0,00	-437 062,05
74	Dotations et participations (3)	4 093 000,00	4 290 176,47	0,00	0,00	-197 176,47
75	Autres produits de gestion courante (3)	600 000,00	904 904,91	0,00	0,00	-304 904,91
Total des recettes de gestion des services		28 408 035,22	29 395 936,61	108 633,99	0,00	-1 096 535,38
76	Produits financiers	0,00	33,89	0,00	0,00	-33,89
77	Produits spécifiques (3)	40 000,00	470 342,45	0,00	0,00	-430 342,45
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		40 000,00	470 376,34	0,00	0,00	-430 376,34
Total des recettes réelles		28 448 035,22	29 866 312,95	108 633,99	0,00	-1 526 911,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	136 000,00	8 889,24			127 110,76
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		136 000,00	8 889,24			127 110,76

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	4 991 964,78				

Total des recettes de fonctionnement cumulées	33 576 000,00	34 867 166,97	108 633,99	0,00	-1 399 800,96

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		33 576 000,00	26 426 111,20	714 114,69	0,00	6 435 774,11	0,00	27 140 225,89
011	Charges à caractère général (4)	9 365 150,00	7 977 307,30	703 567,56	0,00	684 275,14	0,00	8 680 874,86
6042	Achats de prestations de services	759 159,87	639 832,52	47 393,59	0,00	71 933,76	0,00	687 226,11
60611	Eau et assainissement	160 000,00	141 703,91	327,08	0,00	17 969,01	0,00	142 030,99
60612	Energie - Electricité	1 043 150,00	1 036 467,18	1 176,44	0,00	5 506,38	0,00	1 037 643,62
60613	Chauffage urbain	793 000,00	615 621,75	96 442,30	0,00	80 935,95	0,00	712 064,05
60621	Combustibles	74 000,00	67 779,06	0,00	0,00	6 220,94	0,00	67 779,06
60622	Carburants	114 000,00	113 694,96	0,00	0,00	305,04	0,00	113 694,96
60623	Alimentation	30 846,62	21 098,91	794,09	0,00	8 953,62	0,00	21 893,00
60624	Produits de traitement	27 095,28	25 854,88	0,00	0,00	1 240,40	0,00	25 854,88
60628	Autres fournitures non stockées	23 495,98	23 391,10	0,00	0,00	104,88	0,00	23 391,10
60631	Fournitures d'entretien	53 284,00	50 790,86	0,00	0,00	2 493,14	0,00	50 790,86
60632	Fournitures de petit équipement	417 740,64	330 650,95	25 510,22	0,00	61 579,47	0,00	356 161,17
60633	Fournitures de voirie	17 500,00	13 524,75	2 308,97	0,00	1 666,28	0,00	15 833,72
60636	Habillement et vêtements de travail	36 170,00	31 165,76	768,07	0,00	4 236,17	0,00	31 933,83
6064	Fournitures administratives	25 525,04	18 598,16	0,00	0,00	6 926,88	0,00	18 598,16
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	48 700,00	46 589,81	1 933,43	0,00	176,76	0,00	48 523,24
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 819,76	577,70	530,38	0,00	2 711,68	0,00	1 108,08
6067	Fournitures scolaires	45 400,00	40 300,23	153,96	0,00	4 945,81	0,00	40 454,19
6068	Autres matières et fournitures	46 992,10	30 324,33	4 650,37	0,00	12 017,40	0,00	34 974,70
611	Contrats de prestations de services	1 408 136,00	1 314 688,43	77 238,07	0,00	16 209,50	0,00	1 391 926,50
6132	Locations immobilières	167 000,00	151 819,93	8 587,52	0,00	6 592,55	0,00	160 407,45
61351	Matériel roulant	10 700,00	9 891,01	0,00	0,00	808,99	0,00	9 891,01
61358	Autres	236 384,18	190 902,50	35 580,01	0,00	9 901,67	0,00	226 482,51
614	Charges locatives et de copropriété	9 776,20	8 991,35	191,05	0,00	593,80	0,00	9 182,40
61521	Entretien terrains	107 032,00	102 513,93	480,00	0,00	4 038,07	0,00	102 993,93
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	42 797,62	27 806,64	8 740,50	0,00	6 250,48	0,00	36 547,14
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	489 037,86	432 238,68	54 205,51	0,00	2 593,67	0,00	486 444,19
615232	Entretien, réparations réseaux	10 981,44	-4 987,63	15 949,07	0,00	20,00	0,00	10 961,44
61551	Entretien matériel roulant	82 933,48	72 599,60	205,00	0,00	10 128,88	0,00	72 804,60
61558	Entretien autres biens mobiliers	52 048,15	23 874,68	3 966,07	0,00	24 207,40	0,00	27 840,75

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6156	Maintenance	807 627,23	567 726,85	191 645,86	0,00	48 254,52	0,00	759 372,71
6161	Multirisques	110 000,00	108 844,00	0,00	0,00	1 156,00	0,00	108 844,00
6168	Autres primes d'assurance	94 577,43	94 396,76	0,00	0,00	180,67	0,00	94 396,76
617	Etudes et recherches	87 377,00	59 824,76	1 500,00	0,00	26 052,24	0,00	61 324,76
6182	Documentation générale et technique	14 732,73	9 521,11	115,00	0,00	5 096,62	0,00	9 636,11
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	30 776,35	3 000,00	0,00	16 223,65	0,00	33 776,35
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	224 442,11	166 863,07	28 408,04	0,00	29 171,00	0,00	195 271,11
62268	Autres honoraires, conseils	100 580,08	70 888,44	2 061,23	0,00	27 630,41	0,00	72 949,67
6227	Frais d'actes et de contentieux	37 000,00	4 840,00	6 670,22	0,00	25 489,78	0,00	11 510,22
6231	Annonces et insertions	52 371,00	35 373,14	4 881,60	0,00	12 116,26	0,00	40 254,74
6232	Fêtes et cérémonies	130 025,57	94 501,25	10 624,10	0,00	24 900,22	0,00	105 125,35
6233	Foires et expositions	1 480,00	1 058,51	0,00	0,00	421,49	0,00	1 058,51
6234	Réceptions	27 544,73	15 371,74	20,00	0,00	12 152,99	0,00	15 391,74
6236	Catalogues et imprimés	64 544,12	49 854,86	6 633,55	0,00	8 055,71	0,00	56 488,41
6238	Divers	3 005,77	1 665,52	1 320,77	0,00	19,48	0,00	2 986,29
6241	Transports de biens	2 005,00	1 840,00	0,00	0,00	165,00	0,00	1 840,00
6251	Voyages, déplacements et missions	23 000,00	22 173,23	806,70	0,00	20,07	0,00	22 979,93
6261	Frais d'affranchissement	53 720,00	47 213,17	3 753,73	0,00	2 753,10	0,00	50 966,90
6262	Frais de télécommunications	118 220,00	81 166,52	9 665,67	0,00	27 387,81	0,00	90 832,19
627	Services bancaires et assimilés	11 252,00	8 380,20	1 144,67	0,00	1 727,13	0,00	9 524,87
6281	Concours divers (cotisations)	33 270,00	26 174,66	0,00	0,00	7 095,34	0,00	26 174,66
6282	Frais de gardiennage	16 203,20	12 392,40	1 741,80	0,00	2 069,00	0,00	14 134,20
6283	Frais de nettoyage des locaux	435 069,13	384 238,86	39 455,92	0,00	11 374,35	0,00	423 694,78
6284	Redevances pour services rendus	47 066,24	42 572,61	0,00	0,00	4 493,63	0,00	42 572,61
6288	Autres services extérieurs	13 051,00	12 465,00	0,00	0,00	586,00	0,00	12 465,00
63512	Taxes foncières	428 851,92	419 409,00	0,00	0,00	9 442,92	0,00	419 409,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	171,00	0,00	0,00	329,00	0,00	171,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	766,52	766,52	0,00	0,00	0,00	0,00	766,52
6358	Autres droits	22 500,00	21 971,00	0,00	0,00	529,00	0,00	21 971,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	13 361,00	6 560,83	2 987,00	0,00	3 813,17	0,00	9 547,83
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	14 390 000,00	14 321 552,02	10 215,93	0,00	58 232,05		14 331 767,95
6218	Autre personnel extérieur	203 000,00	189 269,65	10 215,93	0,00	3 514,42		199 485,58
6331	Versement mobilité	63 000,00	62 551,44	0,00	0,00	448,56		62 551,44

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	39 195,00	39 095,72	0,00	0,00	99,28		39 095,72
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	160 988,00	160 270,16	0,00	0,00	717,84		160 270,16
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	23 491,00	23 455,59	0,00	0,00	35,41		23 455,59
64111	Rémunération principale titulaires	5 608 422,00	5 602 675,41	0,00	0,00	5 746,59		5 602 675,41
64112	SFT, indemnité de résidence	62 948,00	62 061,77	0,00	0,00	886,23		62 061,77
64113	NBI	80 031,00	79 779,58	0,00	0,00	251,42		79 779,58
64118	Autres indemnités	1 758 589,00	1 758 509,86	0,00	0,00	79,14		1 758 509,86
64121	Rémunération principale	205 660,00	205 632,71	0,00	0,00	27,29		205 632,71
64128	Autres indemnités	132 970,00	132 891,61	0,00	0,00	78,39		132 891,61
64131	Rémunérations	1 497 726,00	1 497 717,13	0,00	0,00	8,87		1 497 717,13
64132	SFT, indemnité de résidence	12 026,00	8 569,24	0,00	0,00	3 456,76		8 569,24
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	46 552,00	46 495,24	0,00	0,00	56,76		46 495,24
64138	Primes et autres indemnités	422 846,00	422 781,12	0,00	0,00	64,88		422 781,12
6414	Personnel rémunéré à la vacation	2 600,00	2 538,00	0,00	0,00	62,00		2 538,00
6417	Rémunérations des apprentis	18 999,00	18 694,88	0,00	0,00	304,12		18 694,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 434 789,00	1 432 585,71	0,00	0,00	2 203,29		1 432 585,71
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 999 491,00	1 999 464,84	0,00	0,00	26,16		1 999 464,84
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	84 891,00	84 800,47	0,00	0,00	90,53		84 800,47
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	34 944,80	0,00	0,00	55,20		34 944,80
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	400,00	380,32	0,00	0,00	19,68		380,32
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	48 989,00	19 909,53	0,00	0,00	29 079,47		19 909,53
6472	Prestations familiales directes	9 999,00	6 630,16	0,00	0,00	3 368,84		6 630,16
6475	Médecine du travail, pharmacie	34 700,00	28 282,40	0,00	0,00	6 417,60		28 282,40
6478	Autres charges sociales diverses	85 698,00	85 655,04	0,00	0,00	42,96		85 655,04
6488	Autres	317 000,00	315 909,64	0,00	0,00	1 090,36		315 909,64
014	Atténuations de produits	860 000,00	835 919,00	0,00	0,00	24 081,00		835 919,00
739221	FNGIR	8 000,00	6 264,00	0,00	0,00	1 736,00		6 264,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	852 000,00	829 655,00	0,00	0,00	22 345,00		829 655,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 833 000,00	1 745 012,42	331,20	0,00	87 656,38	0,00	1 745 343,62
65311	Indemnités de fonction	202 000,00	194 103,72	0,00	0,00	7 896,28	0,00	194 103,72
65312	Frais de mission et de déplacement	6 600,00	1 960,49	0,00	0,00	4 639,51	0,00	1 960,49
65313	Cotisations de retraite	20 000,00	17 231,76	0,00	0,00	2 768,24	0,00	17 231,76

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	23 000,00	22 969,50	0,00	0,00	30,50	0,00	22 969,50
65315	Formation	4 400,00	2 311,80	0,00	0,00	2 088,20	0,00	2 311,80
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	788 500,00	788 207,00	0,00	0,00	293,00	0,00	788 207,00
65568	Autres contributions	45 700,00	45 002,00	0,00	0,00	698,00	0,00	45 002,00
6558	Autres contributions obligatoires	271 197,99	259 779,83	0,00	0,00	11 418,16	0,00	259 779,83
657358	Subv. fonct. autres groupements	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	387 257,01	350 450,39	0,00	0,00	36 806,62	0,00	350 450,39
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	56 845,00	52 411,15	0,00	0,00	4 433,85	0,00	52 411,15
65818	Autres	5 000,00	861,12	331,20	0,00	3 807,68	0,00	1 192,32
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	516,11	0,00	0,00	483,89	0,00	516,11
65888	Autres	11 000,00	9 207,55	0,00	0,00	1 792,45	0,00	9 207,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 448 150,00	24 879 790,74	714 114,69	0,00	854 244,57	0,00	25 593 905,43
66	Charges financières	250 000,00	202 987,04	0,00	0,00	47 012,96		202 987,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	249 700,00	218 502,05	0,00	0,00	31 197,95		218 502,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-15 779,71	0,00	0,00	15 779,71		-15 779,71
6688	Autres	300,00	264,70	0,00	0,00	35,30		264,70
67	Charges spécifiques (4)	40 000,00	2 902,18	0,00	0,00	37 097,82		2 902,18
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	2 902,18	0,00	0,00	37 097,82		2 902,18
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	9 850,00	9 850,00			0,00		9 850,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 850,00	9 850,00			0,00		9 850,00
Total des charges financières et spécifiques		299 850,00	215 739,22	0,00	0,00	84 110,78		215 739,22
Total des dépenses réelles		26 748 000,00	25 095 529,96	714 114,69	0,00	938 355,35	0,00	25 809 644,65
023	Virement à la section d'investissement	5 878 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	950 000,00	1 330 581,24			-380 581,24		1 330 581,24
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	6 999,26			-6 999,26		6 999,26
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	373 581,98			-373 581,98		373 581,98
6811	Dot. amort. immos incorporelles	950 000,00	950 000,00			0,00		950 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses d'ordre		6 828 000,00	1 330 581,24			5 497 418,76		1 330 581,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	77 394,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	72 582,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-15 779,71

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		28 584 035,22	29 875 202,19	108 633,99	0,00	-1 399 800,96
013	Atténuations de charges (4)	50 000,00	41 342,06	17 600,99	0,00	-8 943,05
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	34 205,06	0,00	0,00	-9 205,06
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	25 000,00	7 137,00	0,00	0,00	17 863,00
6479	Remboust sur autres charges sociales	0,00	0,00	17 600,99	0,00	-17 600,99
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 750 000,00	1 807 415,90	91 033,00	0,00	-148 448,90
70311	Concessions cimetières (produit net)	29 000,00	42 395,00	0,00	0,00	-13 395,00
70323	Red. occupation dom. public	60 000,00	64 622,41	0,00	0,00	-4 622,41
70383	Redevance de stationnement	200 000,00	71 963,65	0,00	0,00	128 036,35
70384	Forfait de post-stationnement	30 000,00	4 529,76	0,00	0,00	25 470,24
7062	Redevances services à caractère culturel	153 500,00	160 267,75	0,00	0,00	-6 767,75
70631	Redevances services à caractère sportif	72 800,00	76 063,70	0,00	0,00	-3 263,70
7066	Redevances services à caractère social	184 200,00	177 283,47	0,00	0,00	6 916,53
7067	Redev. services périscolaires et enseign	798 000,00	843 538,65	0,00	0,00	-45 538,65
7082	Commissions	25 000,00	22 760,12	0,00	0,00	2 239,88
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	120 000,00	93 073,88	0,00	0,00	26 926,12
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 000,00	0,00	85 333,00	0,00	-65 333,00
70878	Remb. frais par des tiers	57 500,00	250 917,51	5 700,00	0,00	-199 117,51
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00	5 514 850,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	5 514 850,00	5 514 850,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	16 400 185,22	16 837 247,27	0,00	0,00	-437 062,05
73111	Impôts directs locaux	13 896 000,00	13 980 903,00	0,00	0,00	-84 903,00
73118	Autres contributions directes	0,00	12 476,00	0,00	0,00	-12 476,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	850 000,00	890 024,00	0,00	0,00	-40 024,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	306 000,00	304 670,89	0,00	0,00	1 329,11
73154	Droits de place	67 885,22	155 386,10	0,00	0,00	-87 500,88
73156	Versement mobilité	1 250 000,00	1 458 957,88	0,00	0,00	-208 957,88
7318	Autres	30 300,00	34 829,40	0,00	0,00	-4 529,40
74	Dotations et participations (4)	4 093 000,00	4 290 176,47	0,00	0,00	-197 176,47

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 503 000,00	1 504 582,00	0,00	0,00	-1 582,00
741121	DSR des communes	266 000,00	296 274,00	0,00	0,00	-30 274,00
744	FCTVA	70 860,00	10 708,51	0,00	0,00	60 151,49
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	6 300,00	0,00	0,00	-6 300,00
74718	Autres participations Etat	8 300,00	22 389,23	0,00	0,00	-14 089,23
7473	Participation départements	57 000,00	67 096,00	0,00	0,00	-10 096,00
747888	Autres	605 640,00	796 151,73	0,00	0,00	-190 511,73
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	810 618,00	822 501,00	0,00	0,00	-11 883,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	751 382,00	740 430,00	0,00	0,00	10 952,00
7484	Dotation de recensement	0,00	2 898,00	0,00	0,00	-2 898,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 200,00	20 846,00	0,00	0,00	-646,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	600 000,00	904 904,91	0,00	0,00	-304 904,91
752	Revenus des immeubles	403 500,00	695 408,98	0,00	0,00	-291 908,98
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	8 300,00	0,00	0,00	-8 300,00
756	Libéralités reçues	0,00	4 100,00	0,00	0,00	-4 100,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	15 912,00	0,00	0,00	-15 912,00
75888	Autres	196 500,00	181 183,93	0,00	0,00	15 316,07
Total des recettes de gestion des services		28 408 035,22	29 395 936,61	108 633,99	0,00	-1 096 535,38
76	Produits financiers	0,00	33,89	0,00	0,00	-33,89
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	7,49	0,00	0,00	-7,49
7688	Autres	0,00	26,40	0,00	0,00	-26,40
77	Produits spécifiques (4)	40 000,00	470 342,45	0,00	0,00	-430 342,45
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	93 242,45	0,00	0,00	-53 242,45
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	377 100,00	0,00	0,00	-377 100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		28 448 035,22	29 866 312,95	108 633,99	0,00	-1 526 911,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	136 000,00	8 889,24			127 110,76
722	Immobilisations corporelles	126 000,00	0,00			126 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	3 481,24			-3 481,24
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	10 000,00	5 408,00			4 592,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		136 000,00	8 889,24			127 110,76

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 395 323,67	585 475,05	0,00	56 821,81	1 257 066,62	1 251 359,17	32 000,08	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 395 323,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	761,12	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	44 773,51	0,00	0,00	0,00	163 628,40	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	538 136,54	0,00	56 821,81	1 201 282,10	752 051,05	31 238,96	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	55 784,52	335 679,72	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	2 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 523 628,19	925 835,06	0,00	232 221,00	407 718,80	164 300,00	3 855,44	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 221 244,98	829 520,05	0,00	0,00	0,00	4 050,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	93 750,01	0,00	232 221,00	407 718,80	160 250,00	1 576,44	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	302 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 279,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	83,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	2 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		977 373,31	0,00	0,00	2 330 562,96		7 885 982,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 396 084,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 780,80	0,00	0,00	35 652,00		277 834,71
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	246 620,16	0,00	0,00	1 124 053,64		3 950 204,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	696 972,35	0,00	0,00	1 170 857,32		2 259 293,91
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		2 565,00
RECETTES		1 217 520,05	0,00	0,00	502 640,24		5 977 718,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 054 815,03
13	Subventions d'investissement	1 217 520,05	0,00	0,00	502 640,24		2 615 676,54
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		304 579,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		83,21
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		2 565,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 395 323,67
1641	Emprunts en euros	1 395 323,67
RECETTES		2 523 628,19
10226	Taxe d'aménagement	255 913,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 965 331,86
1641	Emprunts en euros	302 300,00
2313	Constructions	83,21

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		545 407,96	0,00	0,00	24 047,09	0,00	16 020,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 164,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	40 609,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	70 172,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 020,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	38 269,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	130 404,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	5 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	115 359,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	89 219,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	27 076,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	17 189,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 416,00	0,00	0,00	24 047,09	0,00	0,00	0,00	0,00
45411	Dépenses	2 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		925 835,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	829 520,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	5 299,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	78 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412	Recettes	2 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45411	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45412	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	585 475,05
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 164,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 609,51
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 172,63
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 020,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 269,87
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 404,58
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 961,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 359,80
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 219,47
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 076,38
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 189,72
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 463,09
45411	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 565,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 835,06
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	829 520,05
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 299,01
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 451,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
45412	Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 565,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	42 661,81	14 160,00	0,00	0,00	56 821,81
21318	Autres bâtiments publics	0,00	32 874,95	0,00	0,00	0,00	32 874,95
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	9 786,86	14 160,00	0,00	0,00	23 946,86
RECETTES		0,00	232 221,00	0,00	0,00	0,00	232 221,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	52 052,00	0,00	0,00	0,00	52 052,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	180 169,00	0,00	0,00	0,00	180 169,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	233 725,53	896 195,71	24 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	56 909,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	168 673,46	856 575,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 776,60	32 925,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	3 279,03	6 694,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 087,36	0,00	24 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	73 185,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	73 185,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	100 095,13	0,00	0,00	0,00	2 570,25	0,00	1 257 066,62
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 909,08
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025 248,55
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 702,24
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 974,01
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	30 813,42	0,00	0,00	0,00	938,24	0,00	31 751,66
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 497,19	0,00	0,00	0,00	1 632,01	0,00	42 696,56
2313	Constructions	0,00	0,00	55 784,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 784,52
RECETTES		0,00	0,00	334 533,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 718,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 185,60
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	82 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 800,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	197 485,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 485,82
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	54 247,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 247,38

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	396 379,43	493 141,03	23 605,30	58 087,35	164,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	44 034,00	112 694,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	18 216,00	371 262,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	23 605,30	1 615,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	165,00	164,00	0,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	38 298,01	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	5 758,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 473,10	9 184,26	0,00	12 250,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	332 656,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	10 250,00	154 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	4 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	0,00	10 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		111 903,58	108 396,88	9 835,17	0,00	42 779,25	0,00
2031	Frais d'études	3 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	13 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	15 773,94	5 700,00	7 427,87	0,00	11 230,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286,78	0,00
21351	Bâtiments publics	61 311,61	85 993,49	0,00	0,00	28 739,81	0,00
21538	Autres réseaux	17 224,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 153,44	0,00	2 407,30	0,00	1 085,52	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 990,30	0,00	0,00	0,00	437,14	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	3 023,39	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		4 378,00	0,00	2 689,18	0,00	0,00	0,00	1 251 359,17
2031	Frais d'études	3 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 628,40
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 680,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 610,18
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286,78
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 265,55
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 224,29
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 298,01
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 332,84
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 689,18	0,00	0,00	0,00	36 024,40
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 656,33
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 023,39
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 300,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 050,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 250,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 679,08	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 294,36	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 816,95	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 203,59	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 364,18	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	2 321,00	0,00	0,00	0,00	32 000,08
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	761,12	0,00	0,00	0,00	761,12
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 294,36
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 816,95
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 203,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 559,88	0,00	0,00	0,00	3 924,06
RECETTES		0,00	0,00	3 855,44	0,00	0,00	0,00	3 855,44
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	1 576,44	0,00	0,00	0,00	1 576,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 279,00	0,00	0,00	0,00	2 279,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	8 898,16	147 599,33	72 229,88	0,00	0,00	742 414,88	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	8 898,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 882,64	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 728,71	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	26 285,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	73 845,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 831,18	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	48 852,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	23 377,68	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	40 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	7 268,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696 972,35	0,00
RECETTES		0,00	0,00	900,48	0,00	0,00	0,00	1 216 619,57	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 050,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	900,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103 569,57	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	6 231,06	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	2 631,06	0,00	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	977 373,31
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 898,16
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 882,64
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 728,71
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 285,65
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 845,50
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 462,24
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 852,20
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 377,68
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 200,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 268,18
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696 972,35
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 217 520,05
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 050,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,48
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103 569,57

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 241 297,19	0,00	89 265,77	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	23 652,00	0,00	12 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	12 324,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	39 250,89	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	961 156,94	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	19 260,86	0,00	77 265,77	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	13 442,46	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 352,72	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	27 147,04	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 710,28	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	502 640,24	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	64 500,24	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	51 140,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	387 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 330 562,96
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 652,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 324,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 250,89
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	961 156,94
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 526,63
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 442,46
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 352,72
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 147,04
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 143 710,28
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	502 640,24
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 500,24
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 140,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 054 943,02	6 243 936,76	0,00	1 846 917,04	4 357 850,33	5 088 514,06	1 935 236,22	0,00
011	Charges à caractère général	3 284,80	1 696 886,18	0,00	107 007,47	1 212 850,38	1 686 965,86	610 679,11	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 224 397,73	0,00	951 702,57	2 828 478,91	3 098 738,70	1 312 331,98	0,00
014	Atténuations de produits	835 919,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	322 652,85	0,00	788 207,00	316 521,04	302 809,50	12 225,13	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	202 987,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 902,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	9 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		24 213 428,62	778 244,40	0,00	67 518,09	842 051,56	558 455,57	1 137 335,51	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	37 115,37	0,00	2 096,00	1 741,80	9 412,88	8 577,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	158 412,00	0,00	44 252,52	722 508,52	396 438,16	177 283,47	0,00
73	Impôts et taxes	5 514 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	15 188 073,89	65 739,19	0,00	0,00	0,00	144,00	32 243,50	0,00
74	Dotations et participations	3 374 495,51	10 239,42	0,00	20 846,00	114 430,52	103 546,38	660 318,64	0,00
75	Autres produits de gestion courante	135 975,33	51 900,78	0,00	0,00	0,00	39 843,08	258 526,50	0,00
76	Produits financiers	33,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	454 837,64	0,00	323,57	3 370,72	9 071,07	386,40	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 928 403,71	110 788,69	61 600,00	2 181 454,82		25 809 644,65
011	Charges à caractère général	0,00	1 659 304,79	110 788,69	61 600,00	1 531 507,58		8 680 874,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 269 098,92	0,00	0,00	647 019,14		14 331 767,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		835 919,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	2 928,10		1 745 343,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		202 987,04
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 902,18
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 850,00
RECETTES		0,00	674 184,70	79 459,28	0,00	1 624 269,21		29 974 946,94
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		58 943,05
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	262 968,17	0,00	0,00	136 586,06		1 898 448,90
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 514 850,00
731	Fiscalité locale	0,00	1 404,00	79 459,28	0,00	1 470 183,41		16 837 247,27
74	Dotations et participations	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00		4 290 176,47
75	Autres produits de gestion courante	0,00	401 159,48	0,00	0,00	17 499,74		904 904,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		33,89
77	Produits spécifiques	0,00	2 353,05	0,00	0,00	0,00		470 342,45
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 054 943,02
627	Services bancaires et assimilés	3 284,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	218 502,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-15 779,71
6688	Autres	264,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 902,18
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 850,00
739221	FNGIR	6 264,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	829 655,00
RECETTES		24 213 428,62
73111	Impôts directs locaux	13 980 903,00
73118	Autres contributions directes	12 476,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	890 024,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	304 670,89
73211	Attribution de compensation	5 514 850,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 504 582,00
741121	DSR des communes	296 274,00
744	FCTVA	10 708,51
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	822 501,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	740 430,00
75888	Autres	135 975,33
764	Revenus valeurs mobilières de placement	7,49
7688	Autres	26,40
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		4 999 350,08	0,00	345 224,93	175 744,37	38 535,76	1 810,57	432 462,95	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	8 663,88	0,00	0,00	1 210,96	0,00	862,25	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	149 774,35	0,00	0,00	-4 468,25	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	66 153,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	17 680,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	79 545,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 268,42	0,00	0,00	1 698,31	132,80	0,00	1 239,39	0,00
60631	Fournitures d'entretien	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	89 630,03	0,00	553,26	8 541,24	0,00	581,10	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	16 508,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 417,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 028,84	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 015,88	0,00	0,00	880,95	0,00	0,00	28,03	0,00
611	Contrats de prestations de services	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	2 652,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	31 271,40	0,00	0,00	52 003,44	0,00	0,00	926,64	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 121,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	36 862,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 442,59	0,00	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	247 006,40	0,00	13 816,08	0,00	0,00	0,00	4 907,21	0,00
6161	Multirisques	108 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	88 946,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 330,00	0,00	23 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 744,52	0,00	2 086,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	26 801,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	49 976,40	0,00	43 977,29	4 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	4 852,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	17 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 230,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6231	Annonces et insertions	31 404,00	0,00	8 850,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	120,00	102 105,04	0,00	75,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	140,10	0,00	0,00	8 312,68	351,78	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	39 976,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 205,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 367,52	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	8 810,75	0,00	35,20	0,00	0,00	0,00	61,88	0,00
6261	Frais d'affranchissement	50 766,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	51 046,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 179,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	348,00	1 140,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 244,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	13 539,72	0,00	0,00	0,00	0,00	292,22	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	9 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	14 151,77	0,00	1 068,70	0,00	0,00	0,00	1 953,55	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 844,87	0,00	667,94	0,00	0,00	0,00	1 220,90	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 264,80	0,00	2 738,59	0,00	0,00	0,00	5 006,56	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 306,56	0,00	400,81	0,00	0,00	0,00	732,64	0,00
63512	Taxes foncières	41 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	766,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	21 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	244,80	0,00	2 334,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 295 833,32	0,00	33 054,46	0,00	0,00	0,00	206 176,19	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	12 640,02	0,00	943,97	0,00	0,00	0,00	1 462,44	0,00
64113	NBI	20 688,39	0,00	838,55	0,00	0,00	0,00	4 058,98	0,00
64118	Autres indemnités	513 096,82	0,00	12 811,15	0,00	0,00	0,00	52 658,12	0,00
64131	Rémunérations	302 374,96	0,00	63 568,10	0,00	0,00	0,00	33 424,63	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 121,26	0,00	2 075,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	1 790,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	139 807,53	0,00	32 128,10	0,00	0,00	0,00	740,50	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	311 031,38	0,00	34 504,35	0,00	0,00	0,00	40 134,94	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	464 432,39	0,00	15 999,80	0,00	0,00	0,00	71 805,14	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 330,66	0,00	4 027,94	0,00	0,00	0,00	1 378,17	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	34 944,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	19 909,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 282,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6478	Autres charges sociales diverses	46 425,10	0,00	626,42	0,00	0,00	0,00	2 150,68	0,00
6488	Autres	315 909,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	36 911,18	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisé" - informatique nuage	33 357,93	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 192,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	516,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	7 298,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		705 278,32	0,00	22 760,12	0,00	0,00	42 864,54	7 341,42	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	11 907,84	0,00	0,00	0,00	0,00	469,54	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	7 137,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	17 600,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 395,00	0,00	0,00
7082	Commissions	0,00	0,00	22 760,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	93 073,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	56 883,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73156	Versement mobilité	7 634,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	1 220,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 341,42	0,00
7484	Dotation de recensement	2 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	8 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	43 600,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	77 737,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	377 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		250 808,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	1 392,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	1 202,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 561,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 689,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	36,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	194 103,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 960,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	17 231,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	22 969,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 311,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7082	Commissions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73156	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 243 936,76
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 392,20
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 737,09
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 306,10
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 153,30
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 680,62
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 545,07
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 687,92
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 305,63
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 508,76
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 446,32
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 924,86
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 652,96
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 201,48
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 121,32
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 862,99
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 402,59
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 729,69
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 844,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 946,15
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 550,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 831,32
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 801,35
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 105,69
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 852,95
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 352,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 230,22
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 254,74
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 300,04
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 007,38
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 976,48
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 573,29
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 907,83
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 766,95
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 608,30
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 868,88
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 488,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 244,48
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 831,94
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 414,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 174,02
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 733,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 009,95
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 440,01
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 587,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766,52
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 971,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 579,72
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 535 063,97
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 046,43
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 585,92
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578 566,09
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399 367,69
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 196,54
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790,98
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 676,13
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385 670,67
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 237,33
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 736,77
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 944,80
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 909,53

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 282,40
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 202,20
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 909,64
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 103,72
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 960,49
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 231,76
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 969,50
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 311,80
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 911,18
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 157,93
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 192,32
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516,11
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 298,04
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	778 244,40
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 377,38
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 137,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 600,99
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 395,00
7082	Commissions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 760,12
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 073,88
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 883,80
73156	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 634,99
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 220,40
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 341,42
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 898,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 600,78
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 737,64
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 100,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	1 032 519,75	814 397,29	0,00	0,00	1 846 917,04
6042	Achats de prestations de services	0,00	9 350,32	0,00	0,00	0,00	9 350,32
60611	Eau et assainissement	0,00	542,17	0,00	0,00	0,00	542,17
60612	Energie - Electricité	0,00	10 815,08	0,00	0,00	0,00	10 815,08
60613	Chauffage urbain	0,00	1 964,94	0,00	0,00	0,00	1 964,94
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 351,08	0,00	0,00	0,00	1 351,08
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	8 820,97	0,00	0,00	0,00	8 820,97
6064	Fournitures administratives	0,00	203,40	0,00	0,00	0,00	203,40
61358	Autres	0,00	510,00	0,00	0,00	0,00	510,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	23 678,69	0,00	0,00	23 678,69
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	342,00	0,00	0,00	0,00	342,00
6156	Maintenance	0,00	17 966,87	0,00	0,00	0,00	17 966,87
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 975,00	0,00	0,00	0,00	6 975,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 864,80	2 511,60	0,00	0,00	4 376,40
6218	Autre personnel extérieur	0,00	13 255,79	0,00	0,00	0,00	13 255,79
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	14 759,23	0,00	0,00	0,00	14 759,23
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	1 220,70	0,00	0,00	0,00	1 220,70
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 738,40	0,00	0,00	0,00	2 738,40
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	292,22	0,00	0,00	0,00	292,22
6331	Versement mobilité	0,00	3 538,21	0,00	0,00	0,00	3 538,21
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 211,61	0,00	0,00	0,00	2 211,61
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	9 067,48	0,00	0,00	0,00	9 067,48
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 326,77	0,00	0,00	0,00	1 326,77
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	435 487,05	0,00	0,00	0,00	435 487,05
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	3 362,92	0,00	0,00	0,00	3 362,92
64113	NBI	0,00	3 456,18	0,00	0,00	0,00	3 456,18
64118	Autres indemnités	0,00	261 212,55	0,00	0,00	0,00	261 212,55
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	62 495,87	0,00	0,00	0,00	62 495,87

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	152 841,28	0,00	0,00	0,00	152 841,28
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 846,86	0,00	0,00	0,00	2 846,86
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	788 207,00	0,00	0,00	788 207,00
RECETTES		0,00	27 795,33	39 722,76	0,00	0,00	67 518,09
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 096,00	0,00	0,00	0,00	2 096,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	4 529,76	0,00	0,00	0,00	4 529,76
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	39 722,76	0,00	0,00	39 722,76
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	20 846,00	0,00	0,00	0,00	20 846,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	323,57	0,00	0,00	0,00	323,57

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		308 660,19	1 068 913,19	533 413,67	52 686,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	5 960,67	8 101,59	52,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	105 806,28	41 699,29	265,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	10 774,47	94 796,83	79,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	7 953,79	10 677,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	93,57	470,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	9 188,35	31 116,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	457,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	1 808,64	1 205,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	17 683,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	2 125,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	5 863,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	6 852,28	15 643,15	1 383,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 318,83	49 843,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 081,48	761,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	6 200,43	6 109,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	1 409,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	109 767,26	168 415,88	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	267,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
6331	Versement mobilité	1 282,49	2 917,86	0,00	239,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	801,56	1 823,16	0,00	149,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPPT	3 286,74	7 491,63	0,00	613,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	480,94	1 093,52	0,00	89,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	153 938,25	306 897,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	3 288,36	6 903,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	3 537,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	66 152,84	46 180,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	64 408,40	0,00	24 674,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	1 641,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	599,76	0,00	2 081,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	667,33	0,00	3 287,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 668,31	66 909,14	0,00	9 207,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 882,40	103 618,26	0,00	1 258,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 832,74	0,00	1 213,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 258,94	1 438,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	164 110,87	95 668,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	4 209,80	7 529,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	763,62	2 942,60	1 047,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	1 741,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	1 047,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	763,62	1 200,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												258 Autres
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	1 339 583,04	107 507,64	332,38	0,00	946 753,58	0,00	4 357 850,33
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	366 040,37	0,00	0,00	0,00	33 492,22	0,00	399 532,59
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	1 226,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 341,62
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	26 441,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 212,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	25 897,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 547,94
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 618,46	0,00	1 618,46
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	17 202,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 202,03
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	1 876,20	0,00	0,00	0,00	2 506,27	0,00	23 014,07
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	4 462,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 462,16
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	132,43	0,00	0,00	0,00	132,43
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564,43
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 304,79
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	5 270,23	0,00	0,00	0,00	3 863,38	0,00	9 591,60
61358	Autres	0,00	0,00	3 014,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 029,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 683,80
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 125,44
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	1 403,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 267,06
6156	Maintenance	0,00	0,00	29 492,45	0,00	0,00	0,00	26,49	0,00	53 398,30
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	24 376,85	0,00	0,00	0,00	32 228,11	0,00	108 767,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	2 078,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 078,61
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	1 018,84	500,00	0,00	0,00	1 185,57	0,00	4 547,65
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	199,95	0,00	0,00	0,00	199,95
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	3 200,92	0,00	0,00	0,00	851,42	0,00	16 362,29
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 409,10
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278 283,14
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	5 674,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 941,88

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	4 173,13	279,84	0,00	0,00	4 218,72	0,00	13 111,59
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	2 608,53	174,84	0,00	0,00	2 778,87	0,00	8 336,73
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	10 708,68	716,88	0,00	0,00	11 406,14	0,00	34 224,02
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	1 564,98	104,88	0,00	0,00	1 667,36	0,00	5 001,52
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	270 604,66	34 466,16	0,00	0,00	259 209,55	0,00	1 025 115,86
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	1 609,45	0,00	0,00	0,00	5 203,45	0,00	17 004,26
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 395,53	0,00	9 933,41
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	52 599,05	9 163,52	0,00	0,00	56 482,76	0,00	230 578,70
64131	Rémunérations	0,00	0,00	206 021,99	0,00	0,00	0,00	229 260,45	0,00	524 365,19
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 641,38
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	15 544,49	0,00	0,00	0,00	22 339,53	0,00	40 565,16
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	27 390,51	0,00	0,00	0,00	33 505,54	0,00	64 851,33
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	114 353,35	4 941,48	0,00	0,00	125 743,60	0,00	341 823,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	101 216,90	11 558,04	0,00	0,00	103 763,79	0,00	374 297,83
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	9 975,15	0,00	0,00	0,00	7 962,72	0,00	21 984,14
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	2 536,23	600,00	0,00	0,00	1 043,65	0,00	6 877,26
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	45 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 002,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 779,83
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 739,21
RECETTES		0,00	0,00	405 578,84	0,00	0,00	0,00	431 718,69	0,00	842 051,56
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 741,80
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	404 172,54	0,00	0,00	0,00	318 335,98	0,00	722 508,52
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 047,81
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 382,71	0,00	113 382,71
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 406,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 370,72

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		291 893,72	1 270 302,46	79 340,35	674 466,37	627 069,57	350,87	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	12 019,84	56 346,12	2 638,00	32 908,66	6 059,52	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	473,47	933,28	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	4 149,24	18 452,75	14 278,14	41 759,72	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	2 179,40	16 570,55	1 960,84	64 588,26	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	18 034,26	15 654,85	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	155,61	4 975,38	0,00	480,74	368,23	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 023,93	4 914,35	8 224,74	5 091,28	28 137,89	350,87	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 546,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	179,40	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	48 523,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 091,44	40,30	0,00	60,00	257,05	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	16 954,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	716,64	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 560,48	11 215,58	0,00	1 731,36	579,60	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	5 679,60	1 753,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	4 091,40	1 050,00	50,59	30,84	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	161,86	7 073,37	14 413,16	22 039,59	20 418,63	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	4 733,19	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 532,65	0,00	0,00	620,14	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	360,00	7 020,00	0,00	5 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	505,26	1 123,84	0,00	0,00	29 203,34	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	1 754,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	578,51	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	2 928,00	0,00	0,00	2 361,86	94,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	655,62	2 180,40	116,31	0,00	13 559,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	520,00	0,00	0,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	110,70	1 236,79	0,00	1 833,03	1 728,55	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	206,22	2 055,95	0,00	1 236,36	3 975,85	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	386,00	1 056,38	0,00	215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	1 383,00	0,00	336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	1 381,08	60 977,55	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	3 051,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	448,44	4 520,26	0,00	2 206,70	1 851,47	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	280,32	2 825,26	0,00	1 379,16	1 157,02	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 149,12	11 544,24	0,00	5 655,09	4 744,53	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	168,12	1 695,10	0,00	827,46	694,31	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	5 715,21	0,00	501,41	40,15	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	53 592,60	347 328,84	0,00	216 591,94	201 215,17	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	932,52	6 473,84	0,00	630,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	1 476,84	4 969,00	0,00	3 982,71	3 838,94	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
64118	Autres indemnités	21 265,10	83 143,53	0,00	45 564,36	65 735,58	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	227 999,47	0,00	35 996,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	1 410,00	0,00	1 250,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	768,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	46 747,96	0,00	13 710,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	1 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 921,32	114 055,26	0,00	47 463,36	41 865,51	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	18 507,36	128 965,62	0,00	76 117,54	61 329,18	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	8 484,96	0,00	2 086,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 130,88	2 993,34	0,00	2 705,50	814,12	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	157 465,00	144 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 936,00	135 401,07	39 194,82	13 875,97	42 710,97	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements	0,00	8 087,27	0,00	1 325,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rémunérations personnel									
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	116 850,12	0,00	1 659,40	41 758,23	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	39 076,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	463,68	118,24	790,96	952,74	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321	322	323	324	325	326
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives
DEPENSES		562 789,08	249 614,17	416 855,40	0,00	307 288,24	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 305,64	67 715,35	14 309,07	0,00	3 364,09	0,00
60612	Energie - Electricité	80 787,15	25 103,34	25 823,48	0,00	43 546,69	0,00
60613	Chauffage urbain	108 685,93	30 888,71	98 501,84	0,00	63 922,00	0,00
60621	Combustibles	9 894,34	2 090,02	0,00	0,00	4 424,97	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	14 338,98	7 311,62	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	1 000,00	455,52	0,00	1 504,04	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 746,72	31 875,76	3 057,17	0,00	14 318,79	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	595,80	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	213,09	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 428,90	0,00	2 841,48	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	5 739,89	0,00	654,46	0,00	184,80	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	36 993,93	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	371,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	351,06	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 300,00	1 230,00	885,20	0,00	392,11	0,00
6156	Maintenance	34 442,91	13 589,04	7 389,48	0,00	36 375,61	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	994,25	0,00	0,00	4 626,45	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	945,98	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	100,94	0,00	119,52	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 314,94	490,08	556,40	0,00	2 158,71	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 905,48	0,00	400,00	0,00	2 400,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	2 630,00	0,00	0,00	5 795,75	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 386,63	82,20	1 200,51	0,00	600,24	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	866,82	51,36	750,44	0,00	375,14	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 553,85	210,72	3 076,27	0,00	1 538,37	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	519,91	30,84	450,17	0,00	225,05	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	149 964,98	10 073,76	116 800,48	0,00	72 888,72	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	50,38	0,00	1 091,16	0,00	27,48	0,00
64113	NBI	1 171,67	0,00	2 045,45	0,00	1 178,24	0,00
64118	Autres indemnités	27 442,42	5 376,37	25 308,47	0,00	10 711,36	0,00
64131	Rémunérations	18 909,88	0,00	27 287,28	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	22,90	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	40,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	792,84	0,00	2 872,00	0,00	0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	27 801,92	1 452,37	26 280,76	0,00	10 601,58	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	51 344,41	3 397,09	41 105,94	0,00	24 739,64	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	805,74	0,00	1 238,59	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 112,68	0,00	2 257,37	0,00	677,35	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321	322	323	324	325	326
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives
65888	Autres	0,00	0,00	1 007,50	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 137,99	11 366,03	81 224,43	0,00	28 011,70	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	73 271,70	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	9 741,00	0,00	0,00	25 982,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 137,99	1 625,03	952,73	0,00	2 029,70	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		440 665,09	0,00	167 878,74	0,00	0,00	0,00	5 088 514,06
6042	Achats de prestations de services	46 626,77	0,00	24 813,94	0,00	0,00	0,00	181 412,85
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 100,90
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 900,51
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 297,53
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 098,44
60623	Alimentation	2 031,26	0,00	3 134,58	0,00	0,00	0,00	11 145,80
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 650,60
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 959,56
60632	Fournitures de petit équipement	717,08	0,00	6 682,23	0,00	0,00	0,00	114 140,81
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141,94
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	28,20	0,00	0,00	0,00	207,60
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 523,24
60668	Autres produits pharmaceutiques	236,77	0,00	93,79	0,00	0,00	0,00	543,65
6067	Fournitures scolaires	149,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149,40
6068	Autres matières et fournitures	2 975,50	0,00	1 740,16	0,00	0,00	0,00	12 434,83
611	Contrats de prestations de services	20 071,76	0,00	177,10	0,00	0,00	0,00	20 248,86
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 954,50
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	716,64
61358	Autres	235,68	0,00	2 369,76	0,00	0,00	0,00	26 271,61
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 993,93
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 804,42
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556,06
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 030,14
6156	Maintenance	306,41	0,00	210,06	0,00	0,00	0,00	156 420,12
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 733,19
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040,00

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331	332	338	341	348		
		Centres de loisirs	Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Egalité entre les femmes et les hommes	Autres		
6182	Documentation générale et technique	194,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 346,79
6188	Autres frais divers	6 105,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 969,84
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 453,14
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,14
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	578,51
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 384,36
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 511,93
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00
6251	Voyages, déplacements et missions	369,29	0,00	21,66	0,00	0,00	0,00	5 520,48
6262	Frais de télécommunications	770,96	0,00	206,22	0,00	0,00	0,00	14 971,69
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	2 857,38
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 719,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	37 050,73	0,00	11 803,57	0,00	0,00	0,00	127 718,41
6284	Redevances pour services rendus	876,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 302,43
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 051,00
6331	Versement mobilité	1 081,50	0,00	542,82	0,00	0,00	0,00	13 920,77
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	538,57	0,00	334,85	0,00	0,00	0,00	8 558,94
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 179,44	0,00	1 372,70	0,00	0,00	0,00	35 024,33
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	322,80	0,00	200,81	0,00	0,00	0,00	5 134,57
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 256,77
64111	Rémunération principale titulaires	85 026,35	0,00	54 199,87	0,00	0,00	0,00	1 307 682,71
64112	SFT, indemnité de résidence	1 691,95	0,00	517,68	0,00	0,00	0,00	11 415,85
64113	NBI	2 083,28	0,00	1 393,60	0,00	0,00	0,00	22 139,73
64118	Autres indemnités	18 105,10	0,00	10 676,64	0,00	0,00	0,00	313 328,93
64131	Rémunérations	86 619,41	0,00	11 239,15	0,00	0,00	0,00	408 051,43
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 683,23
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	870,85	0,00	0,00	0,00	1 680,42
64138	Primes et autres indemnités	63 713,17	0,00	2 797,71	0,00	0,00	0,00	130 634,53
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 938,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 212,97	0,00	11 252,66	0,00	0,00	0,00	305 907,71
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 580,92	0,00	19 102,95	0,00	0,00	0,00	460 190,65
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 385,57	0,00	715,66	0,00	0,00	0,00	20 717,07
6478	Autres charges sociales diverses	405,93	0,00	179,52	0,00	0,00	0,00	13 276,69

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 800,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 009,50
RECETTES		182 058,51	0,00	18 538,08	0,00	0,00	0,00	558 455,57
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 412,88
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 267,75
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 063,70
7067	Redev. services périscolaires et enseign	116 512,13	0,00	4 518,00	0,00	0,00	0,00	121 030,13
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 076,58
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
747888	Autres	65 546,38	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	79 546,38
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 723,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
75888	Autres	0,00	0,00	20,08	0,00	0,00	0,00	20,08
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 071,07

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		123 760,79	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016 000,95	219 801,18	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 687,50	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586,77	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 042,85	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 191,02	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	947,11	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 420,91	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 260,35	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 280,06	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 953,18	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 790,40	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523,44	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 906,20	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 292,98	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 156,11	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	717,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 848,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 267,23	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	31,54	0,00	0,00	0,00	0,00	25,34	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 143,17	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	511,06	0,00	0,00	0,00	0,00	4 523,14	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	319,48	0,00	0,00	0,00	0,00	2 827,06	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 309,55	0,00	0,00	0,00	0,00	11 590,53	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	191,74	0,00	0,00	0,00	0,00	1 696,11	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	60 100,70	0,00	0,00	0,00	0,00	259 757,39	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	40,68	0,00	0,00	0,00	0,00	3,24	0,00	0,00
64113	NBI	2 541,57	0,00	0,00	0,00	0,00	3 504,50	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	27 597,31	0,00	0,00	0,00	0,00	57 452,33	0,00	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 632,71	0,00	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 891,61	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 517,90	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497,03	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 301,30	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 026,97	0,00	0,00	0,00	0,00	129 259,50	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	21 078,41	0,00	0,00	0,00	0,00	100 488,85	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 574,61	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	294,36	0,00	0,00	0,00	0,00	4 703,70	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	761 293,24	32 205,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 454,33	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 616,27	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 205,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	603 222,64	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	575 673,30	0,00	0,00	0,00	1 935 236,22
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	91 850,65	0,00	0,00	0,00	95 538,15
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	2 684,93	0,00	0,00	0,00	3 271,70
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	17 167,99	0,00	0,00	0,00	27 210,84
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	95 036,39	0,00	0,00	0,00	96 227,41
60623	Alimentation	0,00	0,00	1 127,50	0,00	0,00	0,00	2 074,61
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	40,44	0,00	0,00	0,00	2 461,35
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	13 364,99	0,00	0,00	0,00	18 625,34
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	365,45	0,00	0,00	0,00	1 645,51
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 953,18
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	95 259,84	0,00	0,00	0,00	103 050,24
61358	Autres	0,00	0,00	2 208,13	0,00	0,00	0,00	2 731,57
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	6 276,20	0,00	0,00	0,00	9 182,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 292,98
6156	Maintenance	0,00	0,00	6 418,16	0,00	0,00	0,00	16 574,27
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717,42
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 848,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	27 889,47	0,00	0,00	0,00	36 156,70
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	2 825,31	0,00	0,00	0,00	2 825,31
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	671,10	0,00	0,00	0,00	727,98
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	2 008,34	0,00	0,00	0,00	4 151,51
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	987,62	0,00	0,00	0,00	6 021,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	617,11	0,00	0,00	0,00	3 763,65
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	2 530,41	0,00	0,00	0,00	15 430,49
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	370,18	0,00	0,00	0,00	2 258,03

Article / compte nature (1)	Libellé	42						TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale						
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées						
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	711,34	0,00	0,00	0,00	711,34
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	72 529,33	0,00	0,00	0,00	392 387,42
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	38,52	0,00	0,00	0,00	82,44
64113	NBI	0,00	0,00	1 467,31	0,00	0,00	0,00	7 513,38
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	32 644,60	0,00	0,00	0,00	117 694,24
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 632,71
64128	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 891,61
64131	Rémunérations	0,00	0,00	25 347,94	0,00	0,00	0,00	46 865,84
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497,03
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	15 230,30	0,00	0,00	0,00	16 531,60
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	27 732,76	0,00	0,00	0,00	166 019,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	22 241,69	0,00	0,00	0,00	143 808,95
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	1 631,17	0,00	0,00	0,00	13 205,78
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	573,00	0,00	0,00	0,00	5 571,06
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00	4 725,12	0,00	0,00	0,00	11 325,12
65888	Autres	0,00	0,00	900,01	0,00	0,00	0,00	900,01
RECETTES		0,00	0,00	343 837,27	0,00	0,00	0,00	1 137 335,51
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	122,67	0,00	0,00	0,00	8 577,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	27 667,20	0,00	0,00	0,00	177 283,47
73154	Droits de place	0,00	0,00	38,50	0,00	0,00	0,00	38,50
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 205,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	57 096,00	0,00	0,00	0,00	57 096,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	603 222,64
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	258 526,50	0,00	0,00	0,00	258 526,50
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	386,40	0,00	0,00	0,00	386,40

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	457 230,86	1 440 092,52	423 723,11	0,00	0,00	549 694,13	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	8 703,10	0,00	0,00	0,00	11 526,31	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	1 665,35	283 187,41	0,00	0,00	89 957,51	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 200,22	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	366,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	4 204,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	23 391,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	66 017,72	0,00	0,00	0,00	8 850,91	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	1 156,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	6 174,24	0,00	0,00	0,00	29 715,06	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	6 521,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	4 928,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 937,60	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	457 081,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	10 961,44	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	4 917,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	129 574,26	0,00	0,00	15 183,29	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 445,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	31 718,46	0,00	0,00	0,00	0,00	4 341,23	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	6 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	1 412,24	463,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	2 689,30	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 315,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	1 950,87	3 949,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 219,37	2 468,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	4 999,46	10 122,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	731,62	1 481,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349 722,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	124 829,83	455 269,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	27,48	10 357,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	3 245,84	6 195,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	57 293,69	96 045,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	78 556,68	19 527,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	48,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	1 961,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	34 795,36	1 103,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	11 245,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	52 923,51	66 734,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	47 973,27	155 964,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 660,96	535,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	223,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	6 630,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 690,83	4 335,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	582 153,25	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 333,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 794,80	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	344 879,58	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 741,87	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	57 663,09	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	808,10	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	10 588,91	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	1 672,71	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	2 242,21	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	55,39	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	7 607,02	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	6 948,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	27 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	85 731,45	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	28 840,37	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	56 279,90	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	611,18	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 928 403,71
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 037,51
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385 399,18
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 872,93
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366,21
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 204,28
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 391,10
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 110,84
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 156,90
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 889,30
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 521,41
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 928,69
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 937,60
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	457 081,40
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 961,44
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 917,05
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,39
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 364,57
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 445,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 059,69
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 280,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 875,25
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 039,30
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 948,75
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 315,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900,74

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 688,13
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 122,21
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 212,92
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 462,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 099,38
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 385,27
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 441,10
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 339,46
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 084,51
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48,09
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 961,65
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 898,69
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 245,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 657,71
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 937,96
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 196,37
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,30
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 630,16
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 026,24
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	674 184,70
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 333,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 635,17
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	401 159,48
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 353,05

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		110 788,69	0,00	0,00	0,00	0,00	110 788,69
60612	Energie - Electricité	14 452,20	0,00	0,00	0,00	0,00	14 452,20
60622	Carburants	34 149,89	0,00	0,00	0,00	0,00	34 149,89
60632	Fournitures de petit équipement	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 140,00
6132	Locations immobilières	4 513,41	0,00	0,00	0,00	0,00	4 513,41
61358	Autres	30 631,07	0,00	0,00	0,00	0,00	30 631,07
6156	Maintenance	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00
6188	Autres frais divers	1 645,78	0,00	0,00	0,00	0,00	1 645,78
6233	Foires et expositions	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
6282	Frais de gardiennage	10 927,20	0,00	0,00	0,00	0,00	10 927,20
6284	Redevances pour services rendus	11 889,14	0,00	0,00	0,00	0,00	11 889,14
RECETTES		79 459,28	0,00	0,00	0,00	0,00	79 459,28
73154	Droits de place	79 459,28	0,00	0,00	0,00	0,00	79 459,28

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	61 600,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	61 600,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 600,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	19 005,81	0,00	1 149 298,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	19 005,81	0,00	1 149 298,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 451 322,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73156	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	1 451 322,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73156	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84							
		Voirie							
		841	842	843	844	845	846	847	849
		Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie métropolitaine	Voirie communale	Viabilité hivernale et aléas climatiques	Equipements de voirie	Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	950 911,87	0,00	62 238,49	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 347,71	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	667,92	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	21 473,40	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	15 833,72	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	1 608,41	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	4 221,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	71 179,05	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	3 558,66	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	30 468,50	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 105,24	0,00	1 345,35	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	6 053,53	0,00	28 305,36	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	4 441,76	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	72 173,40	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	180,04	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,07	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	2 884,29	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,95	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	7 391,68	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 081,77	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	326 839,02	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	4 764,60	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	1 709,86	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	103 789,89	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	20 982,47	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	2 188,84	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	7 449,85	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	51 010,99	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	112 150,84	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	960,34	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	157,02	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	1 854,73	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	2 928,10	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	100 982,67	0,00	71 963,65	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	64 622,41	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 963,65	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	18 860,52	0,00	0,00	0,00
73156	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	15 912,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 587,74	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 181,45 454,82
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 347,71
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	667,92
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 473,40
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 833,72
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 608,41
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 221,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 168,30 304,46
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 179,05
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 558,66
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 468,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 450,59
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 358,89
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 441,76
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 173,40
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,04
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,07
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 884,29
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,95
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 391,68
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 081,77
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 839,02
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 764,60
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 709,86
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 789,89

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 982,47
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 188,84
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 449,85
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 010,99
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 150,84
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,34
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157,02
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 854,73
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 928,10
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 624 269,21
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 622,41
70383	Redevance de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 963,65
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 860,52
73156	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 451 322,89
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 912,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 587,74

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					21 764 583,60									
1641 Emprunts en euros (total)					21 764 583,60									
0032724K (BP-2014-02)	CREDIT FONCIER	12/12/2014	05/01/2015	05/04/2015	1 200 000,00	F	FIXE	2,050	2,081		T	P	O	A-1
00351013 / 87424261901 / 72209	CREDIT AGRICOLE	08/09/2011	20/06/2012	20/06/2013	2 200 000,00	V	EURIBOR12M	1,000	1,503		A	C	O	A-1
1457734/43199 (1457734/43199)	CREDIT FONCIER	16/12/2015	04/01/2016	04/01/2017	740 000,00	F	FIXE	1,730	1,743		A	P	O	A-1
423 (BP-2009-01)	SOCIETE GENERALE	03/07/2009	01/09/2009	01/09/2010	2 000 000,00	F	FIXE	3,820	3,876		A	C	O	A-1
4345377 (BP-2014-01)	CAISSE D'EPARGNE	22/09/2014	15/10/2014	25/12/2014	1 407 123,28	F	FIXE	2,580	2,628		T	P	O	A-1
619654E (BP-2022-01)	CAISSE D'EPARGNE	28/09/2022	25/12/2022	25/03/2023	1 400 000,00	F	FIXE	2,780	2,809		T	P	O	A-1
72210912807 (BP-2014-03)	CREDIT AGRICOLE	10/11/2014	19/11/2014	25/01/2015	315 160,32	F	FIXE	2,500	2,562		T	P	O	A-1
7610379 (BP-2010-01)	CAISSE D'EPARGNE	27/01/2010	30/11/2009	15/05/2010	2 400 000,00	F	FIXE	3,970	3,975		A	P	O	A-1
Intracting 1 (BP-2024-01)	Caisse des Dépôts et Consignations	15/04/2024	10/09/2024	01/10/2025	302 300,00	F	FIXE	2,000	1,984		A	P	O	A-1
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/10/2016	07/03/2017	01/04/2018	2 800 000,00	F	FIXE	0,890	0,890		A	P	O	A-1
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/11/2019	31/12/2019	01/11/2020	4 000 000,00	F	FIXE	0,860	0,868		S	P	O	A-1
MON524118EUR (MON524118EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/12/2018	06/02/2019	01/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,650	1,661		A	C	O	A-1
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2017	05/01/2018	01/02/2019	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,500	1,616		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 764 583,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 919 549,69					1 395 323,67	218 502,05	0,00	90 826,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 919 549,69					1 395 323,67	218 502,05	0,00	90 826,17
0032724K (BP-2014-02)	N	0,00	A-1	462 432,53	5,01	F	FIXE	2,050	82 591,82	10 540,78	0,00	2 266,93
00351013 / 87424261901 / 72209	N	0,00	A-1	439 999,00	2,48	V	EURIBOR12M	5,020	146 667,00	29 941,53	0,00	10 963,31
1457734/43199 (1457734/43199)	N	0,00	A-1	369 061,18	6,01	F	FIXE	1,730	49 198,13	7 235,89	0,00	6 332,43
423 (BP-2009-01)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR12M	4,815	133 333,38	6 527,00	0,00	0,00
4345377 (BP-2014-01)	N	0,00	A-1	361 814,95	2,99	F	FIXE	2,580	114 533,26	11 187,62	0,00	181,51
619654E (BP-2022-01)	N	0,00	A-1	1 245 190,91	12,99	F	FIXE	2,780	78 476,68	35 984,56	0,00	673,10
72210912807 (BP-2014-03)	N	0,00	A-1	82 040,94	2,82	F	FIXE	2,500	26 011,91	2 458,73	0,00	379,00
7610379 (BP-2010-01)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,970	207 181,06	8 225,01	0,00	0,00
Intracting 1 (BP-2024-01)	N	0,00	A-1	302 300,00	12,75	F	FIXE	2,000	0,00	0,00	0,00	1 769,94
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2)	N	0,00	A-1	1 539 559,60	7,25	F	FIXE	0,890	184 884,48	15 347,55	0,00	10 323,48
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	N	0,00	A-1	3 158 889,80	15,34	F	FIXE	0,860	189 730,37	28 391,09	0,00	4 577,77
MON524118EUR (MON524118EUR)	N	0,00	A-1	750 000,00	14,17	F	FIXE	1,650	50 000,00	13 200,00	0,00	10 374,66
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	N	0,00	A-1	1 208 260,78	8,09	V	EURIBOR12M	3,638	132 715,58	49 462,29	0,00	42 984,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 919 549,69					1 395 323,67	218 502,05	0,00	90 826,17

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	
		% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	9 919 549,69	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000.00 €		2023-12-14
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	INSTALLATION GEN AGENCEMENT DIVERS	20	24/06/1996
L	PLU FRAIS D ETUDE ET D ELABORATION	10	14/12/2023
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	14/12/2023
L	FRAIS D'INSERTION	3	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.COMMUNES-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.GROUP.COLL-BIENS MOB.MAT.ETUD.	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.GROUP.COLL-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB EQ GROUPEMENTS COLLECTIVITES AUTRES STATUTS BI	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.PERSONNES DT.PRIVE-BIENS MOB.MAT.ETUD.	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.PERSONNES DT.PRIVE-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.EN NATURE ORGANISMES PUB.-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.EN NATURE PERS.DT.PRIVE.-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	14/12/2023
L	LOGICIELS BUREAUTIQUE ET GESTION	2	14/12/2023
L	LOGICIELS METIERS GRH FINANCES EDUCAT	5	14/12/2023
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	14/12/2023
L	BATIMENTS PRIVES IMM DE RAPPORT	50	14/12/2023
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES	50	14/12/2023
L	BAT PUBLICS INST CHAUFFAGE CLIM	10	14/12/2023
L	BAT PUBLICS ASCENSEURS APP LEVAGE	20	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE	10	14/12/2023
L	MATERIEL ROULANT VEHIC LOURDS	10	14/12/2023
L	MATERIEL ROULANT VL SUR VOIE PUBLIQUE	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	14/12/2023
L	INSTALLATIONS,MAT.UTIL.CANTINES SCOLAIRES	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	14/12/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	14/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	10	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	10	14/12/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	14/12/2023
L	AUTRES EQ SPORT GARAGE ATELIERS	10	14/12/2023
L	AUTRES EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	5	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	5 212 518,30	2 032 905,67	247 889,53
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 350 000,00	72 537,49											2 934,46	62 098,66
Collège Anne-Marie Javouhey	2004	P	Rénovation collège A.M. Javouhey	CAISSE D'EPARGNE	725 000,00	0,00	0,00	M	F	FIXE	4,541	F	FIXE	4,250	A-1		339,42	27 293,89
Immobilière de la Porte Saint Rieul	2008	P	Mise aux normes Ecole Notre Dame	CAISSE D'EPARGNE	625 000,00	72 537,49	1,85	T	F	FIXE	3,432	F	FIXE	2,750	A-1		2 595,04	34 804,77
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 862 518,30	1 960 368,18											88 359,21	94 497,20
CDC HABITAT	1996	P	Construction de 31 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 893,35	633 161,81	13,34	A	V	LIVRETA	3,780	V	LIVRETA	4,300	A-1		28 538,35	30 520,82
CDC HABITAT	2018	P	Refinancement du prêt n° 0444220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 861 624,95	1 327 206,37	13,34	A	V	LIVRETA	3,298	V	LIVRETA	4,300	A-1		59 820,86	63 976,38
TOTAL GENERAL					5 212 518,30	2 032 905,67											91 293,67	156 595,86

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	65 033,12
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	65 033,12
Recettes réelles de fonctionnement	II	58 726 811,03
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,22

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 441 886,73	
Personnes de droit privé	606 779,73	
Associations	346 999,90	
A VOUS DE JOUER	600,00	
ABMARS	350,00	
ACS ASSO COMMERCANTS SENLIS	8 425,45	
ADAIS ASS ARTISTES INDEPENDANTS	900,00	
AIDE A DOMICILE PAYS DE SENLIS	5 000,00	
AIKIDO	250,00	
AMICALE DONNEURS SANG BENEVOLES	600,00	
AMICALE PETANQUE SENLIS	500,00	
AMICALE SAPEURS POMPIERS	2 500,00	
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	1 500,00	
AMIS DES ORGUES	400,00	
AMIS MUSEE DE LA VENERIE	2 000,00	
ART ET AMITIE	900,00	
ASS CULTURELLE FRANCO PORTUGAISE	400,00	
ASSOCIATION DIABETIQUES OISE	200,00	
ASSOCIATION L ART EN CHEMIN AEC	900,00	
ASSOCIATION SOINS PALLIATIFS	1 700,00	
AU TIERS LIEU	1 000,00	
AU5V	1 000,00	
AUQS	1 000,00	
AUTOUR DE MOZART	900,00	
AVF SENLIS	900,00	
BADMINTON CLUB SENLISIEN	1 000,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE L OISE	1 000,00	
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 400,00	
BIBLIOTHEQUES SONORES	400,00	
BIEN ETRE AUX FOIRS A CHAUX	600,00	
BILLARD CLUB SENLISIEN	1 470,00	
BOITE A SON ET IMAGE	1 200,00	
CENTRE FORMATION PROF RURALE VAUMOISE	250,00	
CERCLE D ECHECS DE SENLIS	500,00	
CITE D ANTAN	3 500,00	
CLUB AEROMODELISME SENLISIEN	500,00	
CLUB DE BRIDGE DE SENLIS	450,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CLUB MODELISME NAVAL	550,00	
COLLEGIUM DE SENLIS	800,00	
COMITE DE JUMELAGE	1 600,00	
COMPAGNIE ARC MONTAUBAN	11 300,00	
CONSERVATOIRE CESAR FRANCK	900,00	
COOPERATIVE MAT ANNE DE KIEV	500,65	
COOPERATIVE MAT BEAUVAL	931,55	
COOPERATIVE MAT ORION	460,35	
COOPERATIVE PRIM ANNE DE KIEV	936,67	
COOPERATIVE PRIM ARGILIERE	1 047,36	
COOPERATIVE PRIM BRICHEBAY	4 161,00	
COOPERATIVE PRIM SERAPHINE LOUIS	1 713,74	
DANSEZ SANS FRONTIERE	700,00	
DISTRACTION DES MALADES	550,00	
ENSEMBLE CHORAL HAUBERGIER	500,00	
ETOILE DE MER SENLISIENNE	1 000,00	
EVEIL SENLISIEN	400,00	
FIGURANTS DE L HISTOIRE	4 800,00	
FONDATION CZIFFRA	5 000,00	
FRANCE ALZHEIMER OISE ADAFO	700,00	
FULL CONTACT BURBAN BAC	1 000,00	
GSS JUDO	6 065,00	
GYMNASTIQUE SPORT SENLISIENNE	2 565,00	
HABITANTS DE LA RUE DANIEL BOULANGER	500,00	
JARDINS FAMILIAUX	2 000,00	
L AUTRE COTE DU MIROIR	6 900,00	
L OISEAU LYRE CHORALE	500,00	
LE BEL AGE	8 050,00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	150,00	
LES CHATS LIBRES DE SENLIS	7 000,00	
LES ECUREUILS DE BRICHEBAY	500,00	
LIGNE ET FORME	750,00	
MARS 60	400,00	
MEMOIRE SENLISIENNE	500,00	
OGEPS	2 162,13	
PADAM	6 000,00	
PETITE VADROUILLE	600,00	
PHILATELIQUE SENLISIENNE	300,00	
RENCONTRES AUDIOVISUELLES	34 000,00	
RESTAURANTS DU COEUR RELAIS DU COEUR	3 500,00	
RETRAITE SPORTIVE SENLISIENNE	400,00	
RUGBY CLUB DE SENLIS	30 000,00	
S2B SENLIS BASKET BALL	4 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SALLE JEANNE D ARC ASSO	54 375,00	
SAMU SOCIAL OISE	500,00	
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	1 200,00	
SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION OISE	1 200,00	
SENLIS ATHLE	8 200,00	
SENLIS AUTOMNE	1 500,00	
SENLIS FITNESS DANSE	500,00	
SENLIS HANDBALL	4 000,00	
SENLIS QUILTS	450,00	
SHOTO KARATE SENLIS	800,00	
SOCIETE MEMBRE LEGION D HONNEUR SMLH	150,00	
STUDIO M	800,00	
TAEKWONDO PABO PASSO WLOU	500,00	
TENNIS CLUB SENLIS	3 000,00	
TROIS ARMES DE SENLIS	6 000,00	
TT SENLIS	2 000,00	
UDAF DE L OISE	3 600,00	
UNAPEI CENTRE DE L OISE	800,00	
UNION NATIONAL DES COMBATTANTS	1 171,00	
UNION SPORTIVE MUNICIPALE	50 065,00	
VELO CLUB SENLIS	600,00	
VIVRE A VILLEVERT	500,00	
X TREM CHALLENGES	4 000,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	259 779,83	
OGEPS	259 779,83	
Personnes de droit public	835 107,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	45 002,00	
PNR	45 002,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	790 105,00	
SDIS	788 207,00	
SICGPOV	1 898,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		62,00	0,60	62,60	50,10	5,40	55,50
Adjt adm	C	3,00	0,60	3,60	4,00	1,00	5,00
Adjt adm Pal 1CI	C	17,00	0,00	17,00	15,40	0,00	15,40
Adjt adm Pal 2CI	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Attaché	A	9,00	0,00	9,00	6,00	2,00	8,00
Attaché HCl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Pal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur	B	8,00	0,00	8,00	4,80	1,90	6,70
Rédacteur Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	2,90	0,50	3,40
Rédacteur Pal 2CI	B	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		119,00	22,20	141,20	90,85	26,41	117,26
Adjt tech	C	33,00	21,40	54,40	22,90	21,41	44,31
Adjt tech Pal 1CI	C	39,00	0,00	39,00	37,05	0,00	37,05
Adjt tech Pal 2CI	C	12,00	0,80	12,80	10,90	0,00	10,90
Agent maitrise	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise Pal	C	16,00	0,00	16,00	13,00	0,00	13,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	1,00	3,00	4,00
Ingénieur HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		26,00	0,80	26,80	16,70	3,00	19,70
ATSEM Pal 1CI	C	7,00	0,00	7,00	5,90	0,00	5,90
ATSEM Pal 2CI	C	10,00	0,00	10,00	2,00	2,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social Pal 1CI	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Agent social Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Educateur j enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,80	6,80	3,80	0,00	3,80
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puér CI N	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puér CI Sup	B	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Puér HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	0,00	6,00	3,00	1,00	4,00
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Educateur APS Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		26,00	8,83	34,83	19,88	10,06	29,94
Adjt ter patr Pal 1CI	C	5,00	0,50	5,50	4,00	1,00	5,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	2,00	1,00	3,00	1,50	0,00	1,50
Adjt ter patrimoine	C	3,00	1,50	4,50	2,00	0,00	2,00
Assist conserv	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assist conserv Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art	B	0,00	0,90	0,90	0,00	1,67	1,67
Assist ens art Pal 1CI	B	1,00	1,80	2,80	0,00	2,50	2,50
Assist ens art Pal 2CI	B	0,00	1,33	1,33	1,38	1,35	2,73
Attaché conserv patr	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Conserv patr (Conc)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur en chef		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Prof ens art CIN	A	1,00	1,80	2,80	1,00	2,54	3,54
Prof ens art HCI	A	2,00	0,00	2,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE ANIMATION (i)		23,00	16,19	39,19	22,74	13,59	36,33
Adjt ter anim Pal 1CI	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjt ter anim Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	3,75	0,00	3,75
Adjt ter animation	C	9,00	16,19	25,19	8,99	13,59	22,58
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		20,00	0,00	20,00	13,00	0,00	13,00
Brigadier-chef Pal	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Chef service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		288,00	49,42	337,42	220,07	59,46	279,53

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM Pal 2CI	C	S	736	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1850	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	16148	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	7707	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter patr Pal 1CI	C	CULT	499	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art	B	CULT	778	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art	B	CULT	778	0,00	332-14	A
Assist ens art	B	CULT	431	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	974	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	1767	0,00	332-14	A
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	873	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	821	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Bibliothécaire	A	CULT	653	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur APS Pal 1CI	B	SP	547	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Educateur Jeunes Enfants	A	S	444	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur Pal	A	TECH	837	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	1162	0,00	332-14	A
Prof ens art CIN	A	CULT	450	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	450	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	900	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteur	B	ADM	927	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur Pal 1CI	B	ADM	604	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien	B	TECH	478	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				269 195,03		
Adjt adm	C	ADM		0,00	A Autre motif	A
Adjt tech	C	TECH		0,00	A Autre motif	A
Apprenti		OTR		0,00	A Autre motif	A
Assistante maternelle		OTR		238 188,75	A ASM-Recrutement assist mater	A
Assistante maternelle		OTR		31 006,28	332-23-2°	A
Collaborateur de cabinet		OTR	759	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Maire		OTR		0,00	A Autre motif	A
TOTAL GENERAL				269 195,03		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - CA - 2024

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/01/2025 - Concession	LA MAISON BLEUE			65 520,00
01/01/2025 - Concession	PHILIPPE VEDIAUX PUBLICITE			33 500,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
06/04/1995 - Construction de 31 logements	CDC HABITAT			2 000 893,35
10/05/2003 - Rénovation collège A.M. Javouhey	Collège Anne-Marie Javouhey			725 000,00
05/08/2008 - Mise aux normes Ecole Notre Dame	Immobilière de la Porte Saint Rieul			625 000,00
01/07/2018 - Refinancement du prêt n° 0444220	CDC HABITAT			1 861 624,95
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SICGPOV		Participation	1 898,00
CCSSO		TPU + Fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
PNR		Participation	45 002,00
SDIS		Participation	788 207,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT			21600603100191		oui
EAU POTABLE	EAU POTABLE			21600603100217		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			6 642 108,50	55 483,44	
Acquisitions à titre onéreux			6 642 108,50	55 483,44	
01/01/2024	TERRAIN RUE DE LA DOUBLE HAIE B216+B217	2401-00308	3 733,76	0,00	0
05/02/2024	MUR RIVENEZ	2401-00001	12 324,00	0,00	0
05/02/2024	10 FAUTEUILS ERGONOMIQUES	2401-00002	8 335,68	0,00	1
05/02/2024	20 DISTRIBUTEURS SACS CANISETTES	2401-00003	3 312,00	0,00	0
05/02/2024	FONTAINE A EAU CANTINE	2401-00006	1 860,00	0,00	1
07/02/2024	PARKING ST LAZARE+ORDENER OPE 2002	2201-00059	116 854,80	0,00	0
07/02/2024	2 POUSETTES DOUBLES	2401-00010	597,60	0,00	1
07/02/2024	10 CORBEILLES AVEC SEAUX	2401-00011	8 810,34	0,00	0
07/02/2024	5 SUPPORTS VELOS	2401-00012	1 368,61	0,00	0
08/02/2024	2315 ZAC ECOQUARTIER OPE 2201	2201-00050	693 359,25	0,00	0
08/02/2024	EFFONDREMENT PLACE ST FRAMBOURG	2301-00261	13 440,00	0,00	0
08/02/2024	PORTAIL RESIDENCE SAINT JEAN	2401-00013	21 717,60	0,00	0
08/02/2024	FOURNITURES SIGNALISATION DE POLICE	2401-00014	5 092,80	0,00	0
08/02/2024	FOURNITURE DE POTEAUX DE SIGNALISATION	2401-00015	1 579,82	0,00	0
09/02/2024	TRX 2313 CONSERVATOIRE BAT 22 ORDENER OPE 2003	2101-00257	294 635,06	0,00	0
09/02/2024	OPE 2104 -POCHE STATIONNEMENT	2201-00037	1 066 750,27	0,00	0
09/02/2024	TRX COUVERTURE 21318 PRESBYTERE	2301-00085	99 165,04	0,00	0
09/02/2024	RESTAURATION CADRE	2401-00007	384,00	0,00	0
09/02/2024	ARMOIRE PRIM SERAPHINE L	2401-00008	586,03	0,00	1
09/02/2024	RESTAURATION CADRE	2401-00009	810,00	0,00	0
09/02/2024	TRAITEMENT ACOUSTIQUE SALLE VALOIS	2401-00016	9 724,00	0,00	0
09/02/2024	PANNEAU TRAITEMENT ACOUSTIQUE SALLE VALOIS	2401-00017	5 052,65	0,00	0
09/02/2024	AUTORISATION TRAVAUX TIERS LIEU ORDENER	2401-00018	4 350,00	0,00	0
09/02/2024	DP REMPLACEMENT COUVERTURE MAT S LOUIS	2401-00019	4 350,00	0,00	0
09/02/2024	TONDEUSE FRONTALE 4RM	2401-00020	40 200,00	7 191,00	5
12/02/2024	ARBRES PARC ECOLOGIQUE	2401-00005	2 783,01	168,00	15
13/02/2024	ARBUSTES POUR ROND POINT RN17	2401-00022	1 335,95	0,00	1
13/02/2024	5 EP PLACE DE LA GATELLIERE	2401-00023	8 245,20	0,00	0
13/02/2024	CRÉATION ABAISSE DE TROTTOIR AV ALBERT 1ER	2401-00024	8 098,26	0,00	0
13/02/2024	STATIONNEMENT CHAUSSEE DE PONTPOINT	2401-00025	76 295,94	0,00	0
13/02/2024	PURGE TROTTOIR SQUARE DE L EPINETTE	2401-00026	4 692,76	0,00	0
15/02/2024	2 ORDINATEURS PORTABLES	2401-00027	5 608,80	984,00	5
20/02/2024	RESTAUR DHALIAS RIDDLE KINDLER	2401-00028	1 140,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
20/02/2024	RESTAUR PORTRAIT D HOMME - ROZYCKI	2401-00029	2 450,00	0,00	0
21/02/2024	AMO GESTION DU STATIONNEMENT PART TECHNIQUE	2401-00030	28 600,00	0,00	0
22/02/2024	ETUDE GEOTHERMIQUE ORDERER	2401-00031	9 506,64	0,00	5
22/02/2024	PURGE TROTTOIR AV DE CHANTILLY	2401-00032	3 087,44	0,00	0
24/02/2024	RUE DES JARDINIERS OPE 2103	2101-00252	10 479,22	0,00	0
24/02/2024	AIRE DE JEU ECOLE S LOUIS+BEAUVAL	2401-00033	1 500,00	0,00	0
24/02/2024	REFECTION ENROBES TROTTOIRS MOULIN ST RIEUL	2401-00034	5 039,46	0,00	0
07/03/2024	MISE EN PLACE FIBRE 3 ARCHES	2401-00035	2 673,14	0,00	0
07/03/2024	REFECTION CARREFOUR QUEMISET	2401-00036	77 417,84	0,00	0
07/03/2024	PURGE ENTREE CENTRE EQUESTRE AV REIMS	2401-00037	22 334,04	0,00	0
07/03/2024	REFECTION CHEMIN DE LA VICTOIRE	2401-00038	22 421,95	0,00	0
08/03/2024	10 PC PORTABLES	2401-00039	15 616,80	0,00	1
08/03/2024	REFECTION ALLEE DES SOUPIRS	2401-00040	85 464,60	0,00	0
12/03/2024	RAYONNAGE MUSEES	2401-00041	5 758,58	462,00	10
12/03/2024	MISSION ACMH MS2 CHATEAU ROYAL	2401-00042	25 056,00	0,00	0
19/03/2024	4 CASQUES TELEPHONIQUES	2401-00043	710,99	0,00	1
19/03/2024	PUPITRE MURAL SOFINOR	2401-00044	306,34	0,00	1
19/03/2024	TABLE SOFINOR SALLE DU VALOIS	2401-00045	1 085,52	0,00	1
19/03/2024	PERCOLATEUR SALLE DU VALOIS	2401-00046	130,80	0,00	1
19/03/2024	2 TAPIS DE GYM MAT ORION	2401-00047	700,01	0,00	1
19/03/2024	7 TABLES RESTO BEAUVAL	2401-00048	1 251,60	0,00	1
19/03/2024	60 CHAISES PRIM REST BEAUVAL	2401-00049	4 968,00	0,00	1
19/03/2024	60 CHAISES MAT REST BEAUVAL	2401-00050	4 536,00	0,00	1
27/03/2024	SCENOGRAPHIE PARC CHATEAU ROYAL	2301-00265	16 170,00	0,00	0
27/03/2024	POURSUITE REVISION DU PLU 2024	2401-00051	8 898,16	37,00	10
28/03/2024	RESEAU GAZ COMPLEXE Y CARLIER	2401-00052	17 224,29	0,00	0
28/03/2024	FOURNITURE CABANE ECOLE SERAPHINE LOUIS	2401-00053	4 449,77	0,00	0
29/03/2024	TRX ELEC CENTRE EQUESTRE	2401-00054	3 023,39	0,00	0
29/03/2024	DP TERRAIN DE PADEL	2401-00055	4 350,00	0,00	0
29/03/2024	ARBUSTES IMPASSE ST MARGUERITTE	2401-00056	1 007,20	0,00	1
03/04/2024	JEUX RESSORT ÉCOLE BEAUVA	2401-00057	3 034,01	0,00	0
03/04/2024	SEPARATION CIRCUIT ELECTRIQUE CATHEDRALE	2401-00058	4 109,32	0,00	0
03/04/2024	CHANGEMENT DES MENUISERIES ECOLE S_LOUIS	2401-00059	108 020,66	0,00	0
04/04/2024	TRX MAT BEAUVAL 2313 OPE 2102	2101-00359	55 748,31	0,00	0
04/04/2024	PLANTATION ARBRES ECO QUARTIER	2401-00060	4 440,84	0,00	0
04/04/2024	4 PC PORTABLES	2401-00061	6 246,72	0,00	1
04/04/2024	RESTAUR CADRE DESIRE DELAPORTE	2401-00062	216,00	0,00	0
04/04/2024	RESTAUR CADRE TABLEAU DE ROZYCKI	2401-00063	1 416,00	0,00	0
04/04/2024	RESTAUR CADRE 19E SIECLE SERAPHINE L	2401-00064	552,00	0,00	0
04/04/2024	10 TABLES PIQUE-NIQUE	2401-00065	6 634,98	0,00	0
04/04/2024	5 TABLES DE CUISSONS	2401-00066	538,98	0,00	1
05/04/2024	ARBRES ARBUSTES BASTION+PARC ECO	2401-00067	2 485,45	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/04/2024	ARBRES ET ARBUSTES POUR CENTRE VILLE	2401-00068	961,67	0,00	1
05/04/2024	ARBRES FRUITIERS	2401-00069	971,53	0,00	1
05/04/2024	POTEAUX DE RUGBY POUR TERRAIN DE BRICHEBAY	2401-00071	5 886,00	0,00	0
05/04/2024	RÉFECTION ENROBES RUE ANDRÉ MAGINOT	2401-00072	55 617,52	0,00	0
11/04/2024	REFECTION TROTTOIRS RUE CARNOT	2401-00073	54 553,52	0,00	0
18/04/2024	CONCEPTION ET REALISATION DE SOCLAGES	2401-00074	12 400,00	0,00	0
18/04/2024	FOURNITURE D'UN CHARIOT DE PROPRETÉ ÉLECTRIQUE CUB	2401-00075	6 623,77	931,00	5
19/04/2024	SIEGE ERGONOMIQUE - PRIM BB	2401-00076	299,65	0,00	1
19/04/2024	MICRO CASQUE OREILLE	2401-00077	3 708,96	519,00	5
19/04/2024	TERMINAUX GVE PVE POLICE	2401-00078	2 880,00	403,00	5
19/04/2024	MISE EN SCE TERMINAUX GVE PVE POLICE	2401-00079	480,00	0,00	1
19/04/2024	GAZON SYNTHETIQUE ECOLE BEAUVAL	2401-00080	16 327,08	0,00	0
19/04/2024	REFECTION INSTAL ELECTR CATHEDRALE SUITE INCENDIE	2401-00081	79 269,02	0,00	0
02/05/2024	REFECTION ALARME INCENDIE BIBLIOTH	2401-00082	23 605,30	0,00	0
07/05/2024	INSTALLATION INTERPHONE HOTEL DE VILLE	2401-00083	2 350,32	0,00	0
07/05/2024	REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE	2401-00084	3 540,00	230,00	10
07/05/2024	TRAVAUX VEOLIA MAISON DES LOISIRS	2401-00085	2 631,06	0,00	0
07/05/2024	POSE DE PLAQUES DE RUE ORDENER	2401-00086	1 765,84	0,00	0
07/05/2024	CHEMINEMENT PIETON TERRAIN HONNEUR	2401-00087	5 095,68	0,00	0
13/05/2024	TRAVAUX ELECTRICITE CENTRE EQUESTRE	2401-00088	60 467,88	0,00	0
13/05/2024	PACK PS5 ET ACCESSOIRES	2401-00089	994,94	0,00	1
17/05/2024	MOE PEM COMPTE 2315 OP2001	2001-00315	74 910,60	0,00	0
17/05/2024	VOLETS HG BRICHEBAY	2401-00090	7 488,07	0,00	0
17/05/2024	LAVE-LINGE - MAT BRICHEBAY	2401-00091	439,00	0,00	1
17/05/2024	CREATION D'UN BRANCHEMENT GAZ MUSEE VENERIE	2401-00092	1 615,34	0,00	0
17/05/2024	ABAISEE TROTTOIR AV DE BEAUVAL	2401-00093	8 398,91	0,00	0
27/05/2024	JEU A BASCULE BEAUVAL	2401-00094	454,80	0,00	0
27/05/2024	MISE EN CONFORMITE DESENFUMAGE BAT5	2401-00095	3 871,20	0,00	0
27/05/2024	RECHAUDS RPA	2401-00096	419,98	0,00	1
27/05/2024	PEDILUVES + CHLORATION BASSIN PISCINE	2401-00097	7 427,87	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX POUTRE GARAGE PM	2401-00098	1 200,00	0,00	0
28/05/2024	MARQUAGE PASSAGE PIETON AV COMPIEGNE	2401-00099	9 894,24	0,00	0
28/05/2024	MATERIEL ENREGISTREMENT PODCAST	2401-00100	1 350,00	0,00	1
31/05/2024	POSE DE JEUX + SOL ECOLE BEAUVAL	2401-00101	16 660,80	0,00	0
31/05/2024	ETUI POUR SAXOPHONE BARYTON	2401-00102	880,00	0,00	1
31/05/2024	LIT PARAPLUIE ENFANT	2401-00103	264,17	0,00	0
31/05/2024	POUSSETTE DOUBLE	2401-00104	597,60	0,00	0
31/05/2024	CREATION CHEMINEMENT PIETON	2401-00105	4 565,52	0,00	0
31/05/2024	FAC. FA202401767 DU 02/05/2024 - ACHAT DE PC PORTA	2401-00106	9 370,08	1 093,00	5
31/05/2024	REMPLACEMENT WIFI CATHEDRALE	2401-00107	1 384,44	0,00	1
31/05/2024	BORNE WIFI HDV ET RPA	2401-00108	2 408,57	280,00	5
31/05/2024	ECHALAS DEMI-RONDS EN CHATAIGNIERS	2401-00109	1 261,80	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
31/05/2024	ARBUSTES HORS MARCHÉ MASSIF BOUTEVILL	2401-00110	1 997,93	0,00	1
31/05/2024	BARRIERE PIERREFONDS A SCELLER ENTREE ORDENER	2401-00111	2 907,20	0,00	0
31/05/2024	PASSAGE FIBRE OPTIQUE ENTRE MUSEE ET CATHEDRALE	2401-00112	4 563,97	266,00	10
05/06/2024	MOBILES (62 HARPI 52+45 MOTOROLA G34	2401-00113	15 186,96	0,00	1
05/06/2024	AQUISITION- 4 MOTOROLA TEL FIXES	2401-00114	405,86	0,00	1
07/06/2024	ASCENCEUR PK BRUNEHAUT ELEMENTS OXYDÉS	2401-00115	17 533,29	496,00	20
10/06/2024	NOUVELLES BALISES MY KEEPER	2401-00117	24 480,00	0,00	1
10/06/2024	COUVERTURE ZINC MAT ORION	2401-00118	60 652,80	0,00	0
13/06/2024	RESTAURATION VITRAUX CATHEDRALE	2301-00138	9 822,00	0,00	0
13/06/2024	TRAVAUX IDEX P3 APE 2023/2024	2401-00119	165 855,88	9 168,00	10
13/06/2024	ACQUISITION MIROIR+3 LIVRES E. VIGNON	2401-00120	165,00	0,00	0
13/06/2024	STRUCTURE AIRE DE JEU BEAUVAL	2401-00121	14 937,42	0,00	0
17/06/2024	ACHAT VEHICULE MASTER RED VAN VOIRIE GV-585-SV	2401-00116	46 116,00	5 226,00	5
17/06/2024	AMENAGEMENT ROND POINT DU CERF	2401-00122	751,88	0,00	0
18/06/2024	MOE PEM COMPTE 2313 OP2001	2401-00123	25 204,24	0,00	0
18/06/2024	LICENCES MICROSOFT 2024	2401-00124	27 963,84	7 495,00	2
18/06/2024	AMENAGEMENT 1ER ETAGE HOTEL DE VILLE	2401-00126	4 032,00	0,00	0
18/06/2024	DIAGNOSTIC CATHEDRALE INCENDIE	2401-00127	480,00	0,00	0
18/06/2024	REFECTION TROTTOIRS RUE MOULIN DU ROY	2401-00128	19 614,05	0,00	0
19/06/2024	CHANTIER INSERTION 2023	2301-00166	13 053,39	0,00	0
19/06/2024	WIFI PARKING TRIBUNAL+OBELISQUE	2401-00129	1 162,52	0,00	1
19/06/2024	7 CHAISES PRIM ARGILIERE	2401-00130	1 186,43	0,00	1
19/06/2024	PORTABLE HP PROBOOK 450 G10	2401-00132	3 848,04	410,00	5
19/06/2024	ECRAN LED	2401-00133	2 515,80	268,00	5
20/06/2024	IPHONE 14	2401-00134	961,20	0,00	1
20/06/2024	MOTOPOMPE CUVE BEAUVAL	2401-00135	795,38	0,00	1
21/06/2024	ACHAT TWINGO III INTEGRALE ELECTRIQUE	2401-00136	16 923,76	1 786,00	5
25/06/2024	ACQUISITION TOYOTA PROACE CITY	2401-00137	22 261,54	2 300,00	5
01/07/2024	TOYOTA COROLLA GW-132-CG	2401-00138	30 058,50	3 005,00	5
01/07/2024	RAYONNAGES POUR MAGASIN	2401-00139	11 432,39	571,00	10
01/07/2024	REFECTION TROTTOIR RUE MOULIN DU ROY	2401-00140	16 501,60	0,00	0
02/07/2024	BORNES ESCAMOTABLES ORDENER	2401-00141	18 146,69	0,00	0
02/07/2024	ECRAN TV SAMSUNG UE32T5375	2401-00142	344,24	0,00	1
02/07/2024	TABLES ET CASIERS METALLIQUE ARGILIERE	2401-00143	2 436,24	121,00	10
02/07/2024	ETUDE PORTAIL OUEST CATHEDRALE	2401-00144	22 478,40	0,00	0
02/07/2024	REMPLACEMENT ARBRES ECOQUARTIER	2401-00145	9 617,58	0,00	0
02/07/2024	CLOTURE + ESCALIER SERAPHINE LOUIS	2401-00146	10 672,80	0,00	0
02/07/2024	INSPECTION DETAILLEE 5 OUVRAGES D ART	2401-00147	7 500,00	0,00	0
02/07/2024	CREATION 2 QUAIS DE BUS	2401-00148	20 316,18	0,00	0
08/07/2024	ASCENSEUR MAIRIE	2401-00151	54 583,20	0,00	0
08/07/2024	PRELEVEMENT-DPE -DIAG-LE BEL AGE CORNE DE CERF	2401-00152	2 400,00	0,00	0
08/07/2024	DPE-DIAG PLOMB AMIANTE MAISON GARDIEN	2401-00153	450,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
08/07/2024	REFECTION DE LA COUVERTURE S_LOUIS	2401-00154	281 664,90	0,00	0
08/07/2024	RECHERCHE CAVITÉS ECOLE S_LOUIS	2401-00155	11 400,00	0,00	0
09/07/2024	CREATION D'UNE CUISINE BAT10 ORDENER	2401-00156	8 609,98	0,00	0
09/07/2024	SPOT MUSEE D ART	2401-00157	9 603,22	917,00	5
09/07/2024	TRAVAUX RUE DU FB ST MARTIN	2401-00158	1 197,26	0,00	0
16/07/2024	BB24002101 - LITS BEBES	2401-00159	1 475,42	0,00	1
18/07/2024	ACQUISITION EASYVIRT	2401-00160	9 120,00	2 064,00	2
18/07/2024	MIGRATION TELEPHONIE FULL SOFT	2401-00161	3 525,67	798,00	2
18/07/2024	DIAGNOSTIC AMIANTE ET AVANT TX	2401-00162	1 330,80	0,00	0
18/07/2024	PORTIER PORTE DE LA MAIRIE	2401-00163	1 990,86	0,00	1
24/07/2024	9 VISUALISATEURS DE DOCUMENT	2401-00164	715,41	0,00	1
24/07/2024	CONTROLEUR DE PRODUCTION	2401-00165	179,99	0,00	1
31/07/2024	CONSTAT PISCINE ETE	2401-00166	378,00	0,00	0
31/07/2024	PLAQUES DE RUES QUARTIER ORDENER	2401-00167	3 365,95	0,00	0
31/07/2024	3 CAPTEURS DEFECTUEUX CATHEDRALE	2401-00168	2 728,00	0,00	0
31/07/2024	MISSION ACMH CATHEDRALE	2401-00169	90 216,00	0,00	0
31/07/2024	DIAG AMIANTE AVANT TRX GARE	2401-00170	1 942,80	0,00	0
31/07/2024	DEFIBRILATEUR GYM BEAUVAL	2401-00171	4 416,00	368,00	5
02/08/2024	50 BARRIERES ODEON	2401-00172	8 700,00	0,00	0
02/08/2024	LAVE LINGE HG BB	2401-00173	549,49	0,00	1
02/08/2024	SECHE LINGE HG BB	2401-00174	619,49	0,00	1
02/08/2024	DIVISION PARCELLE B217 DOUBLE HAIE	2401-00175	3 065,93	0,00	0
02/08/2024	PLANTES VIVACES CREATION MASSIF	2401-00176	6 541,68	180,00	15
06/08/2024	MISSION ACMH MUSEE VENERIE	2401-00177	18 216,00	0,00	0
06/08/2024	COFFRE FORT SERRURE ELECTRONIQUE 16.4L	2401-00178	242,10	0,00	1
06/08/2024	REMPLACEMENT DES VOILETS HG BRICHEBAY	2401-00179	9 294,36	0,00	0
07/08/2024	SANITAIRES ECOLE ADK	2401-00180	178 246,83	0,00	0
07/08/2024	ACQUISITION D UN LIVRE POUR LE FOND ANCIEN	2401-00181	164,00	0,00	0
07/08/2024	DESSERTE FLEXIBLE 2 COLONNES	2401-00182	316,03	0,00	1
20/08/2024	MENUISERIES EXT ECOLE S_LOUIS	2401-00183	300 347,52	0,00	0
20/08/2024	5 FAUTEUILS ERGONOMIQUES 2024	2401-00184	4 784,46	0,00	1
21/08/2024	RAYONNAGES POUR MAGASIN	2401-00185	1 051,81	0,00	1
21/08/2024	DIAG LOGEMENT 17 RUE YVES CARLIER	2401-00186	290,00	0,00	0
21/08/2024	BANQUETTE 3PLC +ANGLE MINI PITCH	2401-00187	842,21	0,00	1
21/08/2024	INSTALLATION WIFI 3 SITES DISTANTS	2401-00188	15 267,71	1 102,00	5
22/08/2024	ARBUSTES ECOLE BEAUVAL	2401-00189	915,86	0,00	0
22/08/2024	ACHAT ARBUSTES 2024	2401-00190	8 201,23	197,00	15
22/08/2024	AMENAGEMENT MASSIFS 2024	2401-00191	6 049,20	0,00	0
22/08/2024	REMPLACEMENT MATS EP PL J DAVIDSEN	2401-00192	4 889,38	0,00	0
29/08/2024	REMPLACEMENT CANDELABRE ROND POINT QUEMISET	2401-00193	2 136,24	0,00	0
29/08/2024	CONSTRUCTION TERRAIN PADEL	2401-00194	3 444,00	0,00	0
05/09/2024	7 CHANGES DEBOUT - ECOLES MATERNELLES	2401-00195	979,78	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/09/2024	TRAVAUX DE DECONTAMINATION CATHEDRALE	2401-00196	106 164,00	0,00	0
06/09/2024	COMPLEXE 3 ARCHES	2401-00197	8 536,00	0,00	0
06/09/2024	STATION DE TRAVAIL HP	2401-00198	1 950,00	0,00	1
06/09/2024	DISQUE DUR SERVEUR	2401-00199	892,80	0,00	1
06/09/2024	FOURNITURE ET POSE CHAUDIERE MURALE	2401-00200	3 600,00	0,00	10
13/09/2024	CONSOLIDATION DE 2 SCULPTURES	2401-00201	1 734,01	0,00	0
13/09/2024	SIEGE RITZ NOIR ECOLE BRICHEBAY	2401-00202	329,18	0,00	1
13/09/2024	VIDEO PROJECEUR	2401-00203	1 176,74	0,00	1
13/09/2024	SENTE DE VILLEMETRIE A CHAMANT	2401-00204	284,78	0,00	0
17/09/2024	TABLEAU BLANC - PRIM BRICHEBAY	2401-00205	387,00	0,00	1
18/09/2024	REFECTION PAVAGE RUE DES BORDEAUX	2401-00206	32 303,65	0,00	0
20/09/2024	TRAVAUX 2135 GYMNASSE 3 ARCHES	2301-00058	3 450,00	0,00	0
20/09/2024	PROGRAMME SCENOGRAPHIE CHATEAU ROYAL	2301-00246	2 808,00	0,00	0
20/09/2024	ESPACE BEBE HALTE VA	2401-00207	1 464,00	0,00	1
20/09/2024	CHANTIER INSERTION 2024	2401-00208	64 953,60	0,00	0
20/09/2024	FAUTEUIL BUREAU TERTIO	2401-00209	279,20	0,00	1
20/09/2024	CANDELABRE AV. ST CHRISTOPHE M BEAUVAL	2401-00210	1 832,64	0,00	0
24/09/2024	MARQUAGE CYCLABLE PHASE 1	2401-00211	4 786,80	0,00	0
24/09/2024	2 FAUTEUILS DE BUREAU - PRIM S_LOUIS	2401-00212	299,65	0,00	1
27/09/2024	REFECTION ETANCHEITE TOIT TERRASSE	2401-00213	49 598,04	0,00	0
27/09/2024	ACQUISITION ILLIMNATIONS	2401-00214	24 047,09	627,00	10
02/10/2024	CLOCHES VITRINES MUSEES	2401-00215	2 647,20	65,00	10
02/10/2024	TELEPHONES RECONDITIONNES	2401-00216	635,70	0,00	1
02/10/2024	MENUISERIES LOGT GARDIEN ARGILIERE	2401-00217	27 679,20	0,00	0
08/10/2024	TRAVAUX DE LUMINAIRE	2401-00218	3 288,60	0,00	0
08/10/2024	35 TABLETTES+ETUIS CM	2401-00219	9 410,94	0,00	1
08/10/2024	10 BANCS TOULOUSE	2401-00220	5 332,80	0,00	0
08/10/2024	4 ECRANS INTERACTIFS	2401-00221	8 342,56	384,00	5
08/10/2024	47 TABLETTES+ACCESSOIRES	2401-00222	15 753,34	0,00	1
08/10/2024	11 PC+ ACCESSOIRES	2401-00223	8 829,74	0,00	1
08/10/2024	FOURNITURE DE GABIONS PARKING ORDENER	2401-00224	3 000,00	0,00	0
11/10/2024	PASSERELLE + BELVEDERE PARC ECOLOGIQUE	2401-00225	39 177,60	0,00	0
11/10/2024	ECLAIRAGE GYM CAPET	2401-00226	58 638,47	0,00	0
15/10/2024	PURGE CHAUSSEE RUE DE L APPOINT AU PAIN	2401-00227	5 160,06	0,00	0
15/10/2024	TRAVAUX DE PAVAGE ET PURGE DE CHAUSSEE	2401-00228	46 504,21	0,00	0
15/10/2024	ORGANIGRAMME CLES CATHEDRALE	2401-00229	9 184,26	193,00	10
15/10/2024	REHABILITATION BAT VESTIAIRE STADE FOOT AV CREIL	2401-00230	5 700,00	0,00	0
21/10/2024	AUTORISATION URBANISME GYM BEAUVAL	2401-00231	4 350,00	0,00	0
21/10/2024	CREATION CADRE POUR MUSEE D ART	2401-00232	1 332,00	0,00	0
21/10/2024	RESTAURATION CADRE OEUVRE DE CESARI	2401-00233	1 068,00	0,00	0
21/10/2024	RESTAURATION 2 CADRES OEUVRES DE UHDE	2401-00234	348,00	0,00	0
21/10/2024	COFFRE FORT PISCINE	2401-00235	664,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
21/10/2024	2 CHAUFFEUSES MAT S LOUIS	2401-00236	226,13	0,00	1
21/10/2024	250 PLATEAUX RESTO BRICHEBAY	2401-00237	4 536,00	0,00	1
21/10/2024	2 CHARIOTS RESTO BRICHEBAY	2401-00238	1 008,00	0,00	1
22/10/2024	AMENAGEMENT DE LA HALTE GARDERIE	2401-00239	7 328,88	0,00	0
22/10/2024	FOURNITURE ET POSE MAT EP AVEC PANNEAU PHOTOVOLTAI	2401-00240	41 826,58	0,00	0
23/10/2024	AMPLI BASSE CONSERVATOIRE	2401-00241	593,10	0,00	1
23/10/2024	7 PLASTIFIEUSES PERISCOLAIRE	2401-00242	782,21	0,00	1
25/10/2024	FA 7002416864 DU 03/01/24 - 8 TABLES DIABOLO MAT B	2401-00243	914,88	0,00	1
28/10/2024	POSE CAMERA SUR BATIMENT OPAC	2401-00244	2 675,93	46,00	10
28/10/2024	REMPLACEMENT VITRAGE TENNIS COUVERT	2401-00245	11 423,94	0,00	0
31/10/2024	MEUBLE PLATEAUX RESTO BB	2401-00246	20 057,82	334,00	10
31/10/2024	DOTATIONS VAISSELLES RESTO S_LOUIS	2401-00247	3 993,19	66,00	10
31/10/2024	ASPIRATEUR DORSAL	2401-00248	1 734,30	0,00	1
31/10/2024	DRAISIENNE MAT ORION	2401-00249	1 249,13	0,00	1
31/10/2024	ETUDE FAISABILITE PARKING REPUBLIQUE	2401-00250	12 000,00	0,00	0
31/10/2024	TRICYCLES MAT BB	2401-00251	699,22	0,00	1
08/11/2024	DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS	2401-00252	849,80	0,00	1
08/11/2024	TOUR A LIVRES ALSH ARGILIERE	2401-00253	506,77	0,00	1
08/11/2024	2 DEBROUSSAILLEUSES + 8 BATTERIES	2401-00254	4 576,80	134,00	5
08/11/2024	4 PLAQUES VITRO RPA	2401-00255	401,92	0,00	1
08/11/2024	ASPIRATEUR VOIRIE	2401-00256	834,00	0,00	1
08/11/2024	MEULEUSE VOIRIE	2401-00257	518,72	0,00	1
14/11/2024	CRÉATIONS DE MASSIFS HÔTEL DIEU DES MARAIS	2401-00258	503,14	0,00	0
14/11/2024	REFRIGERTATEUR RPA	2401-00259	199,00	0,00	1
14/11/2024	MACHINE NETTOYAGE SC351	2401-00260	8 256,00	110,00	10
14/11/2024	DIAG APPENTIS CHATEAU ROYAL DEMOL	2401-00261	1 340,00	0,00	0
14/11/2024	DIAG AMIANTE MANEGE ORDENER	2401-00262	430,00	0,00	0
15/11/2024	FOURNITURE DE PALE LIGNE POUR SIGNALISATION	2401-00263	4 741,20	0,00	0
15/11/2024	ENROBES RUE NOTRE DAME DE BONSECOURS	2401-00264	142 311,16	0,00	0
15/11/2024	CT RENFORT POUTRE GARAGE PM	2401-00265	540,00	0,00	0
15/11/2024	RÉNOVATION EP AVENUE DE BEAUSEJOUR	2401-00266	4 014,72	0,00	0
15/11/2024	MISSION DECLARATION ERP ESCRIME	2401-00267	3 450,00	0,00	0
15/11/2024	RENOV EP CLOS DE LA SANTE	2401-00268	2 007,36	0,00	0
15/11/2024	RENOV EP PLACE DES ARENE	2401-00269	4 014,72	0,00	0
19/11/2024	ETUDE G5 REHABILITATION DE LA 3EME ARCHE	2401-00270	6 840,00	0,00	0
19/11/2024	MATERIELS ELECTRIQUES ESPACES VERTS	2401-00271	1 725,60	0,00	1
19/11/2024	RESTAURATION OEUVRE	2401-00272	2 826,00	0,00	0
19/11/2024	POTEAU INCENDIE - RUE DU FAUBOURG ST MARTIN	2401-00273	3 540,00	41,00	10
19/11/2024	POTEAU INCENDIE	2401-00274	3 540,00	41,00	10
22/11/2024	CHANGEMENT ALTERNATEUR CITYCAT	2401-00275	2 003,34	43,00	5
25/11/2024	ARMOIRE ELEC ASCENCEUR HDV	2401-00276	11 908,31	0,00	0
28/11/2024	FA 2001038804 DU 26/11/24 - 5 CAISSONS RANGEMENT R	2401-00278	400,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
28/11/2024	ARMOIRE FROIDE REST ORION	2401-00279	2 100,00	38,00	5
28/11/2024	SMART CONNECTOR MACHINE ELECTRIQUE	2401-00280	170,40	0,00	1
28/11/2024	POTEAU RUE DES BOULEAUX	2401-00281	3 540,00	32,00	10
28/11/2024	3 ORDI + VIDEOPROJECTEUR + ECRAN	2401-00282	5 306,40	97,00	5
28/11/2024	POSE COLUMBARIUM	2401-00283	16 020,00	0,00	0
02/12/2024	TRX URGENT EFFONDREMENT RUE DE BEAUVAIS	2401-00277	420,00	0,00	0
02/12/2024	8 BANCS PLIANTS +6 BANCS VESTIAIRES	2401-00284	4 153,44	4 153,44	1
02/12/2024	3 CAISSONS ARMOIRE RANGEMENT	2401-00285	384,00	0,00	1
02/12/2024	12 CAISSONS RANGEMENT REGIE	2401-00286	144,00	0,00	1
02/12/2024	INSTALLATION D'UNE CUVE DE RECUPERATION EP	2401-00287	35 129,87	0,00	0
04/12/2024	ABAISSSE DE TROTTOIR AV DE COMPIEGNE	2401-00288	9 146,75	0,00	0
04/12/2024	MISSION MODIFICATION ERP CENTRE	2401-00289	3 450,00	0,00	0
04/12/2024	DIAG AMIANTE WC CATHEDRALE	2401-00291	1 620,00	0,00	0
04/12/2024	CRÉATION ALLÉE NOUVEAU CIMETIÈRE	2401-00292	2 054,68	0,00	0
04/12/2024	TRAVAUX DE PAVAGE ET PURGE DE CHAUSSEE	2401-00293	43 614,46	0,00	0
04/12/2024	ARMOIRE 2 PORTES	2401-00294	431,47	0,00	1
06/12/2024	REPRISE PILIERS GARAGE PM	2401-00290	31 134,95	0,00	0
06/12/2024	REMPLACEMENT DES EXTINCTEURS 2024	2401-00295	5 961,00	43,00	10
06/12/2024	REFECTION ECF RUE DU MURGET	2401-00296	33 336,47	0,00	0
06/12/2024	RESTAURATION D'OEUVRES	2401-00297	1 800,00	0,00	0
10/12/2024	PURGE TROTTOIR AV DU GENERAL DE GAULLE	2401-00298	5 109,35	0,00	0
10/12/2024	CREATION PLATEAU SURELEVE AVENUE DE CREIL	2401-00299	84 382,40	0,00	0
10/12/2024	TABOURETS PRIM_LOUIS	2401-00300	649,50	0,00	1
11/12/2024	REFECTION TOITURE CDR OBELISQUE	2301-00232	1 286,78	0,00	0
11/12/2024	TELEPHONE MOBILE COMMUNICATION	2401-00304	924,72	0,00	1
12/12/2024	LAMPADAIRE LED SIRIUS ERGO SANTE	2401-00301	1 472,04	0,00	1
12/12/2024	DOTATION ECOLE 2 PC DIVERS ACCESSOIRES	2401-00302	1 776,60	0,00	1
12/12/2024	ARMOIRE BUREAU PISCINE	2401-00303	1 743,30	0,00	1
12/12/2024	REFECTION VOIRIE LA ROTONDE	2401-00305	57 756,90	0,00	0
12/12/2024	TVX SUP MUR PARC CHATEAU ROYAL	2401-00306	38 021,27	0,00	0
13/12/2024	TRIBUNES AMOVIBLES MANEGE ORDENER	2401-00307	10 800,00	0,00	0
31/12/2024	MO AMENAGEMENT STATIONNEMENT 2020 - COMPTE 2031 (2401-00313)	2001-00051	24 137,24	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							377 100,00	367 885,00	
Cessions à titre onéreux							377 100,00	367 885,00	
25/06/2024	MASTER FG2 3T5	01/01/2004	20 791,34	4	20 791,34	0,00	500,00	500,00	0,00
30/08/2024	1 MASTER FOURGON 3T5	31/12/2005	20 692,08	4	20 692,08	0,00	1 250,00	1 250,00	0,00
15/10/2024	VEHICULE CLIO IV TCE OCC	03/11/2022	9 135,24	5	3 654,00	5 481,24	2 000,00	-3 481,24	0,00
26/12/2024	TERRAIN RUE DE LA DOUBLE HAIE B216+B217 [P]	04/01/1990	3 733,76	0	0,00	3 733,76	373 350,00	369 616,24	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
02/01/2025	REFONTE DU SITE INTERNET DE	22/03/2010	5 920,20	5	5 920,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	377 100,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	6 999,26

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	29 974 946,94
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-951 082,05
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-951 082,05

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	1 965 331,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-951 082,05
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 014 249,81

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	1 547 900,00	1 400 731,67	2 008 726,64	3 409 458,31
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	8 543 383,86	2 045 433,17	994 194,48	3 039 627,65
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	6 995 483,86	644 701,50	-1 014 532,16	-369 830,66
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-951 082,05			-951 082,05
Affectation au 1068 (C)	1 965 331,86	1 965 331,86		1 965 331,86
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 014 249,81			1 014 249,81
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				644 419,15

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 547 900,00	I 1 400 731,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 500 000,00	1 395 323,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 395 323,67
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		47 900,00	5 408,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	37 900,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	10 000,00	5 408,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 543 383,86	III 2 045 433,17
Ressources propres externes de l'année (a)		995 383,86	1 095 433,17
10222	FCTVA	800 000,00	829 520,05
10226	Taxe d'aménagement (2)	149 985,28	255 913,12
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	45 398,58	10 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 548 000,00	950 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	15 000,00	11 547,00
28031	Frais d'études	110 000,00	90 911,04
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000,00	743,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	70 000,00	63 158,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	22 673,72
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00	1 161,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	55 000,00	51 262,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	160 000,00	142 947,34
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00	11 916,93
28128	Autres aménagements de terrains	5 000,00	3 812,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	2 008,00
281351	Bâtiments publics	20 000,00	28 571,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281568	Autre matériel, outillage incendie	15 000,00	15 400,00
2815731	Matériel roulant	15 000,00	18 467,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	23 763,15
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 000,00	15 308,57
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	32 040,00
281828	Autres matériels de transport	80 000,00	77 562,31
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	8 210,60
281838	Autre matériel informatique	130 000,00	108 070,62
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	8 318,12
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	60 000,00	45 658,14
28185	Matériel de téléphonie	0,00	5 982,05
28186	Cheptel	0,00	3 480,26
28188	Autres immo. corporelles	182 000,00	157 028,15
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 878 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
AP-2101/2021	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE	13, 20, 23	0,00	7 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	883 905,18	-883 905,18
AP-2201/2022	ECOQUARTIER	13, 23	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 117 209,82	-1 117 209,82
AP-2102/2021	GROUPE SCOLAIRE BEAUVAL	13, 23	0,00	1 308 138,91	0,00	0,00	0,00	0,00	115 234,32	-115 234,32
AP-2104/2021	POCHES DE STATIONNEMENT	13, 23,	0,00	1 690 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 169 463,46	-3 169 463,46
AP-2001/2020	POLE D ECHANGES MULTIMODAL	13, 23,	0,00	4 047 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 172,92	-306 172,92
AP-1801/2018	RESTAURATION DES GRANDES ORGUES	10, 13, 23	0,00	1 155 821,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP-2103/2021	RUE DES JARDINIERS PARTIE 2	13, 204, 23	0,00	770 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 437,66	-31 437,66
AP-2002/2020	SCHEMA D'AMENAGEMENT ORDENER Phase 1 et 2	13, 20, 23,	0,00	2 384 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553 469,76	-553 469,76
TOTAL			0,00	22 555 197,05	0,00	0,00	0,00	0,00	6 176 893,12	-6 176 893,12

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D’ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l’affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l’année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d’AE affectées dans l’année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d’AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l’année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION							C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
PARKING	PARKING AMENAGE SOUMIS A TVA			

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

FINA (1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(1)

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D’ENSEMBLE	D1.2.1

FINA (1)

FONCTIONNEMENT					
MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	0,00	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	731	Fiscalité locale	0,00
			74	Dotations et participations	0,00
			75	Autres produits de gestion courante	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	013	Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D’ENSEMBLE	D1.2.1

TUS (1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(1)

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D’ENSEMBLE	D1.2.1

TUS (1)

FONCTIONNEMENT					
MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	0,00	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	731	Fiscalité locale	0,00
			74	Dotations et participations	0,00
			75	Autres produits de gestion courante	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	013	Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

TVA DU SERVICE PARK (PARKING BRUNEHAUT) (1)

INVESTISSEMENT			
MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
10	Dotations, fonds divers et réserves	10	Dotations, fonds divers et réserves
	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	13	Subventions d'investissement
	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16	Emprunts et dettes assimilées
	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)
	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	204	Subventions d'équipement versées
	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	21	Immobilisations corporelles
	46 133,29		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	22	Immobilisations reçues en affectation
	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)
	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	26	Participations et créances rattachées
	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	27	Autres immobilisations financières
	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement			0,00
	0,00		
45	Travaux pour le compte de tiers	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte
	0,00		0,00
Total dépenses réelles et mixtes		Total recettes réelles et mixtes	0,00
	46 133,29		
040	Opérations ordre transf. entre sections	040	Opérations ordre transf. entre sections
	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales	041	Opérations patrimoniales
	0,00		0,00
Total dépenses d'ordre		Total recettes d'ordre	0,00
	0,00		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00
	46 133,29		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(1)

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

TVA DU SERVICE PARK (PARKING BRUNEHAUT) (1)

FONCTIONNEMENT					
MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	46 423,56	70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 745,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 928,10	731	Fiscalité locale	0,00
			74	Dotations et participations	0,00
			75	Autres produits de gestion courante	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	013	Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		49 351,66	Total recettes réelles et mixtes		15 745,95
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		49 351,66	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		15 745,95
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		95 484,95	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		15 745,95

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

FINA (1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

FINA (1)

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

TUS (1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00

TOTAL DEPENSES	0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

TUS (1)

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

TVA DU SERVICE PARK (PARKING BRUNEHAUT) (1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opération)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opération)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	46 133,29
21351	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	17 533,29
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	28 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opération)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opération)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		46 133,29
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		46 133,29

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		D1.2.2
TVA DU SERVICE PARK (PARKING BRUNEHAUT) (1)		
INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

FINA (1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

FINA (1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

TUS (1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

TUS (1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
70383	REDEVANCE DE STATIONNEMENT	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

TOTAL RECETTES	0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

TVA DU SERVICE PARK (PARKING BRUNEHAUT) (1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	46 423,56
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	8 192,04
6156	MAINTENANCE	4 900,02
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	33 331,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 928,10
65811	DROITS DUTILISATION INFORMATIQUE EN NUAGE	2 928,10
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		49 351,66
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		49 351,66

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT		D1.2.3
TVA DU SERVICE PARK (PARKING BRUNEHAUT) (1)		
FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	15 745,95
70383	REDEVANCE DE STATIONNEMENT	15 745,95
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		15 745,95
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		15 745,95

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L’ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L’ETABLISSEMENT
BALOSSIER Françoise	GROUPE MONITEUR LA GAZETTE	866,40	16/01/2024 PARIS	Construire et faire vivre votre projet de territoire durable et désirable
LOISELEUR Pascale	VILLES DE France	100,00	2 et 03/09/2024 SELESTAT	Congrès Ville de France
LOISELEUR Pascale	AMF	95,00	19,20 et 21/11/2024 PARIS	Congrès des maires
LUDMANN Véronique	POLITISENS	320,00	05/03/2024	La prise de parole en public
SIBILLE Elisabeth	GROUPE MONITEUR LA GAZETTE	866,40	16/01/2024 PARIS	Construire et faire vivre votre projet de territoire durable et désirable

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	16 745 000,00	7 399 429,30	721 411,04	8 624 159,66
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	33 576 000,00	27 140 225,89	0,00	6 435 774,11
RECETTES	33 576 000,00	34 975 800,96	0,00	-1 399 800,96

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS/ N°SIRET : 21600603100191				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 215 000,00	1 412 535,39	1 179 828,39	622 636,22
RECETTES	3 215 000,00	1 638 462,75	0,00	1 576 537,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 480 700,00	804 364,05	0,00	1 676 335,95
RECETTES	2 480 700,00	1 553 546,71	0,00	927 153,29

BUDGET BUDGET EAU POTABLE SENLIS/ N°SIRET : 21600603100217				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 841 000,00	1 198 717,11	549 303,05	92 979,84
RECETTES	1 841 000,00	569 121,17	15 600,00	1 256 278,83
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 291 000,00	153 012,42	0,00	1 137 987,58
RECETTES	1 291 000,00	374 991,23	0,00	916 008,77

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 056 000,00	2 611 252,50	1 729 131,44	715 616,06
RECETTES	21 801 000,00	9 607 013,22	737 011,04	11 456 975,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 347 700,00	28 097 602,36	0,00	9 250 097,64
RECETTES	37 347 700,00	36 904 338,90	0,00	443 361,10

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 056 000,00	2 611 252,50	1 729 131,44	715 616,06
RECETTES	21 801 000,00	9 607 013,22	737 011,04	11 456 975,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 347 700,00	28 097 602,36	0,00	9 250 097,64
RECETTES	37 347 700,00	36 904 338,90	0,00	443 361,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	42 403 700,00	30 708 854,86	1 729 131,44	9 965 713,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	59 148 700,00	46 511 352,12	737 011,04	11 900 336,84

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	26 979 000,00	5,84	44,59	0,00	12 029 936,00	5,76
TFPNB	124 400,00	3,37	53,28	0,00	66 280,00	2,89
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 546 000,00	-17,52	23,28	0,00	359 909,00	8,81
TOTAL	28 649 400,00	0,00			12 456 125,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE

ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Au vu du règlement budgétaire adopté le 8 février dernier, à l’occasion de la présentation des éléments d’exécution budgétaire relatifs à l’exercice N-1, lors du vote du CA N-1, un bilan de la gestion pluriannuelle de la collectivité est présenté.

Au vu de ce bilan, il est proposé d’examiner les réajustements de crédits de paiement 2024 sur exercice suivant afin de tenir compte des mandatements réalisés, voir, de proposer des modifications d’autorisations de programmes. Ces modifications sont reprises par délibération du conseil municipal dans le cadre du vote du budget primitif.

AP/CP N° 1801 - Restauration des Grandes Orgues

Au regard du caractère exceptionnel des Grandes Orgues et après une étude préalable en 2017, la Ville a réceptionné l’opération en décembre 2022. La levée des réserves a été faite le 30/06/2023. Suite à l’harmonisation de l’instrument, il subsiste l’intégration de quelques éléments supplémentaires pour obtenir un accord musical parfait de l’instrument. Ces composantes représentent un cout de 35 k€. Au vu des soldes de paiement, les subventions ont été demandées. Le bilan de l’opération est le suivant :

dépenses	recettes		
		Encaissé au 31/12/2024	Reste à encaisser
1 120 236,69	Amis des Orgues	350 000,00	
	Fonds de dotation du patrimoine	60 000,00	
	Département de l'Oise	181 920,00	
	Région Hauts de France	76 021,37	117 604,81
		667 941,37	117 604,81

L’échéancier des crédits de paiement est modifié dans l’attente du versement de la subvention de la région (en cours d’instruction) comme suit :

Année	AP crédits ouverts/ cp modifiés	mandaté	crédits ouverts - CP modifiés	Encaissé
Total	1 155 821,14	1 120 236,69	785 546,18	667 941,37
2018	31 909,62	31 909,62	0,00	0,00
2019	170 851,04	170 851,04	0,00	0,00
2020	32 057,27	32 057,27	84 304,76	84 304,76
2021	596 816,91	596 816,91	286 969,94	286 969,94
2022	179 186,30	179 186,30	0,00	0,00
2023	109 415,55	109 415,55	146 666,67	146 666,67
2024	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2025	35 584,45	0,00	117 604,81	0,00

La restauration des Grandes Orgues, en lien avec l'association Les Amis des Orgues et le Fonds de dotation et nos partenaires financiers pour le patrimoine de Senlis permet de conserver un instrument polyvalent, pouvant s'inscrire dans des projets liés au rayonnement culturel local.

AP/CP n°2103 - Rue des Jardiniers Partie 2

Au vu des soldes de paiement, les subventions ont été demandées. Le bilan de l'opération est le suivant :

dépenses	recettes		
		Encaissé au 31/12/2024	Reste
721 143,79	Département de l'Oise	92 350,00	39 650,00
	CCSSO	240 000,00	
721 143,79			372 000,00
soit un taux de subvention hors TVA		62%	

L'échéancier des crédits de paiement est modifié au vu du versement du solde de la subvention du département (encaissé au 1^{er} trimestre 2025) comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	770 000,00	721 143,79	366 000,00	372 000,00	372 000,00
2021	9 080,20	9 080,20	0,00		0,00
2022	12 179,64	12 179,64	58 400,00	58 400,00	58 400,00
2023	689 404,73	689 404,73	0,00	0,00	0,00
2024	10 479,22	10 479,22	273 950,00	273 950,00	273 950,00
2025	48 856,21	0,00	33 650,00	39 650,00	39 650,00

AP/CP n° 2102 - Groupe scolaire Beauval

Le programme de l'école maternelle Beauval a été livré début 2023. Les décomptes généraux et définitifs pour 8 lots ont été finalisés en 2024.

Au vu des soldes de paiement et des subventions demandées, Le bilan de l'opération est le suivant :

dépenses	recettes		
		Encaissé au 31/12/2024	Reste
1 308 138,91	Etat DSIL2020	150 000,00	
	FEDER	265 985,82	
	Département de l'Oise	110 400,00	27 600,00
1 308 138,91		526 385,82	27 600,00
soit un taux de subvention hors TVA		51%	

L'échéancier des crédits de paiement est modifié au vu du versement du solde de la subvention du département (encaissé au 1^{er} trimestre 2025) comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	1 308 138,91	1 294 477,07	588 000,00	550 485,82	550 485,82
2021	79 881,84	79 881,84	0,00		0,00
2022	615 661,00	615 661,00	92 100,00	92 100,00	92 100,00
2023	541 317,07	541 317,07	96 252,62	96 252,62	96 252,62
2024	57 617,16	57 617,16	334 533,20	334 533,20	334 533,20
2025	13 661,84	0,00	65 114,18	27 600,00	27 600,00

AP/CP N° 2002 – Schéma d'aménagement ORDENER Phase 1 et 2

Le schéma directeur d'aménagement global du quartier Ordener et de diagnostic des réseaux a permis d'aboutir à un projet d'aménagement urbain à réaliser en 6 phases.

Les premières étapes ont permis de déployer et renforcer les réseaux au sein du quartier pour individualiser les bâtiments, les doter de compteurs, et ainsi sortir du régime unifié du quartier militaire. Après avoir finalisé la réalisation d'un parking mutualisé de 170 places accessible à l'angle de la rue des Fours à Chaux et de la rue Saint Lazare, a été déployé un système de bornes rétractables permettant la régulation des flux sur le Quartier Ordener, dont le cœur est destiné à rester piéton (à l'exception des usages techniques) et l'installation des plaques de rue.

En termes de recettes, la Ville et la CCSSO au titre du volet développement économique ont conventionné pour une participation de la CCSSO sur la base d'une clé de répartition établie en fonction de la surface occupée par des bâtiments à vocation économique avec une participation de la CCSSO de 392 K€. L'opération fait également l'objet de co-financement au titre du Contrat de Restructuration des Sites de Défense (CRSD), de l'Etat (DSIL), la région, et le département.

L'état à ce jour de ces engagements permet d'ajuster l'autorisation de programme en recettes :

recettes		
	Encaissé au 31/12/2024	Reste
Etat DSIL+FRED+Concours travaux	507 762,39	212 000,00
CCSSO	196 000,00	196 000,00
Département de l'Oise	171 450,00	60 550,00
Région Hauts de France	76 887,81	23 112,19
SA HLM OISE Concours travaux	11 069,75	
	952 100,20	491 662,19

L'autorisation de programme est proposée d'être modifiée pour prendre en compte les engagements de recettes sur ce programme ainsi que l'ajustement des crédits de paiement, comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	2 384 237,00	2 384 237,00	1 160 000,00	1 454 832,14	550 485,82
2020	17 040,00	17 040,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
2021	94 197,23	94 197,23	-	0,00	0,00
2022	1 610 153,81	1 610 153,81	105 232,14	105 232,14	105 232,14
2023	328 554,39	328 554,39	720 887,81	720 887,81	720 887,81
2024	334 291,57	138 367,44	309 880,05	113 050,00	113 050,00
2025	0,00	195 924,13		491 662,19	

Pour 2025, les crédits pour 195 924,13€ sont inscrits au chapitre 23.

APCP n° 2104 – Poches de stationnement

Cette opération concerne les travaux pour le réaménagement des parkings du Cours Thoré-Montmorency comprenant la partie centrale, ainsi que la rénovation du parking du Cerf (dit parking de l'ancienne gendarmerie). Par décision modificative du 16 octobre 2024, l'Autorisation de

programme prévue à 1 380 000 € a été augmentée de 310 000 € pour reprendre partiellement les travaux afin d'augmenter la capacité du stationnement intermittent de la poche centrale, améliorer ponctuellement le système de giration à l'intérieur des parkings afin de faciliter la circulation et le stationnement des véhicules, et de remplacer le mobilier urbain voire paysager initialement prévu par un mobilier urbain amovible mieux adapté aux contraintes événementielles.

Pour ce projet, un recours est engagé contre le concepteur afin d'obtenir des réparations techniques aussi bien que financière.

Dans l'immédiat, en concertation avec les ABF, plusieurs aménagements pourraient être prévus : mise en place de pavés drainants entre les lignes en béton à la place du mélange terre – pierre existant permettant l'exploitation du parking dans des conditions convenables pour les automobilistes.

En conséquence, l'autorisation de programme de 1 690 000 € est proposée d'être augmentée de 94 469,69 € soit un montant total prévisionnel limité à 1 784 469,69 €.

Le plan de financement prend en compte les engagements de l'Etat (financement DSIL de 254 660 €), de la région (128 000 €), du département (269 990 €) ainsi que du fonds de concours de la CCSSO (245 112 €).

L'autorisation de programme est proposée d'être modifiée ainsi que l'ajustement des crédits de paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	1 690 000,00	1 784 469,69	1 631 978,27	897 762,00	897 762,00	341 888,24
2022	12 508,23	12 508,23	12 508,23	18 400,00	18 400,00	18 400,00
2023	562 982,22	562 982,22	562 982,22	94 798,00	94 798,00	94 798,00
2024	804 509,55	1 056 487,82	1 056 487,82	784 564,00	228 690,24	228 690,24
2024 DM	350 000,00					
2025		152 491,42			555 873,76	

Pour 2025, les crédits pour 152 491,42 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP N° 2101 – Conservatoire de musique et de danse

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des 500 élèves du conservatoire actuellement au centre de rencontre de Brichebay, la Ville a acté la construction d'un nouveau conservatoire de musique et de danse dans le quartier Ordener. Il a été lancé un concours d'architecte pour la réhabilitation de l'ancien mess des officiers du Quartier Ordener et l'agence YLE Architectes a été désignée lauréate lors du conseil municipal du 15 décembre 2022. Adapté à un enseignement artistique de qualité, le nouveau conservatoire sera construit avec une démarche biomimétique tout en maîtrisant les dépenses publiques, avec une enveloppe financière de travaux estimée par l'équipe de projet à 5 100 000 € HT.

Le permis de construire a été délivré le 11 mars 2024. Suite aux négociations entreprises pour les 16 lots de travaux, 15 sont ou en cours d'attribution pour un total de 4 840 831,76 € H.T., soit 5 808 998,11 € T.T.C. Un lot est relancé pour déterminer une offre économiquement avantageuse. Les travaux débiteront ce trimestre (pour une durée d'environ 18 mois). L'équipement sera livré en 2026. L'objectif visé est l'ouverture du nouvel équipement à la rentrée 2026.

Dans ce cadre, il est proposé d'ajuster l'enveloppe à 7 740 000 € au vu des études et mission de maîtrise d'œuvre et de prévoir le mobilier, les équipements informatiques, la signalisation.

Les sources de financement pour le projet sont les suivantes : le Conseil Départemental (1,3 Million), l'Etat (840 000 € - DSIL), la CCSSO (1 180 000 €), le PNR (25 000 €) soit un total de 3 345 000 €.

L'autorisation de programme est proposée d'être modifiée pour prendre en compte l'enveloppe financière ajustée ainsi que l'échéancier des crédits de paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	7 200 000,00	7 740 000,00	751 063,27	2 460 000,00	3 345 000,00	0,00
2021	30 455,11	30 455,11	30 455,11			
2022	24 066,00	24 066,00	24 066,00			
2023	401 907,10	401 907,10	401 907,10			
2024	1 450 000,00	294 635,06	294 635,06	984 000,00		
2025	3 450 000,00	3 300 000,00		1 476 000,00	1 191 000,00	
2026	1 843 571,79	2 900 000,00			1 485 000,00	
2027		788 936,73			669 000,00	

Pour 2025, les crédits pour 3 300 000 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP N° 2001 – Pôle d'Échanges Multimodal

Le budget prévisionnel pour la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) comprend deux opérations

- la restauration des annexes de la gare

- l'aménagement du parvis de la gare en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) permettant à la fois de répondre aux enjeux de développement des mobilités responsables, de valoriser un secteur de la ville aujourd'hui peu qualitatif et de créer une continuité entre le centre-ville historique et le quartier en devenir, en améliorant les services rendus aux voyageurs : conditions d'attente des voyageurs, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, information.

Pour les annexes de la gare, un permis de construire a été délivré le 17/11/2023. Le total de l'opération est estimé à 720 000 € TTC. Sur le PEM les marchés de travaux ont été attribués au Conseil municipal du 16 octobre 2024 pour un total de 3 418 005,20 € TTC. Avec les honoraires, l'opération est à réévaluer de 4 047k€ à 4 431 k€.

Le plan de financement en instruction pourrait être le suivant pour le PEM

Dépenses		Recettes	
LOT 1 : AVENUE LATTRE DE TASSIGNY	523 868, 93 €	ETAT DSIL	520 000 €
LOT 1 : AVENUE MONT L'EVEQUE	458 742, 74 €	EUROPE FEDER	1 497 222, 42 €
LOT 1 : PLACE DE LA GARE	1 229 758, 51 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	92 000 €
LOT 1 : SQUARE DE VERDUN	363 746, 10 €	VILLE DE SENLIS	796 639, 15 €
LOT 2 : ESPACES VERTS ET AIRE DE JEUX	272 221, 38 €		
TOTAL DEPENSES	2 848 337, 66 €	TOTAL RECETTES	2 848 337, 66 €

Quant aux annexes, les co-financeurs sollicités sont les suivants : la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) et la Région Hauts de France sur les fonds Action Cœur de Ville.

Sur les financements un taux prudent dans l'attente des notifications est limité à 40% sur l'AP/CP comme indiqué au DOB.

L'échéancier des crédits de paiement est modifié comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	4 047 000,00	4 431 000,00	751 063,27	1 330 000,00	1 477 000,00	0,00
2020	10 193,64	10 193,64	10 193,64			
2021	17 275,56	17 275,56	30 455,11			
2022	47 621,21	47 621,21	24 066,00			
2023	13 790,83	13 790,83	401 907,10			
2024	798 000,00	102 057,64	294 635,06	140 000,00	795 960,00	
2025	3 160 118,76	3 566 000,00		1 190 000,00	681 040,00	
2026		674 061,12				

Pour 2025, les crédits pour 3 566 000 € sont inscrits au chapitre 23.

AP/CP N° 2201 – Ecoquartier

Pour mémoire, créée en février 2014, d'une superficie de 12 ha, la Zone d'Aménagement Concertée EcoQuartier était gérée par un budget annexe distinct. En 2022, par délibération du 7 avril a été créée l'autorisation de programme pour cette opération.

Le montant total de ce programme d'équipements publics à réaliser en quatre phases entre 2023 et 2030, le long de la chaussée Brunehaut et de l'avenue Clémenceau, par la Ville s'élève à 6 423 000 € TTC.

Portée par le groupement Demathieu Bard Immobilier et Brownfields, la phase 2 de l'EcoQuartier, au nord de la voie verte, verra dès le printemps 2025 la livraison de 85 logements en accession privée pour DBI, ainsi que 102 logements locatifs sociaux (LLS) et 97 logements locatifs intermédiaires (LLI) pour Clésence. D'ici quelques années, une troisième tranche sera livrée avec 115 logements en accession privée. La Résidence seniors services est pour l'instant toujours en réflexion.

En phase 3, deux terrains peuvent encore évoluer : d'une part la parcelle qui accueille aujourd'hui du stockage de matériel pour les services de voirie du Conseil départemental : des échanges ont lieu pour trouver la meilleure programmation envisageable sur ce terrain, la Ville y souhaitant un programme de logements inclusifs ; d'autre part la parcelle, propriété du groupe Raboni. Ce terrain ne pourra évoluer qu'en collaboration avec l'entreprise Raboni, qui recherche actuellement une nouvelle localisation sur le territoire.

Le permis d'aménager des espaces publics de la ZAC a été déposé le 2 août 2022 et prévoit :

- la requalification, prolongation et élargissement de la Chaussée Brunehaut, depuis le centre des impôts jusque la voie verte, permettant la réalisation de pistes cyclables, la plantation d'alignements d'arbres et d'espaces de stationnement,
- la requalification et l'élargissement de l'avenue Georges Clémenceau,
- la création d'un parvis face aux silos,
- La création d'espaces verts nécessaires à la gestion alternative des eaux pluviales et la réalisation d'une aire de jeux pour enfants.

Les travaux (réseaux, prolongation de la chaussée Brunehaut, espaces de gestion des eaux pluviales et aménagement du parvis de la gare) ont été attribués par délibération du Conseil municipal du 6 juillet 2023 et du 14 décembre 2023 pour un total de 4 874 122,82 € HT, comprenant les lots eau et assainissement pour 1 868 885,52 € HT affecté par parts travaux aux budgets annexes de l'assainissement et de l'eau, soit un reste à charge sur le budget principal de 3 005 237,30 € HT, 3 606 284,76 € TTC. S'ajoutent les études, les honoraires de maîtrise d'œuvre, les révisions de prix affectés en totalité sur le budget principal.

Pour permettre le financement des travaux de requalification des espaces publics en ZAC, le régime financier des participations a été substitué par la mise en place d'un projet urbain partenarial (PUP) : le PUP exonère l'opération du paiement de la taxe d'aménagement, et sécurise des participations des constructeurs supérieures à ladite taxe d'aménagement.

La Convention de PUP signée sur le périmètre du foncier de Valfrance en janvier 2022 et son avenant fixé par délibération du Conseil municipal du 8 février 2024 engagent le groupement DBI / Brownfields à verser une participation globale de 2 834 160 € (dont 147 893 € en nature par valorisation foncière).

Ce même principe de PUP a été mis en place, suite à une délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2022, avec la société Promogim qui développe un projet sur les parcelles AY 168 et 188, adressées au 63-65 avenue Georges Clémenceau. Le projet prévoit la réalisation de 57 logements, pour 3 562 m² de surface de plancher, répartis entre 12 logements sociaux et 45 logements en accession à la propriété. La société Promogim (substituée par la SCI Ile de France) s'engage à verser à la Ville de Senlis une participation de 80 € par m² de surfaces de plancher déclarées au permis de

construire obtenu le 3 août 2022. A ce jour, cela correspond à une participation totale de 284 960 € (dont 11 850 € en nature par valorisation foncière).

D'autre part, au titre des études d'urbanisme, les études sur la ZAC se poursuivent. L'actualisation de l'étude d'impact de 2013 est en cours. Le périmètre de la ZAC sera réduit (passant de 12ha à 10,5 ha) : les entreprises Percot et le bâtiment de l'ancien cabinet comptable Arensberg et de la menuiserie Sicard seront ainsi maintenus en zone d'activités et sortis du périmètre de renouvellement urbain de la ZAC. Le marché public s'élève à 99 960,48 € TTC et a été attribué par décision en juillet 2022.

L'échéancier des crédits de paiement est modifié comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	4 000 000,00	4 000 000,00	876 700,01	2 900 000,00	2 900 000,00	1 478 829,57
2022	111 578,77	111 578,77	111 578,77	0,00		
2023	206 516,33	206 516,33	206 516,33	375 260,00	375 260,00	375 260,00
2024	2 430 000,00	558 604,91	558 604,91	1 000 000,00	1 103 569,57	1 103 569,57
2025	800 000,00	2 000 000,00		886 000,00	926 000,00	
2026	451 904,90	923 000,00		638 740,00	495 170,43	
2027		200 299,99				

Pour 2025, les crédits pour 2 000 000 € sont inscrits au chapitre 23.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 06 - Budget Principal de la ville - Affectation des résultats de l'exercice 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L. 2311-5,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 18 mars 2025,

Le Compte Administratif 2024 du budget principal de la Ville de Senlis fait ressortir un déficit d'investissement de 1 537 653,94 € et un excédent de fonctionnement de 7 835 575,07 € :

Les restes à réaliser de la section d'investissement font apparaître un solde négatif de 1 014 532,16 €, soit une couverture nécessaire du besoin de d'investissement de 2 552 186,10 €.

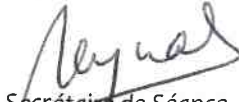
Ainsi les résultats du compte administratif 2024 du budget principal seront affectés dans les termes suivants au budget primitif 2025 :

- pour la somme de 2 552 186,10 € à la section d'investissement de 2025 au compte 1068,
- pour la somme de 5 283 388,97 € à la section de fonctionnement de 2025 au compte 002.

L'exposé entendu, **Monsieur GAUDUBOIS** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : M. FLEURETTE donné par le pouvoir de Mme PRUVOST-BITAR, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme AUNOS et M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 du budget principal de la Ville comme suit :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	1 537 653,94 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		2 552 186,10 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		5 283 388,97 €


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL




Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 07 - Budget principal de la Ville - Budget Primitif 2025

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5217-10-1 à L. 5217-10-15 et L.5217-12-2 à L.5217-12-5 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu la délibération du 14 décembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024,

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par délibération du 8 février 2024

Vu la délibération du 6 février 2025 actant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire 2025 et le rapport d'orientation,

Considérant les documents budgétaires réglementaires détaillés du Budget primitif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à la majorité (7 contres : M. FLEURETTE donné par le pouvoir de Mme PRUVOST-BITAR, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme AUNOS et M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a adopté le Budget Primitif Ville 2025 tel que présenté et dont la balance s'équilibre comme suit :

- 34 574 000 € en section de fonctionnement,
- 20 611 000 € en section d'investissement.

- a autorisé Madame le Maire ou son représentant délégué à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil municipal du 27 mars 2025

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Note de présentation synthétique
Budget principal
Budget Primitif 2025

PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

La ville est tenue d'appliquer le cadre de la nomenclature M57 précisé aux articles L, 5217-10-1 à L, 5217-10-15 et L,5217-12-2 à L,5217-12-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREAMBULE

Le budget 2025 est soumis au vote du Conseil Municipal le 27 mars 2025. En application de l'article L.5257-57-10-4, la note de synthèse et le projet de budget sont communiqués 12 jours avant la réunion consacrée à l'examen du budget. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 6 février 2025.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

La section de **fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des actions municipales, incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville.

La section d'**investissement** porte sur des projets à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal. Elle permet aussi de constater les subventions que la commune obtient de ses partenaires financiers (Etat, département de l'Oise, région Hauts de France, Europe...).

Budget 2025 : contexte et priorités

Les éléments du contexte du vote de ce budget ont été développés dans le débat d'orientation budgétaire :

- une loi de finances pour 2025 adoptée tardivement, le 14 février 2025, et un contexte international fortement incertain**
- une épargne nette fruit de notre gestion rigoureuse laissant des marges de manœuvre à hauteur de l'ambition des investissements restant à financer**
- Un désendettement confirmé et une dette maîtrisée à 630 euros par habitant, soit un taux d'endettement nettement inférieur à celui des communes de même strate démographique, où elle dépasse 800 euros par habitant**

Budget 2025 : contexte et priorités

Les objectifs de la municipalité consistent à

- contenir les dépenses de fonctionnement dans un cadre garant du maintien d'un service public de qualité, tout en recherchant des solutions innovantes en matière énergétique
- tout en n'augmentant pas les impôts pour 2025
- mener à bien les grands projets structurants, portés depuis le début du mandat, et garants de l'avenir,
- continuer à améliorer le cadre de vie des Senlisiens par des investissements diffus, leur proposer des infrastructures modernes et adaptées renforçant l'attractivité de Senlis sur les plans économique, culturel et touristique.

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Recettes

Recettes de fonctionnement	CA2024	BP2024	BP2025	Variation en €	Evolution %
Produits des services (70)	1 898 448,90	1 750 000,00	1 806 000,00	56 000,00	3,2%
Fiscalités locales (autres 731)	2 843 868,27	2 504 185,22	2 762 961,03	258 775,81	10,3%
Participations diverses (autres 74)	926 389,47	762 000,00	792 000,00	30 000,00	3,9%
Produits de gestion (75)	904 904,91	600 000,00	837 000,00	237 000,00	39,5%
Produits fct courant strict	6 573 611,55	5 616 185,22	6 197 961,03	581 775,81	10,4%
Fiscalités locales - Contributions directes (731)	13 993 379,00	13 896 000,00	14 140 000,00	244 000,00	1,8%
Impôts et taxes - Attribution de compensation CCSSO (73)	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00	-	0,0%
Dotations Etat (74)	3 363 787,00	3 331 000,00	3 246 000,00	- 85 000,00	-2,6%
DGF (Dotation forfaitaire + DSR) - estimation - notifications début avril	1 800 856,00	1 769 000,00	1 685 000,00	- 84 000,00	-4,7%
Compensations fiscales	1 562 931,00	1 562 000,00	1 561 000,00	- 1 000,00	-0,1%
Total produits de fonctionnement courant	29 445 627,55	28 358 035,22	29 098 811,03	740 775,81	2,6%
Atténuations de charges (013)	58 943,05	50 000	50 000,00	-	0,0%
Produits exceptionnels	93 242,45	40 000	40 000,00		
Total produits de fonctionnement réels	29 597 813,05	28 448 035	29 188 811,03	740 775,81	2,5%
Produits de cessions (775) *	377 100,00				
Résultat de fonctionnement reporté		4 991 964,78	5 283 388,97	291 424,19	5,8%
Opérations d'ordre (amortissement des subventions et étalement de charges de l'assurance dommage ouvrage du	8 889,24	136 000	101 800,00		
Produits financiers et reprise provisions	33,89				
Total Recettes de fonctionnement	29 983 836,18	33 576 000	34 574 000,00	998 000,00	

* les produits de cession se prévoient en section investissement 024 et se réalisent au 775 et opérations d'ordre de la section de fonctionnement à l'investissement sans prévision au budget

Politique tarifaire : +2% sur les principaux tarifs (scolaires, culturels ou sportifs)

Versement mobilité prévu pour 1,400M€ soit +150k€ ; Droits de mutation pour 920k€ soit +70k€ ; Taxe Electricité 306k€

Produits de gestion dont revenus des immeubles pour 677k€ avec revalorisations et prévision de recettes exceptionnelles dont 2025 le remboursement du sinistre de la cathédrale 145k€

notification de l'Etat intégrant la revalorisation forfaitaire des bases (1,7%)

Dotation forfaitaire intégrant l'écrêtement au vu de notre potentiel fiscal/hab pondéré supérieur à 0,85 fois la moyenne dans la limite de 1% des recettes réelles de fonctionnement

Compensations fiscales versées par l'Etat pour la réduction des valeurs locatives servant aux bases de calcul du foncier bâti des établissements industriels reconduite depuis 2022

+998k€ principalement dû à la dynamique du versement mobilité et des droits de mutation, ainsi que la fiscalité + résultats 2024 satisfaisants

La Fiscalité : Maintien des taux depuis 2011

En 2025, il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité.

Notifications fiscalité	bases prévisionnelles 2024	Bases prévisionnelles 2025	taux	Produit fiscal 2025 à taux constant	Variation bases 2024/2025
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	124 400	157 600	53,28%	83 969	27%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	26 979 000	27 495 000	44,59%	12 260 021	1,9%
Coefficient Correcteur = Produit fiscal égal suite à la suppression de la Taxe d'habitation et intégration du produit foncier des départements en 2021 (suit l'évolution des revalorisations)	1 442 523			1 466 950	1,7%
Taxe d'habitation résidences secondaires	1 546 000	1 412 000	23,28%	328 714	-9%
	28 649 400	29 064 600		14 139 653	1,4%

Une revalorisation des valeurs locatives par décision de l'Etat est prévue pour +1,7% sauf pour les locaux professionnels.

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA2024	BP2024	BP2025	Variation en € 2024-2025	Evolution %
Charges à caractère général (011)	8 680 874,86	9 365 150,00	9 966 000,00	600 850,00	6,4%
<i>dont energies (électricité, gaz, combustibles fuel,eau, carburants)</i>	<i>2 075 160,00</i>	<i>2 385 150,00</i>	<i>2 120 000,00</i>	<i>- 265 150,00</i>	<i>-11,1%</i>
<i>dont Transports Urbains Senlisiens (+143k€) taxes foncières (+330k€) OPAH (61k€) assurance dommage ouvrages conservatoire (102k€) - détail ci-dessous</i>	<i>1 568 708,00</i>	<i>1 283 151,00</i>	<i>1 919 700,00</i>	<i>636 549,00</i>	<i>49,6%</i>
<i>dont solde des charges générales</i>	<i>5 037 006,86</i>	<i>5 696 849,00</i>	<i>5 926 300,00</i>	<i>229 451,00</i>	<i>4,0%</i>
Charges de personnel (012)	14 331 767,95	14 390 000,00	14 900 000,00	510 000,00	3,5%
Autres charges de gestion courante (65)	1 745 343,62	1 833 000,00	1 886 000,00	53 000,00	2,9%
Charges fct courant	24 757 986,43	25 588 150,00	26 752 000,00	1 163 850,00	4,5%
Atténuations de produits (014)	835 919,00	860 000,00	960 000,00	100 000,00	11,6%
<i>dont FPIC</i>	<i>829 655,00</i>	<i>852 000,00</i>	<i>840 000,00</i>	<i>- 12 000,00</i>	<i>-1,4%</i>
<i>dont DILICO estimé (nouveau fonds de réserve mis en place par la loi de Finances 2025)</i>			<i>120 000,00</i>		
Charges financières (66)	202 987,04	250 000,00	210 000,00	- 40 000,00	-16,0%
Charges exceptionnelles larges	2 902,18	40 000,00	40 000,00	-	0,0%
Provision pour risque et charge	9 850,00	9 850,00	12 000,00	2 150,00	21,8%
Total charges fonctionnement réelles	25 809 644,65	26 748 000,00	27 974 000,00	1 226 000,00	4,6%
Dotations aux amortissements	950 000,00	950 000,00	1 078 000,00	128 000,00	
Virement à la section investissement		5 878 000,00	5 522 000,00	- 356 000,00	
Total Dépenses de fonctionnement	26 759 644,65	33 576 000,00	34 574 000,00	998 000,00	

FPIC : Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales

DILICO : dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales

Dont subventions aux associations Enveloppe allouée de 325 k€ identique à 2024
Dont participation aux établissements sous contrat d'enseignement privé 265k€ (pour 260k€ réalisé en 2024)
Dont participation au SDIS pour lutte incendie 812 contre 788 k€ en 2024(+3%)
Dont élus 256 k€

Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal en baisse au vu des modes de calcul des potentiels financiers modifiés

Taux d'Intérêts en baisse au vu de notre désendettement

Une capacité d'autofinancement de 6 600 k€ permettant de mener à bien les grands projets structurants

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges de personnel (chap012) représentent 53% des dépenses réelles de fonctionnement

Pour 2025, la masse salariale est estimée à 14 900 000 € par rapport à 2024 soit une évolution de +3,5% et s'explique :

- ✓ les postes pourvus en 2024 financés en 2025 sur l'année complète.
- ✓ l'évolution naturelle du glissement vieillesse technicité (GVT)
- ✓ l'extension en année pleine de la revalorisation des tickets restaurants (de 5 à 7€ depuis mai 2024)
- ✓ La mise en œuvre du bonus attractivité (personnel d'accueil de la petite enfance) avec une prestation de service de la CAF
- ✓ Le taux de cotisation patronal au titre de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL) de + 3 points sur le taux de 31,65%, déjà valorisé en 2024 D4UN POI, et, l'augmentation de 1% sur les cotisations URSSAF

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges à caractère général (chap011) représentent 36% des dépenses réelles de fonctionnement

Energies: Pour 2025, au vu des fluctuations et du contexte international incertain, il est prévu par prudence une prévision budgétaire équivalente à 2024 de 2 120 k€.

Pour les transports urbains, il est prévu 1 335 k€ intégrant les révisions du marché, les adaptations de lignes et la prolongation de ligne jusqu'à la zone d'activités des portes de Senlis sur une année pleine.

En 2025, sont intégrés, le programme de mise en œuvre et d'animation de l'OPAH RU sur le centre ville en coopération avec l'ANAH, la banque des territoires et la CCSSO, l'assurance dommage ouvrage pour la réhabilitation du conservatoire qui fera l'objet d'une délibération spécifique pour un étalement de charges, ainsi que les taxes foncières réévaluées au vu de l'individualisation des rues du quartier Ordener

Le solde des charges générales intègre les coûts des services scolaires, culturels, sportifs, sociaux, d'administration générale, d'entretien des espaces paysagers, de la voirie, de maintenance et d'entretien des bâtiments communaux, etc. Ces charges intègrent également les prestations parcmètres et les animations développées par les services de la ville à la population.

Pour 2025, au vu de l'inflation estimée à 1,8% et du coût de certaines prestations (marchés d'entretien des bâtiments communaux, de prestations d'entretien des espaces publics notamment paysagers, de maintenance exploitation du chauffage, de restauration scolaire, etc...), la hausse est limitée à +4%.

Le BP 2025 – Le fonctionnement/Dépenses

Pour 2025 et les années suivantes, l'objectif est maintenu de rechercher des solutions de réduction des coûts avec pour objectif de maintenir un taux d'épargne d'au moins 10% avec un plan d'actions à moyen et long terme :

- Poursuivre la sobriété énergétique permettant de limiter les effets de la hausse des fluides, tout en réduisant les consommations
- Explorer des solutions susceptibles de réduire les coûts : externalisations de tâches, groupement de commandes, optimisation de l'organisation du travail et des procédures (ex concession de mobilier urbain faisant économiser des coûts de maintenance et d'impression tout en assurant un renouvellement des équipements mobiliers et une meilleure visibilité ...)
- Contenir la hausse de la masse salariale,
- Accroître et diversifier les recettes de subventions et les sources de financement (fonds européens, mécénat, fonds de dotation ...)

Le BP 2025 – L'investissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 - SOLDE INVEST REPORTE	1 537 653,94 €	-
10 - Reprise de résultats Exc fonctionnement capitalisé		2 552 186,10 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS (FCTVA Taxe aménagement)	0,00 €	900 000,00 €
13-Subventions d'équipements (régularisation nature de compte sur exercice antérieur)	80 000,00 €	80 000,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00 €	200 000,00 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION (étalement assurance dommage ouvrage)	101 800,00 €	1 078 000,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	-	5 522 000,00
024 - PRODUITS DES CESSIONS		318 000,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 102 000,00 €	2 000,00 €
RECOURS A EMPRUNT NOUVEAU		3 900 000,00 €
Propositions travaux intracting / avance prêt 13 ans	456 000,00 €	
Propositions nouvelles d'équipement Diffus	5 232 819,42 €	4 884 619,42 €
AP CP projets structurants	9 712 000,00 €	
Opération pour compte de tiers La Chapelle des Carmes	180 000,00 €	180 000,00 €
Restes à Réaliser	2 008 726,64 €	994 194,48 €
	20 611 000,00 €	20 611 000,00 €

FCTVA = 800 k€
Taxe aménagement = 100k€

Op d'ordre entre section : Etalement de l'assurance dommage ouvrage du conservatoire et Dotations aux amortissements en recettes

16 -Emprunt - Remboursement du capital année.
Pour 2000€ cautions sur la résidence autonomie

L'autofinancement, les produits de cessions (rue Y Carlier) ainsi que les subventions à percevoir permettent d'envisager un recours à l'emprunt de 3,900k€ en 2025.

15 581k€ de dépenses d'équipement et 2 008 k€ de restes à réaliser

Le BP 2025 – Les principaux investissements

INVESTISSEMENT – propositions nouvelles d'équipement dont 9,712 k€ en grands projets d'investissements structurants.	Dépenses	Recettes
CP 2025 Restauration des grandes orgues	35 584,45	117 604,81
CP 2025 Groupe scolaire Beauval	-	27 600,00
CP 2025 Schéma d'aménagement Ordener	195 924,13	491 662,19
CP 2025 Rue des Jardiniers	-	39 650,00
CP 2025 Poches de stationnement	152 491,42	555 873,76
CP 2025 Pole d'Echange Multimodal	3 566 000,00	795 960,00
CP 2025 Conservatoire de Musique et de danse	3 300 000,00	1 191 000,00
CP 2025 EcoQuartier	2 000 000,00	926 000,00
CP 2025 Voyage au temps des Premiers Rois de France	382 000,00	124 000,00
CP 2025 Restauration de la Cathédrale	80 000,00	25 000,00
Travaux Intracting	456 000,00	
Investissements diffus (détails non exhaustifs ci-dessous)	5 232 819,42 €	590 000,00
Opération pour compte de tiers La Chapelle des Carmes	180 000,00 €	180 000,00
TOTAL	15 580 819,42	5 064 350,76

Le BP 2025 – Les principaux investissements

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS NOUVELLES DEPENSES EQUIPEMENTS

ADMINISTRATION GENERALE	
Informatique	254 K€
Mobiliers, diagnostics et outillages	192 K€
Sécurisation chaufferies	160 K€
Travaux Hotel de Ville	125 K€
Guichet unique	60 k€
Illuminations Noël & Podium	58 K€
Véhicules	45 K€
Caméras/alarmes	30 k€
Communication	29 K€

CULTURE/PATRIMOINE CULTUREL	
Rénovation 3 Arches	800 K€
Musées (œuvres, travaux, mobiliers, archives)	171 K€
Manège Ordener	155 K€
Travaux sur Pat. (Chât. Royal, chantier d'insertion)	134 K€
Autres équipements (asso, CDR...)	89 K€
Bibliothèque (mobiliers, LED, GAZ Idex)	74 K€
Spectacle Immersif	20 K€

ESPACE PUBLICS/SECURITE	
Equipelement PM (Caméras, téléphones, véhicule)	150 K€
Eclairage public	95 K€
Espaces verts	77 K€
Divers (borne, geotech, effondrement...)	71 K€
Stationnement et quai de bus	68 K€
Lutte Anti cabanisation	50 K€
Cimetière	18 K€

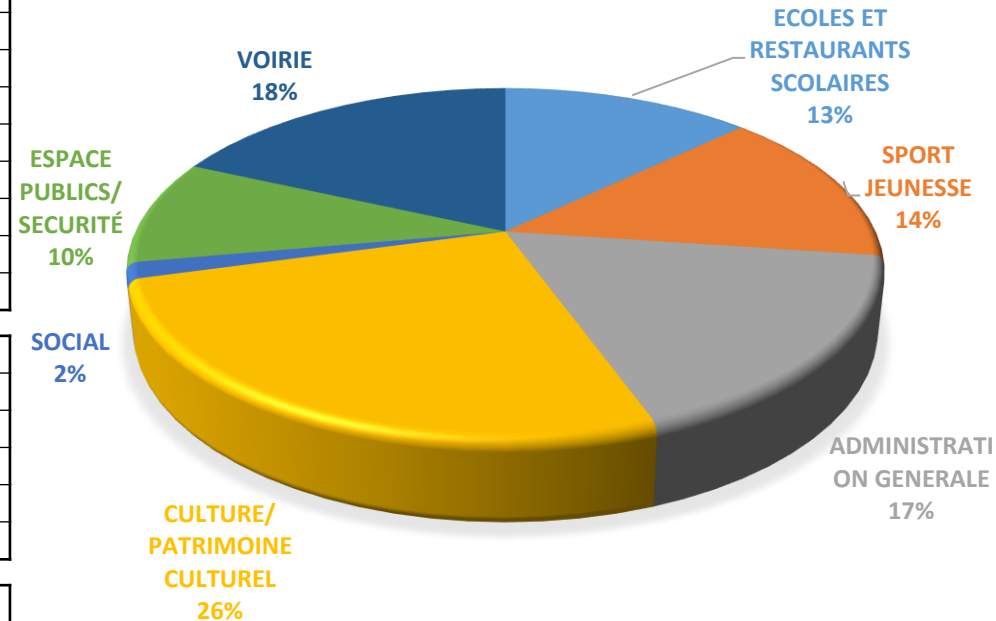
SOCIAL	
Petite enfance	58 K€
Séniors	24 K€

ECOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES	
Groupe Séraphine Louis	240 K€
Groupe Anne de Kiev	170 K€
Groupe Orion	90 K€
Groupe Brichebay	60 K€
Groupe Beauval	40 K€
Véhicules (minibus)	45 K€
Autres mobiliers et équipements	36 K€
Groupe Argilière	25 K€

SPORT JEUNESSE	
Rénovation Citystade	450 K€
Gym. Beauval (amiante, douche, Led, Mobiliers)	159 K€
Complexe Y.Carlier (Padel, Led, tennis)	80 K€
Autres gymnases (ADK, Brichebay, Capet)	54 K€
Equipements et sécurisations stades	48 K€

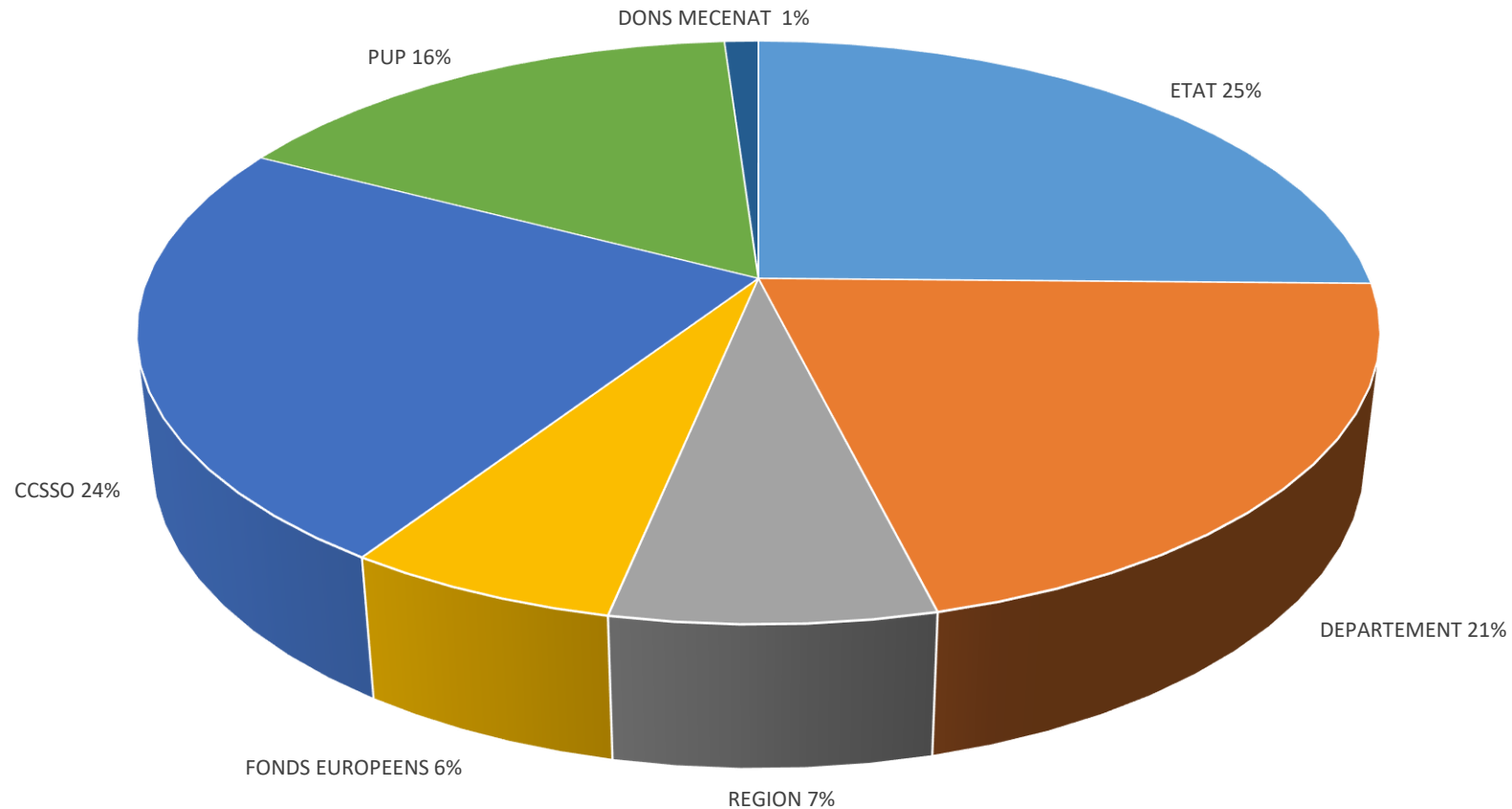
VOIRIE	
Villevert	698 k€
Centre Ville	198 K€
Val d'Aunette	45 K€
Shéma cyclable	40 K€
Brichebay	22 K€

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DIFFUS



Le BP 2025 – Les principaux investissements

PARTENAIRES COFINANCEMENT - PROJETS D'INVESTISSEMENT
(recettes totales nouvelles et RAR)



La dette

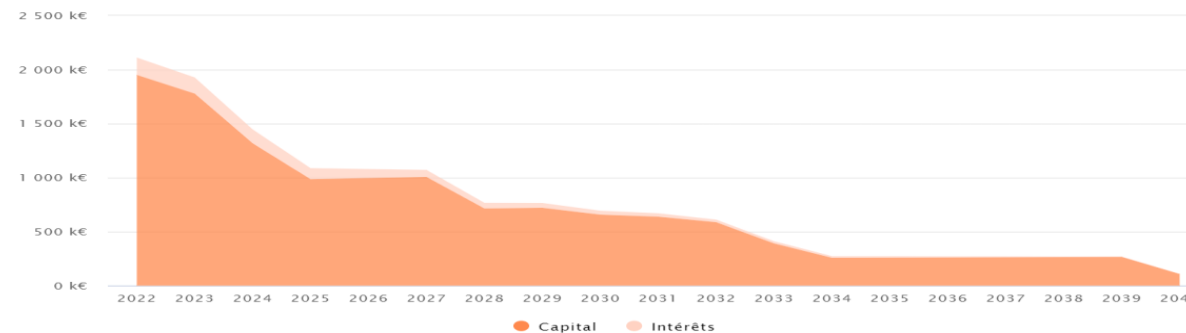
En complément du bilan présenté dans la note de synthèse du Compte administratif 2024, les évolutions envisagées en matière de dette se situent dans le contexte suivant :

- **Un niveau d'épargne nette en évolution en 2024.** L'épargne nette correspond à l'épargne brute retraitée du remboursement du capital de la dette et correspond à notre capacité à dégager des ressources propres pour financer nos dépenses d'équipement

	2020	2021	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement hors 013	24 189	26 367	27 571	28 186	29 538
Charges de fonctionnement	21 080	22 491	24 689	24 151	25 810
Capacité d'autofinancement brute (épargne brut)	3 109	3 876	2 882	4 035	3 728
Remboursement du capital de la dette	2 025	2 125	1 950	1 854	1 395
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	1 084	1 751	932	2 181	2 333
ratio capacité désendettement en année	5,00	3,46	4,48	2,74	2,66

- Au vu du désendettement en 2024 et d'une dette s'éteignant, le remboursement du capital de dette diminue de 1 854 k€ à 1 500 k€ en 2024 et à 1 067K€ en 2025

Plan d'extinction de la dette CA



La dette

Au vu du budget présenté, **il est proposé de recourir à un emprunt de 3 900 000 €** pour répondre aux besoins d'investissements sur 2025 et compléter les financements disponibles.

L'encours de dette envisagé fin 2025 est donc le suivant :

Année	Stock de dette au 31/12/N en K€	Capital remboursé en K€ durant l'exercice	Capital emprunté K€	Encours de dette en € par habitant
2020	15 541	2 025	2 000	1 045
2021	13 417	2 125	0	864
2022	12 867	1 950	1 400	819
2023	11 013	1 854	0	704
2024	9 920	1 395	302	630
2025 Encours prévisionnel avec un recours pour 3 900k€		12 750		807
Capital remboursé en 2025 1 070k€ et 15 803 habitants au 01/01/2025				

Au 31/12/2022 il est de 839€/hab pour les communes de 10 à 30 000 habitants (source Etude Territoires et finances 2023 AMF La Banque Postale)

La dette

La ville s'est engagée dans son programme de travaux pluriannuel d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine communal dans un partenariat avec la Banque des Territoires au moyen d'une avance financière remboursable Intracting sur 13 années de 604 600 € au taux fixe de 2% avec un premier tirage de 302 300€ en 2024 et un second du même montant en 2025.

Le marché de la dette commence à être impacté par les annonces de programme de réarmement. Ainsi suite à l'annonce d'un programme européen de 800 milliards d'euros, la hausse des taux à long terme a été amorcée. Il affecte les anticipations des marchés financiers en matière de politique monétaire, de croissance économique, et de solvabilité de l'État.

En conséquence, sur l'encours restant, au vu de notre structure de dette avec moins de 20% de taux variable, il pourrait être privilégié un recours à ce type d'emprunt afin d'optimiser le coût, voir un emprunt avec une phase variable puis fixe. Au vu des projets d'investissement, le long terme de 20 à 25 ans sera privilégié. Pour la négociation des nouveaux financements, la ville est assistée de la société SELDON.

BUDGET PRINCIPAL 2025

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à adopter :

- Le budget primitif 2025
- Les taux de fiscalité pour 2025
- Le recours à l'emprunt pour 2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°7 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE
SENLIS (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21600603100019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	49
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	50
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	53
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	62
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	65
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	66
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	69
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	71
A1.908 - Fonction 8 - Transports	74
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	81
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	87
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	99
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	104
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	105
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	106
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	109
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	111
A2.938 - Fonction 8 - Transports	114

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	118
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	119
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	123
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	124

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	125
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	127
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	128
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	129
B3.1 - Etat des provisions constituées	131
B3.2 - Etalement des provisions	133
B4 - Etat des charges transférées	134
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	135
B6 - Prêts	137
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	138
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	139
B7.3 - Etat des emprunts garantis	140
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	142
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	143
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	144
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	145
B7.8 - Autres engagements donnés	146
B7.9 - Autres engagements reçus	147
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	148
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	154
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	155
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	156
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	157
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	158
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	159
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	161
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	162
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	163

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	15803

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1516.735029

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1770.17
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1847.04
3	Dépenses d'équipement brut / population	985.96
4	Encours de dette / population (2) (3)	627.70
5	DGF / population	106.50
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53.26
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99.61
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	53.38
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	33.98
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4.16

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	34 638 780,87	37 091 901,72	4 040 882,73	A1 6 494 003,58
Investissement	7 880 971,86	7 290 776,06	(3) -951 082,05	A2 -1 541 277,85
Fonctionnement	26 757 809,01	29 801 125,66	(4) 4 991 964,78	A3 8 035 281,43

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 2 008 726,64	III + IV 994 194,48	B1	-1 014 532,16
Investissement	I 2 008 726,64	III 994 194,48	B2	-1 014 532,16
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	5 479 471,42
Investissement	A2 + B2	-2 555 810,01
Fonctionnement	A3 + B3	8 035 281,43

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 008 726,64
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	142 345,95
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 602 715,61
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	6 636,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	257 029,08
454111	TRAVAUX EXECUTES D OFFICE	257 029,08
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 994 194,48
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	737 165,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	257 029,08
454121	TRAVAUX EXECUTES D OFFICE	257 029,08
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	17 064 619,42	19 616 805,52

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 008 726,64	994 194,48
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 537 653,94	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	20 611 000,00	20 611 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	34 574 000,00	29 290 611,03

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 283 388,97

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	34 574 000,00	34 574 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)	55 185 000,00	55 185 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP-2101/2021	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE	13, 20, 23	11 085 000,00
AP-2201/2022	ECOQUARTIER	13, 23, 204	6 900 000,00
AP-2102/2021	GROUPE SCOLAIRE BEAUVAL	13, 23	1 844 962,89
AP-2104/2021	POCHES DE STATIONNEMENT	13, 23	2 682 231,69
AP-2001/2020	POLE D ECHANGES MULTIMODAL	13, 23	5 908 000,00
AP-2502/2025	PROGRAMME RESTAURATION DE LA CATHEDRALE	23, 13	1 077 000,00
AP-1801/2018	RESTAURATION DES GRANDES ORGUES	10, 13, 23	1 941 367,32
AP-2103/2021	RUE DES JARDINIERS PARTIE 2	13, 204, 23	1 093 143,79
AP-2002/2020	SCHEMA D'AMENAGEMENT ORDENER Phase 1 et 2	13, 20, 23	3 839 069,14
AP-2501/2025	VOYAGE AU TEMPS DES PREMIERS ROIS DE FRANCE	13, 10, 20, 21, 23	4 828 000,00
TOTAL			41 198 774,83
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			41 198 774,83

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	695 877,44	142 345,95	323 392,18	323 392,18	465 738,13
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	305 500,00	305 500,00	305 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 417 504,51	1 602 715,61	4 464 927,24	4 464 927,24	6 067 642,85
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 449 636,00	6 636,00	10 307 000,00	10 307 000,00	10 313 636,00
Total des dépenses d'équipement		13 563 017,95	1 751 697,56	15 400 819,42	15 400 819,42	17 152 516,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 502 000,00	0,00	1 102 000,00	1 102 000,00	1 102 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 539 900,00	0,00	1 182 000,00	1 182 000,00	1 182 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	430 000,00	257 029,08	180 000,00	180 000,00	437 029,08
Total des dépenses réelles d'investissement		15 532 917,95	2 008 726,64	16 762 819,42	16 762 819,42	18 771 546,06

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	135 999,00		101 800,00	101 800,00	101 800,00
041	Opérations patrimoniales (7)	75 600,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		211 599,00		301 800,00	301 800,00	301 800,00

TOTAL	15 744 516,95	2 008 726,64	17 064 619,42	17 064 619,42	19 073 346,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 537 653,94

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 611 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 404 284,28	709 262,40	4 904 619,42	4 904 619,42	5 613 881,82
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 300 000,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 704 284,28	709 262,40	8 804 619,42	8 804 619,42	9 513 881,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	949 985,28	0,00	960 000,00	960 000,00	960 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 965 331,86	0,00	2 552 186,10	2 552 186,10	2 552 186,10
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	45 398,58	27 903,00	0,00	0,00	27 903,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
Total des recettes financières		3 682 715,72	27 903,00	3 832 186,10	3 832 186,10	3 860 089,10
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	430 000,00	257 029,08	180 000,00	180 000,00	437 029,08
Total des recettes réelles d'investissement		9 817 000,00	994 194,48	12 816 805,52	12 816 805,52	13 811 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 878 000,00		5 522 000,00	5 522 000,00	5 522 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	950 000,00		1 078 000,00	1 078 000,00	1 078 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 928 000,00		6 800 000,00	6 800 000,00	6 800 000,00

TOTAL	16 745 000,00	994 194,48	19 616 805,52	19 616 805,52	20 611 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 611 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

6 498 200,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	9 190 906,61	0,00	9 966 000,00	9 966 000,00	9 966 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	14 202 249,00	0,00	14 900 000,00	14 900 000,00	14 900 000,00
014	Atténuations de produits	860 000,00	0,00	960 000,00	960 000,00	960 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 787 800,00	0,00	1 886 000,00	1 886 000,00	1 886 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 040 955,61	0,00	27 712 000,00	27 712 000,00	27 712 000,00
66	Charges financières	250 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	9 850,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 340 805,61	0,00	27 974 000,00	27 974 000,00	27 974 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	5 878 000,00		5 522 000,00	5 522 000,00	5 522 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	950 000,00		1 078 000,00	1 078 000,00	1 078 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 828 000,00		6 600 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00

TOTAL	33 168 805,61	0,00	34 574 000,00	34 574 000,00	34 574 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 574 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 725 000,00	0,00	1 806 000,00	1 806 000,00	1 806 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 514 850,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
731	Fiscalité locale	16 394 185,22	0,00	16 902 961,03	16 902 961,03	16 902 961,03
74	Dotations et participations (3)	4 093 000,00	0,00	4 038 000,00	4 038 000,00	4 038 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	600 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
Total des recettes de gestion courante		28 377 035,22	0,00	29 148 811,03	29 148 811,03	29 148 811,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 417 035,22	0,00	29 188 811,03	29 188 811,03	29 188 811,03

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	136 000,00		101 800,00	101 800,00	101 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		136 000,00		101 800,00	101 800,00	101 800,00

TOTAL	28 553 035,22	0,00	29 290 611,03	29 290 611,03	29 290 611,03

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 283 388,97

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 574 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 498 200,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	80 000,00	10 000,00	90 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 102 000,00	0,00	1 102 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	465 738,13	0,00	465 738,13
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	305 500,00	0,00	305 500,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	6 067 642,85	0,00	6 067 642,85
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	10 313 636,00	200 000,00	10 513 636,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	437 029,08	0,00	437 029,08
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		91 800,00	91 800,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	18 771 546,06	301 800,00	19 073 346,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 537 653,94

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 611 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	9 966 000,00		9 966 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	14 900 000,00		14 900 000,00
014 Atténuations de produits	960 000,00		960 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 886 000,00	0,00	1 886 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	210 000,00	0,00	210 000,00
67 Charges spécifiques (9)	40 000,00	0,00	40 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	12 000,00	1 078 000,00	1 090 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		5 522 000,00	5 522 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	27 974 000,00	6 600 000,00	34 574 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 574 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	960 000,00	0,00	960 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 641 784,82	0,00	5 641 784,82
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 902 000,00	0,00	3 902 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	200 000,00	200 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 067 800,00	1 067 800,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	437 029,08	0,00	437 029,08
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		10 200,00	10 200,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		5 522 000,00	5 522 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	318 000,00		318 000,00
Recettes d'investissement – Total	11 258 813,90	6 800 000,00	18 058 813,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 552 186,10

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 611 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 806 000,00		1 806 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00		5 514 850,00
731 Fiscalité locale	16 902 961,03		16 902 961,03
74 Dotations et participations (8)	4 038 000,00		4 038 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	837 000,00	0,00	837 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	40 000,00	10 000,00	50 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		91 800,00	91 800,00
Recettes de fonctionnement – Total	29 188 811,03	101 800,00	29 290 611,03

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			5 283 388,97
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			34 574 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 744 516,95	2 008 726,64	41 198 774,83	17 064 619,42	17 064 619,42	9 250 000,00	7 814 619,42	19 073 346,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	695 877,44	142 345,95	134 394,00	323 392,18	323 392,18	0,00	323 392,18	465 738,13
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	212 300,33	305 500,00	305 500,00	61 000,00	244 500,00	305 500,00
21	Immobilisations corporelles	6 417 504,51	1 602 715,61	214 000,00	4 464 927,24	4 464 927,24	0,00	4 464 927,24	6 067 642,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 449 636,00	6 636,00	27 426 454,36	10 307 000,00	10 307 000,00	9 189 000,00	1 118 000,00	10 313 636,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 563 017,95	1 751 697,56	27 987 148,69	15 400 819,42	15 400 819,42	9 250 000,00	6 150 819,42	17 152 516,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 502 000,00	0,00		1 102 000,00	1 102 000,00		1 102 000,00	1 102 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 539 900,00	0,00	0,00	1 182 000,00	1 182 000,00	0,00	1 182 000,00	1 182 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	430 000,00	257 029,08	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	437 029,08
Total des dépenses réelles		15 532 917,95	2 008 726,64	41 198 774,83	16 762 819,42	16 762 819,42	9 250 000,00	7 512 819,42	18 771 546,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	135 999,00			101 800,00	101 800,00		101 800,00	101 800,00
041	Opérations patrimoniales (7)	75 600,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		211 599,00			301 800,00	301 800,00		301 800,00	301 800,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								1 537 653,94

Total des dépenses d'investissement cumulées								20 611 000,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 779 668,14	994 194,48	17 064 619,42	17 064 619,42	18 058 813,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 404 284,28	709 262,40	4 904 619,42	4 904 619,42	5 613 881,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 704 284,28	709 262,40	8 804 619,42	8 804 619,42	9 513 881,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	949 985,28	0,00	960 000,00	960 000,00	960 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	45 398,58	27 903,00	0,00	0,00	27 903,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
Total des recettes financières		1 717 383,86	27 903,00	1 280 000,00	1 280 000,00	1 307 903,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	430 000,00	257 029,08	180 000,00	180 000,00	437 029,08
Total des recettes réelles		7 851 668,14	994 194,48	10 264 619,42	10 264 619,42	11 258 813,90
021	Virement de la section de fonctionnement	5 878 000,00		5 522 000,00	5 522 000,00	5 522 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	950 000,00		1 078 000,00	1 078 000,00	1 078 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre		6 928 000,00		6 800 000,00	6 800 000,00	6 800 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8)	2 552 186,10

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					20 611 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 744 516,95	2 008 726,64	41 198 774,83	17 064 619,42	17 064 619,42	9 250 000,00	7 814 619,42	19 073 346,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	695 877,44	142 345,95	134 394,00	323 392,18	323 392,18	0,00	323 392,18	465 738,13
202	Frais réalisation documents urbanisme	30 937,00	15 432,01		0,00	0,00	0,00	0,00	15 432,01
2031	Frais d'études	340 440,44	56 421,60		93 992,18	93 992,18	0,00	93 992,18	150 413,78
2051	Concessions, droits similaires	324 500,00	70 492,34		229 400,00	229 400,00	0,00	229 400,00	299 892,34
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	212 300,33	305 500,00	305 500,00	61 000,00	244 500,00	305 500,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00		305 500,00	305 500,00	61 000,00	244 500,00	305 500,00
21	Immobilisations corporelles	6 417 504,51	1 602 715,61	214 000,00	4 464 927,24	4 464 927,24	0,00	4 464 927,24	6 067 642,85
2111	Terrains nus	8 065,93	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2112	Terrains de voirie	572,50	571,50		0,00	0,00	0,00	0,00	571,50
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	35 144,05	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	337 787,06	174 248,40		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	264 248,40
21311	Bâtiments administratifs	198 818,06	100 605,14		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	315 605,14
21312	Bâtiments scolaires	1 026 646,55	1 398,00		634 800,00	634 800,00	0,00	634 800,00	636 198,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 109 667,57	386 425,97		844 300,00	844 300,00	0,00	844 300,00	1 230 725,97
21316	Equipements du cimetière	77 800,00	58 777,89		17 600,00	17 600,00	0,00	17 600,00	76 377,89
21318	Autres bâtiments publics	200 737,21	49 747,51		130 100,00	130 100,00	0,00	130 100,00	179 847,51
21351	Bâtiments publics	612 902,94	204 542,28		635 677,24	635 677,24	0,00	635 677,24	840 219,52
21352	Bâtiments privés	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	6 590,00	6 582,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	21 582,00
2151	Réseaux de voirie	1 087 075,41	100 073,21		825 000,00	825 000,00	0,00	825 000,00	925 073,21
2152	Installations de voirie	282 952,79	69 329,84		128 000,00	128 000,00	0,00	128 000,00	197 329,84
21534	Réseaux d'électrification	68 230,91	44 853,23		0,00	0,00	0,00	0,00	44 853,23
21536	Réseaux d'alerte	6 094,80	6 094,80		0,00	0,00	0,00	0,00	6 094,80
21538	Autres réseaux	17 224,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	108 320,77	76 579,62		145 000,00	145 000,00	0,00	145 000,00	221 579,62

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
215731	Matériel roulant	63 683,77	8 633,53		0,00	0,00	0,00	0,00	8 633,53
215738	Autre matériel et outillage de voirie	210 000,00	204 072,61		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	222 072,61
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	21 300,00	9 996,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	69 996,00
21621	Biens sous-jacents	15 000,00	5 000,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	20 000,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	62 317,00	22 980,47		28 400,00	28 400,00	0,00	28 400,00	51 380,47
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	116 116,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	137 320,00	32 896,56		149 000,00	149 000,00	0,00	149 000,00	181 896,56
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	13 086,03	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	151 363,68	18 906,73		108 500,00	108 500,00	0,00	108 500,00	127 406,73
2185	Matériel de téléphonie	17 240,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	133 847,18	20 400,32		201 550,00	201 550,00	0,00	201 550,00	221 950,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 449 636,00	6 636,00	27 426 454,36	10 307 000,00	10 307 000,00	9 189 000,00	1 118 000,00	10 313 636,00
2313	Constructions	2 180 399,45	6 636,00		4 957 584,45	4 957 584,45	3 839 584,45	1 118 000,00	4 964 220,45
2315	Install., matériel et outill. technique	4 266 136,55	0,00		5 349 415,55	5 349 415,55	5 349 415,55	0,00	5 349 415,55
238	Avances commandes immo corporelles	3 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 563 017,95	1 751 697,56	27 987 148,69	15 400 819,42	15 400 819,42	9 250 000,00	6 150 819,42	17 152 516,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	37 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 502 000,00	0,00		1 102 000,00	1 102 000,00		1 102 000,00	1 102 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00		1 100 000,00	1 100 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 539 900,00	0,00	0,00	1 182 000,00	1 182 000,00	0,00	1 182 000,00	1 182 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	430 000,00	257 029,08	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	437 029,08
454111	TRAVAUX EXECUTES D OFFICE	430 000,00	257 029,08		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	437 029,08
Total des dépenses réelles		15 532 917,95	2 008 726,64	41 198 774,83	16 762 819,42	16 762 819,42	9 250 000,00	7 512 819,42	18 771 546,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	135 999,00			101 800,00	101 800,00		101 800,00	101 800,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 999,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 800,00			9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	199,00			500,00	500,00		500,00	500,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	126 000,00			91 800,00	91 800,00		91 800,00	91 800,00
2138	Autres constructions	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	56 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
4818	Charges à étaler	0,00			91 800,00	91 800,00		91 800,00	91 800,00
041	Opérations patrimoniales (8)	75 600,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
21351	Bâtiments publics	3 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	72 500,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'ordre	211 599,00			301 800,00	301 800,00		301 800,00	301 800,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 779 668,14	994 194,48	17 064 619,42	17 064 619,42	18 058 813,90
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 404 284,28	709 262,40	4 904 619,42	4 904 619,42	5 613 881,82
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 688,00	2 688,00	0,00	0,00	2 688,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	422 941,57	218 766,40	450 989,39	450 989,39	669 755,79
1322	Subv. non transf. Régions	215 615,24	0,00	404 227,19	404 227,19	404 227,19
1323	Subv. non transf. Départements	826 322,00	62 220,00	1 126 800,00	1 126 800,00	1 189 020,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	939 592,00	214 888,00	1 124 112,00	1 124 112,00	1 339 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	235 000,00	0,00	341 960,00	341 960,00	341 960,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	80 000,00	0,00	120 268,84	120 268,84	120 268,84
13462	Dotation de soutien à l'invest local	682 125,47	210 700,00	410 262,00	410 262,00	620 962,00
1348	Autres fonds non transférables	1 000 000,00	0,00	926 000,00	926 000,00	926 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 300 000,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 704 284,28	709 262,40	8 804 619,42	8 804 619,42	9 513 881,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	949 985,28	0,00	960 000,00	960 000,00	960 000,00
10222	FCTVA	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
10226	Taxe d'aménagement	149 985,28	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	45 398,58	27 903,00	0,00	0,00	27 903,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	27 903,00	27 903,00	0,00	0,00	27 903,00
1388	Autres fonds non transférables	17 495,58	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	720 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
Total des recettes financières		1 717 383,86	27 903,00	1 280 000,00	1 280 000,00	1 307 903,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	430 000,00	257 029,08	180 000,00	180 000,00	437 029,08
Total des recettes réelles		7 851 668,14	994 194,48	10 264 619,42	10 264 619,42	11 258 813,90
021	Virement de la section de fonctionnement	5 878 000,00		5 522 000,00	5 522 000,00	5 522 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	950 000,00		1 078 000,00	1 078 000,00	1 078 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28031	Frais d'études	110 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	70 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	55 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	160 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281351	Bâtiments publics	20 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
281352	Bâtiments privés	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	15 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2815731	Matériel roulant	15 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281828	Autres matériels de transport	80 000,00		94 800,00	94 800,00	94 800,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
281838	Autre matériel informatique	130 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	60 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28188	Autres immo. corporelles	182 000,00		192 000,00	192 000,00	192 000,00
4818	Charges à étaler	0,00		10 200,00	10 200,00	10 200,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre		6 928 000,00		6 800 000,00	6 800 000,00	6 800 000,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		33 168 805,61	0,00	0,00	34 574 000,00	34 574 000,00	0,00	34 574 000,00	34 574 000,00
011	Charges à caractère général (3)	9 190 906,61	0,00	0,00	9 966 000,00	9 966 000,00	0,00	9 966 000,00	9 966 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	14 202 249,00	0,00		14 900 000,00	14 900 000,00		14 900 000,00	14 900 000,00
014	Atténuations de produits	860 000,00	0,00		960 000,00	960 000,00		960 000,00	960 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 787 800,00	0,00	0,00	1 886 000,00	1 886 000,00	0,00	1 886 000,00	1 886 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 040 955,61	0,00	0,00	27 712 000,00	27 712 000,00	0,00	27 712 000,00	27 712 000,00
66	Charges financières	250 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (3)	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	9 850,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		299 850,00	0,00	0,00	262 000,00	262 000,00		262 000,00	262 000,00
Total des dépenses réelles		26 340 805,61	0,00	0,00	27 974 000,00	27 974 000,00	0,00	27 974 000,00	27 974 000,00
023	Virement à la section d'investissement	5 878 000,00			5 522 000,00	5 522 000,00		5 522 000,00	5 522 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	950 000,00			1 078 000,00	1 078 000,00		1 078 000,00	1 078 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 828 000,00			6 600 000,00	6 600 000,00		6 600 000,00	6 600 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	34 574 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		28 553 035,22	0,00	29 290 611,03	29 290 611,03	29 290 611,03
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 725 000,00	0,00	1 806 000,00	1 806 000,00	1 806 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
731	Fiscalité locale	16 394 185,22	0,00	16 902 961,03	16 902 961,03	16 902 961,03
74	Dotations et participations (2)	4 093 000,00	0,00	4 038 000,00	4 038 000,00	4 038 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	600 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
Total des recettes de gestion des services		28 377 035,22	0,00	29 148 811,03	29 148 811,03	29 148 811,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes réelles		28 417 035,22	0,00	29 188 811,03	29 188 811,03	29 188 811,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	136 000,00		101 800,00	101 800,00	101 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		136 000,00		101 800,00	101 800,00	101 800,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	5 283 388,97

Total des recettes de fonctionnement cumulées	34 574 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		33 168 805,61	0,00	0,00	34 574 000,00	34 574 000,00	0,00	34 574 000,00	34 574 000,00
011	Charges à caractère général (4)	9 190 906,61	0,00	0,00	9 966 000,00	9 966 000,00	0,00	9 966 000,00	9 966 000,00
6042	Achats de prestations de services	759 159,87	0,00		961 511,00	961 511,00	0,00	961 511,00	961 511,00
60611	Eau et assainissement	159 000,00	0,00		147 000,00	147 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00
60612	Energie - Electricité	1 038 500,00	0,00		924 000,00	924 000,00	0,00	924 000,00	924 000,00
60613	Chauffage urbain	793 000,00	0,00		878 000,00	878 000,00	0,00	878 000,00	878 000,00
60621	Combustibles	74 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60622	Carburants	114 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
60623	Alimentation	29 613,82	0,00		27 350,00	27 350,00	0,00	27 350,00	27 350,00
60624	Produits de traitement	27 095,28	0,00		28 800,00	28 800,00	0,00	28 800,00	28 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	23 495,98	0,00		20 050,00	20 050,00	0,00	20 050,00	20 050,00
60631	Fournitures d'entretien	53 284,00	0,00		53 900,00	53 900,00	0,00	53 900,00	53 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	410 936,41	0,00		393 731,82	393 731,82	0,00	393 731,82	393 731,82
60633	Fournitures de voirie	17 500,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	36 170,00	0,00		31 700,00	31 700,00	0,00	31 700,00	31 700,00
6064	Fournitures administratives	25 525,04	0,00		29 650,00	29 650,00	0,00	29 650,00	29 650,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	48 700,00	0,00		48 250,00	48 250,00	0,00	48 250,00	48 250,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 819,76	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
6067	Fournitures scolaires	45 400,00	0,00		45 400,00	45 400,00	0,00	45 400,00	45 400,00
6068	Autres matières et fournitures	45 060,53	0,00		44 305,00	44 305,00	0,00	44 305,00	44 305,00
611	Contrats de prestations de services	1 408 136,00	0,00		1 548 400,00	1 548 400,00	0,00	1 548 400,00	1 548 400,00
6132	Locations immobilières	167 000,00	0,00		176 500,00	176 500,00	0,00	176 500,00	176 500,00
61351	Matériel roulant	10 700,00	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
61358	Autres	236 384,18	0,00		174 272,18	174 272,18	0,00	174 272,18	174 272,18
614	Charges locatives et de copropriété	9 776,20	0,00		10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
61521	Entretien terrains	107 032,00	0,00		123 900,00	123 900,00	0,00	123 900,00	123 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	42 797,62	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	489 037,86	0,00		623 000,00	623 000,00	0,00	623 000,00	623 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 981,44	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61551	Entretien matériel roulant	82 933,48	0,00		65 700,00	65 700,00	0,00	65 700,00	65 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	49 996,91	0,00		54 200,00	54 200,00	0,00	54 200,00	54 200,00
6156	Maintenance	802 427,23	0,00		786 489,37	786 489,37	0,00	786 489,37	786 489,37
6161	Multirisques	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00
6168	Autres primes d'assurance	94 577,43	0,00		165 900,00	165 900,00	0,00	165 900,00	165 900,00
617	Etudes et recherches	69 377,00	0,00		59 650,00	59 650,00	0,00	59 650,00	59 650,00
6182	Documentation générale et technique	11 132,73	0,00		15 800,00	15 800,00	0,00	15 800,00	15 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	208 742,11	0,00		361 900,00	361 900,00	0,00	361 900,00	361 900,00
62268	Autres honoraires, conseils	100 580,08	0,00		139 000,00	139 000,00	0,00	139 000,00	139 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	37 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6231	Annonces et insertions	52 371,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	59 561,80	0,00		167 457,04	167 457,04	0,00	167 457,04	167 457,04
6233	Foires et expositions	1 480,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6234	Réceptions	24 342,95	0,00		21 100,00	21 100,00	0,00	21 100,00	21 100,00
6236	Catalogues et imprimés	60 997,12	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
6238	Divers	3 005,77	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6241	Transports de biens	2 005,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	23 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6261	Frais d'affranchissement	53 720,00	0,00		53 300,00	53 300,00	0,00	53 300,00	53 300,00
6262	Frais de télécommunications	118 220,00	0,00		93 714,96	93 714,96	0,00	93 714,96	93 714,96
627	Services bancaires et assimilés	11 252,00	0,00		5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	33 270,00	0,00		31 680,00	31 680,00	0,00	31 680,00	31 680,00
6282	Frais de gardiennage	15 203,20	0,00		16 700,00	16 700,00	0,00	16 700,00	16 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	435 069,13	0,00		430 750,00	430 750,00	0,00	430 750,00	430 750,00
6284	Redevances pour services rendus	47 066,24	0,00		41 738,63	41 738,63	0,00	41 738,63	41 738,63
6288	Autres services extérieurs	13 051,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
63512	Taxes foncières	428 851,92	0,00		421 500,00	421 500,00	0,00	421 500,00	421 500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	766,52	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		11 100,00	11 100,00	0,00	11 100,00	11 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	14 202 249,00	0,00		14 900 000,00	14 900 000,00		14 900 000,00	14 900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	203 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
6331	Versement mobilité	61 905,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	38 519,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	158 173,00	0,00		166 000,00	166 000,00		166 000,00	166 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	23 089,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 585 064,00	0,00		5 790 000,00	5 790 000,00		5 790 000,00	5 790 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	62 256,00	0,00		67 000,00	67 000,00		67 000,00	67 000,00
64113	NBI	79 368,00	0,00		79 000,00	79 000,00		79 000,00	79 000,00
64118	Autres indemnités	1 750 453,00	0,00		1 734 000,00	1 734 000,00		1 734 000,00	1 734 000,00
64121	Rémunération principale	205 660,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
64128	Autres indemnités	132 970,00	0,00		163 000,00	163 000,00		163 000,00	163 000,00
64131	Rémunérations	1 430 795,00	0,00		1 530 000,00	1 530 000,00		1 530 000,00	1 530 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	10 280,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	46 552,00	0,00		47 000,00	47 000,00		47 000,00	47 000,00
64138	Primes et autres indemnités	397 467,00	0,00		420 000,00	420 000,00		420 000,00	420 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	2 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	18 999,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 397 144,00	0,00		1 627 000,00	1 627 000,00		1 627 000,00	1 627 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 986 445,00	0,00		2 132 000,00	2 132 000,00		2 132 000,00	2 132 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	80 311,00	0,00		88 500,00	88 500,00		88 500,00	88 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	400,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	48 402,00	0,00		105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
6472	Prestations familiales directes	9 999,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	34 700,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	85 698,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
6488	Autres	317 000,00	0,00		275 000,00	275 000,00		275 000,00	275 000,00
014	Atténuations de produits	860 000,00	0,00		960 000,00	960 000,00		960 000,00	960 000,00
739221	FNGIR	8 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	852 000,00	0,00		840 000,00	840 000,00		840 000,00	840 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 787 800,00	0,00	0,00	1 886 000,00	1 886 000,00	0,00	1 886 000,00	1 886 000,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	202 000,00	0,00		202 000,00	202 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	6 600,00	0,00		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
65313	Cotisations de retraite	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
65315	Formation	4 400,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6553	Service d'incendie	788 500,00	0,00		812 000,00	812 000,00	0,00	812 000,00	812 000,00
65568	Autres contributions	45 700,00	0,00		50 900,00	50 900,00	0,00	50 900,00	50 900,00
6558	Autres contributions obligatoires	271 197,99	0,00		265 000,00	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	350 057,01	0,00		400 900,00	400 900,00	0,00	400 900,00	400 900,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	48 845,00	0,00		57 150,00	57 150,00	0,00	57 150,00	57 150,00
65818	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	11 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		26 040 955,61	0,00	0,00	27 712 000,00	27 712 000,00	0,00	27 712 000,00	27 712 000,00
66	Charges financières	250 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	249 700,00	0,00		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	300,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	9 850,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 850,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		299 850,00	0,00	0,00	262 000,00	262 000,00		262 000,00	262 000,00
Total des dépenses réelles		26 340 805,61	0,00	0,00	27 974 000,00	27 974 000,00	0,00	27 974 000,00	27 974 000,00
023	Virement à la section d'investissement	5 878 000,00			5 522 000,00	5 522 000,00		5 522 000,00	5 522 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	950 000,00			1 078 000,00	1 078 000,00		1 078 000,00	1 078 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	950 000,00			1 067 800,00	1 067 800,00		1 067 800,00	1 067 800,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	0,00			10 200,00	10 200,00		10 200,00	10 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 828 000,00			6 600 000,00	6 600 000,00		6 600 000,00	6 600 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	77 394,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	72 582,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		28 553 035,22	0,00	29 290 611,03	29 290 611,03	29 290 611,03
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	25 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 725 000,00	0,00	1 806 000,00	1 806 000,00	1 806 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	29 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70323	Red. occupation dom. public	60 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
70383	Redevance de stationnement	200 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	153 500,00	0,00	162 500,00	162 500,00	162 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	72 800,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7066	Redevances services à caractère social	184 200,00	0,00	175 500,00	175 500,00	175 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	798 000,00	0,00	822 000,00	822 000,00	822 000,00
7082	Commissions	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	120 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	57 500,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 514 850,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
73211	Attribution de compensation	5 514 850,00	0,00	5 514 850,00	5 514 850,00	5 514 850,00
731	Fiscalité locale	16 394 185,22	0,00	16 902 961,03	16 902 961,03	16 902 961,03
73111	Impôts directs locaux	13 896 000,00	0,00	14 140 000,00	14 140 000,00	14 140 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	850 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
73141	Accise sur l'électricité	306 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
73154	Droits de place	61 885,22	0,00	78 441,03	78 441,03	78 441,03
73156	Versement mobilité	1 250 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
7318	Autres	30 300,00	0,00	59 520,00	59 520,00	59 520,00
74	Dotations et participations (3)	4 093 000,00	0,00	4 038 000,00	4 038 000,00	4 038 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 503 000,00	0,00	1 383 000,00	1 383 000,00	1 383 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741121	DSR des communes	266 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
744	FCTVA	70 860,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	8 300,00	0,00	107 525,00	107 525,00	107 525,00
7473	Participation départements	57 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
747888	Autres	605 640,00	0,00	574 175,00	574 175,00	574 175,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	810 618,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	751 382,00	0,00	1 563 000,00	1 563 000,00	1 563 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 200,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	600 000,00	0,00	837 000,00	837 000,00	837 000,00
752	Revenus des immeubles	403 500,00	0,00	677 000,00	677 000,00	677 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757351	Subv.Fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75888	Autres	196 500,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes de gestion des services		28 377 035,22	0,00	29 148 811,03	29 148 811,03	29 148 811,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		28 417 035,22	0,00	29 188 811,03	29 188 811,03	29 188 811,03
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	136 000,00		101 800,00	101 800,00	101 800,00
722	Immobilisations corporelles	126 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	0,00		91 800,00	91 800,00	91 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		136 000,00		101 800,00	101 800,00	101 800,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 100 000,00	1 264 177,24	0,00	165 000,00	693 300,00	5 657 934,45	82 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	119 400,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	964 777,24	0,00	165 000,00	653 300,00	1 422 350,00	80 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 215 584,45	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 870 186,10	980 000,00	0,00	120 268,84	67 600,00	1 538 604,63	2 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	318 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 652 186,10	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	120 268,84	67 600,00	1 538 604,63	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		2 526 916,31	402 000,00	0,00	4 871 491,42		16 762 819,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 102 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 992,18	110 000,00	0,00	30 000,00		323 392,18
204	Subventions d'équipement versées	61 000,00	0,00	0,00	244 500,00		305 500,00
21	Immobilisations corporelles	247 000,00	54 000,00	0,00	878 500,00		4 464 927,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 134 924,13	238 000,00	0,00	3 718 491,42		10 307 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000,00
RECETTES		1 457 662,19	149 000,00	0,00	1 631 483,76		12 816 805,52
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		318 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	60 000,00	0,00	0,00		3 512 186,10
13	Subventions d'investissement	1 457 662,19	89 000,00	0,00	1 631 483,76		4 904 619,42
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 902 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 100 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	1 100 000,00
RECETTES		6 870 186,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	318 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	100 000,00
106	Réserves	2 552 186,10
164	Emprunts auprès des éts financiers	3 900 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 246 577,24	0,00	17 600,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	119 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	499 677,24	0,00	17 600,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	357 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		980 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)		Libellé	03 Conseils						
			031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
						0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 264 177,24
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 400,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517 277,24
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 500,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	150 000,00	15 000,00	0,00	0,00	165 000,00
213	Constructions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	100 000,00	15 000,00	0,00	0,00	115 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES		0,00	120 268,84	0,00	0,00	0,00	120 268,84
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	120 268,84	0,00	0,00	0,00	120 268,84

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	188 500,00	463 300,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	180 000,00	454 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	693 300,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	18 500,00
RECETTES		0,00	0,00	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 600,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 600,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	3 300 000,00	249 584,45	73 500,00	130 900,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	114 000,00	70 000,00	76 500,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	43 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 500,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	3 300 000,00	115 584,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 191 000,00	347 604,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	1 191 000,00	347 604,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		273 000,00	67 500,00	6 800,00	0,00	1 464 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	267 000,00	50 000,00	6 800,00	0,00	649 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	17 500,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		2 100,00	0,00	50 550,00	0,00	0,00	0,00	5 657 934,45
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 275 400,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 550,00	0,00	0,00	0,00	103 550,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 215 584,45
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 604,63
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 604,63

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	20 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale						
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées						
DEPENSES		0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00
RECETTES		0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	77 000,00	135 000,00	0,00	0,00	2 309 916,31	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 992,18	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 134 924,13	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	1 417 662,19	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 662,19	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	1 078 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 526 916,31
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 992,18
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 134 924,13
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 457 662,19
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 662,19
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 118 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		402 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	402 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	238 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 000,00
RECETTES		149 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	89 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 830 491,42	0,00	41 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	244 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	835 000,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 718 491,42	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 631 483,76	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	1 453 221,76	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	178 262,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 871 491,42
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	876 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 718 491,42
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 631 483,76
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 453 221,76
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 262,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 227 500,00	6 581 881,22	0,00	1 966 505,77	4 665 264,87	5 483 701,32	2 077 641,00	0,00
011	Charges à caractère général	5 500,00	1 824 116,22	0,00	139 505,77	1 320 164,87	1 959 966,32	613 041,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 392 700,00	0,00	1 015 000,00	3 061 100,00	3 208 000,00	1 442 100,00	0,00
014	Atténuations de produits	960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	365 065,00	0,00	812 000,00	284 000,00	315 735,00	22 500,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		24 135 850,00	370 300,00	0,00	72 500,00	770 000,00	468 500,00	1 058 220,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	155 000,00	0,00	55 000,00	700 000,00	369 500,00	175 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 514 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	15 365 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 520,00	0,00
74	Dotations et participations	3 256 000,00	4 300,00	0,00	17 500,00	70 000,00	67 000,00	553 200,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	265 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	3 171 216,68	154 989,14	111 200,00	2 534 100,00		27 974 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 968 616,68	154 989,14	101 200,00	1 878 900,00		9 966 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 134 100,00	0,00	0,00	647 000,00		14 900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		960 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	68 500,00	0,00	10 000,00	8 200,00		1 886 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		210 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00
RECETTES		0,00	655 000,00	72 800,00	0,00	1 585 641,03		29 188 811,03
013	Atténuations de charges	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	180 000,00	0,00	0,00	171 000,00		1 806 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 514 850,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	72 800,00	0,00	1 404 641,03		16 902 961,03
74	Dotations et participations	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00		4 038 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	385 000,00	0,00	0,00	10 000,00		837 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 227 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00
661	Charges d'intérêts	205 000,00
668	Autres charges financières	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	40 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	12 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	960 000,00
RECETTES		24 135 850,00
731	Fiscalité locale	15 365 000,00
732	Fiscalité reversée	5 514 850,00
741	D.G.F.	1 683 000,00
744	FCTVA	10 000,00
748	Autres attributions et participations	1 563 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 892 819,70	0,00	3 001,52	411 110,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	512 372,97	0,00	2 634,30	5 500,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	58 022,18	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	207 434,69	0,00	0,00	7 510,00	0,00
616	Primes d'assurances	270 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	25 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	173 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	260 932,04	0,00	75,00	1 400,00	0,00
625	Déplacements et missions	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	94 054,96	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	41 687,86	0,00	292,22	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	71 000,00	0,00	0,00	8 200,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 602 000,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	995 000,00	0,00	0,00	118 500,00	0,00
647	Autres charges sociales	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	51 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	56 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		338 800,00	0,00	30 000,00	1 500,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02				
		Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
647	Autres charges sociales	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
748	Autres attributions et participations	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	274 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	256 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 581 881,22
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 657,27
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 022,18
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 944,69
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 200,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 007,04
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 054,96
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 980,08
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 872 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 113 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 050,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 365,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 650,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act ² interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	1 129 505,77	837 000,00	0,00	0,00	1 966 505,77
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	33 190,55	0,00	0,00	0,00	33 190,55
613	Locations	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
615	Entretien et réparations	0,00	41 473,00	25 000,00	0,00	0,00	66 473,00
618	Divers	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
628	Divers	0,00	442,22	0,00	0,00	0,00	442,22
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	756 500,00	0,00	0,00	0,00	756 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	228 000,00	0,00	0,00	0,00	228 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	812 000,00	0,00	0,00	812 000,00
RECETTES		0,00	57 500,00	15 000,00	0,00	0,00	72 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		376 000,00	1 023 709,00	528 117,87	93 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	155 409,00	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	1 900,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	18 900,00	21 550,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	111 900,00	171 767,87	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 500,00	12 100,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	277 500,00	363 000,00	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	92 000,00	176 500,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	165 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	7 500,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	1 476 838,00	73 700,00	350,00	3 000,00	1 090 000,00	0,00	4 665 264,87
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	370 000,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00	424 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	87 100,00	0,00	150,00	0,00	9 000,00	0,00	466 659,00
613	Locations	0,00	0,00	8 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 550,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	46 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 370,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	66 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	3 800,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
628	Divers	0,00	0,00	5 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289 585,87
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	21 000,00	1 700,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	67 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	637 000,00	45 000,00	0,00	0,00	683 500,00	0,00	2 058 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	265 000,00	27 000,00	0,00	0,00	284 500,00	0,00	869 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	19 000,00
RECETTES		0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	365 000,00	0,00	770 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	700 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	70 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		307 000,00	1 521 085,00	117 000,00	686 650,00	629 800,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	7 500,00	71 200,00	13 500,00	13 500,00	7 900,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 650,00	25 600,00	57 700,00	91 100,00	147 350,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	750,00	32 350,00	0,00	3 300,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	200,00	6 250,00	37 500,00	32 050,00	35 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	102 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	2 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	52 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 000,00	3 500,00	5 000,00	1 000,00	13 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	3 100,00	0,00	700,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	600,00	1 950,00	3 300,00	65 900,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 500,00	21 000,00	0,00	11 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	6 900,00	0,00	400,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	87 500,00	744 500,00	0,00	343 500,00	243 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	35 000,00	303 000,00	0,00	122 000,00	105 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	164 300,00	145 235,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	138 000,00	21 500,00	1 000,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	118 000,00	500,00	1 000,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	20 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		550 780,00	280 600,00	484 450,00	0,00	399 499,64	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	189 130,00	152 970,00	186 500,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	6 000,00	0,00	1 100,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	51 000,00	59 200,00	11 400,00	0,00	64 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 100,00	700,00	550,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	12 450,00	2 630,00	900,00	0,00	8 349,64	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 000,00	600,00	6 500,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	190 100,00	25 000,00	188 000,00	0,00	126 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	89 000,00	37 000,00	84 500,00	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	2 000,00	70 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
752	Revenus des immeubles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		318 286,68	0,00	185 550,00	0,00	0,00	0,00	5 483 701,32
604	Achats d'études, prestations de services	68 300,00	0,00	42 500,00	0,00	0,00	0,00	225 400,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	7 200,00	0,00	16 550,00	0,00	0,00	0,00	1 021 750,00
611	Contrats de prestations de services	21 000,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	26 200,00
613	Locations	250,00	0,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	48 300,00
615	Entretien et réparations	300,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
618	Divers	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 700,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	25 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 410,00
628	Divers	38 376,68	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	151 556,32
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 500,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	66 800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 350,00
641	Rémunérations du personnel	114 000,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	2 134 700,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	61 000,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 535,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
RECETTES		155 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	468 500,00
706	Prestations de services	120 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	354 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
747	Participations	35 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		138 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 118 220,00	162 000,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 220,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 400,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 550,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 950,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	93 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760 000,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00
RECETTES		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	629 200,00	79 520,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 520,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 200,00	20 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	658 821,00	0,00	0,00	0,00	2 077 641,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	125 241,00	0,00	0,00	0,00	130 461,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	138 780,00	0,00	0,00	0,00	164 180,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 000,00
613	Locations	0,00	0,00	104 850,00	0,00	0,00	0,00	114 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	10 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 850,00	0,00	0,00	0,00	14 800,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
628	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	28 900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	2 450,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	169 600,00	0,00	0,00	0,00	1 022 700,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	70 500,00	0,00	0,00	0,00	355 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
RECETTES		0,00	0,00	344 500,00	0,00	0,00	0,00	1 058 220,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	175 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 520,00
747	Participations	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	553 200,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	465 800,00	1 491 500,00	362 000,00	0,00	0,00	782 316,68	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	104 000,00	219 000,00	0,00	0,00	201 500,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	588 000,00	143 000,00	0,00	0,00	28 351,68	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 450,00	0,00
618	Divers	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 700,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	61 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
628	Divers	0,00	2 700,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 315,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	8 000,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	353 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	261 100,00	527 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	94 500,00	217 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00
RECETTES		0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	537 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	69 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	78 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 171 216,68
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	544 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	775 951,68
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 450,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 015,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	788 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	655 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		154 989,14	0,00	0,00	0,00	0,00	154 989,14
606	Achats non stockés de matières et fourni	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
613	Locations	67 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 700,00
615	Entretien et réparations	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
618	Divers	22 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 800,00
628	Divers	25 989,14	0,00	0,00	0,00	0,00	25 989,14
RECETTES		72 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 800,00
731	Fiscalité locale	72 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 200,00	111 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 200,00	31 200,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	27 000,00	0,00	1 338 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	27 000,00	0,00	1 335 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	965 500,00	0,00	203 000,00	0,00	203 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	56 500,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	152 950,00	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	442 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	191 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	65 641,03	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	4 641,03	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 100,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 362 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 250,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 750,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	442 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 585 641,03
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404 641,03
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 364 583,60									
1641 Emprunts en euros (total)					17 364 583,60									
0032724K (BP-2014-02)	CREDIT FONCIER	12/12/2014	05/01/2015	05/04/2015	1 200 000,00	F	FIXE	2,050	2,081		T	P	O	A-1
00351013 / 87424261901 / 72209	CREDIT AGRICOLE	08/09/2011	20/06/2012	20/06/2013	2 200 000,00	V	EURIBOR12M	1,000	1,503		A	C	O	A-1
1457734/43199 (1457734/43199)	CREDIT FONCIER	16/12/2015	04/01/2016	04/01/2017	740 000,00	F	FIXE	1,730	1,743		A	P	O	A-1
4345377 (BP-2014-01)	CAISSE D'EPARGNE	22/09/2014	15/10/2014	25/12/2014	1 407 123,28	F	FIXE	2,580	2,628		T	P	O	A-1
619654E (BP-2022-01)	CAISSE D'EPARGNE	28/09/2022	25/12/2022	25/03/2023	1 400 000,00	F	FIXE	2,780	2,809		T	P	O	A-1
72210912807 (BP-2014-03)	CREDIT AGRICOLE	10/11/2014	19/11/2014	25/01/2015	315 160,32	F	FIXE	2,500	2,562		T	P	O	A-1
Intracting 1 (BP-2024-01)	Caisse des Dépôts et Consignations	15/04/2024	10/09/2024	01/10/2025	302 300,00	F	FIXE	2,000	1,984		A	P	O	A-1
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/10/2016	07/03/2017	01/04/2018	2 800 000,00	F	FIXE	0,890	0,890		A	P	O	A-1
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/11/2019	31/12/2019	01/11/2020	4 000 000,00	F	FIXE	0,860	0,868		S	P	O	A-1
MON524118EUR (MON524118EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19/12/2018	06/02/2019	01/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,650	1,661		A	C	O	A-1
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2017	05/01/2018	01/02/2019	2 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,500	1,616		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					17 364 583,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 919 549,69					1 066 797,03	185 367,40	0,00	71 424,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 919 549,69					1 066 797,03	185 367,40	0,00	71 424,91
0032724K (BP-2014-02)	N	0,00	A-1	462 432,53	5,01	F	FIXE	2,050	84 298,00	8 834,60	0,00	1 853,68
00351013 / 87424261901 / 72209	N	0,00	A-1	439 999,00	2,47	V	EURIBOR12M	4,600	146 667,00	20 521,06	0,00	4 877,01
1457734/43199 (1457734/43199)	N	0,00	A-1	369 061,18	6,01	F	FIXE	1,730	50 049,26	6 384,76	0,00	5 473,55
4345377 (BP-2014-01)	N	0,00	A-1	361 814,95	2,98	F	FIXE	2,580	117 516,94	8 203,94	0,00	122,56
619654E (BP-2022-01)	N	0,00	A-1	1 245 190,91	12,98	F	FIXE	2,780	80 681,17	33 780,07	0,00	629,48
72210912807 (BP-2014-03)	N	0,00	A-1	82 040,94	2,82	F	FIXE	2,500	26 668,32	1 802,32	0,00	255,80
Intracting 1 (BP-2024-01)	N	0,00	A-1	302 300,00	12,75	F	FIXE	2,000	0,00	6 046,00	0,00	1 523,92
MIN511077EUR/0511666/001 (BP-2	N	0,00	A-1	1 539 559,60	7,25	F	FIXE	0,890	186 529,95	13 702,08	0,00	9 072,71
MIN529685EUR (MIN529685EUR)	N	0,00	A-1	3 158 889,80	15,33	F	FIXE	0,860	191 365,56	26 755,90	0,00	4 300,45
MON524118EUR (MON524118EUR)	N	0,00	A-1	750 000,00	14,17	F	FIXE	1,650	50 000,00	12 375,00	0,00	9 683,01
MPH520363EUR (MPH520363EUR)	N	0,00	A-1	1 208 260,78	8,08	V	EURIBOR12M	3,823	133 020,83	46 961,67	0,00	33 632,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 919 549,69					1 066 797,03	185 367,40	0,00	71 424,91

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 919 549,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000.00 €		2023-12-14
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	INSTALLATION GEN AGENCEMENT DIVERS	20	24/06/1996
L	PLU FRAIS D ETUDE ET D ELABORATION	10	14/12/2023
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5	14/12/2023
L	FRAIS D'INSERTION	3	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.COMMUNES-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.GROUP.COLL-BIENS MOB.MAT.ETUD.	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.VERS.GROUP.COLL-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB EQ GROUPEMENTS COLLECTIVITES AUTRES STATUTS BI	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.PERSONNES DT.PRIVE-BIENS MOB.MAT.ETUD.	5	14/12/2023
L	SUB.EQ.PERSONNES DT.PRIVE-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.EN NATURE ORGANISMES PUB.-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	SUB.EQ.EN NATURE PERS.DT.PRIVE.-BATS ET INSTALL.	15	14/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	14/12/2023
L	LOGICIELS BUREAUTIQUE ET GESTION	2	14/12/2023
L	LOGICIELS METIERS GRH FINANCES EDUCAT	5	14/12/2023
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	15	14/12/2023
L	BATIMENTS PRIVES IMM DE RAPPORT	50	14/12/2023
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES	50	14/12/2023
L	BAT PUBLICS INST CHAUFFAGE CLIM	10	14/12/2023
L	BAT PUBLICS ASCENSEURS APP LEVAGE	20	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE	10	14/12/2023
L	MATERIEL ROULANT VEHIC LOURDS	10	14/12/2023
L	MATERIEL ROULANT VL SUR VOIE PUBLIQUE	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	14/12/2023
L	INSTALLATIONS,MAT.UTIL.CANTINES SCOLAIRES	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	14/12/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	14/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERES SCOLAIRES	10	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERES	10	14/12/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	14/12/2023
L	AUTRES EQ SPORT GARAGE ATELIERS	10	14/12/2023
L	AUTRES EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	5	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	11 130,00		26 804,22	37 934,22	0,00	37 934,22
Provisions pour litiges	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litiges Simon c/ ville	0,00	08/04/2021	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	11 130,00		21 804,22	32 934,22	0,00	32 934,22
15% des restes à recouvrer au 31/12/2021 et antérieur	0,00	22/03/2023	11 954,22	11 954,22	0,00	11 954,22
15% des restes à recouvrer au 31/12/2022 et antérieur	0,00	03/04/2024	9 850,00	9 850,00	0,00	9 850,00
15% des restes à recouvrer au 31/12/2023 et antérieur	11 130,00	27/03/2025	0,00	11 130,00	0,00	11 130,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	11 130,00		26 804,22	37 934,22	0,00	37 934,22
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	11 130,00		26 804,22	37 934,22	0,00	37 934,22

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454111		Intitulé de l'opération : CHAPELLE DES CARMES		Date de la délibération : 18/12/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	257 029,08	430 000,00	687 029,08	
454111 TRAVAUX DE MISE EN SECURITE (5)	0,00	257 029,08	430 000,00	687 029,08	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	257 029,08	430 000,00	687 029,08	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 454121		Intitulé de l'opération : CHAPELLE DES CARMES		Date de la délibération : 18/12/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	257 029,08	430 000,00	687 029,08	
454121 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	257 029,08	430 000,00	687 029,08	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	257 029,08	430 000,00	687 029,08	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	4 487 518,30	2 032 905,67	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					625 000,00	72 537,49											1 628,00	35 771,82
Immobilière de la Porte Saint Rieul	2008	P	Mise aux normes Ecole Notre Dame	CAISSE D'EPARGNE	625 000,00	72 537,49	1,84	T	F	FIXE	3,432	F	FIXE	2,750	A-1		1 628,00	35 771,82
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 862 518,30	1 960 368,18											84 295,83	99 483,26
CDC HABITAT	1996	P	Construction de 31 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 893,35	633 161,81	13,33	A	V	LIVRETA	3,780	V	LIVRETA	4,300	A-1		27 225,96	32 131,22
CDC HABITAT	2018	P	Refinancement du prêt n° 0444220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 861 624,95	1 327 206,37	13,33	A	V	LIVRETA	3,298	V	LIVRETA	4,300	A-1		57 069,87	67 352,04
TOTAL GENERAL					4 487 518,30	2 032 905,67											85 923,83	135 255,08

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	37 399,82
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	37 399,82
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		62,00	0,60	62,60	50,10	5,40	55,50
Adjt adm	C	3,00	0,60	3,60	4,00	1,00	5,00
Adjt adm Pal 1CI	C	17,00	0,00	17,00	15,40	0,00	15,40
Adjt adm Pal 2CI	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Attaché	A	9,00	0,00	9,00	6,00	2,00	8,00
Attaché HCl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Pal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur	B	8,00	0,00	8,00	4,80	1,90	6,70
Rédacteur Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	2,90	0,50	3,40
Rédacteur Pal 2CI	B	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		119,00	22,20	141,20	90,35	24,67	115,02
Adjt tech	C	33,00	21,40	54,40	22,90	19,67	42,57
Adjt tech Pal 1CI	C	39,00	0,00	39,00	37,55	0,00	37,55
Adjt tech Pal 2CI	C	12,00	0,80	12,80	10,90	0,00	10,90
Agent maitrise	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise Pal	C	16,00	0,00	16,00	12,00	0,00	12,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	1,00	3,00	4,00
Ingénieur HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		26,00	0,80	26,80	16,70	2,00	18,70
ATSEM Pal 1CI	C	7,00	0,00	7,00	5,90	0,00	5,90
ATSEM Pal 2CI	C	10,00	0,00	10,00	2,00	2,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social Pal 1CI	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Agent social Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur j enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,80	6,80	3,80	0,00	3,80
Aux. puér Pal 2CI (anc)	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puér CI N	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puér CI Sup	B	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Puér HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Educateur APS Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		26,00	8,83	34,83	19,88	10,06	29,94
Adjt ter patr Pal 1CI	C	5,00	0,50	5,50	4,00	1,00	5,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	2,00	1,00	3,00	1,50	0,00	1,50
Adjt ter patrimoine	C	3,00	1,50	4,50	2,00	0,00	2,00
Assist conserv	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assist conserv Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art	B	0,00	0,90	0,90	0,00	1,67	1,67
Assist ens art Pal 1CI	B	1,00	1,80	2,80	0,00	2,50	2,50
Assist ens art Pal 2CI	B	0,00	1,33	1,33	1,38	1,35	2,73
Attaché conserv patr	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Conserv patr (Conc)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur en chef		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Prof ens art CIN	A	1,00	1,80	2,80	1,00	2,54	3,54
Prof ens art HCI	A	2,00	0,00	2,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE ANIMATION (i)		23,00	16,19	39,19	22,74	13,59	36,33
Adjt ter anim Pal 1CI	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjt ter anim Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	3,75	0,00	3,75
Adjt ter animation	C	9,00	16,19	25,19	8,99	13,59	22,58
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		20,00	0,00	20,00	13,00	0,00	13,00
Brigadier-chef Pal	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Chef service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	7,00	0,00	7,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		288,00	49,42	337,42	219,57	55,72	275,29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM Pal 2CI	C	S	736	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1850	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	15781	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	7707	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter patr Pal 1CI	C	CULT	499	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art	B	CULT	778	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assist ens art	B	CULT	778	0,00	332-14	A
Assist ens art	B	CULT	431	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	974	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	1767	0,00	332-14	A
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	873	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	821	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Bibliothécaire	A	CULT	653	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDI Contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur Pal	A	TECH	837	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	1162	0,00	332-14	A
Prof ens art CIN	A	CULT	450	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	450	0,00	332-10	CDI Contrat à durée indéterminée
Prof ens art CIN	A	CULT	900	0,00	A CDDI-Contrat : CDDI	CDI Contrat à durée indéterminée
Rédacteur	B	ADM	927	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur Pal 1CI	B	ADM	604	0,00	332-14	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien	B	TECH	478	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				250 177,08		
Adjt adm	C	ADM		0,00	A Autre motif	A
Adjt tech	C	TECH		0,00	A Autre motif	A
Apprenti		OTR		0,00	A Autre motif	A
Assistante maternelle		OTR		240 688,56	A ASM-Recrutement assist mater	A
Assistante maternelle		OTR		9 488,52	332-23-2°	A
Collaborateur de cabinet		OTR	759	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Maire		OTR		0,00	A Autre motif	A
TOTAL GENERAL				250 177,08		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

MAIRIE DE SENLIS - BUDGET DE LA MAIRIE DE SENLIS - BP - 2025

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/01/2025 - Concession	LA MAISON BLEUE			65 520,00
01/01/2025 - Concession	PHILIPPE VEDIAUX PUBLICITE			33 500,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
06/04/1995 - Construction de 31 logements	CDC HABITAT			2 000 893,35
10/05/2003 - Rénovation collège A.M. Javouhey	Collège Anne-Marie Javouhey			725 000,00
05/08/2008 - Mise aux normes Ecole Notre Dame	Immobilière de la Porte Saint Rieul			625 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SICGPOV		Participation	1 898,00
CCSSO		TPU + Fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
PNR		Participation	45 002,00
SDIS		Participation	788 207,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT			21600603100191		oui
EAU POTABLE	EAU POTABLE			21600603100217		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 537 653,94	-1 537 653,94
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 014 532,16	-1 014 532,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 552 186,10	-2 552 186,10

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 552 186,10	2 552 186,10
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 552 186,10	-2 552 186,10
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 110 000,00	1 110 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 818 000,00	7 818 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 708 000,00	6 708 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 110 000,00	I 1 110 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 100 000,00	1 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	1 100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 818 000,00	III 7 818 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		900 000,00	900 000,00
10222	FCTVA	800 000,00	800 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	100 000,00	100 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		6 918 000,00	6 918 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	15 000,00	15 000,00
28031	Frais d'études	70 000,00	70 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000,00	1 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	80 000,00	80 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00	2 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	60 000,00	60 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	75 000,00	75 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	25 000,00	25 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	10 000,00	10 000,00
281321	Immeubles de rapport	1 000,00	1 000,00
281351	Bâtiments publics	60 000,00	60 000,00
281352	Bâtiments privés	1 000,00	1 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	30 000,00	30 000,00
2815731	Matériel roulant	30 000,00	30 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	6 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	30 000,00	30 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 000,00	5 000,00
281828	Autres matériels de transport	94 800,00	94 800,00
281831	Matériel informatique scolaire	40 000,00	40 000,00
281838	Autre matériel informatique	115 000,00	115 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	20 000,00	20 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	80 000,00	80 000,00
28185	Matériel de téléphonie	25 000,00	25 000,00
28188	Autres immo. corporelles	192 000,00	192 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4818	<i>Charges à étaler</i>	10 200,00	10 200,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	318 000,00	318 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 522 000,00	5 522 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
PARKING	PARKING AMENAGE SOUMIS A TVA			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	27 495 000,00	1,91	44,59	0,00	12 260 021,00	1,91
TFPNB	157 600,00	26,69	53,28	0,00	83 969,00	26,69
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 412 000,00	-8,67	23,28	0,00	328 714,00	-8,67
TOTAL	29 064 600,00	0,00			12 672 704,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



ETAT DES RESTES A REALISER 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL VILLE DE SENLIS

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n° 7 - Annexe 2

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Nature	N° engagement	Désign.	Libelle vers	Mois de	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
2031	PT23013301P	Etude de désimperméabilisation GS Séraphine Louis	CEREMA		9 880.00 €	1 976.00 €	11 856.00 €	11 856.00 €
2031	PT23016901P	EF-Terminis 3ème Houzard , renforcement structurel s uite désolidarisation du bâtiment.	SALIN ARCHITECTURE	2023/03	3 025.00 €	605.00 €	3 630.00 €	3 630.00 €
2031	PT23017104P	3B - RÉGULARISATION DE L'AUTORISATION DE TRAVAUX MISSION ACMH CATHEDRALE	T KINT NATHALIE	2023/22	9 800.00 €	1 960.00 €	11 760.00 €	11 760.00 €
2031	PT24000801	ETUDE DE FAISABILITE REAMENAGEMENT 3 ARCHES	SALIN ARCHITECTURE	2023/03	2 875.00 €	575.00 €	3 450.00 €	3 450.00 €
2031	PT24002301	ETUDES PORTAIL OUEST CATHEDRALE	ANAGLYPHE	2024/35	26 760.00 €	5 352.00 €	32 112.00 €	9 633.60 €
2031	PT24015201	GYM BRICHEBAY DIAG STRUCTURE MR ING	MR INGENIERIE		4 050.00 €	810.00 €	4 860.00 €	4 860.00 €
2031	PT24016501	DIA STRUCTUREL DES DESORDRES SALLE APIANO	MR INGENIERIE		4 010.00 €	802.00 €	4 812.00 €	4 812.00 €
2031	PT24018201	MISSION CONTROLE TECHNIQUE TYX 3 ARCHES	BUREAU ALPES CONTROLES		5 350.00 €	1 070.00 €	6 420.00 €	6 420.00 €
2051	CM24016201	REFONTE SITE INTERNET DE LA VILLE	WEAREPUBLIC	2024/70	35 035.00 €	7 007.00 €	42 042.00 €	42 042.00 €
2051	IT24016601	BL MON PORTAIL RH	BERGER LEVRAULT		2 165.00 €	433.00 €	2 598.00 €	2 598.00 €
2051	IT24017301	OPEN BILLET	CRISALID		1 550.00 €	310.00 €	1 860.00 €	1 860.00 €
2051	IT24018401	MISE EN PLACE LOGICIEL CSU	BERNARD DACHE		7 788.62 €	1 557.72 €	9 346.34 €	9 346.34 €
2051	IT24021401	AVENIO MULTUSER	DLX SAS		12 205.00 €	2 441.00 €	14 646.00 €	14 646.00 €
202	UR23003301P	POURSUITE REVISION DU PLU	ATOPIA SARL	2023/19	577.50 €	115.50 €	693.00 €	693.00 €
202	UR23003302P	POURSUITE REVISION DU PLU	ATOPIA SARL	2023/19	16 420.00 €	3 284.00 €	19 704.00 €	14 739.01 €
SOUS TOTAL CHAPITRE 20					141 491.12 €	28 204.22 €	169 789.34 €	142 345.95 €
21314	PT23016201P	Remplacement régulation CTA et bassin Piscine Yves Carlier	IDEX ENERGIES	2022/08	5 191.52 €	1 038.30 €	6 229.82 €	6 229.82 €
21314	PT23017901P	Mission ACMH Musée de la Venerie	T KINT NATHALIE	2023/24	36 180.00 €	7 236.00 €	43 416.00 €	25 200.00 €
21314	PT23018001P	Mission ACMH Musée de la Venerie Co-traitant UBC	UBC INGENIERIE	2023/24	8 400.00 €	1 680.00 €	10 080.00 €	10 080.00 €
21314	PT24008901	DIAGNOSTIC CATHEDRALE SUITE INCENDIE	BUREAU ALPES CONTROLES		2 100.00 €	420.00 €	2 520.00 €	2 040.00 €
21314	PT24013501	INTRACTING GYM BEAUVAL ISOLATION TOITURE UTB	UTB	2021/31	18 485.50 €	3 697.10 €	22 182.60 €	22 182.60 €
21314	PT24016901	TRAVAUX DE SONORISATION STADE DE FOOTBALL TERRAIN DHONNEUR	BERNARD DACHE		4 389.81 €	877.96 €	5 267.77 €	5 267.77 €
21314	PT24017101	AT MANEGE POUR INSTALLATION DE GRADINS	SALIN ARCHITECTURE	2023/03	3 250.00 €	650.00 €	3 900.00 €	3 900.00 €

Nature	N° engagement	Libelle	Libelle révis	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Révisé à réaliser à reporter au BP
21314	PT24017801	TRAVAUX DE GROS OEUVRE VESTIAIRES STADE DE FOOT	SOMACO	2021/31	23 079,30 €	4 615,86 €	27 695,16 €	27 695,16 €
21314	PT24017801	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE CONDUIT CATHEDRALE	IDEX ENERGIES	2022/08	11 581,30 €	2 316,26 €	13 897,56 €	13 897,56 €
21314	PT24018001	EXTINCTION AUTOMATIQUE ARMOIRE ELECTRIQUE	ARD INCENDIE		4 950,00 €	990,00 €	5 940,00 €	5 940,00 €
21314	PT24018301	TRAVAUX D'ENCOFFREMENT TABLEAU ELEC CATHEDRALE	EIFPAGE ENERGIE TERTIAIRE	2021/31	9 026,90 €	1 805,38 €	10 832,28 €	10 832,28 €
21314	PT24018401	TRAVAUX DE GROS OEUVRE GYMASE BEAUVAIL	SOMACO	2021/31	35 335,34 €	7 067,07 €	42 402,41 €	42 402,41 €
21314	PT24019101	TRIBUNE TELESCOPIQUE MANEGE ORDENER	SAMA DEVIANNE	2024/59	175 631,97 €	35 126,40 €	210 758,37 €	210 758,37 €
2151	VO23008601P	INSPECTION DETAILLEE DE L'OUVRAGE D ART SUR A1 PS 41 9	SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE		880,00 €	176,00 €	1 056,00 €	1 056,00 €
2151	VO24-00166	ROTONDE OFFRE DE BASE PART TITULAIRE	DEGAUCHY	MS4	46 632,50 €	15 026,50 €	61 659,00 €	23 271,90 €
2151	VO24-00167	ROTONDE OPTION PART TITULAIRE	DEGAUCHY	MS4	28 379,00 €	7 891,00 €	36 270,00 €	16 900,20 €
2151	VO24-00168	OFFRE DE BASE ROTONDE PART SOUS TRAITANT	AGENCE COLAS SENLIS	MS4	28 500,00 €	- €	28 500,00 €	28 500,00 €
2151	VO24-00169	OPTION ROTONDE PART SOUS TRAITANT	AGENCE COLAS SENLIS	MS4	11 076,00 €	- €	11 076,00 €	11 076,00 €
2151	VO24007201	CRÉATION PLATEAU RALENTISSEUR ARGILIERE	AGENCE COLAS SENLIS	2021/11	5 115,70 €	1 023,14 €	6 138,84 €	6 138,84 €
2151	VO24012101	CREATION PLATEAU SURELEVE AVENUE DE CREIL	AGENCE COLAS SENLIS	MS3	81 260,66 €	16 252,11 €	97 512,67 €	13 130,27 €
21351	AT23016301P	DP CHANGEMENT DE COUVERTURE ET MENUISERIES EXTERIE URES - ECOLE PRIMAIRE ADK	SALIN ARCHITECTURE	2023/03	2 875,00 €	575,00 €	3 450,00 €	3 450,00 €
21351	PT22012601P	Réfection gouttières + dévêtement des EP Musées d'arts	UTB	2021/31	13 917,40 €	2 783,48 €	16 700,88 €	16 700,88 €
21351	PT23010801P	RACCORDEMENT GAZ- BIBLIOTHEQUE	GRDF		1 278,37 €	256,67 €	1 534,04 €	1 534,04 €
21351	PT24007501	MISE EN PLACE D UN DESTRAFICATEUR GYMASE CARLU ER	IDEX ENERGIES	2022/08	20 625,95 €	4 125,19 €	24 751,14 €	24 751,14 €
21351	PT24008101	REMPACEMENT DU SYSTEME D ALARME MUSEE D ART	EIFPAGE ENERGIE TERTIAIRE	2021/31	13 706,90 €	2 741,38 €	16 448,28 €	16 448,28 €
21351	PT24010701	TRAVAUX PASSAGE GAZ VENERIE - MISE EN PLACE ADOUCISSEUR	IDEX ENERGIES	2022/08	8 315,12 €	1 663,02 €	9 978,14 €	9 978,14 €
21351	PT24011001	MUSEE DARTS CLIMATISATION LOCAL SERVEUR IDEX	IDEX ENERGIES	2022/08	6 252,57 €	1 250,51 €	7 503,08 €	7 503,08 €
21351	PT24012701	TOILETTES AUTOMATIQUE CATHEDRALE	MPS TOILETTES AUTOMATIQUES	2024/53	56 330,00 €	11 266,00 €	67 596,00 €	67 596,00 €
21351	PT24012801	GS BEAUVAIL EQUIPEMENT VISIO DACHE	BERNARD DACHE		4 130,42 €	826,08 €	4 956,50 €	4 956,50 €
21351	PT24014601	REMPACEMENT SONNETTE SERAPHINE LOUIS	BERNARD DACHE		4 403,41 €	880,68 €	5 284,09 €	5 284,09 €
21351	PT24016701	SANTAIRE CATHEDRALE GO SOMACO	SOMACO	2021/31	26 386,34 €	5 277,27 €	31 663,61 €	31 663,61 €
21351	PT24018801	VOLETS ROULANTS ACM ARGILIERE	VAN ELSUWE		4 926,88 €	985,38 €	5 912,26 €	5 912,26 €
21351	PT24019201	CONNECTION WIFI SALE DU VALOIS	SFR		1 174,50 €	234,90 €	1 409,40 €	1 409,40 €
21351	VO24007801	DÉPLACEMENT DU PORTAL ORDENER VERS LES 3 ARCHES	MAILLARD PAYSAGE		6 129,05 €	1 225,81 €	7 354,86 €	7 354,86 €
215738	TU24004401	COMMANDE 21 HORODATEURS	INDIGO PARK	2024/06	126 476,91 €	25 295,38 €	151 772,29 €	151 772,29 €
215738	TU24005701	SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE	INDIGO PARK	2024/06	43 583,60 €	8 716,72 €	52 300,32 €	52 300,32 €
2128	PT24014001	PADEL CONTROLE TECH ALPES CONTROLES	BUREAU ALPES CONTROLES		1 550,00 €	310,00 €	1 860,00 €	1 860,00 €

Nature	N° engagement	Libellé	Libellé MARS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
2128	SP24-00085	CRÉATION ET INSTALLATION DE DEUX PISTES DE PADEL	SCHERPEREEL	2024/13	17 269,20 €	- €	17 269,20 €	17 269,20 €
2128	SP24-00086	CRÉATION ET INSTALLATION DE DEUX PISTES DE PADEL	SAS TENNIS D AQUITAINE	2024/13	124 587,80 €	28 371,40 €	152 959,20 €	152 959,20 €
2128	SP24005002	MISSION G2PRO ETUDE SOL PADEL	FONDASOL	2024/25	1 800,00 €	360,00 €	2 160,00 €	2 160,00 €
21311	EB23008301P	1-1-1-3 REPRISE DES SOLS SERVICE URBANISME	PEINTURES PARIS SUD	2021/31	352,00 €	70,40 €	422,40 €	422,40 €
21311	EB23008302P	1-3-12-1-1 REPRISE DES SOLS SERVICE URBANISME	PEINTURES PARIS SUD	2021/31	274,40 €	54,88 €	329,28 €	329,28 €
21311	EB23008303P	1-+1-1-3 REPRISE DES SOLS SERVICE URBANISME	PEINTURES PARIS SUD	2021/31	980,00 €	196,00 €	1 176,00 €	1 176,00 €
21311	EB23008304P	1-11-2-4 REPRISE DES SOLS SERVICE URBANISME	PEINTURES PARIS SUD	2021/31	2 548,00 €	509,60 €	3 057,60 €	3 057,60 €
21311	EB23008305P	1-11-1-4-1 REPRISE DES SOLS SERVICE URBANISME	PEINTURES PARIS SUD	2021/31	168,00 €	33,60 €	201,60 €	201,60 €
21311	EB23008306P	1-12-2-2 REPRISE DES SOLS SERVICE URBANISME	PEINTURES PARIS SUD	2021/31	90,00 €	18,00 €	108,00 €	108,00 €
21311	PT23011501P	SERVICE URBA - DP- REFLECTION DE LA FACADE - MARCHE 2023/03 - LOT 3	SALIN ARCHITECTURE	2023/03	3 625,00 €	725,00 €	4 350,00 €	4 350,00 €
21311	PT24004501	ISOLATION DES COMBLES	SOMACO	2021/31	7 460,72 €	1 492,14 €	8 952,86 €	8 952,86 €
21311	PT24013701	HDV LOGE GARDIEN MAISON PROJETS GO SOMACO	SOMACO	2021/31	35 313,45 €	7 062,69 €	42 376,14 €	42 376,14 €
21311	PT24015501	HDV LOGE GARDIEN MAISON PROJETS MEN TRECCANI	TRECCANNI ET FILS	2021/31	12 432,00 €	2 486,40 €	14 918,40 €	14 918,40 €
21311	PT24015601	HDV LOGE GARDIEN MAISON PROJETS ELEC EIFFAGE	EIFFAGE ENERGIE TERTIAIRE	2021/31	20 594,05 €	4 118,81 €	24 712,86 €	24 712,86 €
21568	IT24021701	DEPLOIEMENT CAMERAS VIDEO PROTECTION	BERNARD DACHE	2022/03	38 527,43 €	7 705,49 €	46 232,92 €	46 232,92 €
21568	IT24021801	DEPLOIEMENT CAMERAS VIDEO PROTECTION	BERNARD DACHE	2022/03	25 288,92 €	5 057,78 €	30 346,70 €	30 346,70 €
2152	VO24009901	RÉNOVATION EP AV DU GÉNÉRAL DE GAULLE	INEO RESEAUX NORD EST	2018/18	23 924,31 €	4 784,86 €	28 709,17 €	28 709,17 €
2152	VO24010101	SÉCURISATION PASSAGE PIÉTON AV DU GÉNÉRAL DE GAULLE	INEO RESEAUX NORD EST	2018/18	11 924,50 €	2 384,90 €	14 309,40 €	14 309,40 €
2152	VO24010801	MATS POUR SÉCURISATION PASSAGE PIÉTON	INEO RESEAUX NORD EST		7 178,46 €	1 435,69 €	8 614,15 €	8 614,15 €
2152	VO24012301	RÉPARATION D'UNE GRILLE EN FER FORGE SEPARANT LA VOIE OIRIE DE LA VOIE FERREE AVENUE DU MARE	ORBI METAL		3 800,00 €	760,00 €	4 560,00 €	4 560,00 €
2152	VO24015601	FOURNITURE DE BANCS TOULOUSE	ACTIVA		10 947,60 €	2 189,52 €	13 137,12 €	13 137,12 €
21316	PT24017201	DP REMPLACEMENT PORTAIS CIMETIERE	SALIN ARCHITECTURE	2023/03	1 375,00 €	275,00 €	1 650,00 €	1 650,00 €
21316	VO24015001	TRAVAUX DE STABILISATION ET REPRISE DE CLOTURE CIMETIERE	MAILLARD PAYSAGE	2021/03	47 606,58 €	9 521,31 €	57 127,89 €	57 127,89 €
21318	PT24002701	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA GROUPE CDR OBELISQUE	UTB	2021/31	35 744,30 €	7 148,86 €	42 893,16 €	42 893,16 €
21318	PT24016101	CREATION DE SANITAIRE PMR BAT 10 TIERS LIEU	UTB	2021/31	5 711,96 €	1 142,39 €	6 854,35 €	6 854,35 €
21534	VO22007401P	Remplacement d'un câble en défaut terrain d'honneur	INEO RESEAUX NORD EST	2018/18	11 124,20 €	2 224,84 €	13 349,04 €	13 349,04 €
21534	VO23008001P	PROGRAMMATEUR MISE EN CLIGNOTANT LE SOIR FEUX TRIC OLORES DE 16H30 A 18H00	INEO RESEAUX NORD EST	2018/18	539,00 €	107,80 €	646,80 €	646,80 €
21534	VO23014201P	RÉNOVATION EP AVENUE DE CHANTILLY	INEO RESEAUX NORD EST	2018/18	13 888,38 €	2 777,68 €	16 666,06 €	16 666,06 €
21534	VO23016701P	RÉNOVATION EP SENTE DES CHEVREUILS	INEO RESEAUX NORD EST	2018/18	7 703,51 €	1 540,70 €	9 244,21 €	9 244,21 €
21534	VO23017301P	RÉNOVATION EP PARKING STADE MUNICIPAL	INEO RESEAUX NORD EST	2018/18	4 122,60 €	824,52 €	4 947,12 €	4 947,12 €

Nature	N° engagement	Libelle	Libellé tiers	Décharge	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
21622	FE23003801P	RESTAURATION VITRAUX CATHEDRALE	GROULT EMMA ATELIER MUH	2023/28	9 935.00 €	1 987.00 €	11 922.00 €	2 100.00 €
21622	MU23007701P	RESTAURATION D'OEUVRE	ATELIER SERAPHIN SEVERINE FRANCO		2 950.00 €	590.00 €	3 540.00 €	3 540.00 €
21622	MU23007801P	RESTAURATION D'OEUVRE	CLAIRON LABARTHE CAROLE CONSERVA		5 432.50 €	1 086.50 €	6 519.00 €	3 693.00 €
21622	MU24007901	RESTAURATION HUILE SUR TOILE	NOLDE MATHALIE		560.00 €	- €	560.00 €	560.00 €
21622	MU24008001	RESTAURATION HUILE SUR TOILE	NOLDE MATHALIE		450.00 €	- €	450.00 €	450.00 €
21622	MU24010401	TRAITEMENT DE CONSERVATION	ARCHEART		478.56 €	95.71 €	574.27 €	574.27 €
21622	MU24010501	RESTAURATION PEINTURE - MUSEE D'ART	NOLDE MATHALIE		980.00 €	- €	980.00 €	980.00 €
21622	MU24010601	RESTAURATION PEINTURE - MUSEE D'ART	CLAIRON LABARTHE CAROLE CONSERVA		7 766.00 €	1 553.20 €	9 319.20 €	9 319.20 €
21622	MU24014001	SOCOLAGE D'OEUVRES	DAVID LEROY TERQUEM		1 260.00 €	- €	1 260.00 €	1 260.00 €
21622	MU24014101	RESTAURATION CADRE	ATELIER DU BOIS DORE		420.00 €	84.00 €	504.00 €	504.00 €
21838	IT24009101	9 x GIVE PM	LOGITUD SOLUTIONS		5 330.00 €	1 066.00 €	6 396.00 €	6 396.00 €
21838	IT24017401	FORTINET TOKEN	IPSI.COM		2 987.20 €	597.44 €	3 584.64 €	3 584.64 €
21838	IT24018201	ONDULEUR BIBLIOTHEQUE	CUC ABIX		1 298.00 €	259.60 €	1 557.60 €	1 557.60 €
21838	IT24018501	EQUIPEMENT CSU	BERNARD DACHE		15 513.64 €	3 102.73 €	18 616.37 €	18 616.37 €
21838	IT24019101	BORNE WIFI	IPSI.COM		1 106.96 €	221.39 €	1 328.35 €	1 328.35 €
21838	IT24020501	VIDEOPROJECTEURS	ISICOM.COM		1 178.00 €	236.60 €	1 413.60 €	1 413.60 €
2188	AL24008801	REFRIGERATEUR	BUT CREIL		374.99 €	75.00 €	449.99 €	449.99 €
2188	CF24003101	ESCABEAU ENFANT	PAPUILLE		741.94 €	148.39 €	890.33 €	890.33 €
2188	CM24014701	Panneaux d'entrées horaires du Parc écologique	BOSCHER		2 629.10 €	525.82 €	3 154.92 €	3 154.92 €
2188	ED24020601	2 TROTTINETTES 3 ROUES - MAT ADK	CELDA ASCO		373.33 €	74.67 €	448.00 €	448.00 €
2188	ED24020701	CHAUFFEUSE - MAT SERAPHINE LOUIS	MANUTAN SA		186.10 €	37.22 €	223.32 €	223.32 €
2188	ED24020901	2 DICTAPHONES NUMERIQUES - GS BRICHEBAY	AMAZON EU SARL SUCCURSALE FRANCE		286.58 €	53.32 €	319.90 €	319.90 €
2188	IT24018001	REMPLACEMENT CAISSE MUSEE POUR METTRE A LA PISCINE	CRISALID		5 763.00 €	1 152.60 €	6 915.60 €	6 915.60 €
2188	LG24003801	MICROS POUR MANIFESTATION	BERNARD DACHE		695.36 €	139.07 €	834.43 €	834.43 €
2188	MU24011601	RACKS	FOUSSIER QUINCAILLERIE	2021/29	2 451.15 €	490.23 €	2 941.38 €	2 941.38 €
2188	RS24008801	CHARIOTS A ASSIETTES- SOCLE ROLLEUR+POIGNEE POUR P OSER LES BIDONS	NORD COLLECTIVITE		1 088.00 €	217.60 €	1 305.60 €	1 305.60 €
2188	RS24009701	CHARIOTS A VERRES	NORD COLLECTIVITE		1 390.00 €	278.00 €	1 668.00 €	1 668.00 €
2188	SP24009001	FOURINTURE ET CONFIGURATION MATERIEL + PRESTATION ASSOCIE	MY KEEPER SAS		604.40 €	120.88 €	725.28 €	725.28 €
2188	TC23006601P	0000TF PERCOLATEUR TELLIER NS308	SOGEEMAT SERVICE		109.00 €	21.80 €	130.80 €	130.80 €
2188	TC24009701	PLAQUES ELECTRIQUES	AMAZON EU SARL SUCCURSALE FRANCE		662.24 €	132.45 €	794.69 €	392.77 €
21848	AL24008701	CHANGE DEBOUT ACM ARGILIERE	WESCO		123.92 €	24.78 €	148.70 €	148.70 €
21848	AL24009201	CAISSON ARMOIRE RANGEMENT	IKEA		500.00 €	100.00 €	600.00 €	216.00 €

Nature	N° engagement	Désigné	Libellé Vars	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Statut à réaliser & reporter au 31/12
21848	BI24017101	CHAISES POUR L'ESPACE JEUNESSE	UGAP NORD	9999/01	1 263,95 €	252,79 €	1 516,74 €	1 516,74 €
21848	BI24017201	MOBILIER DE RANGEMENT LIVRE ET PUZZLES	IKEA		138,29 €	27,66 €	165,95 €	165,95 €
21848	CF24003001	MATERIEL DE PUERICULTURE	PAPOLLE		933,75 €	186,75 €	1 120,50 €	1 120,50 €
21848	PS24001901	CAMPES ENFANTS	UGAP NORD	9999/01	735,00 €	147,00 €	882,00 €	882,00 €
21848	RS23011803P	EN PREVISION D'AJOUT DE TABLES ET OU CHAISES	NORD COLLECTIVITE		4 370,00 €	874,00 €	5 244,00 €	5 244,00 €
21848	RS24009901	TABLES MATER	NORD COLLECTIVITE		5 336,00 €	1 067,20 €	6 403,20 €	6 403,20 €
21848	TC24009501	TABLES	SCGEMAT SERVICE		2 674,70 €	534,94 €	3 209,64 €	3 209,64 €
2158	VO24013301	FOURNITURE D'UNE PLAQUE VIBRANTE	SCMTP NORMANDIE		1 090,00 €	218,00 €	1 308,00 €	1 308,00 €
2158	VO24014601	FOURNITURE LUMINAIRES POUR VELODROME	STOP LED		7 240,00 €	1 448,00 €	8 688,00 €	8 688,00 €
215731	ME24033001	REPARATION AM-694-GR	SOCREC SAS		7 194,61 €	1 438,92 €	8 633,53 €	8 633,53 €
2138	PT24016601	DIAGNOSTIC VENTE PISCINE D'ETE	ADI DIAG		2 350,00 €	470,00 €	2 820,00 €	2 820,00 €
2138	PT24018101	TRAVAUX DE MISE EN CONFRMITE ASSAINISSEMENT LOGEMENT 17 RUE YVES CARLIER	3D TERRASSEMENT		3 420,00 €	342,00 €	3 762,00 €	3 762,00 €
21536	PT22009101P	Mise en conformité réseaux assainissement OS Séraphine Louis	UTB	2021/31	5 079,00 €	1 015,80 €	6 094,80 €	6 094,80 €
21621	MU24014201	ACQUISITION OEUVRE	MESSEAN PHILIPPE		5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
21312	PT24003401	DIAGNOSTIC AMANTE GROUPE SCOLAIRE ANNE DE KIEV	AC ENVIRONNEMENT SAS		1 165,00 €	233,00 €	1 398,00 €	1 398,00 €
2112	UR23005002P	FRAIS NOTAIRE RETROCESSION VOIE ALAIN BOUCHER	14 PYRAMIDES NOTAIRES		515,09 €	56,42 €	571,50 €	571,50 €
SOUS TOTAL CHAPITRE 21					1 447 213,54 €	294 465,39 €	1 776 944,83 €	1 602 715,61 €
2313	PT22008501P	Désamiantage ancien conduit chauffage Musée de la Vénère	EURODEM DESAMANTAGE	2021/31	5 530,00 €	1 106,00 €	6 636,00 €	6 636,00 €
SOUS TOTAL CHAPITRE 23					5 530,00 €	1 106,00 €	6 636,00 €	6 636,00 €
454111	PT24019601	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA COUVERTURE CHAPELLE DES CARMES	UTB	2021/31	214 150,90 €	42 830,18 €	257 029,08 €	257 029,08 €
SOUS TOTAL CHAPITRE 45					214 150,90 €	42 830,18 €	257 029,08 €	257 029,08 €
TOTAL GENERAL					1 843 731,56 €	366 707,69 €	2 210 439,25 €	2 008 726,64 €

Le 05 Février 2025
Vu l'exactivité
L'adjoint délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS





ETAT DES RESTES A REALISER 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL VILLE DE SENLIS

Nature	N° engagement	Libellé	Libellé tiers	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
1318	SO22-00009P	CONVENTION PLAN AIDE INVESTISSEMENT RESIDENCE AUTONOMIE						
1321	FI23-00080P	EJ2104247052 - RESTAUR CHATEAU ROYAL + CATHEDRALE	CARSAT HAUTS DE FRANCE		2 688,00	-	2 688,00	2 688,00
1321	IT23-00205P	EJ2104247052 - FONDS AMENAGEMENT RESTAUR CHATEAU ROYAL	PREFECTURE DE L OISE		24 000,00	-	24 000,00	24 000,00
1321	IT23-00206P	EJ2104247052 - FONDS AMENAGEMENT RESTAUR CHATEAU ROYAL	CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE		3 965,00	-	3 965,00	3 965,00
1321	PT23-00214P	EJ2104156648 - FONDS VERTS TRANSITION ENERGETIQUE	CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE		20 035,00	-	20 035,00	20 035,00
1323	FI19-00059P	SUB 2016 CDO REVISION PLU	ETAT DDFIP DE L OISE		243 952,00	-	243 952,00	170 766,40
1323	FI24-00019	ACQUISITION + INSTAL 19 CAMERAS + CREATION CSU	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L OISE		24 000,00	-	24 000,00	24 000,00
1323	PH23-00022P	00043043 - RESTAURATION VITRAUX CATHEDRALE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L OISE		28 740,00	-	28 740,00	28 740,00
13251	FI24-00030	FONDS DE CONCOURS 2023 - VOIRIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L OISE		9 480,00	-	9 480,00	9 480,00
13462	FI22-00098P	DSIL 2022 - ACPTÉ 90 300 € TRX ECONOMIES ENERGIES BAT PUBLIC RESEAUX PUBLIC -	COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SI		214 888,00	-	214 888,00	214 888,00
1381	FI21-00052P	SUBVENTION RESTAUR PORTAIL OCCIDENTAL CATHEDRALE	ETAT DDFIP DE L OISE		210 700,00	-	210 700,00	210 700,00
			DRAC DIRECTION REGIONALE DES AFF		27 903,00	-	27 903,00	27 903,00
SOUS TOTAL CHAPITRE 13					610 351,00	-	610 351,00	737 165,40
454121	PT24-00197	CHAPELLE DES CARMES REFACTURATION TRAVAUX DE COUVERTURE	SNC 23 ARTOIS		257 029,08	-	257 029,08	257 029,08
SOUS TOTAL CHAPITRE 45					257 029,08	-	257 029,08	257 029,08
TOTAL GENERAL					1 067 380,08	-	1 067 380,08	994 194,48

Le 05 Février 2025
Vu l'exactitude
L'adjoint délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS



Délibération n° 7 - Annexe n° 3

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

État récapitulatif annuel 2024 des indemnités de fonction des Elus - Information

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L. 2123-20 à L.2123-24 et l'article L.2123-24-1-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 juillet 2020 fixant le montant des indemnités des élus,

L'article L.2123-24-1-1 impose aux communes d'établir un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus du conseil municipal au titre de tout mandat.

Vous trouverez ci-dessous l'état nominatif concernant les membres de notre conseil municipal au titre de l'année 2024.

Etat de l'ensemble des indemnités perçues par les élus en 2024

(Article L. 2123-24-1-1)

Elus	Ville		CCSSO
	indemnités	Rbt de frais	
Pascale LOISELEUR	35 174.52 €	329.41 €	12 198.36 €
Marie-Christine ROBERT	15 192.48 €		
Patrick GAUDUBOIS	15 192.48 €		12 198.36 €
Elisabeth SIBILLE	15 192.48 €		
Daniel GUEDRAS	15 192.48 €		
Véronique LUDMANN	15 192.48 €		12 198.36 €
Jean-Pierre NGUYEN	15 192.48 €		
Martine PALIN SAINTE AGATHE	15 192.48 €		
Patrice REIGNAULT	15 192.48 €		
Florence MIFSUD	15 192.48 €		
Benoît CURTIL	7 398.96 €		
Sylvain LEFEVRE	7 398.96 €		
Françoise BALOSSIER	7 398.96 €		

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 08 - Budget principal de la ville - Taux de fiscalité 2025

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1639 A,

Vu la délibération du 6 Février 2025 actant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire 2024, et son rapport d'orientation

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Considérant le budget principal 2025, équilibré en section de fonctionnement, et le calcul du produit fiscal attendu de 14 139 653 € avec un maintien des taux ;

Considérant l'effet du coefficient correcteur,

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a reconduit les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 44,59 %, de la taxe d'habitation à 23,28% et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 53,28 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier.

- a chargé Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération aux services préfectoraux.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL




Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 09 - Budget principal de la ville - Recours à l'emprunt 2025

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22, L. 3211-2 et L. 4221-5,

Vu la circulaire NOR/IOC/B/10/15077C du 25 juin 2010, relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier

Vu la délibération du 6 février 2025 actant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire 2024, et son rapport d'orientation,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Vu le bilan et l'évolution prévisionnelle de la dette des notes synthétiques du Compte administratif 2024 et du budget primitif 2025,

En application de la délégation générale consentie par le Conseil Municipal au Maire, par délibération en date du 5 juillet 2020, lui permettant de contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la ville ou à la sécurisation de son encours,

Considérant que le Conseil municipal définit chaque année les conditions et limites de ce recours à l'emprunt à l'occasion du vote du budget primitif,

Considérant le vote du budget primitif pour 2025 et l'emprunt d'équilibre prévisionnel permettant le financement de la section d'investissement établit à 3 900 000 €,

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations qu'est susceptible de subir le marché, la commune souhaite recourir à des produits de financement dont l'évolution des taux doit être limitée.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à la majorité (6 contres : M. FLEURETTE par le pouvoir donné à Mme PRUVOST-BITAR, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme

- a donné délégation à Madame le Maire, dans la limite des sommes inscrites en section d'investissement du budget et des décisions modificatives de l'année et pour réaliser tout investissement comme décrit dans la note de synthèse, de contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la ville ou à la sécurisation de son encours dans les conditions et limites ci-dessous :

- Les produits de financement auxquels il pourra être recouru pourront être des emprunts obligataires, des emprunts classiques (taux fixe ou taux variable sans structuration, des barrières sur Euribor, sur la durée totale ou partielle des prêts).
- La durée des produits de financement ne pourra excéder 30 ans.
- Les index de référence pourront être des taux fixes ; Livret A, des taux variables tels que le T4M, le TAM, l'€STR, l'EURIBOR ou équivalents avec des combinaisons de taux ou d'indices parmi ceux communément utilisés sur les marchés concernés.
- Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

- a autorisé Madame le Maire à lancer les consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,

- a autorisé Madame le Maire à :

- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, des primes et commissions à verser, et en tenant compte des composants de l'équilibre général de l'encours,
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- résilier l'opération arrêtée,
- signer les contrats répondant aux conditions posées aux articles précédents,
- définir le type d'amortissement et procéder à un différé d'amortissement,
- procéder à des tirages échelonnés dans le temps, à des remboursements anticipés et/ou consolidation,
- notamment pour les réaménagements de dette, passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt, allonger ou réduire la durée du prêt, modifier la périodicité et le profil de remboursement, à négocier et faire varier les marges appliquées par les établissements bancaires,
- conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Le conseil municipal sera tenu informé des emprunts contractés dans le cadre de la délégation.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 10 - Budget principal de la ville - Provisions pour risques, charges et dépréciation

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-29, L.2321-2 et R. 2321-2,

Conformément à l'article R. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour l'application du 29° de l'article L. 2321-2, une provision doit être constituée par délibération de l'assemblée délibérante dans les cas suivants :

1° Dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la commune, une provision est constituée à hauteur du montant estimé par la commune de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru ;

2° Dès l'ouverture d'une procédure collective prévue au livre VI du code de commerce, une provision est constituée pour les garanties d'emprunts, les prêts et créances, les avances de trésorerie et les participations en capital accordés par la commune à l'organisme faisant l'objet de la procédure collective. Cette provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité ou de dépréciation de la créance ou de la participation, estimé par la commune. La provision pour participation prend également en compte le risque de comblement de passif de l'organisme. Pour les garanties d'emprunts, la provision est constituée à hauteur du montant que représenterait la mise en jeu de la garantie sur le budget de la commune en fonction du risque financier encouru ;

3° Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la commune à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.

En dehors de ces cas, la commune peut décider de constituer des provisions dès l'apparition d'un risque avéré.

Pour l'ensemble des provisions prévues aux alinéas précédents, la commune peut décider de constituer la provision sur plusieurs exercices précédant la réalisation du risque.

La provision est ajustée annuellement en fonction de l'évolution du risque.

Elle donne lieu à reprise en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser. Une partie de la provision constituée par délibération du 22 mars 2023 pour 12 322 € a été reprise pour 367,78 €,

Une délibération détermine les conditions de constitution, de reprise et, le cas échéant, de répartition et d'ajustement de la provision.

Le montant de la provision, ainsi que son évolution et son emploi sont retracés sur l'état des provisions joint au budget et au compte administratif.

En application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision pour tout risque.

Considérant les affaires en cours et le montant estimé par la collectivité de la charge qui pourrait en résulter,

Vu les crédits ouverts au Budget principal de la Ville,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a provisionné les sommes suivantes portant le total des provisions à 32 933 €

Provision pour dépréciation	
Création : sur proposition du comptable et sur la base d'une méthode statistique 15% des restes à recouvrer au 31/12/2023 et antérieur	11 130,00 €

- a imputé cette provision aux comptes prévus à cet effet au budget principal de la ville, soit 6817/01 pour charges et dépréciation.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 10 - Votants : 29 - Absents : 4

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absent excusé :** M. DELACROY par le pouvoir donné à Mme LUDMANN - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.1 - Shoto Karaté Senlis - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

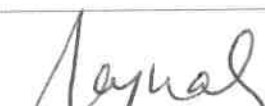
Vu l'avis de la Commission des Sports du 26 février 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention de l'association Shoto Karaté Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de projet d'un montant de 800 € à l'association Shoto Karaté Senlis dans le cadre de l'organisation d'un stage international de karaté JKA,
- a autorisé le versement de la subvention au titre du Pass' Famille 2024 d'un montant de 260 € à l'association Shoto Karaté Senlis,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 17 - Pouvoirs : 10 - Votants : 25 - Absents : 8

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents excusés :** Mme SIBILLE - Mme BALOSSIER - M. LEFEVRE - **Absents :** Mme BOUTEMY par le pouvoir donné à Mme SIBILLE - M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - M. CHAPUIS par le pouvoir donné à M. LEFEVRE - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.2 - Au Tiers Lieu - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

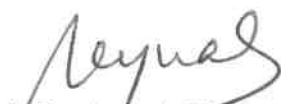
Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 6 mars 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention de l'association Au Tiers Lieu,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de projet d'un montant de 1 500 € à l'association Au Tiers Lieu dans le cadre de la création et du déploiement d'un service gratuit d'outillothèque pour les habitants,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 17 - Pouvoirs : 10 - Votants : 24 - Absents : 9

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents excusés :** M. GUÉDRAS par le pouvoir donné à M. GAUDION - Mme LUDMANN - Mme MIFSUD - M. LEFEVRE - **Absents :** M. DELACROY par le pouvoir donné à Mme LUDMANN - M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - M. CHAPUIS par le pouvoir donné à M. LEFEVRE - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.3 - Comité de Jumelage de Senlis - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

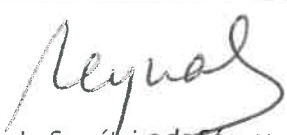
Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 6 mars 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention du Comité de Jumelage de Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 600 € au Comité de Jumelage de Senlis afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 19 - Pouvoirs : 10 - Votants : 28 - Absents : 5

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LUDMANN - **Absents :** M. DELACROY par le pouvoir donné à Mme LUDMANN - M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.4 - Retraite Sportive Senlisienne - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Sports du 26 février 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention de l'association Retraite Sportive Senlisienne,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 € à l'association Retraite Sportive Senlisienne afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascal LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 19 - Pouvoirs : 10 - Votants : 29 - Absents : 4

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme MIFSUD - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** M. GEOFFROY - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.6 - Les Trois Armes - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

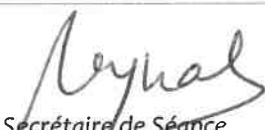
Vu l'avis de la Commission des Sports du 26 février 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention de l'association Les Trois Armes,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000€ à l'association Les Trois Armes afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 19 - Pouvoirs : 10 - Votants : 29 - Absents : 4

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. REIGNAULT à Mme ROBERT - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absent excusé :** M. GAUDUBOIS - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.7 - L'Art en Chemin - Subvention

Madame le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 6 mars 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention de l'association L'Art en Chemin,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 900 € à l'association L'Art en Chemin afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Vascaloe LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 9 - Votants : 29 - Absents : 4

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme REYNAL - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme AUNOS - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.8 - Comité du Souvenir Français du Canton de Senlis - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Madame Sandrine AUNOS est désignée comme secrétaire de séance pour cette délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention du Comité du Souvenir Français du Canton de Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 € au Comité du Souvenir Français du Canton de Senlis afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sandrine AUNOS



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 29 - Absents : 4

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme MAUPAS par le pouvoir à Mme PALIN SAINTE AGATHE - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.9 - Les Jardins Familiaux - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la commission Action Sociale et Proximité du 28 février 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention de l'association Les Jardins Familiaux,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 000 € à l'association Les Jardins Familiaux afin de soutenir son action,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 9 - Votants : 29 - Absents : 4

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme DUBOIS - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.11 - Mémoire Senlisienne - Subvention

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 à 10-1,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Culturelles du 6 mars 2025,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Vu la demande de subvention de l'Association Mémoire Senlisienne,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a autorisé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 € à l'Association Senlis AVF afin de soutenir son action,
- a autorisé le versement d'une subvention de projet d'un montant de 4 000 € à l'association Mémoire Senlisienne dans le cadre de la publication autour de la thématique 39-45,
- a autorisé l'inscription de la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.

Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL

 Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 8

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents excusés :** M. GAUDION (intéressé donc absent lors du vote de la subvention à l'association Cinéma Jeanne d'Arc) - Mme GLASTRA (intéressée donc absente lors du vote de la subvention à l'association Cinéma Jeanne d'Arc) - **Absents :** Mme SIBILLE (absente lors du vote de la subvention à l'association Cinéma Jeanne d'Arc) - M. GUÉDRAS par le pouvoir donné à M. GAUDION (absent lors du vote de la subvention à l'association Cinéma Jeanne d'Arc) - Mme BOUTEMY par le pouvoir donné à Mme SIBILLE (absente lors du vote de la subvention à l'association Cinéma Jeanne d'Arc) - M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 11.12 - Subventions aux associations - Année 2025

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Dans le cadre du vote du budget 2025 considérant les dossiers de demande déposés par les associations, au vu de l'intérêt local, il est proposé d'apporter une aide financière pour permettre aux associations de poursuivre leurs activités dans leur domaine respectif : social, culturel, sportif ou de loisirs,

Au vu du règlement municipal des aides aux associations adopté le 9 novembre 2023, un examen attentif de chaque dossier de demande de subvention a été réalisé par chaque commission en fonction de leur thématique,

Après avis de la commission des Sports du 26 février 2025,

Après avis de la commission Action Sociale et Proximité du 28 février 2025,

Après avis de la commission des Affaires Culturelles du 6 mars 2025,

Après avis de la commission des Finances du 18 mars 2025,

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rappelé que les conseillers municipaux intéressés ne doivent pas prendre part au vote,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques fixant à 23 000 € le seuil de l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui bénéficie d'une subvention,

Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément,

Vu l'article 4 du règlement municipal des aides aux associations prévoyant une convention d'objectifs et de moyens, dès lors que l'association perçoit une subvention strictement supérieure à 10 000 €,

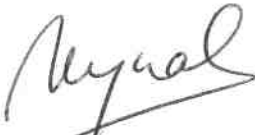
Vu le budget principal primitif 2025 de la ville,

Vu la convention d'objectif triennale signée en 2024 avec l'association suivante : La Compagnie d'Arc du Montauban,

Vu les projets de conventions triennales avec les associations : Le Rugby Club de Senlis, l'Union Sportive Municipale de Senlis, le Cinéma Jeanne d'Arc, et les conventions annuelles avec les associations : Gymnastique féminine Senlisienne GSS, Cité d'Antan, les Figurants de l'histoire,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a alloué les subventions aux associations pour l'année 2025 telles qu'elles figurent sur l'état ci-dessous en précisant qu'il s'agit pour les subventions sur projet d'un montant alloué sur présentation de justificatifs de dépenses relatives à la réalisation de l'évènement,
- a autorisé Madame le Maire ou son délégué à signer les conventions triennales avec les associations : Le Rugby Club de Senlis, l'Union Sportive Municipale de Senlis, le Cinéma Jeanne d'Arc, les conventions annuelles avec les associations : Gymnastique féminine Senlisienne GSS, Cité d'Antan, les Figurants de l'histoire, ci-jointes
- a inscrit la dépense au compte 65748 du budget primitif de la ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

	Fonctionnement	Projet	Pass Famille
Patriotique			
Union Nationale des Combattants	1 000,00 €		
Comité du Souvenir Français du canton de Senlis	200,00 €		
Société des membres de la légion d'honneur	200,00 €		
Total	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Social			
Club du Bel Age	7 630,00 €		
Jardins Familiaux de l'Oise Section Senlis	2 000,00 €		
Être-là ASP Oise (Accompagner en Soins Palliatif dans l'Oise)	900,00 €		
Association locale ADMR de Senlis ADPS Subvention projet : "Importance du maintien à domicile de nos bénéficiaires senlisiens"		5 000,00 €	
Au tiers lieu Subvention projet : "Création et déploiement d'un service gratuit d'outillothèque pour les habitants"		1 500,00 €	
La Distraction des malades	600,00 €		
Samu Social	500,00 €		
Association pour le Don de Sang Bénévole de Creil et sa région	400,00 €		
APF France Handicap Délégation de l'Oise	150,00 €		
Bibliothèque sonore de Senlis Chantilly et de l'Oise	400,00 €		
Secours Catholique Senlisien	1 200,00 €		
Association territoriale de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis, du centre de l'Oise (UNAPEI)	800,00 €		
Senlis automne	1 500,00 €		
France Alzheimer Oise	800,00 €		
Banque Alimentaire de l'Oise	1 000,00 €		
Association d'Enquête et de Médiation (AEM)	2 000,00 €		
Association des diabétiques de l'Oise AFD60	200,00 €		
Les Restaurants du Cœur	5 000,00 €		
Total	25 080,00 €	6 500,00 €	0,00 €

Sports			
Rugby Club de Senlis Subvention projet : Ecole d'arbitrage	30 000,00 €	4 000,00 €	65,00 €
Union Sportive Municipale Senlisienne	45 000,00 €		130,00 €
Amicale de pétanque Subvention projet : Matériel pour tournoi		850,00 €	
Les Trois Armes	5 000,00 €		
Amicale des sapeurs-pompiers Subvention projet : travaux cuisine	1 000,00 €	1 500,00 €	
GSS section judo	6 000,00 €		65,00 €
Senlis Athlé Subvention projet : Organisation Senlis'Oise et Capétienne	500,00 €	4 000,00 €	65,00 €
Senlis Handball Subvention projet : Frais spécifique N3	4 000,00 €	1 000,00 €	65,00 €
Senlis Basketball	4 500,00 €		
Senlis Triathlon Subvention projet : Journée découverte		1 000,00 €	
Association Union des Quartiers de Senlis AUQS	500,00 €		
Tennis club de Senlis	3 000,00 €		
Etoile de Mer Senlisienne	1 000,00 €		
Gymnastique féminine Senlisienne - GSS Subvention projet : Réfection fosse	2 000,00 €	9 000,00 €	
Ligne et Forme	750,00 €		
Néo Form	500,00 €		
Compagnie d'Arc du Montauban	1 500,00 €		
Tennis de table	3 000,00 €		65,00 €
Full Contact B-Bac	1 500,00 €		130,00 €
Association pour l'étude de l'Aïkido	250,00 €		
Badminton Club Senlisien	1 000,00 €		
Shoto Karaté Subvention projet : Participation stage		800,00 €	260,00 €
Vélo Club de Senlis	600,00 €		
Club aéromodélisme Senlisien	500,00 €		
Centre équestre Subvention projet : Achat de 2 obstacles pour la carrière		7 200,00 €	
Cercle d'Echecs Senlisien	500,00 €		
Billard Club Subvention projet : Thermostat billard		1 500,00 €	

Taekwondo		500,00 €		260,00 €
Retraite sportive senlisienne		500,00 €		
Xtrem Challenge	Subvention projet : Trail de Senlis et Urban trail	1 000,00 €	3 000,00 €	
Total		114 600,00 €	33 850,00 €	1 105,00 €

Culture / Loisirs				
Senlis Quilts		250,00 €		
Art et Amitié		900,00 €		
L'Art en chemin		900,00 €		
L'Oiseau Lyre		500,00 €		
Collegium		500,00 €		
La Boite à Son et Image		1 900,00 €		
Salle Cinéma Jeanne d'Arc		43 500,00 €		
Senlis Fitness Danse		500,00 €		
Studio M		1 000,00 €		
Danse sans frontières		800,00 €		
Centre de danse Blanquer		600,00 €		
Association philatélique senlisienne		300,00 €		
Cité d'Antan	Subvention projet: Foire médiévale		13 500,00 €	
Les figurants de l'histoire	Subvention projet: Foire médiévale		13 000,00 €	
Mémoire Senlisienne	Subvention projet: Publication autour de la thématique 39-45	500,00 €	4 000,00 €	
Club de Bridge de Senlis		450,00 €		
Club de Modélisme Naval Senlisien	Subvention projet: 50ème anniversaire		3 000,00 €	
Comité de Jumelage de Senlis		1 600,00 €		
Culture et Bibliothèque pour Tous		1 400,00 €		
Société des Amis de la Vénérerie		2 000,00 €		
Autour de Mozart		900,00 €		
Conservatoire César Franck		900,00 €		
Fondation Cziffra		5 000,00 €		
Les Amis de la Musique Municipale - PADAM		8 000,00 €		
A vous de Jouer		600,00 €		
La petite vadrouille		600,00 €		
Total		73 600,00 €	33 500,00 €	0,00 €

Vie locale				
Les chats libres de senlis		8 000,00 €		
L'Eveil Senlisien		400,00 €		
Senlis AVF		900,00 €		
Association culturelle Franco Portugaise		500,00 €		
Vivre à Villevert		500,00 €		
Bien être aux Fours à Chaux		600,00 €		
Association des Habitants de la Rue Daniel Boulanger DBES		500,00 €		
Les écureuils de Brichebay		500,00 €		
Association des Botanistes et Mycologues Amateurs ABMARS		500,00 €		
Mars 60		400,00 €		
AU5V - Association des Usagers du Vélo, des vélo routes et Voies Vertes du Valois		1 200,00 €		
Total		14 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Commerce et animations				
ACS - Commerçants de Senlis	Subvention Projet	3 000,00 €	3 000,00 €	
Total		3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €

Éducation et Jeunesse				
Les Guides et Scouts de France		1 200,00 €		
13Centre de Formation professionnelle Rural Vaumoise		250,00 €		
Total		1 450,00 €	0,00 €	0,00 €

Total		233 130,00 €	76 850,00 €	1 105,00 €



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

avec l'association :
Gymnastique féminine senlisienne

Direction des Sports
Affaire suivie par : M.BLIN
☎ : 03.44.32.00.89
Email : blin.w@ville-senlis.fr

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°11 - Annexe 2

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Entre :

La Ville de Senlis, sise Place Henri IV, B.P. 50122, 60309 Senlis Cedex, représentée par Mme Véronique LUDMANN, habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020,
Désignée sous le terme « la Ville »,

Et :

L'association « Compagnie d'arc de Senlis Montauban », représentée par M. Vincent COCHINARD, son Président, sise 30 AVENUE Eugène GAZEAU 60300 Senlis.
Désignée sous le terme « l'association ».

Préambule :

Considérant le projet initié et conçu par l'association dans le but de valoriser la pratique de la gymnastique, lequel est conforme à son objet statutaire.
Considérant que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique sportive communale visant à développer l'accès à la gymnastique pour les jeunes publics senlisiens.
Considérant que le programme d'actions ci-après présenté par l'association participe de cette politique.

Il a été décidé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions suivant :

- Maintenir ou augmenter le nombre de licenciés,
- Entretenir le matériel se trouvant dans la salle de gymnastique mise à disposition par la Ville,
- Œuvrer pour obtenir un niveau de qualiclub puis un label,
- Veiller à la sécurité des pratiquantes de l'entrée à la sortie de l'établissement

Dans ce cadre, la Ville contribue financièrement à ces objectifs.
La Ville n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Financement - Aide matérielle

Pour mener à bien l'ensemble du programme d'actions, la Ville de Senlis, met à la disposition des locaux situés 30 avenue Eugène Gazeau, et prévoit le versement d'une subvention de fonctionnement de 2 000 euros et une subvention de projet de 9 000 € ayant pour objet la réparation du matériel de gymnastique (dont l'association a la charge de maintenance) pour la première année de la convention. Ce, conformément à la délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2025 (annualité budgétaire).

Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle sera soumise au vote du budget du conseil municipal, sur présentation d'une nouvelle demande de subvention.

Le montant de la subvention prend en considération les coûts directement liés à la mise en œuvre des actions et nécessaires à la réalisation des objectifs cités en article 1.

Modalités de versement

La Ville verse 75 % de la somme au cours du premier semestre de l'année en cours et 25 % au cours du second semestre, après vérifications réalisées par la Ville conformément à l'article 5.

La subvention est créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Article 3 : Annonce partenariat – Engagement de l'association

Par la présente convention, l'association s'engage à mentionner le partenariat et le soutien apporté lors de chaque manifestation et à apposer le logo de la Ville sur tous ses supports de communication (affiche, programmes, billetterie, banderoles, communiqués de presse, dossiers de presse, invitations, presse, accréditations presse, site Internet, réseaux sociaux, etc.)

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention a une durée de trois ans et prendra donc effet à compter de sa date de notification à l'association.

Article 5 : Évaluation - Contrôle

La Ville procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions. Cette évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er} et sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local.

Pour ce faire, l'association s'engage à fournir, à chaque fin de saison sportive, un bilan qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions.

De plus, l'association doit fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice :

- le compte rendu financier qui retrace l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention.
- les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel.
- le rapport d'activité.

La Ville contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions et peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

La Ville peut, à tout moment de la convention, procéder aux contrôles détaillés ci-dessus. L'association s'engage donc à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ces contrôles.

Article 6 : Modification - Résiliation

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard des conditions d'exécution de la convention par l'association, sans accord préalable écrit, la Ville peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention (après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants). La Ville en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une des parties, de l'une des obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Conditions de renouvellement et avenant

La conclusion d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation des évaluations et contrôles prévus à l'article 4.

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville et l'association.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme

d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Senlis en trois exemplaires, le

Vincent COCHINARD

Président de Gymnastique Féminine Senlisienne



Véronique LUDMANN

Adjoint au Maire délégué au sport et à la santé



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS avec l'association : *Rugby Club de Senlis*

Direction des Sports
Affaire suivie par : M. BLIN
☎ : 03.44.32.00.89
Email : blin.w@ville-senlis.fr

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°11 - Annexe 3

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Entre :

La Ville de Senlis, sise Place Henri IV, B.P. 50122, 60309 Senlis Cedex, représentée par Véronique LUDMANN, habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020,

Désignée sous le terme « la Ville »,

Et :

L'association « Rugby Club de Senlis », représentée par M. William LEPILLEUR, son Président, avenue de Reims, 60300 Senlis.

Désignée sous le terme « l'association ».

Préambule :

Considérant le projet initié et conçu par l'association dans le but de valoriser la pratique du rugby, lequel est conforme à son objet statutaire.

Considérant que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique sportive communale visant à développer l'accès au rugby pour les jeunes publics senlisiens.

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté par l'association participe de cette politique.

Il a été décidé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions suivant :

- Maintenir ou augmenter le nombre de licenciés,
- Maintien de la labellisation de l'Ecole de rugby par le biais d'une politique de formation adaptée,
- Œuvrer pour obtenir ou maintenir les autres labels de la fédération française de rugby,
- Formation d'Educateurs fédéraux par catégorie, et d'arbitres,
- Maintien des initiations dans les écoles élémentaires, les collèges et lycées, et développement du handisport à l'école (C.P.R. et CLISS),
- Organisation des tournois Jeunes, Potes âgés et seniors.

Dans ce cadre, la Ville contribue financièrement à ces objectifs. La Ville n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Financement - Aide matérielle

Pour mener à bien l'ensemble du programme d'actions, la Ville de Senlis, met à la disposition un stade composé de 2 terrains d'entraînements, un terrain d'honneur et un complexe vestiaires club house, situé

avenue de Reims 60300 Senlis, et prévoit le versement d'une subvention de 30 000 euros de subvention de fonctionnement et 4 000 euros de subvention projet en vue de la création d'une école d'arbitrage pour la première année de la convention. Ce, conformément à la délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2025 (annualité budgétaire).

Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle sera soumise au vote du budget du conseil municipal, sur présentation d'une nouvelle demande de subvention.

Le montant de la subvention prend en considération les coûts directement liés à la mise en œuvre des actions et nécessaires à la réalisation des objectifs cités en article 1.

Modalités de versement

La Ville verse 75 % de la somme au cours du premier semestre de l'année en cours et 25 % au cours du second semestre, après vérifications réalisées par la Ville conformément à l'article 5.

La subvention est créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Article 3 : Annonce partenariat – Engagement de l'association

Par la présente convention, l'association s'engage à mentionner le partenariat et le soutien apporté lors de chaque manifestation et à apposer le logo de la Ville sur tous ses supports de communication (affiche, programmes, billetterie, banderoles, communiqués de presse, dossiers de presse, invitations, presse, accréditations presse, site Internet, réseaux sociaux, etc.)

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention a une durée de trois ans et prendra donc effet à compter de sa date de notification à l'association.

Article 5 : Évaluation - Contrôle

La Ville procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions. Cette évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er} et sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local.

Pour ce faire, l'association s'engage à fournir, à chaque fin de saison sportive, un bilan qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions.

De plus, l'association doit fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice :

- le compte rendu financier qui retrace l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention.
- les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel.
- le rapport d'activité.

La Ville contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions et peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

La Ville peut, à tout moment de la convention, procéder aux contrôles détaillés ci-dessus. L'association s'engage donc à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ces contrôles.

Article 6 : Modification - Résiliation

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard des conditions d'exécution de la convention par l'association, sans accord préalable écrit, la Ville peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la

subvention (après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants). La Ville en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une des parties, de l'une des obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse .

Conditions de renouvellement et avenant

La conclusion d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation des évaluations et contrôles prévus à l'article 4.

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville et l'association.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Senlis en trois exemplaires, le

William LEPILLEUR
Président du RCS



Véronique LUDMANN
Adjoint au Maire délégué au sport et à la santé



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

avec l'association :
Union Sportive Municipale Senlisienne

Direction des Sports
Affaire suivie par : M.BLIN
☎ : 03.44.32.00.89
Email : blin.w@ville-senlis.fr

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°11 - Annexe 4

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Entre :

La Ville de Senlis, sise Place Henri IV, B.P. 50122, 60309 Senlis Cedex, représentée par Mme Véronique LUDMANN, habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020,
Désignée sous le terme « la Ville »,

Et :

L'association « Union Sportive Municipale Senlisienne », représentée par M. Christophe BEDIN, son Président, sise 56 avenue de Creil, 60300 Senlis.
Désignée sous le terme « l'association ».

Préambule :

Considérant le projet initié et conçu par l'association dans le but de valoriser la pratique du football, lequel est conforme à son objet statutaire.

Considérant que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique sportive communale visant à développer l'accès au football pour les jeunes publics senlisiens.

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté par l'association participe de cette politique.

Il a été décidé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions suivant :

- Maintenir ou augmenter le nombre de licenciés,
- Œuvrer pour garder ou obtenir les labels de la fédération française de football (notamment « Jeune » et « Féminines »)
- Maintien de l'équipe Séniors A en Régionale 2,
- Développer l'initiation sportive par le biais d'une politique de formation adaptée et par l'organisation de stages pendant les vacances scolaires,

Dans ce cadre, la Ville contribue financièrement à ces objectifs.
La Ville n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Financement - Aide matérielle

Pour mener à bien l'ensemble du programme d'actions, la Ville de Senlis, met à la disposition de locaux et terrains situés 56 **Avenue de Creil**, et prévoit le versement d'une subvention de **45.000** euros pour la première

année de la convention. Ce, conformément à la délibération du conseil municipal en date du **27 mars 2025** (annualité budgétaire).

Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle sera soumise au vote du budget du conseil municipal, sur présentation d'une nouvelle demande de subvention.

Le montant de la subvention prend en considération les coûts directement liés à la mise en œuvre des actions et nécessaires à la réalisation des objectifs cités en article 1.

Modalités de versement

La Ville verse 75 % de la somme au cours du premier semestre de l'année en cours et 25 % au cours du second semestre, après vérifications réalisées par la Ville conformément à l'article 5.

La subvention est créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Article 3 : Annonce partenariat – Engagement de l'association

Par la présente convention, l'association s'engage à mentionner le partenariat et le soutien apporté lors de chaque manifestation et à apposer le logo de la Ville sur tous ses supports de communication (affiche, programmes, billetterie, banderoles, communiqués de presse, dossiers de presse, invitations, presse, accréditations presse, site Internet, réseaux sociaux, etc.)

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention a une durée de trois ans et prendra donc effet à compter de sa date de notification à l'association.

Article 5 : Évaluation - Contrôle

La Ville procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions. Cette évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er} et sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local.

Pour ce faire, l'association s'engage à fournir, à chaque fin de saison sportive, un bilan qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions.

De plus, l'association doit fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice :

- le compte rendu financier qui retrace l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention.
- les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel.
- le rapport d'activité.

La Ville contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions et peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

La Ville peut, à tout moment de la convention, procéder aux contrôles détaillés ci-dessus. L'association s'engage donc à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ces contrôles.

Article 6 : Modification - Résiliation

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard des conditions d'exécution de la convention par l'association, sans accord préalable écrit, la Ville peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention (après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants). La Ville en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une des parties, de l'une des obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Conditions de renouvellement et avenant

La conclusion d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation des évaluations et contrôles prévus à l'article 4.

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville et l'association.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Senlis en trois exemplaires, le

Christophe BEDIN
Président de l'USMS



Véronique LUDMANN
Adjoint au Maire délégué au sport et à la santé

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

avec l'association : *Cinéma de Senlis*

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°11 - Annexe 5

Entre :

La Ville de Senlis, représentée par Madame Marie-Christine ROBERT, 1ère adjointe déléguée aux Affaires Culturelles, habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par l'arrêté de délégation de fonctions et de signature n° 140 en date du 15 juillet 2020, Désignée sous le terme « la Ville »,

Et :
L'association Cinéma de Senlis, représentée par Monsieur Gilles FILHO son Président, rue du cimetière Saint Rieul, 60300 Senlis. Désignée sous le terme « l'association ».

Préambule :

Considérant le projet initié et conçu par l'association d'assurer l'exploitation de la salle de Cinéma de Senlis, dans des conditions optimales, lequel est conforme à son objet statutaire.

Considérant que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une politique culturelle communale visant à maintenir l'existence d'un cinéma indépendant en centre-ville, pour le public senlisien et pour les visiteurs extérieurs.

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté par l'association participe de cette politique.

Il a été décidé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions suivant :

- Diffuser des films récents grand public à sortie nationale ;
- Promouvoir et développer un cinéma pluraliste de différentes origines, notamment de type Art et Essai ;
- Promouvoir la création cinématographique en s'inscrivant dans des dispositifs nationaux, régionaux, départementaux ou municipaux visant à sensibiliser les publics, notamment :
 - o En participant systématiquement aux actions à destination du public scolaire articulées au niveau régional (*Lycéens et apprentis au cinéma*), départemental (*Collège au cinéma*), local (*Ecole et cinéma*) ;
 - o Favoriser la rencontre du public local avec des œuvres cinématographiques de qualité, notamment en participant à des dispositifs existants tels que *Le printemps du cinéma* ou le festival *Télérama* ;
- Pérenniser les partenariats avec l'ACAP Pôle régional image des Hauts-de-France
- Développer les partenariats avec les autres associations (notamment La boîte à son et image), les actions envers les comités d'entreprises, les programmations spécifiques liés aux grands événements culturels senlisiens (projections spéciales pendant les Journées du Patrimoine, le salon du Livre, Lézards d'été etc) ;
- Participer aux actions liées aux tournages accueillis par la Ville de Senlis en concertation avec la Direction des affaires culturelles ;
- Laisser la journée du jeudi mise en sous-location à la ville qui en décide l'attribution pour des manifestations à caractère culturel, organisées par ses services ou par des associations senlisiennes,

Dans ce cadre, la Ville contribue financièrement à ces objectifs.

La Ville n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Financement - Aide matérielle

Pour mener à bien l'ensemble du programme d'actions, la Ville de Senlis prévoit le versement d'une subvention de **43 500 euros** pour la première année de la convention. Ce, conformément à la délibération du conseil municipal en date du **27 mars 2025** (annualité budgétaire). Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle sera soumise au vote du budget du conseil municipal, sur présentation d'une nouvelle demande de subvention.

Le montant de la subvention prend en considération les coûts directement liés à la mise en œuvre des actions et nécessaires à la réalisation des objectifs cités en article 1.

Modalités de versement

La Ville verse 75% de la somme au cours du premier semestre de l'année en cours et 25% au cours du second semestre, après vérifications réalisées par la Ville conformément à l'article 4.

La subvention est créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Article 3 : Annonce partenariat - Engagement de l'association

Par la présente convention, l'association s'engage à mentionner le partenariat et le soutien apporté lors de chaque manifestation et à apposer le logo de la Ville sur tous ses supports de communication (affiche, programmes, billetterie, banderoles, communiqués de presse, dossiers de presse, invitations presse, accréditations presse, site Internet, réseaux sociaux, etc...).

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention a une durée de trois ans et prendra donc effet à compter de la date de notification de la présente convention à l'association.

Article 5 : Évaluation - Contrôle

La Ville procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions. Cette évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er} et sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local.

Pour ce faire, l'association s'engage à fournir, trois mois avant le terme de la convention, un bilan qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions.

De plus, l'association doit fournir dans les six mois de la clôture de l'exercice :

- Le compte rendu financier qui retrace l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention.
- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel.
- Le rapport d'activité.

La Ville contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions et peut exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

La Ville peut, à tout moment de la convention, procéder aux contrôles détaillés ci-dessus. L'association s'engage donc à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ces contrôles.

Article 6 : Modification - Résiliation

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard des conditions d'exécution de la convention par l'association, sans accord préalable écrit, la Ville peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention (après examen des justificatifs présentés par l'association et avoir préalablement entendu ses représentants). La Ville en informe l'association par lettre recommandée avec accusé de réception.

Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une des parties, de l'une des obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Conditions de renouvellement et avenant

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation des évaluations et contrôles prévus à l'article 4.

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville et l'association.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Senlis en trois exemplaires, le

Gilles FILHO

Président de l'association Cinéma Jeanne d'Arc



Marie-Christine ROBERT

1^{ère} adjointe au Maire de Senlis en charge des affaires culturelles

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 12 - Budget primitif 2025 - Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Révisions

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier de la Ville de Senlis,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 6 février 2025,

Vu la délibération du 29 mars 2018 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 1801 Restauration des Grandes Orgues,

Vu les délibérations du 21 juillet 2020 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2001 Pôle d'Echange Multimodal (PEM), l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2002 Schéma d'aménagement Ordener Phase 1 et 2,

Vu les délibérations du 21 juillet 2020 modifiant l'AP/CP n°1801 Restauration des Grandes Orgues,

Vu les délibérations du 8 avril 2021 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2101 Conservatoire de Musique et de danse, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2102 Groupe scolaire Beauval, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2103 Rue des Jardiniers Partie 2, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2104 Poches de stationnement,

Vu les délibérations du 8 avril 2021 modifiant l'AP/CP n°1801 Restauration des Grandes Orgues, l'AP/CP n°2001 Pôle d'Echange Multimodal (PEM), l'AP/CP n°2002 Schéma d'aménagement Ordener Phase 1 et 2 (intégrant la suite des phases),

Vu les délibérations du 7 avril 2022 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement n°2201 Ecoquartier,

Vu les délibérations du 7 avril 2022 et du 13 décembre 2022, du 22 mars 2023 et 28 septembre 2023 et du 3 avril 2024 modifiant les AP/CP,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Vu le bilan de la gestion pluriannuelle de la collectivité annexé au compte administratif 2024,

Considérant les évolutions, les aléas, le calendrier des travaux de chacune des opérations,

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°1801 Restauration des Grandes Orgues pour ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	AP crédits ouverts/ cp modifiés	mandaté	crédits ouverts - CP modifiés	Encaissé
Total	1 155 821,14	1 120 236,69	785 546,00	667 941,37
2018	31 909,62	31 909,62	0,00	0,00
2019	170 851,04	170 851,04	0,00	0,00
2020	32 057,27	32 057,27	84 304,76	84 304,76
2021	596 816,91	596 816,91	286 969,94	286 969,94
2022	179 186,30	179 186,30	0,00	0,00
2023	109 415,55	109 415,55	146 666,67	146 666,67
2024	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2025	35 584,45	0,00	117 604,63	0,00

Pour 2025, les crédits pour 35 584,45 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2103 Rue des Jardiniers Partie 2 pour ajuster l'autorisation de programme (total réalisé pour 721 743,79 € soit moins 48 856,21 €) et les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	770 000,00	721 143,79	366 000,00	372 000,00	372 000,00
2021	9 080,20	9 080,20	0,00		0,00
2022	12 179,64	12 179,64	58 400,00	58 400,00	58 400,00
2023	689 404,73	689 404,73	0,00	0,00	0,00
2024	10 479,22	10 479,22	273 950,00	273 950,00	273 950,00
2025	48 856,21	0,00	33 650,00	39 650,00	39 650,00

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2102 Groupe scolaire Beauval pour ajuster l'autorisation de programme (total réalisé pour 1 294 477,07 € soit moins 13 661,84 €) et les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	1 308 138,91	1 294 477,07	588 000,00	550 485,82	550 485,82
2021	79 881,84	79 881,84	0,00		0,00
2022	615 661,00	615 661,00	92 100,00	92 100,00	92 100,00
2023	541 317,07	541 317,07	96 252,62	96 252,62	96 252,62
2024	57 617,16	57 617,16	334 533,20	334 533,20	334 533,20
2025	13 661,84	0,00	65 114,18	27 600,00	27 600,00

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2002 Schéma d'aménagement Ordener Phase 1 et 2 pour prendre en compte les engagements de recettes sur ce programme ainsi que l'ajustement des crédits de paiement, comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	2 384 237,00	2 384 237,00	1 160 000,00	1 454 832,14	550 485,82
2020	17 040,00	17 040,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
2021	94 197,23	94 197,23	-	0,00	0,00
2022	1 610 153,81	1 610 153,81	105 232,14	105 232,14	105 232,14
2023	328 554,39	328 554,39	720 887,81	720 887,81	720 887,81
2024	334 291,57	138 367,44	309 880,05	113 050,00	113 050,00
2025	0,00	195 924,13		491 662,19	

Pour 2025, les crédits pour 195 924,13€ sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2104 Poches de stationnement en révisant l'Autorisation de Programme en dépenses et en recettes et d'ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	1 690 000,00	1 784 469,69	1 631 978,27	897 762,00	897 762,00	341 888,24
2022	12 508,23	12 508,23	12 508,23	18 400,00	18 400,00	18 400,00
2023	562 982,22	562 982,22	562 982,22	94 798,00	94 798,00	94 798,00
2024	804 509,55	1 056 487,82	1 056 487,82	784 564,00	228 690,24	228 690,24
2024 DM	310 000,00					
2025		152 491,42			555 873,76	

Pour 2025, les crédits pour 152 491,42 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme 2101 Conservatoire de Musique et de danse en révisant l'Autorisation de Programme en dépenses et en recettes et d'ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	7 200 000,00	7 740 000,00	751 063,27	2 460 000,00	3 345 000,00	0,00
2021	30 455,11	30 455,11	30 455,11			
2022	24 066,00	24 066,00	24 066,00			
2023	401 907,10	401 907,10	401 907,10			
2024	1 450 000,00	294 635,06	294 635,06	984 000,00		
2025	3 450 000,00	3 300 000,00		1 476 000,00	1 191 000,00	
2026	1 843 571,79	2 900 000,00			1 485 000,00	
2027		788 936,73			669 000,00	

Pour 2025, les crédits pour 3 300 000 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme n°2001 Pôle d'Echange Multimodal (PEM) en révisant l'Autorisation de Programme en dépenses et en recettes et d'ajuster les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	4 047 000,00	4 431 000,00	751 063,27	1 330 000,00	1 477 000,00	0,00
2020	10 193,64	10 193,64	10 193,64			
2021	17 275,56	17 275,56	30 455,11			
2022	47 621,21	47 621,21	24 066,00			
2023	13 790,83	13 790,83	401 907,10			
2024	798 000,00	102 057,64	294 635,06	140 000,00	795 960,00	
2025	3 160 118,76	3 566 000,00		1 190 000,00	681 040,00	
2026		674 061,12				

Pour 2025, les crédits pour 3 566 000 € sont inscrits au chapitre 23.

Il convient de modifier l'Autorisation de Programme 2201 EcoQuartier en ajustant les Crédits de Paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	CP modifiés	mandaté	Prévu rec.	CP modifiés	Encaissé
Total	4 000 000,00	4 000 000,00	876 700,01	2 900 000,00	2 900 000,00	1 478 829,57
2022	111 578,77	111 578,77	111 578,77	0,00		
2023	206 516,33	206 516,33	206 516,33	375 260,00	375 260,00	375 260,00
2024	2 430 000,00	558 604,91	558 604,91	1 000 000,00	1 103 569,57	1 103 569,57
2025	800 000,00	2 000 000,00		886 000,00	926 000,00	
2026	451 904,90	923 000,00		638 740,00	495 170,43	
2027		200 299,99				

Pour 2025, les crédits pour 2 000 000 € sont inscrits au chapitre 23.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a révisé les Autorisations de Programmes et ajuster les Crédits de paiement comme décrit ci-dessus.

- a précisé qu'en vertu de l'article L.5217-10-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, ces dépenses à caractère pluriannuel incluses dans l'autorisation de programme décrite ci-dessus peuvent être liquidées et mandatées dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au 1/3 des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent (budget primitif + budget supplémentaire + décisions modificatives). En fin d'exercice, ces montants seront précisés par délibération du Conseil municipal.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL

 
Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 13 - Autorisation de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP) n° 2501 – Voyage au temps des premiers rois de France - Création

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier

Vu le Débat d'Orientaion Budgétaire en date du 6 février 2025,

Vu l'avis de la Commission d'Aménagement en date du 24 février 2025,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Considérant les études sur le château royal finalisées en 2024 en lien avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Hauts-de-France,

Considérant le montant total de ce programme 2025-2027 s'élevant à 3 621 000 €

Considérant que les maitrises d'œuvre sont prévues dès 2025,

Considérant que l'adoption de l'AP/CP est nécessaire au montage de ce dossier,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : M. FLEURETTE donné par le pouvoir de Mme PRUVOST-BITAR, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme AUNOS et M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),

- a approuvé le montant de l'autorisation de programme et adopté la répartition des crédits de paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	Prévu rec.
Total	3 621 000,00	1 207 000,00
2025	382 000,00	124 000,00
2026	1 758 000,00	560 000,00
2026	1 481 000,00	523 000,00

Les crédits de paiement sont inscrits au comptes 2051/64, 2188/64 et 2313/64 du budget de la Ville.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 14 - Autorisation de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP) n° 2502 – Programme de restauration de la cathédrale - Création

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 6 février 2025,

Vu l'avis de la Commission d'Aménagement en date du 24 février 2025,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Considérant le diagnostic réalisé sur la cathédrale en 2024 en lien avec les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Hauts-de-France,

Considérant le montant total de ce programme 2025-2027 s'élevant à 855 000 €

Considérant que l'adoption de l'AP/CP est nécessaire au montage de ce dossier,

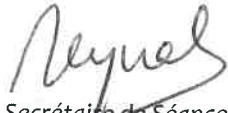
L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le montant de l'autorisation de programme et adopté la répartition des crédits de paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	Prévu rec.
Total	855 000,00	222 000,00
2025	80 000,00	25 000,00
2026	550 000,00	145 000,00
2027	225 000,00	52 000,00

Les crédits de paiement sont inscrits au compte 2313/64 du budget de la Ville.

Les crédits de paiement sont inscrits au comptes 2051/64, 2188/64 et 2313/64 du budget de la Ville.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL

 
Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 15 - Budget annexe de l'Eau Potable - Compte de Gestion 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte de Gestion,

Le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2024 reflète l'exécution des dépenses et des recettes du budget Eau potable de Senlis. Il est conforme au Compte Administratif qui vous sera présenté.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 18 mars 2025,

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

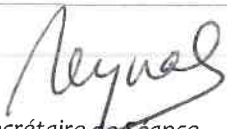
- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est annexé à la présente un extrait de l'édition provisoire portant la synthèse du Compte de Gestion du Trésorier Municipal. L'intégralité du Compte de Gestion est consultable en Mairie, sur simple demande.

Il est donc soumis, à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2024 du Trésorier Municipal de Senlis concernant le budget de l'eau potable.

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2024 dont les écritures et le résultat (ci annexé) sont conformes à ceux du compte administratif pour le même exercice.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL

 
Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil municipal du 27 mars 2025

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°15, 16, 17, 18 et 19 -Note de synthèse

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Note de présentation synthétique
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE
Compte Administratif 2024
Budget primitif 2025
Surtaxe eau

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur le budget annexe permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2025 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

- Les budgets annexes sont soumis à la nomenclature M49 et sont votés et gérés en HT suite à décision du conseil municipal du 15 décembre 2021.
- Leur statut de service public industriel et commercial suppose que l'activité soit retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service. Pour ces deux budgets l'exploitation est concédée à un fermier par délégation de service public.
- Le financement est assuré essentiellement par la surtaxe perçue par le délégataire sur les usagers du service au tarif fixé par la commune.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

- Le budget annexe eau potable retrace l'activité de production de transport et de distribution d'eau potable.
- L'exploitation du service eau potable est assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1er février 2012 avec la société VEOLIA pour 20 ans soit une échéance au 31 janvier 2032.

Compte administratif 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	153 012,42 €	1 198 717,11 €
Total des recettes réalisées	374 991,23 €	569 121,17 €
soit un solde de l'exercice	221 978,81 €	- 629 595,94 €
reporté N-1	781 572,14 €	71 998,88 €
soit un solde global	1 003 550,95 €	- 557 597,06 €

Résultat excédentaire en section de fonctionnement à porter au BP 2025 diminué de la couverture du besoin d'investissement

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2025 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES,		332 269,08 €	
EN RECETTES,		30 349,00 €	
Soit un solde négatif		- 301 920,08 €	

Solde global CA - 557 597,06 €

- 859 517,14 €

besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc affectés comme suit :

001 solde d'exécution reporté invt	557 597,06 €	
1068 excédents de fonctionnement capitalisés		859 517,14 €
002 résultat reporté fctt		144 033,81 €

Budget annexe Eau - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
011	Charges à caractère général	9 334,48 €	36 000,00 €	23 000,00 €	amo RQPS, Suivi DSP
012	Charges de personnel	46 536,94 €	60 000,00 €	50 000,00 €	Remboursement de la quote-part de la masse salariale affectée par la ville à la gestion de l'eau (0,5 ETP chargée de mission E&A ; 0,125 ETP dessinateur bureau d'études ; 0,125 ETP coordination – direction technique
67	Charges exceptionnelles		5 000,00 €	5 000,00 €	
	Autofinancement				
042	(dont dotations aux amortissements	97 141,00 €	110 000,00 €	150 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		1 080 000,00 €	331 000,00 €	
TOTAL GENERAL		153 012,42 €	1 291 000,00 €	559 000,00 €	

RECETTES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
002	Résultat reporté de fonctionnement		781 572,14 €	144 033,81 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	15 260,32 €	30 000,00 €	20 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
70	Produits du service	349 463,41 €	479 427,86 €	394 966,19 €	produits des surtaxes eau+redevances agence de l'eau
TOTAL GENERAL		364 723,73 €	1 291 000,00 €	559 000,00 €	

Budget annexe Eau – Investissements

DEPENSES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
001	Résultat reporté d'investissement			557 597,06 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	15 260,32 €	30 000,00 €	20 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
21 - 23	Immobilisations incorporelles		0,00 €	50 000,00 €	Identification du forage de reconnaissance qui doit être soumis à autorisation et créé en 2025.
				735 000,00 €	Travaux de mise en séparatif des réseaux schémas directeurs Centre ville historique + ZAE Senlis Sud Oise - création d'une AP/CP
	Immobilisations en cours	1 183 456,79 €	1 791 000,00 €	1 057 402,94 €	rèr 332 269,08 €+ dépenses nouvelles 725 k€
TOTAL GENERAL		1 198 717,11 €	1 841 000,00 €	2 440 000,00 €	

RECETTES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
001	Résultat reporté d'investissement		71 998,88 €		Résultat 2023 excédentaire
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	461 704,17 €	461 704,17 €	859 517,14 €	Besoin d'investissement couvert par l'affectation de résultat de l'excédent de fonctionnement
021	Virement de la section de fonctionnement		1 080 000,00 €	331 000,00 €	Autofinancement
040	Opérations d'ordre entre sections	97 141,00 €	110 000,00 €	150 000,00 €	Dotations aux amortissements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	
13	Subventions d'investissement reçues	10 276,00 €	97 296,95 €	55 482,86 €	Rèr 30 349 € et Subventions Agence de l'Eau Nouvelle ressource (25k€)
1641	Emprunt	0,00 €	0,00 €	1 024 000,00 €	
TOTAL GENERAL		569 121,17 €	1 841 000,00 €	2 440 000,00 €	

Budget annexe eau Investissements

Programme pluriannuel projeté – création AP/CP

PPI AEP	2023	2024	règlement	2025 nouvelles dépenses	2026	2027
Senlis	579 775,30 €	1 173 040,19 €	315 673,00 €	1 510 000,00 €	501 000,00 €	652 000,00 €
Ressources / captages - Recherche pollution piézomètres et suivis (fonctionnement) + étude bassin d'alimentation du forage d'Aumont	9 540,00 €	46 785,58 €	30 425,00 €	50 000,00 €	45 000,00 €	
investissements dsp		112 370,56 €				
brcht plomb/imprévus	178 906,58 €	- €		50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Aménagement voirie réseaux ville de Senlis	391 328,72 €	1 013 884,05 €	285 248,00 €	675 000,00 €		
Travaux rue du Haut de Villevert				175 000,00 €		
Travaux Notre Dame de Bonsecours		523 672,38 €	106 700,54 €			
Travaux Obélisque		125 349,03 €				
Eco quartier av Clémenceaux...		364 862,64 €	175 580,76 €	500 000,00 €		
rue des Jardiniers	391 328,72 €					
Jardins familiaux			2 966,70 €			
AP/CP MISE EN SEPARATIF ET SCHEMA DIRECTEUR				735 000,00 €	406 000,00 €	602 000,00 €
Mise en séparatif Centre ville historique						
rues adjacentes rue du Chatel		10 416,60 €	16 596,08 €			
Impasse du Courtillet				87 000,00 €		
Place St Frambourg				180 000,00 €		
Rue de la Tonnellerie Rue St Frambourg Petit Chaalis					245 000,00 €	111 000,00 €
rue Vieille de Paris				18 000,00 €	161 000,00 €	204 000,00 €
Mise en séparatif ZAE Senlis Sud oise						137 000,00 €
Mise en conformité du déversoir d'orage et Travaux rue St Etienne				450 000,00 €		
SDA Assainissement						150 000,00 €

Budget annexe Eau – Surtaxe eau

Evolution de la surtaxe eau sur 5 ans :

2020	2021	2022	2023	2024
373 211,36	401 050,10	406 696,07	471 128,57	349 463,41

Le montant de la surtaxe d'eau est ainsi fixé depuis 2013 comme suit : Il est proposé de reconduire ce même tarif

TRANCHE (en m ³)	SURTAXE EAU
	Tarif euros
1 à 30	0,1013
31 et plus	0,6544

Budget annexe Eau

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Approuver le Compte de gestion 2024**
- Adopter le Compte Administratif 2024**
- Affecter les résultats de l'exercice 2024**
- Adopter le budget primitif 2025**
- Adopter la surtaxe eau 2025**
- Déléguer Madame le Maire pour recourir à un emprunt**
- Adopter la création d'une AP/CP pour la séparation des réseaux pour la ZAE et le centre ville historique**

Résultats budgétaires de l'exercice

31703 - SERVICE EAU POTABLE SENLIS

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 841 000,00	1 291 000,00	3 132 000,00
Titres de recette émis (b)	569 121,17	374 991,23	944 112,40
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	569 121,17	374 991,23	944 112,40
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 841 000,00	1 291 000,00	3 132 000,00
Mandats émis (f)	1 198 717,11	153 012,42	1 351 729,53
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	1 198 717,11	153 012,42	1 351 729,53
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		221 978,81	
(h - d) Déficit	629 595,94		407 617,13

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n° 15 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31703 - SERVICE EAU POTABLE SENLIS

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE EAU POTABLE SENLIS					
Investissement	71 998,88		-629 595,94		-557 597,06
Fonctionnement	1 243 276,31	461 704,17	221 978,81		1 003 550,95
Sous-Total	1 315 275,19	461 704,17	-407 617,13		445 953,89
TOTAL III	1 315 275,19	461 704,17	-407 617,13		445 953,89
TOTAL I + II + III	1 315 275,19	461 704,17	-407 617,13		445 953,89

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 9 - Votants : 25 - Absents : 5

Présents : Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LOISELEUR (conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme AIT M BARK par le pouvoir donné à Mme LOISELEUR - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** M. GAUDUBOIS.

N° 16 - Budget annexe de l'Eau potable - Compte Administratif 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-14 et L 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que Madame le Maire pour présider au vote du Compte Administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2313-1,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Compte Administratif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Après avis de la Commission des Finances du 18 mars 2025,

Pour permettre d'en délibérer et conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit quitter la salle des séances au moment du vote en demandant aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir désigner l'un des conseillers pour la présider.

Auparavant, Madame le Maire se tient à la disposition du Conseil Municipal pour fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait être utile sur ce Compte Administratif.

Puis Madame le Maire, avant de sortir, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner, à main levée, si le Conseil Municipal en émet le souhait, à l'unanimité, Monsieur Patrick GAUDUBOIS comme Président de séance.

Puis considérant que Monsieur Patrick GAUDUBOIS est désigné pour présider au vote de ce Compte Administratif,

Est soumise, à votre approbation, l'adoption du Compte Administratif 2024 du budget annexe Eau potable comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	153 012.42 €
Recettes de fonctionnement :	374 991.23 €

Soit un excédent de fonctionnement 2024 de	221 978.81 €
Résultat antérieur reporté	781 572.14 €

Soit un résultat de la section de fonctionnement : + 1 003 550.95 €

Dépenses d'investissement :	1 198 717.11 €
Recettes d'investissement :	569 121.17 €

Soit un déficit d'investissement 2024 de :	- 629 595.94 €
Résultat antérieur reporté	+ 71 998.88 €

Soit un résultat de la section d'investissement : - 557 597.06 €

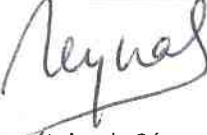
Par ailleurs, en considérant les restes à réaliser (RAR) en dépenses et en recettes

Dépenses d'investissement	332 269.08 €
Recettes d'investissement	30 349 €

Soit un solde négatif de la section d'investissement après prise en compte des RAR de : - 859 517.14 €, en besoin de financement de la section d'investissement.

L'exposé entendu, **Monsieur GAUDUBOIS** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : **M. FLEURETTE** donné par le pouvoir de **Mme PRUVOST-BITAR**, **Mme PRUVOST-BITAR**, **Mme AUNOS**, **Mme REYNAL**, **Mme BENOIST**, **M. BOULANGER** par le pouvoir donné à **Mme AUNOS**, **M. GEOFFROY** par le pouvoir donné à **Mme BENOIST**),

- a arrêté le Compte Administratif du budget annexe Eau potable pour 2024 comme indiqué ci-dessus.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Président de Séance
Patrick GAUDUBOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°16 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Numéro SIRET 21600603100217	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE SENLIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE SENLIS (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	37
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	38
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	39
A8.3 - Opérations liées aux cessions	40
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	41
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	42
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	45
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	46
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	47
B1.7 - Etat des engagements reçus	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	51
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	54

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	55

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 153 012,42	G 374 991,23	G-A 221 978,81
	Section d'investissement	B 1 198 717,11	H 569 121,17	H-B -629 595,94

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 781 572,14 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 71 998,88 (si excédent)

=

=

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 1 351 729,53	Q= G+H+I+J 1 797 683,42	=Q-P 445 953,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 332 269,08	L 30 349,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 332 269,08	= K+L 30 349,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 153 012,42	= G+H+K 1 156 563,37	1 003 550,95
	Section d'investissement = B+D+F 1 530 986,19	= H+J+L 671 469,05	-859 517,14
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 1 683 998,61	= G+H+I+J+K+L 1 828 032,42	144 033,81

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 332 269,08	L 30 349,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	30 349,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	322 494,08	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 775,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	36 000,00	8 731,58	602,90	0,00	26 665,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	46 536,94	0,00	0,00	13 463,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		96 000,00	55 268,52	602,90	0,00	40 128,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		101 000,00	55 268,52	602,90	0,00	45 128,58
023	Virement à la section d'investissement	1 080 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	110 000,00	97 141,00			12 859,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 190 000,00	97 141,00			1 092 859,00
TOTAL		1 291 000,00	152 409,52	602,90	0,00	1 137 987,58
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	479 427,86	349 463,41	0,00	0,00	129 964,45
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 267,50	0,00	0,00	-10 267,50
Total des recettes de gestion courante		479 427,86	359 730,91	0,00	0,00	119 696,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		479 427,86	359 730,91	0,00	0,00	119 696,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections	30 000,00	15 260,32			14 739,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		30 000,00	15 260,32			14 739,68
TOTAL		509 427,86	374 991,23	0,00	0,00	134 436,63
Pour information		781 572,14				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 716 000,00	1 145 671,21	322 494,08	247 834,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 000,00	37 785,58	9 775,00	27 439,42
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 791 000,00	1 183 456,79	332 269,08	275 274,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 791 000,00	1 183 456,79	332 269,08	275 274,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	15 260,32		14 739,68
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	0,00		20 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 000,00	15 260,32		34 739,68
	TOTAL	1 841 000,00	1 198 717,11	332 269,08	310 013,81
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	97 296,95	10 276,00	30 349,00	56 671,95
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	97 296,95	10 276,00	30 349,00	56 671,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	461 704,17	461 704,17	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	461 704,17	461 704,17	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	559 001,12	471 980,17	30 349,00	56 671,95
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 080 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	110 000,00	97 141,00		12 859,00
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	0,00		20 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 210 000,00	97 141,00		1 112 859,00
	TOTAL	1 769 001,12	569 121,17	30 349,00	1 169 530,95
	Pour information	71 998,88			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 334,48		9 334,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 536,94		46 536,94
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	97 141,00	97 141,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	55 871,42	97 141,00	153 012,42

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	153 012,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 260,32	15 260,32
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 145 671,21	0,00	1 145 671,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	37 785,58	0,00	37 785,58
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 183 456,79	15 260,32	1 198 717,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 198 717,11

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	349 463,41		349 463,41
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 267,50		10 267,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 260,32	15 260,32
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		359 730,91	15 260,32	374 991,23

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	781 572,14

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 156 563,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 276,00	0,00	10 276,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		97 141,00	97 141,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		10 276,00	97 141,00	107 417,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	71 998,88

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	461 704,17

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	641 120,05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	36 000,00	8 731,58	602,90	0,00	26 665,52
617	Etudes et recherches	10 000,00	5 262,75	0,00	0,00	4 737,25
6227	Frais d'actes et de contentieux	14 300,00	0,00	0,00	0,00	14 300,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	1 250,00	0,00	0,00	5 750,00
6378	Autres taxes et redevances	2 700,00	2 218,83	602,90	0,00	-121,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	46 536,94	0,00	0,00	13 463,06
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	60 000,00	46 536,94	0,00	0,00	13 463,06
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		96 000,00	55 268,52	602,90	0,00	40 128,58
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		101 000,00	55 268,52	602,90	0,00	45 128,58
023	Virement à la section d'investissement	1 080 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	110 000,00	97 141,00			12 859,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	110 000,00	97 141,00			12 859,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 190 000,00	97 141,00			1 092 859,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 190 000,00	97 141,00			1 092 859,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 291 000,00	152 409,52	602,90	0,00	1 137 987,58
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	479 427,86	349 463,41	0,00	0,00	129 964,45
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	479 427,86	349 463,41	0,00	0,00	129 964,45
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 267,50	0,00	0,00	-10 267,50
7588	Autres	0,00	10 267,50	0,00	0,00	-10 267,50
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		479 427,86	359 730,91	0,00	0,00	119 696,95
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		479 427,86	359 730,91	0,00	0,00	119 696,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	30 000,00	15 260,32			14 739,68
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 000,00	15 260,32			14 739,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	15 260,32			14 739,68
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		509 427,86	374 991,23	0,00	0,00	134 436,63
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		781 572,14				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 716 000,00	1 145 671,21	322 494,08	247 834,71
2151	Installations complexes spécialisées	89 000,00	9 000,00	20 650,00	59 350,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 627 000,00	1 136 671,21	301 844,08	188 484,71
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	75 000,00	37 785,58	9 775,00	27 439,42
2315	Installat°, matériel et outillage techni	75 000,00	37 785,58	9 775,00	27 439,42
Total des dépenses d'équipement		1 791 000,00	1 183 456,79	332 269,08	275 274,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 791 000,00	1 183 456,79	332 269,08	275 274,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	30 000,00	15 260,32		14 739,68
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	30 000,00	15 260,32		14 739,68
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	15 000,00	8 550,00		6 450,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	15 000,00	6 710,32		8 289,68
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00	0,00		20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		50 000,00	15 260,32		34 739,68
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 841 000,00	1 198 717,11	332 269,08	310 013,81
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	97 296,95	10 276,00	30 349,00	56 671,95
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	97 296,95	10 276,00	30 349,00	56 671,95
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		97 296,95	10 276,00	30 349,00	56 671,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	461 704,17	461 704,17	0,00	0,00
1068	Autres réserves	461 704,17	461 704,17	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		461 704,17	461 704,17	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		559 001,12	471 980,17	30 349,00	56 671,95
021	Virement de la section d'exploitation	1 080 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	110 000,00	97 141,00		12 859,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	4 580,00		5 420,00
28153	Installations à caractère spécifique	100 000,00	92 561,00		7 439,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 190 000,00	97 141,00		1 092 859,00
041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00	0,00		20 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 210 000,00	97 141,00		1 112 859,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 769 001,12	569 121,17	30 349,00	1 169 530,95
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		71 998,88			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022
L	BATIMENT/CHATEAU D EAU	40	14/12/2022
L	INSTALLATION COMPLEXE/FORAGE/PIEZOMETRE	40	14/12/2022
L	RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE	40	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	71 998,88
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	71 998,88

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	461 704,17
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	71 998,88
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	533 703,05

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	30 000,00	15 260,32	332 269,08	347 529,40
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 190 000,00	97 141,00	30 349,00	127 490,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 160 000,00	81 880,68	-301 920,08	-220 039,40
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	71 998,88			71 998,88
Affectation au 106 (C)	461 704,17	461 704,17		461 704,17
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	533 703,05			533 703,05
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				313 663,65

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		30 000,00	I 15 260,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	15 260,32
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	30 000,00	15 260,32
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 190 000,00	III 97 141,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 190 000,00	97 141,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	4 580,00
28153	Installations à caractère spécifique	100 000,00	92 561,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 080 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/02/2024	ZAC ECOQUARTIER 2024	364 862,64	0,00	40
24/05/2024	EFFONDREMENT PLACE ST FRAMBOURG	3 816,63	0,00	40
31/07/2024	PIEZOMETRES RUE LONGUE MARNIERE	25 185,58	0,00	0
14/08/2024	MISE EN SEPARATIF ASS+AEP CENTRE VILLE 2024	6 599,97	0,00	40
23/08/2024	RENOUVELLEMENT EAU POTABLE ND BONSCOURS	523 672,38	0,00	40
23/09/2024	MOE POUR CREATION PIEZOMETRE BONSECOURS	12 600,00	0,00	0
23/09/2024	RECHERCHE RESSOURCE EAU	9 000,00	0,00	40
25/11/2024	SECURISATION RESERVOIR DU TOMBRAY	32 408,50	0,00	40
25/11/2024	MISE EN PLACE DE 4 DEBITMETRES	32 000,00	0,00	40
25/11/2024	REMPLACEMENT 30 BRANCHEMENTS PLOMB 2023	47 962,06	0,00	40
13/12/2024	TRX AEP CARREFOUR OBELISQUE	125 349,03	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
23/08/2024	PARKING ORDENER 2023	6 835,00	0,00	40
23/08/2024	TRAVAUX AEP RUE DES JARDINIERS	391 328,72	0,00	40
23/08/2024	BRANCHEM EAU POTABLE SQU VERDUN	2 702,36	0,00	40
23/08/2024	MOE PIEZOMETRE 2023	9 540,00	0,00	40
TOTAL GENERAL		1 593 862,87	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résidu- elle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 19/01/2012 - Affermage	VEOLIA	SOCIETE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'OISE (S.E.A.O. - VEOLIA EAU)	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 17 - Budget annexe de l'Eau potable - Affectation des résultats 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L 2311-5,

Vu l'avis de la commission finances en date du 18 mars 2025,

Considérant que le Compte Administratif 2024 du budget annexe de l'Eau potable de la Ville de Senlis fait ressortir un déficit de la section d'investissement de 557 597.06 € et un excédent de fonctionnement de 1 003 550.95 €,

Considérant que le montant des restes à réaliser de la section d'investissement est égal à 332 269.08 € en dépenses et 30 349 € en recettes, soit un solde négatif de 301 920.08 €,

Considérant en conséquence que le Compte Administratif 2024 du budget annexe Eau Potable fait ressortir un besoin de financement de la section d'investissement, après report de 859 517.14 €,

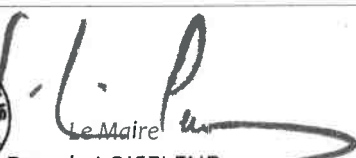
L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions : M. FLEURETTE donné par le pouvoir de Mme PRUVOST-BITAR, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL et M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme AUNOS),

- a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 du budget annexe Eau potable comme suit :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	557 597.06 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		859 517.14 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		144 033.81 €


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL




Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 18 - Budget annexe de l'Eau potable - Budget primitif 2025

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un Débat d'Orientation Budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu le débat d'orientation budgétaire acté au conseil municipal du 6 février 2025,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Budget primitif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : M. FLEURETTE donné par le pouvoir de Mme PRUVOST-BITAR, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme AUNOS et M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),**

- a adopté le Budget Primitif annexe EAU 2025 tel que présenté et dont la balance s'équilibre comme suit :

- 559 000 € en section de fonctionnement,
- 2 440 000 € en section d'investissement.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°18 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Numéro SIRET 21600603100217	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE SENLIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE SENLIS (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	44
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	45
B1.7 - Etat des engagements reçus	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	48

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	52
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	53

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	559 000,00	414 966,19

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 144 033,81

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	559 000,00	559 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 550 133,86	2 409 651,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	332 269,08	30 349,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 557 597,06	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 440 000,00	2 440 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 999 000,00	2 999 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	36 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		96 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		101 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 080 000,00		331 000,00	331 000,00	331 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	110 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 190 000,00		481 000,00	481 000,00	481 000,00
TOTAL		1 291 000,00	0,00	559 000,00	559 000,00	559 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	559 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	479 427,86	0,00	394 966,19	394 966,19	394 966,19
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		479 427,86	0,00	394 966,19	394 966,19	394 966,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		479 427,86	0,00	394 966,19	394 966,19	394 966,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		509 427,86	0,00	414 966,19	414 966,19	414 966,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	144 033,81

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	559 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	461 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 716 000,00	322 494,08	1 480 000,00	1 480 000,00	1 802 494,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 000,00	9 775,00	30 133,86	30 133,86	39 908,86
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 791 000,00	332 269,08	1 510 133,86	1 510 133,86	1 842 402,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 791 000,00	332 269,08	1 510 133,86	1 510 133,86	1 842 402,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		50 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL		1 841 000,00	332 269,08	1 550 133,86	1 550 133,86	1 882 402,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	557 597,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 440 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	97 296,95	30 349,00	25 133,86	25 133,86	55 482,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 024 000,00	1 024 000,00	1 024 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		97 296,95	30 349,00	1 049 133,86	1 049 133,86	1 079 482,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	461 704,17	0,00	859 517,14	859 517,14	859 517,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		461 704,17	0,00	859 517,14	859 517,14	859 517,14
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		559 001,12	30 349,00	1 908 651,00	1 908 651,00	1 939 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 080 000,00		331 000,00	331 000,00	331 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	110 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 210 000,00		501 000,00	501 000,00	501 000,00
TOTAL		1 769 001,12	30 349,00	2 409 651,00	2 409 651,00	2 440 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 440 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

461 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	23 000,00		23 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	150 000,00	150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		331 000,00	331 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		78 000,00	481 000,00	559 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	559 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	20 000,00	20 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 802 494,08	0,00	1 802 494,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	39 908,86	20 000,00	59 908,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 842 402,94	40 000,00	1 882 402,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	557 597,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 440 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	394 966,19		394 966,19
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		394 966,19	20 000,00	414 966,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	144 033,81

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	559 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	55 482,86	0,00	55 482,86
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 024 000,00	0,00	1 024 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		150 000,00	150 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		331 000,00	331 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 079 482,86	501 000,00	1 580 482,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	859 517,14

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 440 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	36 000,00	23 000,00	23 000,00
6168	Autres	0,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	14 300,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	7 500,00	7 500,00
6378	Autres taxes et redevances	2 700,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	60 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		96 000,00	73 000,00	73 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		101 000,00	78 000,00	78 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 080 000,00	331 000,00	331 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	110 000,00	150 000,00	150 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	110 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 190 000,00	481 000,00	481 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 190 000,00	481 000,00	481 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 291 000,00	559 000,00	559 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	559 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	479 427,86	394 966,19	394 966,19
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	479 427,86	380 000,00	380 000,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	14 966,19	14 966,19
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		479 427,86	394 966,19	394 966,19
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		479 427,86	394 966,19	394 966,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		509 427,86	414 966,19	414 966,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	144 033,81

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	559 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 716 000,00	1 480 000,00	1 480 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	89 000,00	50 000,00	50 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 627 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	75 000,00	30 133,86	30 133,86
2315	Installat°, matériel et outillage techni	75 000,00	30 133,86	30 133,86
Total des dépenses d'équipement		1 791 000,00	1 510 133,86	1 510 133,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 791 000,00	1 510 133,86	1 510 133,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	30 000,00	20 000,00	20 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	15 000,00	13 000,00	13 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	15 000,00	7 000,00	7 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		50 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 841 000,00	1 550 133,86	1 550 133,86

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	332 269,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	557 597,06

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 440 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	97 296,95	25 133,86	25 133,86
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	97 296,95	25 133,86	25 133,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 024 000,00	1 024 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 024 000,00	1 024 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		97 296,95	1 049 133,86	1 049 133,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	461 704,17	859 517,14	859 517,14
1068	Autres réserves	461 704,17	859 517,14	859 517,14
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		461 704,17	859 517,14	859 517,14
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		559 001,12	1 908 651,00	1 908 651,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 080 000,00	331 000,00	331 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	110 000,00	150 000,00	150 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	100 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 190 000,00	481 000,00	481 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 210 000,00	501 000,00	501 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 769 001,12	2 409 651,00	2 409 651,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	30 349,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 440 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022
L	BATIMENT/CHATEAU D EAU	40	14/12/2022
L	INSTALLATION COMPLEXE/FORAGE/PIEZOMETRE	40	14/12/2022
L	RESEAU ADDUCTION EAU POTABLE	40	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-557 597,06	-557 597,06
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-301 920,08	-301 920,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-859 517,14	-859 517,14

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	859 517,14	859 517,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-859 517,14	-859 517,14
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	20 000,00	20 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	481 000,00	481 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	461 000,00	461 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		20 000,00	I 20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	20 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>20 000,00</i>	<i>20 000,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		481 000,00	III 481 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		481 000,00	481 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	140 000,00	140 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	331 000,00	331 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP-EAU2501/2025 MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX	0,00	1 743 000,00	1 743 000,00	0,00	735 000,00	1 008 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



ETAT DES RESTES A REALISER 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
BUDGET ANNEXE EAU VILLE DE SENLIS

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n° 18 - Annexe 2

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

NATURE	ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	TIERS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
21531	AT23014701P	MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX CENTRE VILLE -RENOUVELLEM ENT EAU POTABLE ET MISE EN SEPARATIF ASSAINISSEMENT	AREA SARL	2023/14	6 621,25	1 324,25	7 945,50	6 621,25
21531	AT23022501P	TRAVAUX ZAC DE L'ECOQUARTIER LOT 2_PART EAU POTABLE	BARRIQUAND SAS	2023/15	23 986,50	4 797,30	28 783,80	23 986,50
21531	AT23019801P	TRANCHE FERME : MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX CENTRE VILLE : IMPASSE DU COURTILLET , RUE DE LA	TERRE ET PAYSAGES EUURL	2023/14	572,33	114,47	686,80	572,33
21531	AT24-00173P	MO TRAVAUX RÉSEaux ASSSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE TO1 ACT VISA DET POC	TERRE ET PAYSAGES EUURL	2023/14	675,00	135,00	810,00	675,00
21531	AT24-00174P	MO TRAVAUX RÉSEaux ASSSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE TO2 VISA DET OPC	TERRE ET PAYSAGES EUURL	2023/14	540,00	108,00	648,00	540,00
21531	AT24-00228P	EUROVIA LOT 2 MARCHE 2023/15 ECOQUARTIER PART EAU POTABLE TF SIT 1	EUROVIA PICARDE CREIL	2023/15	144 561,90	28 912,38	173 474,28	144 561,90
21531	AT24007701P	ETUDE RECHERCHE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU	ARANA ENVIRONNEMENT	2023/17	20 650,00	4 130,00	24 780,00	20 650,00
21531	AT24010601P	CONTROLES EXTERIEURS RESEaux ZAC PART EAU POTABLE	NORD CONTROLE ASSAINISS	2023/42	7 032,36	1 406,47	8 438,83	7 032,36
2315	AT24013401P	MISSION MAITRISE D'OEUVRE RÉALISATION PIEZOMETRE PO UR LE SUIVI DE LA NAPPE - CAPTAGE BONS	ARANA ENVIRONNEMENT	2023/37	9 775,00	1 955,00	11 730,00	9 775,00
21531	AT24016601P	TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE RUE ND DE BONSECOURS	AGENCE COLAS SENLIS	MS1	66 487,22	13 297,44	79 784,66	66 487,22
21531	AT24020101P	MISSION COMPLÉMENTAIRE - ETUDES AVP ET PRO PLACE S AINT FRAMBOURG50% EAU POTABLE	AREA SARL	2023/14	8 187,50	1 637,50	9 825,00	8 187,50
21531	AT24020701P	AVENANT N°1 TRAVAUX EAU POTABLE RUE ND DE BONSCOEUR RS	AGENCE COLAS SENLIS	MS1	40 213,32	8 042,66	48 255,98	40 213,32
21531	AT24021501P	DEPLACEMENT DU RESEAU EAU POTABLE JARDINS FAMILIAU X DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ASSAIN	SEAO VEOLIA		2 966,70	593,34	3 560,04	2 966,70
TOTAL					332 269,08	66 453,81	398 722,89	332 269,08

Le 01 Février 2025
Vu l'exactitude
L'adjoint délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS





ETAT DES RESTES A REALISER 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET ANNEXE EAU VILLE DE SENLIS

NATURE	ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	TIERS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
13111	AT24-00225	NOUVEAUX PIEZOMETRES CONVENTION 1109427		AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25 025,00	0,00	25 025,00	25 025,00
13111	FI23-00072P	CONVENTION 1099757 BQ23001230 PIEZOMETRES		AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15 600,00	0,00	15 600,00	5 324,00
TOTAL					40 625,00	0,00	40 625,00	30 349,00

Le 01 Février 2025
Vu l'exactitude
L'adjoitn délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 19 - Surtaxe sur le prix de l'eau

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2224-12-1,

VU Le contrat d'affermage passé avec la Société VEOLIA EAU et ses différents avenants, prévoyant l'institution d'une surtaxe sur le prix de l'eau destinée à financer en partie les équipements de la commune dans ce domaine

Le contrat d'affermage passé avec la Société VEOLIA EAU prévoit l'institution d'une redevance d'assainissement et d'une surtaxe sur le prix de l'eau destinées à financer en partie les équipements de la commune dans ce domaine L'exploitation du service eau potable est assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1er février 2012 avec la société VEOLIA pour 20 ans soit une échéance au 31 janvier 2032.

Il convient de préciser ces tarifs pour l'année 2025.

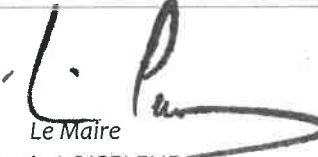
Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a décidé de reconduire les tarifs, conformément au tableau ci-après :

TRANCHE (en m³)	SURTAXE EAU
	Tarif euros
1 à 30	0,1013
31 et plus	0,6544


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL

 
Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 20 - Budget annexe de l'eau- Autorisation de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP) n° EAU2501 - Mise en séparatif des réseaux et schéma directeur - Création

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M49,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier des AP/CP de la Ville de Senlis applicable aux budgets annexes Eau Potable et Assainissement,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 6 février 2025,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Considérant les études de diagnostic des réseaux d'assainissement et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales, et telles que présentées en commission Travaux le 28 mars 2024.

Considérant le montant total de ce programme de mise en séparatif des réseaux pour une première phase sur le centre-ville historique et au niveau de la ZAE des Portes de Senlis s'élevant à 1 743 000 € HT.

Considérant que les maîtrises d'œuvre sont prévues dès 2025,

Considérant que l'adoption de l'AP/CP est nécessaire au montage de ce dossier,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le montant de l'autorisation de programme et adopter la répartition des crédits de paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	Prévu rec.
Total	1 743 000,00	
2025	735 000,00	
2026	406 000,00	
2027	602 000,00	

Les crédits de paiement sont inscrits au compte 21531 du budget annexe de l'eau.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 21 - Budget annexe de l'Assainissement - Compte de Gestion 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte de Gestion,

Le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2024 reflète l'exécution des dépenses et des recettes du budget Assainissement de Senlis. Il est conforme au Compte Administratif qui vous sera présenté.

Vu l'avis de la Commission de Finance rendu le 18 mars 2025,

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

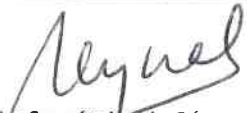
- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

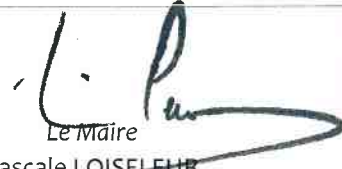
Il est annexé à la présente un extrait de l'édition provisoire portant la synthèse du Compte de Gestion du Trésorier Municipal. L'intégralité du Compte de Gestion est consultable en Mairie, sur simple demande.

Il est donc soumis, à l'approbation du Conseil Municipal, l'adoption du Compte de Gestion 2024 du Trésorier Municipal de Senlis concernant le budget annexe de l'Assainissement.

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a approuvé le compte de gestion du Receveur établi pour l'exercice 2024 dont les écritures et le résultat (ci annexé) sont conformes à ceux du compte administratif pour le même exercice.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n° 21, 22, 23, 24 et 25 - Note de
synthèse

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Conseil municipal du 27 Mars 2025

Note de présentation synthétique
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
Compte Administratif 2024
Budget primitif 2025

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur le budget annexe permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2025 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

- Les budgets annexes sont soumis à la nomenclature M49 et sont votés et gérés en HT suite à décision du conseil municipal du 15 décembre 2021.
- Leur statut de service public industriel et commercial suppose que l'activité soit retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service. Pour ces deux budgets l'exploitation est concédée à un fermier par délégation de service public.
- Le financement est assuré essentiellement par la surtaxe perçue par le délégataire sur les usagers du service au tarif fixé par la commune.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Le budget annexe Assainissement retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées.
- L'exploitation du service assainissement était assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1^{er} février 2012 avec la société VEOLIA avec une échéance au 31 janvier 2024. Un nouveau contrat de délégation de service public a été attribué à la Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (SEAO-VEOLIA) par décision du 9 novembre 2023 au 1^{er} février 2024 pour une durée de douze ans, soit jusqu'au 31 janvier 2036.

Compte administratif 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	804 364,05 €	1 412 535,39 €
Total des recettes réalisées	1 553 546,71 €	1 638 462,75 €
soit un solde de l'exercice	749 182,66 €	225 927,36 €
reporté N-1	+ 391 481,06 €	+ 89 870,64 €
soit un solde global	1 140 663,72 €	315 798,00 €
RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2024 - SECTION D'INVESTISSEMENT		
En recettes,	175 808,00 €	
En dépenses,	187 759,10 €	
soit un solde négatif	- 11 951,10 €	
Solde global CA	+ 315 798,00 €	
	+ 303 846,90 €	
		Pas de besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc affectés comme suit

001 solde d'exécution reporté invt		315 798,00 €
002 résultat reporté fctt		1 140 663,72 €
1068 excédent de fonctionnement capitalisés		0,00 €

Budget annexe Assainissement - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
011	Charges à caractère général	24 939,82 €	63 000,00 €	46 000,00 €	amo suivi DSP finalisation, RQPS, abonnement ADTO Annonces, frais avocats
012	Charges de personnel	46 536,94 €	55 000,00 €	50 000,00 €	Remboursement de la quote-part de la masse salariale affectée par la ville à la gestion de l'eau (0,5 ETP chargée de mission E&A ; 0,125 ETP dessinateur bureau d'études ; 0,125 ETP coordination – direction technique)
65	Autres charges de gestion	3 608,55 €	3 700,00 €	0,00 €	Admissions en non valeur
67	Charges exceptionnelles	93 981,74 €	100 000,00 €		Prise en charge à 50% du déficit de la délégation de service public en solde au 31/01/2024
		123 196,00 €	684 000,00 €	461 000,00 €	En 2024 - remboursement d'un titre de recette émis le 24 janvier 2022 au titre de la participation financière pour l'assainissement collectif et réémission en recettes, Pour 2025 prévision de l'annulation de titre dans le cadre de la procédure judiciaire engagée par la SCI GEP SENLIS LOGISTICS à l'encontre de la Ville sans retours à ce jour de la décision de justice.
042	Autofinancement (dont dotations aux amortissements	512 401,00 €	530 000,00 €	560 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		1 145 000,00 €	1 123 000,00 €	
TOTAL GENERAL		804 364,05 €	2 480 700,00 €	2 240 000,00 €	

Budget annexe Assainissement - Fonctionnement

RECETTES 663,78 €		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
002	Résultat reporté de fonctionnement		391 481,06€	1 140 663,72 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	148 226,45 €	160 000,00 €	160 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
74	Dotations subventions participations	89 079,00 €	89 000,00 €	0,00 €	en 2024 primes d'épuration reçue pour 2022 et remboursements par le délégataire du manque à gagner pour 2021 (réalisé en 2022 pour 49 021,84) et 2022
70	Produits des services	723 459,42 €	1 258 218,94 €	939 336,28 €	
	Redevance assainissement + redevance Agence Eau	350 388,34 €	504 218,94 €	492 000,00 €	Redevance assainissement et nouvelles redevances agence de l'eau estimées à 22k€
	Participation Financement Assainissement Collectif	360 484,00 €	746 000,00 €	430 000,00 €	cf détail ci-dessous
	Redevance occupation du domaine public DSP			8 000,00 €	Instauration par délibération en novembre 2023 – paiement au 1 ^{er} juillet à la ville
	Participation pour rejets des eaux usées - Communes extérieures	9 587,08 €	8 000€	9 336,26 €	Communes d'Aumont Chamant et Courteuil
77	Redevance pour travaux concessifs non réalisés (recettes suite solde de la délégation - exceptionnelle)	592 781,84 €	582 000,00 €	0,00 €	solde de la DSP Assainissement avec la SEAO VEOLIA sur les travaux concessifs non réalisés en 2024
TOTAL GENERAL		1 553 546,71 €	2 480 700,00€	2 240 000,00€	

Budget annexe Assainissement – PFAC

La prévision de recettes sur la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), dont la dernière délibération en date du 30 septembre 2021 fixe les modalités d'exécution de la PFAC, sont les suivantes :

- Réémission du titre dans le cadre de la procédure judiciaire engagée par la SCI GEP SENLIS LOGISTICS ajusté au vu de la date de branchement pour 382k€
- Branchements nouveaux ou réhabilitation d'immeubles pour le reste.

Pour 2024, ont été titrés principalement les branchements de l'opération de réhabilitation de la clinique Saint Joseph place Saint Maurice pour 123 196 €, de l'opération de construction d'habitations collectives et de maisons individuelles Allée des écoliers pour 155 408 €, des habitations collectives 1 rue des Spahis pour 58 356 €, le reste pour 13 328,34€ concernant des constructions individuelles ou des modifications-mise en conformité.

Budget annexe Assainissement - Investissements

DEPENSES		CA 2024	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2024	BP 2025	
040	Opérations d'ordre entre sections	148 226,45 €	160 000,00 €	160 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section	0,00 €	20 000,00 €	530 000,00 €	Intégration des études prévues en AP/CP diagnostic réseaux et schéma gestion des eaux pluviales car suivies de travaux - amortissements au 01/01/2026
13	Remboursement de subvention à l'Agence de l'eau			60 000,00 €	Subvention versée à reverser suite dépenses réalisées par le délégataire
16	Emprunts	3 570,13 €	5 000,00 €	5 000,00 €	prêts d'avance avec l'Agence de l'Eau (taux 0%)
21/23	Immobilisations travaux	1 216 363,83 €	2 984 380,68 €	375 000,00 €	y compris restes à réaliser 187 759,0 € et 187k€ pour nouvelles dépenses(détail ci-dessous)
	immobilisations en cours			1 745 000,00 €	Travaux de mise en séparatif des réseaux schémas directeurs Centre ville historique + ZAE Senlis Sud Oise - création d'une AP/CP
20	Immobilisations incorporelles	44 374,98 €	45 619,32 €	0,00 €	
	AP/CP Diagnostic réseaux	33 459,16 €			
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales	12 160,16 €			
TOTAL GENERAL		1 458 154,71 €	3 215 000,00 €	2 875 000,00 €	

Budget annexe Assainissement - Investissements

RECETTES		CA 2024	Crédits Ouverts 2024	BP 2025	Observations
001	Résultat reporté d'investissement		89 870,64 €	315 798,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		1 145 000,00 €	1 123 000,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	512 401,00 €	530 000,00 €	560 000,00 €	amortissements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section		20 000,00 €	530 000,00 €	
10	Excedent fonctionnement capitalisé	1 089 957,75 €	1 089 957,75 €	0,00 €	
13	Subventions d'investissement reçues	36 104,00 €	340 171,61 €	346 202,00 €	
	AP/CP Diagnostic réseaux		153 962,00 €	153 962,00 €	
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales	36 104,00 €	36 104,00 €		
	Subventions agence de l'eau		150 105,61 €	192 240,00 €	Reports 175 808 € et subvention agence de l'eau
TOTAL GENERAL		1 638 462,75 €	3 215 000,00 €	2 875 000,00 €	

Budget annexe assainissement Investissements

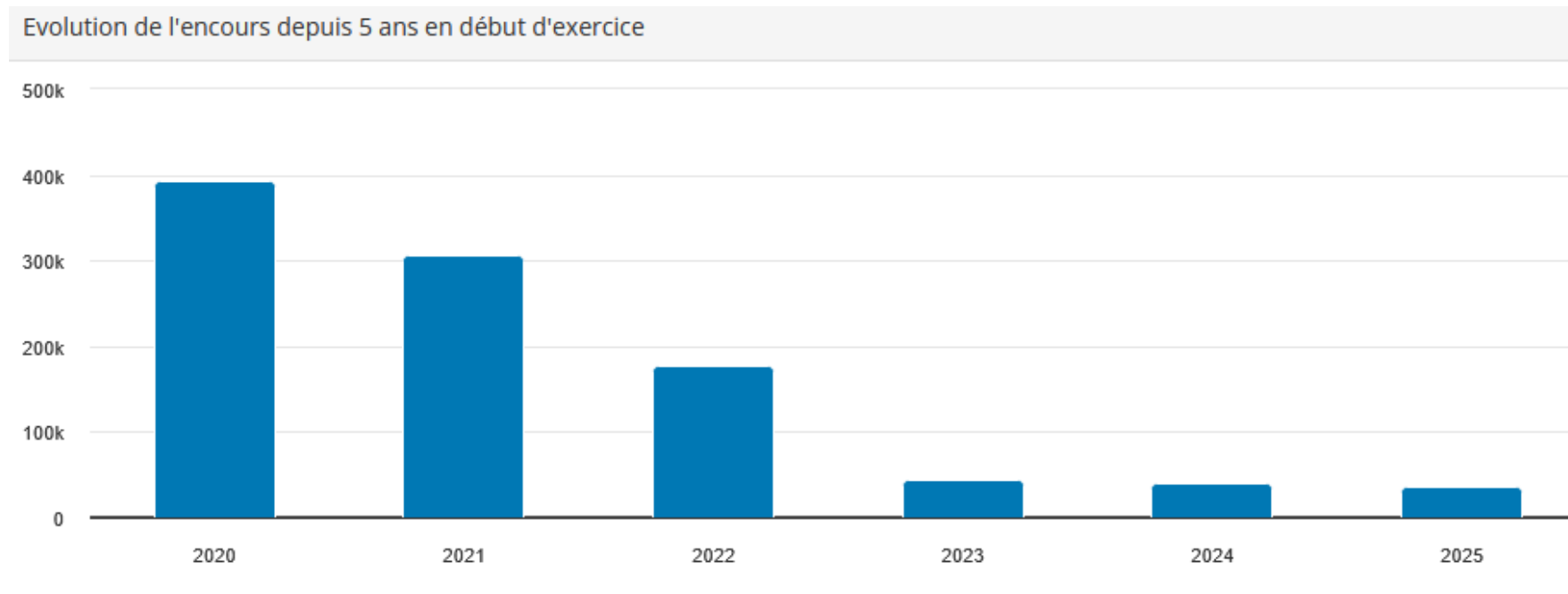
Programme pluriannuel projeté – création AP/CP

PPI ASS	2023	2024	règlement	2025 nouvelles dépenses	2026	2027	SUBVENTIONS
Senlis	738 046,61 €	1 260 738,81 €	187 759,10 €	1 932 240,90 €	746 000,00 €	1 173 000,00 €	645 000,00 €
inspections télévisuelles/imprévus/projets step	89 634,65 €	2 879,70 €	12 927,95 €	67 240,90 €	100 000,00 €	25 000,00 €	
diagnostic assainissement	234 076,15 €	33 445,38 €					
schéma de gestion des eaux pluviales	47 062,34 €	10 929,60 €					
Aménagement voirie réseaux ville de Senlis	367 273,47 €	1 192 582,53 €	154 991,70 €	120 000,00 €			
Rues envisagées : la Fontaine des Arènes							
Travaux rue du Haut de Villevert				60 000,00 €			
Travaux Notre Dame de Bonsecours		72 449,84 €					
Eco quartier av Clémenceaux...		671 511,14 €	109 648,36 €	60 000,00 €			
rue des Jardiniers	361 983,47 €						
quartier Ordener	5 290,00 €						
Jardins familiaux		448 621,55 €	45 343,34 €				
AP/CP MISE EN SEPARATIF ET SCHEMA DIRECTEUR		20 901,60 €	19 839,45 €	1 745 000,00 €	646 000,00 €	1 148 000,00 €	645 000,00 €
Mise en séparatif Centre ville historique							
rues adjacentes rue du Chatel		10 416,60 €	11 652,45 €				
Impasse du Courtillet				114 000,00 €			
Place St Frambourg			8 187,00 €	350 000,00 €			110 000,00 €
Rue de la Tonnellerie Rue St Frambourg Petit Chaalis					463 000,00 €	277 000,00 €	155 000,00 €
rue Vieille de Paris				21 000,00 €	183 000,00 €	271 000,00 €	95 000,00 €
<u>Mise en séparatif ZAE Senlis Sud oise</u>						600 000,00 €	125 000,00 €
Mise en conformité du déversoir d'orage et Travaux rue St Etienne		10 485,00 €		1 260 000,00 €			160 000,00 €
<u>mise en séparatif SDA Assainissement</u>						277 000,00 €	55 000,00 €

La dette

L'endettement sur le budget annexe assainissement s'élève à 37 019,22 € au 31/12/2024. Il reste deux emprunts auprès de l'Agence de l'Eau. Ils ont un coût en intérêt nul.

Pour rappel, évolution de l'encours de dette depuis 5 ans en début d'exercice :



Au vu des projets 2025 et de l'autofinancement il n'est pas prévu de réaliser d'emprunt.

Budget annexe Assainissement – Redevance Assainissement

Evolution de la redevance assainissement sur les derniers exercices :

2019	2020	2021	2022	2023	2024
492 105,93 €	303 452,45 €	295 561,64 €	324 001,79 €	324 080,05 €	350 388,34 €

Au vu du nouveau contrat entré en vigueur au 1er février 2024, pour une durée de 12 ans, considérant les nouveaux tarifs de rémunération de la nouvelle Délégation du Service Public de l'assainissement, les nouveaux tarifs de la redevance assainissement ont été fixés par délibération du 09/11/2023 comme suit :

TRANCHE (en m3)	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT
	Nouveaux tarifs à partir du 1er février 2024
	Tarif / euros
<u>1 à 30</u>	<u>0,1013 €HT/m3</u>
<u>31 à 120</u>	<u>0,7133 €HT/m3</u>
<u>+ de 120</u>	<u>1,1278 €HT/m3</u>

Budget annexe Assainissement

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Approuver le Compte de gestion 2024**
- Adopter le Compte Administratif 2024**
- Affecter les résultats de l'exercice 2024**
- Adopter le budget primitif 2025**
- Adopter la redevance assainissement 2025**
- Adopter la création d'une AP/CP pour la séparation des réseaux pour la ZAE et le centre ville historique – Mise en œuvre des schémas directeurs**

Résultats budgétaires de l'exercice

31701 - SERVICE ASSAINT SENLIS

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 215 000,00	2 480 700,00	5 695 700,00
Titres de recette émis (b)	1 638 462,75	1 728 815,53	3 367 278,28
Réductions de titres (c)		175 268,82	175 268,82
Recettes nettes (d = b - c)	1 638 462,75	1 553 546,71	3 192 009,46
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 215 000,00	2 480 700,00	5 695 700,00
Mandats émis (f)	1 412 535,39	804 364,05	2 216 899,44
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	1 412 535,39	804 364,05	2 216 899,44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	225 927,36	749 182,66	975 110,02
(h - d) Déficit			

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n° 21 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

31701 - SERVICE ASSAINT SENLIS

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE ASSAINT SENLIS					
Investissement	89 870,64		225 927,36		315 798,00
Fonctionnement	1 481 438,81	1 089 957,75	749 182,66		1 140 663,72
Sous-Total	1 571 309,45	1 089 957,75	975 110,02		1 456 461,72
TOTAL III	1 571 309,45	1 089 957,75	975 110,02		1 456 461,72
TOTAL I + II + III	1 571 309,45	1 089 957,75	975 110,02		1 456 461,72

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 9 - Votants : 25 - Absents : 5

Présents : Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absente excusée :** Mme LOISELEUR (conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme AIT M BARK par le pouvoir donné à Mme LOISELEUR - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** M. GAUDUBOIS.

N° 22 - Budget annexe de l'Assainissement - Compte Administratif 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par Madame le Maire au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-14 et L 2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que Madame le Maire pour présider au vote du Compte Administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2313-1,

Vu l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales insérant l'obligation d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Compte Administratif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Après avis de la Commission des Finances du 18 mars 2025,

Pour permettre d'en délibérer et conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit quitter la salle des séances au moment du vote en demandant aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir désigner l'un des conseillers pour la présider.

Auparavant, Madame le Maire se tient à la disposition du Conseil Municipal pour fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait être utile sur ce Compte Administratif.

Puis Madame le Maire, avant de sortir, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner, à main levée, si le Conseil Municipal en émet le souhait, à l'unanimité, Monsieur Patrick GAUDUBOIS comme Président de séance.

Puis considérant que Monsieur Patrick GAUDUBOIS est désigné pour présider au vote de ce Compte Administratif,
Est soumise, à votre approbation, l'adoption du Compte Administratif 2024 du budget annexe Assainissement comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	804 364,05 €
Recettes de fonctionnement :	1 553 546,71 €
Soit un excédent de fonctionnement 2024 de	749 182,66 €
Résultat antérieur reporté	391 481,06 €
Soit un résultat de la section de fonctionnement :	1 140 663,72 €
Dépenses d'investissement :	1 412 535,39 €
Recettes d'investissement :	1 638 462,75 €
Soit un excédent d'investissement 2024 de :	225 927,36 €
Résultat antérieur reporté	+ 89 870,64 €
Soit un résultat de la section d'investissement :	315 798,00€

Soit un solde d'exécution global 1 456 461,72€

Par ailleurs, en considérant les restes à réaliser (RAR) en dépenses et en recettes

Dépenses d'investissement	187 759,10 €
Recettes d'investissement	175 808,00 €

Soit un solde positif de la section d'investissement après prise en compte des RAR de : 303 846,90 €.

L'exposé entendu, **Monsieur GAUDUBOIS** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à **l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : M. FLEURETTE donné par le pouvoir de Mme PRUVOST-BITAR, Mme PRUVOST-BITAR, Mme AUNOS, Mme REYNAL, Mme BENOIST, M. BOULANGER par le pouvoir donné à Mme AUNOS, M. GEOFFROY par le pouvoir donné à Mme BENOIST),**

- a arrêté le Compte Administratif du budget annexe Assainissement pour 2024 comme indiqué ci-dessus.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL

 
Président de Séance
Patrick GAUDUBOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°22 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Numéro SIRET 21600603100191	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT MAIRIE DE SENLIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	38
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	40
A8.3 - Opérations liées aux cessions	41
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	42
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	43
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	46
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	47
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.7 - Etat des engagements reçus	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	55

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 804 364,05	G 1 553 546,71	G-A 749 182,66
	Section d'investissement	B 1 412 535,39	H 1 638 462,75	H-B 225 927,36

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 391 481,06 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 89 870,64 (si excédent)

=

=

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 2 216 899,44	Q= G+H+I+J 3 673 361,16	=Q-P 1 456 461,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 187 759,10	L 175 808,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 187 759,10	= K+L 175 808,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 804 364,05	= G+I+K 1 945 027,77	1 140 663,72
	Section d'investissement = B+D+F 1 600 294,49	= H+J+L 1 904 141,39	303 846,90
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 2 404 658,54	= G+H+I+J+K+L 3 849 169,16	1 444 510,62

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 187 759,10	L 175 808,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	175 808,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	187 759,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	63 000,00	16 495,32	8 444,50	0,00	38 060,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00	46 536,94	0,00	0,00	8 463,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 700,00	3 608,55	0,00	0,00	91,45
Total des dépenses de gestion courante		121 700,00	66 640,81	8 444,50	0,00	46 614,69
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	684 000,00	216 877,74	0,00	0,00	467 122,26
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		805 700,00	283 518,55	8 444,50	0,00	513 736,95
023	Virement à la section d'investissement	1 145 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	530 000,00	512 401,00			17 599,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 675 000,00	512 401,00			1 162 599,00
TOTAL		2 480 700,00	795 919,55	8 444,50	0,00	1 676 335,95
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 258 218,94	723 459,42	0,00	0,00	534 759,52
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	89 000,00	89 079,00	0,00	0,00	-79,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 347 218,94	812 538,42	0,00	0,00	534 680,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	582 000,00	592 781,84	0,00	0,00	-10 781,84
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 929 218,94	1 405 320,26	0,00	0,00	523 898,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	160 000,00	148 226,45			11 773,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		160 000,00	148 226,45			11 773,55
TOTAL		2 089 218,94	1 553 546,71	0,00	0,00	535 672,23
Pour information		391 481,06				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	45 619,32	44 374,98	0,00	1 244,34
21	Immobilisations corporelles	2 972 458,64	1 216 363,83	187 759,10	1 568 335,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 922,04	0,00	0,00	11 922,04
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 030 000,00	1 260 738,81	187 759,10	1 581 502,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 035 000,00	1 264 308,94	187 759,10	1 582 931,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	160 000,00	148 226,45		11 773,55
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	0,00		20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		180 000,00	148 226,45		31 773,55
TOTAL		3 215 000,00	1 412 535,39	187 759,10	1 614 705,51
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	340 171,61	36 104,00	175 808,00	128 259,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		340 171,61	36 104,00	175 808,00	128 259,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 089 957,75	1 089 957,75	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 089 957,75	1 089 957,75	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 430 129,36	1 126 061,75	175 808,00	128 259,61
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 145 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	530 000,00	512 401,00		17 599,00
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	0,00		20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 695 000,00	512 401,00		1 182 599,00
TOTAL		3 125 129,36	1 638 462,75	175 808,00	1 310 858,61
Pour information		89 870,64			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 939,82		24 939,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 536,94		46 536,94
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 608,55		3 608,55
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	216 877,74	0,00	216 877,74
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	512 401,00	512 401,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	291 963,05	512 401,00	804 364,05

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	804 364,05

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	148 226,45	148 226,45
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 570,13	0,00	3 570,13
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	44 374,98	0,00	44 374,98
21	Immobilisations corporelles (6)	1 216 363,83	0,00	1 216 363,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 264 308,94	148 226,45	1 412 535,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 412 535,39

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	723 459,42		723 459,42
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	89 079,00		89 079,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	592 781,84	148 226,45	741 008,29
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 405 320,26	148 226,45	1 553 546,71

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	391 481,06

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 945 027,77

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	36 104,00	0,00	36 104,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		512 401,00	512 401,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		36 104,00	512 401,00	548 505,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	89 870,64

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 089 957,75

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 728 333,39

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	63 000,00	16 495,32	8 444,50	0,00	38 060,18
61523	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	5 719,50	3 769,50	0,00	2 511,00
6161	Multirisques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	5 262,75	4 675,00	0,00	5 062,25
6226	Honoraires	1 190,00	1 186,32	0,00	0,00	3,68
6227	Frais d'actes et de contentieux	18 810,00	0,00	0,00	0,00	18 810,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 688,07	0,00	0,00	2 311,93
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	1 250,00	0,00	0,00	5 750,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	388,68	0,00	0,00	611,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00	46 536,94	0,00	0,00	8 463,06
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	55 000,00	46 536,94	0,00	0,00	8 463,06
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 700,00	3 608,55	0,00	0,00	91,45
6541	Créances admises en non-valeur	3 700,00	3 608,55	0,00	0,00	91,45
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		121 700,00	66 640,81	8 444,50	0,00	46 614,69
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	684 000,00	216 877,74	0,00	0,00	467 122,26
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100 000,00	93 681,74	0,00	0,00	6 318,26
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	584 000,00	123 196,00	0,00	0,00	460 804,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		805 700,00	283 518,55	8 444,50	0,00	513 736,95
023	Virement à la section d'investissement	1 145 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	530 000,00	512 401,00			17 599,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	530 000,00	512 401,00			17 599,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 675 000,00	512 401,00			1 162 599,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 675 000,00	512 401,00			1 162 599,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 480 700,00	795 919,55	8 444,50	0,00	1 676 335,95
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 258 218,94	723 459,42	0,00	0,00	534 759,52
704	Travaux	746 000,00	363 484,00	0,00	0,00	382 516,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	504 218,94	350 388,34	0,00	0,00	153 830,60
70613	Participations assainissement collectif	8 000,00	9 587,08	0,00	0,00	-1 587,08
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	89 000,00	89 079,00	0,00	0,00	-79,00
741	Primes d'épuration	89 000,00	89 079,00	0,00	0,00	-79,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 347 218,94	812 538,42	0,00	0,00	534 680,52
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	582 000,00	592 781,84	0,00	0,00	-10 781,84
7718	Autres produits except. opérat° gestion	582 000,00	592 781,84	0,00	0,00	-10 781,84
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 929 218,94	1 405 320,26	0,00	0,00	523 898,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	160 000,00	148 226,45			11 773,55
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	160 000,00	148 226,45			11 773,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		160 000,00	148 226,45			11 773,55
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 089 218,94	1 553 546,71	0,00	0,00	535 672,23
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		391 481,06				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	45 619,32	44 374,98	0,00	1 244,34
2031	Frais d'études	45 619,32	44 374,98	0,00	1 244,34
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 972 458,64	1 216 363,83	187 759,10	1 568 335,71
21532	Réseaux d'assainissement	2 972 458,64	1 216 363,83	187 759,10	1 568 335,71
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 922,04	0,00	0,00	11 922,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 922,04	0,00	0,00	11 922,04
Total des dépenses d'équipement		3 030 000,00	1 260 738,81	187 759,10	1 581 502,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
1681	Autres emprunts	5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 000,00	3 570,13	0,00	1 429,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 035 000,00	1 264 308,94	187 759,10	1 582 931,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	160 000,00	148 226,45		11 773,55
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	160 000,00	148 226,45		11 773,55
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	160 000,00	130 588,73		29 411,27
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	4 514,89		-4 514,89
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	13 044,83		-13 044,83
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	78,00		-78,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00	0,00		20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		180 000,00	148 226,45		31 773,55
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 215 000,00	1 412 535,39	187 759,10	1 614 705,51
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	340 171,61	36 104,00	175 808,00	128 259,61
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	340 171,61	36 104,00	175 808,00	128 259,61
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		340 171,61	36 104,00	175 808,00	128 259,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 089 957,75	1 089 957,75	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 089 957,75	1 089 957,75	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 089 957,75	1 089 957,75	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 430 129,36	1 126 061,75	175 808,00	128 259,61
021	Virement de la section d'exploitation	1 145 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	530 000,00	512 401,00		17 599,00
28131	Bâtiments	0,00	4,00		-4,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	191 221,00		8 779,00
28151	Installations complexes spécialisées	190 000,00	188 529,00		1 471,00
28153	Installations à caractère spécifique	140 000,00	132 647,00		7 353,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 675 000,00	512 401,00		1 162 599,00
041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00	0,00		20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 695 000,00	512 401,00		1 182 599,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 125 129,36	1 638 462,75	175 808,00	1 310 858,61
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		89 870,64			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					53 552,00									
1681 Autres emprunts (total)					53 552,00									
1078497 (AS-2018-01)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/10/2018	09/10/2018	09/10/2019	16 892,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1084444 (ASS-1084444)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/07/2019	19/05/2020	19/05/2021	36 660,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					53 552,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		37 019,22					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		37 019,22					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1078497 (AS-2018-01)	N	0,00	A-1	10 135,22	8,78	F	FIXE	0,000	1 126,13	0,00	0,00	0,00
1084444 (ASS-1084444)	N	0,00	A-1	26 884,00	10,39	F	FIXE	0,000	2 444,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		37 019,22					3 570,13	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	37 019,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con-trat initial	Con-trat rené-gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022
L	STATION D EPURATION	60	14/12/2022
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		16 685,90	16 685,90	0,00	16 685,90
Provision pour litiges SCI GEP SENLIS LOGISTICS c/ Ville (PFAC)	0,00	22/03/2023	16 143,90	16 143,90	0,00	16 143,90
15% des restes à recouvrer au 31/12/2021 et antérieur	0,00	22/03/2023	542,00	542,00	0,00	542,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		16 685,90	16 685,90	0,00	16 685,90

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	89 870,64
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	89 870,64

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	1 089 957,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	89 870,64
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 179 828,39

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	165 000,00	151 796,58	187 759,10	339 555,68
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 675 000,00	512 401,00	175 808,00	688 209,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 510 000,00	360 604,42	-11 951,10	348 653,32
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	89 870,64			89 870,64
Affectation au 106 (C)	1 089 957,75	1 089 957,75		1 089 957,75
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 179 828,39			1 179 828,39
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 528 481,71

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		165 000,00	I 151 796,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 000,00	3 570,13
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 000,00	3 570,13
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		160 000,00	148 226,45
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	160 000,00	148 226,45
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 675 000,00	III 512 401,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 675 000,00	512 401,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	0,00	4,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	191 221,00
28151	Installations complexes spécialisées	190 000,00	188 529,00
28153	Installations à caractère spécifique	140 000,00	132 647,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 145 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP-ASS2001/2020 DIAGNOSTIC RESEAU ASSAINISSEMENT	485 125,00	2 700,00	487 825,00	485 125,00	2 700,00	0,00	33 445,38
AP-ASS2002/2020 SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00	0,00	0,00	10 929,60

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 19/01/2012 - affermage	veolia	SOCIETE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'OISE (S.E.A.O. - VEOLIA EAU)	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 23 - Budget annexe de l'Assainissement - Affectation des résultats de l'exercice 2024

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L. 2311-5,

Vu l'avis de la commission finances en date du 18 mars 2025,

Considérant que le Compte Administratif 2024 du budget annexe de l'assainissement de la Ville de Senlis fait ressortir un excédent de la section d'investissement de 315 798,00 € et un excédent de fonctionnement de 1 140 663,72 € :

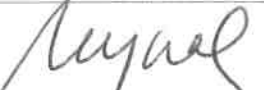
Considérant que le montant des restes à réaliser de la section d'investissement est égal à 187 759,10 € de dépenses et à 175 808,00 € de recettes, soit un solde négatif de 11 951,10 €.

Considérant en conséquence que le Compte Administratif 2024 du budget annexe Assainissement fait ressortir qu'il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement, après report.

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme REYNAL),**

- a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2024 au budget primitif 2025 du budget annexe Assainissement comme suit :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		315 798,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 140 663,72 €


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL




Le Maire
Pascale LOISELEUR

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et de sa transmission au contrôle de légalité, par courrier adressé au Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80000 AMIENS, ou via l'application Télérecours citoyens, accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 24 - Budget annexe de l'Assainissement - Budget primitif 2025

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un Débat d'Orientation Budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales insérant l'obligation d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Vu le débat d'orientation budgétaire acté au conseil municipal du 6 février 2025,

Considérant les documents budgétaires règlementaires détaillés du Budget primitif et la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles joints,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : Mme REYNAL),

- a adopté le Budget Primitif annexe Assainissement 2025 tel que présenté et dont la balance s'équilibre comme suit :

- 2 240 000 € en section de fonctionnement,
- 2 875 000 € en section d'investissement.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°24 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Numéro SIRET
21600603100191

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
MAIRIE DE SENLIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT SENLIS (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	34

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	38
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	39
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	40
B1.7 - Etat des engagements reçus	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	43

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 240 000,00	1 099 336,28
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 140 663,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 240 000,00	2 240 000,00

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 687 240,90	2 383 394,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	187 759,10	175 808,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 315 798,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 875 000,00	2 875 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 115 000,00	5 115 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	63 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		121 700,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	684 000,00	0,00	461 000,00	461 000,00	461 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		805 700,00	0,00	557 000,00	557 000,00	557 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 145 000,00		1 123 000,00	1 123 000,00	1 123 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	530 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 675 000,00		1 683 000,00	1 683 000,00	1 683 000,00
TOTAL		2 480 700,00	0,00	2 240 000,00	2 240 000,00	2 240 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 240 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 258 218,94	0,00	939 336,28	939 336,28	939 336,28
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	89 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 347 218,94	0,00	939 336,28	939 336,28	939 336,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	582 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 929 218,94	0,00	939 336,28	939 336,28	939 336,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL		2 089 218,94	0,00	1 099 336,28	1 099 336,28	1 099 336,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 140 663,72

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 240 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 523 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	45 619,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 972 458,64	187 759,10	1 902 240,90	1 902 240,90	2 090 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 922,04	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 030 000,00	187 759,10	1 932 240,90	1 932 240,90	2 120 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 035 000,00	187 759,10	1 997 240,90	1 997 240,90	2 185 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		530 000,00	530 000,00	530 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		180 000,00		690 000,00	690 000,00	690 000,00
TOTAL		3 215 000,00	187 759,10	2 687 240,90	2 687 240,90	2 875 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 875 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	340 171,61	175 808,00	170 394,00	170 394,00	346 202,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		340 171,61	175 808,00	170 394,00	170 394,00	346 202,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 089 957,75	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 089 957,75	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		1 430 129,36	175 808,00	170 394,00	170 394,00	346 202,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 145 000,00		1 123 000,00	1 123 000,00	1 123 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	530 000,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	20 000,00		530 000,00	530 000,00	530 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 695 000,00		2 213 000,00	2 213 000,00	2 213 000,00
TOTAL		3 125 129,36	175 808,00	2 383 394,00	2 383 394,00	2 559 202,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	315 798,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 875 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 523 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	46 000,00		46 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	461 000,00	0,00	461 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	560 000,00	560 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 123 000,00	1 123 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		557 000,00	1 683 000,00	2 240 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 240 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	60 000,00	160 000,00	220 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 090 000,00	0,00	2 090 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	30 000,00	530 000,00	560 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 185 000,00	690 000,00	2 875 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 875 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	939 336,28		939 336,28
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	160 000,00	160 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		939 336,28	160 000,00	1 099 336,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 140 663,72

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 240 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	346 202,00	0,00	346 202,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	530 000,00	530 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		560 000,00	560 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 123 000,00	1 123 000,00
Recettes d'investissement – Total		346 202,00	2 213 000,00	2 559 202,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	315 798,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 875 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	63 000,00	46 000,00	46 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	3 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	1 190,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	18 810,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 000,00	50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	55 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 700,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 700,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		121 700,00	96 000,00	96 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	684 000,00	461 000,00	461 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	584 000,00	461 000,00	461 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		805 700,00	557 000,00	557 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 145 000,00	1 123 000,00	1 123 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	530 000,00	560 000,00	560 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	530 000,00	560 000,00	560 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 675 000,00	1 683 000,00	1 683 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 675 000,00	1 683 000,00	1 683 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 480 700,00	2 240 000,00	2 240 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 240 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 258 218,94	939 336,28	939 336,28
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	22 000,00	22 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	8 000,00	8 000,00
704	Travaux	746 000,00	430 000,00	430 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	504 218,94	470 000,00	470 000,00
70613	Participations assainissement collectif	8 000,00	9 336,28	9 336,28
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	89 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	89 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 347 218,94	939 336,28	939 336,28
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	582 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	582 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 929 218,94	939 336,28	939 336,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	160 000,00	160 000,00	160 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	160 000,00	160 000,00	160 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		160 000,00	160 000,00	160 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 089 218,94	1 099 336,28	1 099 336,28

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 140 663,72

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 240 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	45 619,32	0,00	0,00
2031	Frais d'études	45 619,32	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 972 458,64	1 902 240,90	1 902 240,90
21532	Réseaux d'assainissement	2 972 458,64	1 902 240,90	1 902 240,90
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 922,04	30 000,00	30 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 922,04	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 030 000,00	1 932 240,90	1 932 240,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 000,00	60 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	60 000,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1681	Autres emprunts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 035 000,00	1 997 240,90	1 997 240,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	160 000,00	160 000,00	160 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	160 000,00	160 000,00	160 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	160 000,00	135 000,00	135 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	5 000,00	5 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	15 000,00	15 000,00
139188	des tiers	0,00	5 000,00	5 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00	530 000,00	530 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	530 000,00	530 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		180 000,00	690 000,00	690 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 215 000,00	2 687 240,90	2 687 240,90

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	187 759,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 875 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	340 171,61	170 394,00	170 394,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	340 171,61	170 394,00	170 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		340 171,61	170 394,00	170 394,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 089 957,75	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 089 957,75	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 089 957,75	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 430 129,36	170 394,00	170 394,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 145 000,00	1 123 000,00	1 123 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	530 000,00	560 000,00	560 000,00
28131	Bâtiments	0,00	100,00	100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	190 000,00	194 900,00	194 900,00
28153	Installations à caractère spécifique	140 000,00	165 000,00	165 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 675 000,00	1 683 000,00	1 683 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00	530 000,00	530 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	530 000,00	530 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 695 000,00	2 213 000,00	2 213 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 125 129,36	2 383 394,00	2 383 394,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	175 808,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	315 798,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 875 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					53 552,00									
1681 Autres emprunts (total)					53 552,00									
1078497 (AS-2018-01)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/10/2018	09/10/2018	09/10/2019	16 892,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1084444 (ASS-1084444)	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	09/07/2019	19/05/2020	19/05/2021	36 660,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					53 552,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		37 019,22					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		37 019,22					3 570,13	0,00	0,00	0,00
1078497 (AS-2018-01)	N	0,00	A-1	10 135,22	8,77	F	FIXE	0,000	1 126,13	0,00	0,00	0,00
1084444 (ASS-1084444)	N	0,00	A-1	26 884,00	10,38	F	FIXE	0,000	2 444,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		37 019,22					3 570,13	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	37 019,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2022-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE DE TRVX	5	14/12/2022
L	STATION D EPURATION	60	14/12/2022
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		16 685,90	16 685,90	0,00	16 685,90
Provision pour litiges SCI GEP SENLIS LOGISTICS c/ Ville (PFAC)	0,00	22/03/2023	16 143,90	16 143,90	0,00	16 143,90
15% des restes à recouvrer au 31/12/2021 et antérieur	0,00	22/03/2023	542,00	542,00	0,00	542,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		16 685,90	16 685,90	0,00	16 685,90

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	315 798,00	315 798,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-11 951,10	-11 951,10
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	303 846,90	303 846,90

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	303 846,90	303 846,90
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	303 846,90	303 846,90

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	165 000,00	165 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 683 000,00	1 683 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 518 000,00	1 518 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		165 000,00	I 165 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 000,00	5 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 000,00	5 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		160 000,00	160 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	160 000,00	160 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 683 000,00	III 1 683 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 683 000,00	1 683 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	100,00	100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200 000,00	200 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	194 900,00	194 900,00
28153	Installations à caractère spécifique	165 000,00	165 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 123 000,00	1 123 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP-ASS2001/2020 DIAGNOSTIC RESEAU ASSAINISSEMENT	487 825,00	-13,78	487 811,22	487 825,00	-13,78	0,00
AP-ASS2501/2025 MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX ET SCHEMA DIRECTEUR	0,00	3 539 000,00	3 539 000,00	0,00	1 745 000,00	1 794 000,00
AP-ASS2002/2020 SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



ETAT DES RESTES A REALISER 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT VILLE DE SENLIS

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n° 24 - Annexe 2

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

NATURE	ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	TIERS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
21532	AT24-00218P	REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN AMONT DE LA STEP ROUTE DE SAINT LEONARD AU NIV	AGENCE COLAS SENLIS	2024/50	27 306,63	7 677,51	34 984,14	27 306,63
21532	AT23014801P	MOE TRAVAUX CENTRE VILLE : RENOUVELLEMENT EAU POTABLE ET MISE EN SEPARATIF ASSAINISSEMENT	AREA SARL	2023/14	6 621,25	1 324,25	7 945,50	6 621,25
21532	AT24020001P	MISSION COMPLEMENTAIRE - ETUDES AVP ET PRO PLACE S AINT FRAMBOURG50% ASSAINISSEMENT	AREA SARL	2023/14	8 187,50	1 637,50	9 825,00	8 187,50
21532	AT23014401P	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ZAC LOT 2 ASSAINISSEMENT	BARRIQUAND SAS	2023/15	56 266,00	11 253,20	67 519,20	56 266,00
21532	AT24006701P	MOE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE SAINT LEONARD - JARDINS FAMI	BEOG INGENIERIE	2024/03	3 463,91	692,78	4 156,69	3 463,91
21532	AT24019901P	INVESTIGATIONS DES CAVES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE L'IMPASSE DU COURTILLET	CABINET ANDRE		4 457,46	891,49	5 348,95	4 457,46
21532	AT24-00217P	REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN AMONT DE LA STEP ROUTE DE SAINT LEONARD AU NIV	CEDRIC PAYSAGE	2024/50	11 080,80	0,00	11 080,00	11 080,80
21532	AT24-00227P	EUROVIA LOT 2 MARCHE 2023/15 ECOQUARTIER PART ASSAINISSEMENT TF SOLDE	EUROVIA PICARDIE CREIL	2023/15	46 350,00	9 270,00	55 620,00	46 350,00
21532	AT24010801P	CONTROLES EXTERIEURS RESEAUX ZAC	NORD CONTROLE ASSAINISS	2023/42	7 032,36	1 406,47	8 438,83	7 032,36
21532	AT24017701P	CONTROLE EXTERIEUR DES TRAVAUX REALISES EN AMONT DE LA STEP ROUTE DE SAINT LEONARD	NORD CONTROLE ASSAINISS	2024/56	3 492,00	698,40	4 190,40	3 492,00
21532	AT24020301P	MISE EN PLACE DE LA TELEGESTION POSTE DE RELEVAGE RUE DES JARDINIERS - QUARTIER ORDENER	SEAO VEOLIA		12 927,44	2 585,49	15 512,93	12 927,44
21532	AT23019701P	TRANCHE FERME : MAINTRISE D'OEUVRE TRAVAUX CENTRE VILLE : IMPASSE DU COURTILLET , RUE DE LA TO	TERRE ET PAYSAGES EUROL	2023/14	573,75	114,75	688,50	573,75
		TOTAL			187 759,10	37 551,84	225 310,14	187 759,10

Le 01 Février 2025
Vu l'exactitude
L'adjoint délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS





ETAT DES RESTES A REALISER 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT VILLE DE SENLIS

NATURE	ENGAGEMENT	LIBELLE ENG.	TIERS	Marché	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Restes à réaliser à reporter au BP
13111	AT24-00224	TRAVAUX ROUTE ST LEONARD CONVENTION 1112197	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE		175 808,00	0,00	175 808,00	175 808,00
TOTAL					175 808,00	0,00	175 808,00	175 808,00

Le 01 Février 2025

Vu l'exactitude

L'adjoit délégué aux finances

Patrick GAUDUBOIS



Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 25 - Redevance assainissement

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2224-12-1,

VU Le contrat délégation de service public avec la Société des Eaux et l'Assainissement de l'Oise (SEAO) en vigueur depuis le 1^{er} février 2024,

Considérant la volonté de la ville de garder un tarif progressif à vocation sociale, et un prix de l'assainissement constant pour une facture moyenne de 120 m³,

Considérant que les tarifs proposés pour la redevance assainissement permettent de réaliser les investissements nécessaires au bon fonctionnement des réseaux et des ouvrages d'assainissement,

Il convient de préciser ces tarifs pour l'année 2025.

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a décidé de reconduire les tarifs, conformément au tableau ci-après :

TRANCHE (en m ³)	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT
	Tarif euros
1 à 30	0,1013 €HT/m ³
31 à 120	0,7133 €HT/m ³
+ de 120	1,1278 €HT/m ³


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL


Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 26 - AP/CP N° 2001- Diagnostic réseau assainissement - Révision AP/CP N° 2002- Schéma de gestion des eaux pluviales - Solde

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M49,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier des AP/CP de la Ville de Senlis applicables aux budgets annexes Eau Potable et Assainissement,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 6 février 2025,

Vu les délibérations du 21 juillet 2020 créant l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2001 Diagnostic réseau assainissement, l'autorisation de programme/crédit de paiement numéro 2002 Schéma de gestion des eaux pluviales, et, du 8 avril 2021, du 7 avril 2022, du 22 mars 2023, du 03 avril 2024 modifiant ces AP/CP,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Considérant que sur l'Autorisation de Programme n°2001 Diagnostic réseau assainissement, un solde de subvention pour 153 962 € est en attente d'instruction,

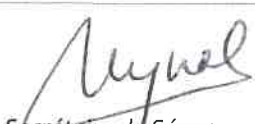
Considérant que l'AP/CP n°2002- Schéma de gestion des eaux pluviales est à solder au vu du bilan ci-dessous :

Année	Mandaté	Encaissé	Reste à charge
Total	104 769,44	72 207,00	32 562,44 €
2021	1 200,00	36 103,00	
2022	45 577,50	0,00	
2023	47 062,34	0,00	
2024	10 929,60	36 104,00	

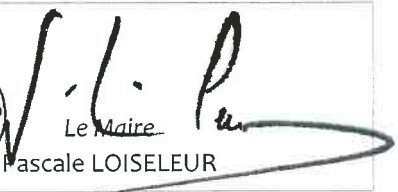
L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a révisé l'Autorisation de Programme n°2001 Diagnostic réseau assainissement et ajuster les Crédits de Paiement en 2025 uniquement sur la partie recettes, comme suit :

Année	Prévu dép.	Mandaté	Prévu rec.	Modification lissage des CP	Encaissé
Total	409 700,00	409 686,22	307 924,00		153 962,00
2021	2 400,00	2 400,00	153 962,00		153 962,00
2022	139 764,69	139 764,69	0,00		0,00
2023	234 076,15	234 076,15	0,00		0,00
2024	33 459,16	33 445,38	0,00		0,00
2025	0,00	0,00	153 962,00		0,00


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL




Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 27 - Budget annexe de l'Assainissement - Autorisation de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP) n° ASS2501 - Mise en séparatif des réseaux et schéma directeur - Création

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M49,

Vu la délibération du 8 février 2024 adoptant le règlement financier des AP/CP de la Ville de Senlis applicable aux budgets annexes Eau Potable et Assainissement,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en date du 6 février 2025,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025,

Considérant les études de diagnostic des réseaux d'assainissement et du schéma directeur de gestion des eaux pluviales, et telles que présentées en commission Travaux le 28 mars 2024.,

Considérant le montant total de ce programme de mise en séparatif des réseaux pour une première phase sur le centre-ville historique et au niveau de la ZAE des Portes de Senlis s'élevant à 3 359 000 € HT.

Considérant que la maîtrise d'œuvre sont prévues dès 2025,

Considérant que l'adoption de l'AP/CP est nécessaire au montage de ce dossier,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé le montant de l'autorisation de programme et adopter la répartition des crédits de paiement comme suit :

Année	Prévu dép.	Prévu rec.
Total	3 539 000,00	645 000,00
2025	1 745 000,00	
2026	646 000,00	345 000,00
2027	1 148 000,00	300 000,00

Les crédits de paiement sont inscrits au compte 21532 du budget annexe de l'assainissement.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est réuni le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 28 - Construction d'un conservatoire de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers du quartier Ordener - Lots n°9 et n°16

Madame ROBERT expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-21-6 et L. 2122-22-4°,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L2123-1 1°, R2123-1 1° et R2122-2 3°,

Vu la délibération n° 7 du 5 juillet 2020 portant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, qui « autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous marchés dans la limite des seuils réglementaires et lorsque les crédits sont inscrits au budget, exception faite pour les marchés de travaux dont le montant est quant à lui plafonné à 500 000 euros H.T. et lorsque les crédits sont inscrits au budget. »,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 18 mars 2025,

Considérant que la ville de Senlis a engagé une opération consistant en la construction d'un conservatoire de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers du quartier Ordener,

Considérant que les prestations sont réparties en 16 lots :

- Lot n° 1 : Curage – Démolitions – Désamiantage - Gros œuvre
- Lot n°2 : Charpente
- Lot n°3 : Couverture – Etanchéité
- Lot n°4 : Echafaudage - Ravalement – Restauration de maçonnerie
- Lot n°5 : Menuiseries extérieures - Occultations
- Lot n°6 : Serrurerie - Métallerie
- Lot n°7 : Doublages – Cloisons – Plafonds suspendus
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures
- Lot n°9 : Revêtements de sols - Faïence
- Lot n°10 : Peintures – Nettoyage
- Lot n°11 : Electricité CFO / CFA
- Lot n°12 : Chauffage, Ventilation, Climatisation – Plomberie sanitaire

- Lot n°13 : Appareils élévateurs
- Lot n°14 : Voirie et Réseaux Divers
- Lot n°15 : Aménagements paysagers
- Lot n°16 : Enduits terre – Enduits chaux

Considérant que le marché public est passé en procédure adaptée,

Vu la délibération n°13 du 12 décembre 2024 portant approbation à l'issue de la procédure de passation du marché public de « Construction d'un conservatoire de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers du quartier Ordener » l'attribution des lots 1,2,3,5,6,7,8,10,11,12,13,14,15,

Considérant que, pour 2025, les crédits sont inscrits au budget général de la ville de Senlis,

L'exposé entendu, **Madame le Maire** a soumis au vote ce projet de délibération et **le Conseil Municipal** à main levée et à l'unanimité,

- a approuvé l'attribution des lots aux soumissionnaires dont l'offre est économiquement la plus avantageuse et satisfait au mieux l'ensemble des critères d'attribution du marché comme suit :

- Lot n°9 - Revêtements de sols – Faïence : SPRID, 68 rue des 40 Mines, Zac de Ther – 60000 ALLONNE, pour un montant de 235 823,88 € H.T., 282 988,66 € T.T.C.
- Lot n°16 : Enduits terre – Enduits chaux : ARTYDOM, 1, place Saint-Maurice - 60300 SENLIS, pour un montant de 69 190,00 € H.T., soit 83 028,00 € T.T.C.

- a autorisé Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les marchés publics et toutes pièces afférentes à la construction d'un conservatoire de musique et de danse dans l'ancien mess des officiers du quartier Ordener pour les lots susvisés, incluant les éventuels avenants à intervenir.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est rassemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 29 - Personnel communal : mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur GAUDUBOIS expose :

Vu le code général de la fonction publique (CGFP), notamment les articles L. 313-1 et L. 332-8 à L. 332-12,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application des articles L. 411-1 et L. 415-1 du CGFP,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis de la commission des Finances du 18 mars 2025,

Vu le tableau des effectifs,

Afin de répondre à des besoins nouveaux en matière de personnel,

L'exposé entendu, Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,

- a créée les emplois suivants :

Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Durée hebdomadaire
Chargé de mission spécialiste des cavités et sous-sols	Ingénieur (Cat A)	Ingénieur Hors classe (Cat A)	35h
Agent chargé de la sécurité au sortir des écoles (emploi ouvert uniquement en périodes scolaires) – avenue de la Fontaine des Rainettes	Adjoint technique (Cat C)	Adjoint technique (Cat C)	8h

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012.

Le tableau des effectifs du personnel est modifié en conséquence.


Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL

 
Le Maire
Pascale LOISELEUR

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du jeudi 27 mars 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Commune de SENLIS (Oise), légalement convoqué le 21 mars 2025 par Madame LOISELEUR, Maire, s'est assemblé le jeudi 27 mars 2025 à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville de Senlis, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33 - Présents : 21 - Pouvoirs : 9 - Votants : 30 - Absents : 3

Présents : Mme LOISELEUR - Mme ROBERT - M. GAUDUBOIS - Mme SIBILLE - Mme LUDMANN - M. NGUYEN PHUOC VONG - Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. REIGNAULT - Mme MIFSUD - M. LECOMTE - Mme BALOSSIER - M. CURTIL - Mme GORSE CAILLOU - M. LEFEVRE - M. GAUDION - Mme GLASTRA - Mme DUBOIS - Mme PRUVOST-BITAR - Mme AUNOS - Mme REYNAL - Mme BENOIST - **Ont donné mandat de voter en leur nom :** M. GUÉDRAS à M. GAUDION - Mme MAUPAS à Mme PALIN SAINTE AGATHE - M. DELACROY à Mme LUDMANN - Mme BOUTEMY à Mme SIBILLE - Mme AIT M BARK à Mme LOISELEUR - M. CHAPUIS à M. LEFEVRE - M. FLEURETTE à Mme PRUVOST-BITAR - M. BOULANGER à Mme AUNOS - M. GEOFFROY à Mme BENOIST - **Absents :** M. DIEDRICH - Mme LEPITRE - Mme VALLER - **Secrétaire de séance :** Mme REYNAL - **Présidence de séance :** Mme LOISELEUR, Maire.

N° 30 - Convention de partenariat pour l'installation gratuite d'un manège dans le cadre des Lézards d'été

Madame ROBERT expose :

Vu les délibérations successives du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2013, 11 décembre 2014, fixant les tarifs d'occupation du domaine public,

Vu la décision n° 138 du 15 mai 2023, portant sur la révision des tarifs d'occupation du domaine public,

Vu la décision n° 190 du 13 juin 2024 portant sur la révision des tarifs d'occupation du domaine public au 1^{er} janvier 2025, et fixant l'application d'un tarif de 0,45 € par m² et par jour pour la venue d'un manège dans le cadre des Lézards d'été,

Vu la décision n° 224 du 11 juillet 2024 portant sur une convention de prestations de services dans le cadre des Lézards d'été 2024,

Considérant que chaque année, dans le cadre de la programmation de la manifestation municipale « Lézards d'été », un manège est mis à disposition du public. À partir des festivités du 14 juillet et jusque fin août, sur le Cours Thoré Montmorency, ce manège propose un tarif préférentiel de 1 € le tour par enfant et un accès gratuit pour les centres de loisirs et structures de petite enfance senlisiens.

Considérant que la venue de ce manège est très appréciée et attendue par les Senlisiens, l'exonération de l'occupation du domaine public est proposée afin de pérenniser l'implantation de l'attraction pendant les Lézards d'été.

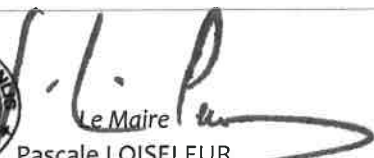
Une convention est nécessaire afin de fixer les modalités d'intervention du forain et d'autoriser l'occupation du domaine public exonérée, par dérogation à la décision n° 190 du 13 juin 2024.

L'exposé entendu, **Madame le Maire a soumis au vote ce projet de délibération et le Conseil Municipal à main levée et à l'unanimité,**

- a approuvé la convention jointe prévoyant l'exonération de l'occupation du domaine public pour la venue d'un manège dans le cadre de la manifestation estivale des « Lézards d'été » organisée par la Ville.



Le Secrétaire de Séance
Sophie REYNAL



Le Maire
Pascale LOISELEUR



PROJET

CONVENTION DE PARTENARIAT

Conseil Municipal du 27 mars 2025
Délibération n°30 - Annexe 1

Acte exécutoire le 04/04/2025
Reçu par la Préfecture le 04/04/2025
Publié sur le Site Internet de la Ville le 04/04/2025

Entre :

La Ville de Senlis, représentée par Madame Marie-Christine ROBERT, 1er adjoint délégué aux Affaires Culturelles, habilitée en vertu de la délégation qui lui a été consentie par l'arrêté de délégation de fonctions et de signature n° 221 en date du 30 septembre 2020,

Désignée sous le terme « la Ville »,

Et :

Aurélien COUVREUR, 142 rue de La Poste – 60240 JOUY SOUS THELLE, Siret n°913 600 367 00019,

Désignée sous le terme « l'intervenant »,

I - Objet de la convention et lieu d'intervention

Dans le cadre de l'opération estivale « les Lézards d'été » organisée par la Ville, l'intervenant proposera le montage, l'exploitation et le démontage d'un manège pour enfants sur le Cours Thoré Montmorency, près du rond-point du Chalet, du 12 juillet au 27 août 2025, de 15h à 19h, avec des ouvertures en matinée réservées aux centres de loisirs et structures petite enfance de la Ville.

II - Montant de la prestation

La Ville mettra gratuitement à disposition de l'intervenant cet emplacement avec les raccordements électriques nécessaires à cette attraction.

L'intervenant proposera des places de manège gratuites aux enfants des centres de loisirs et des structures petite enfance de la Ville.

III – Assurances et certificats de conformité

La Ville atteste être assurée pour l'organisation d'événements auprès de la SMACL Assurances, TSA 67211 - 79060 NIORT CEDEX 9, contrat n°44208/C.

L'intervenant devra justifier une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile pour tous dommages corporels et matériels pouvant être causés aux tiers par elle et ses préposés. Il devra également remettre le procès-verbal de contrôle du manège.

IV - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée des animations, soit du 12/07 au 27/08/2025.

V - Résiliation de la présente convention

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des conditions générales inscrites dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de cinq jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, et ne pourra pas être contesté dans tout cas de force majeure.

VI - Recours en cas de litige

Tous les litiges survenus entre les parties à l'occasion du présent acte, qui ne pourraient être résolus entre elles de façon amiable, sont du ressort du Tribunal Administratif d'Amiens, qui peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Les contestations et différends, de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient naître à l'occasion du présent acte seront, préalablement à toute action juridictionnelle au fond ou en référé soumis à la médiation. Il est entendu que la clause de médiation préalable ne fait pas obstacle aux demandes de mesures d'instruction ou conservatoires.

Fait à Senlis, en 2 exemplaires, le

Aurélien COUVREUR

Marie-Christine ROBERT
1^{er} Adjoint délégué aux Affaires Culturelles et à la Communication